

ACADÉMIE ROUMAINE

BULLETIN

DE LA

SECTION HISTORIQUE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

SOUS LA DIRECTION DE

N. IORGA

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

TOME XI

CONGRÈS DE BYZANTINOLOGIE DE BUCAREST

MÉMOIRES



CULTURĂ NAȚIONALĂ
BUCAREST

1 9 2 4

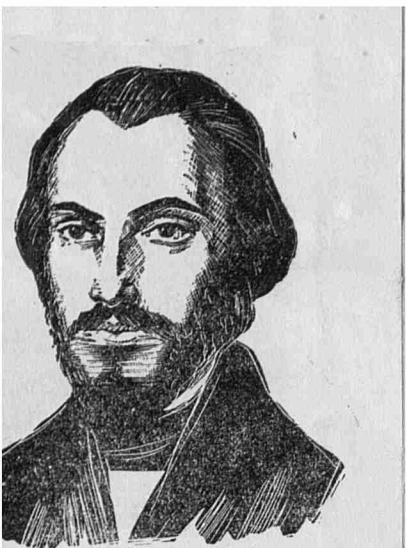


TABLE DES MATIÈRES

<i>Sir William Ramsay</i> : The attempt of the Arabs to conquer Asia Minor (641 — 964 a. d.), and the causes of its failure	1
<i>G. Balş</i> : Sur une particularité des vouîtes moldaves	9
<i>N. Bănescu</i> : Un duc byzantin du XI-e siècle: Katakalon Kékauménos	25
<i>I. Bianu</i> : Sur les miniatures et ornements polychromes de l'évangélaire écrit en langues slave et grecque dans le monastère de Neamţ en Moldavie en 1429 par le moine Gabriel (Bibl. Bodléyenne, Cod. Canonici Graeci, 122)	37
<i>G. I. Brătianu</i> : Les bijoux de Curtea-de-Argheş et leurs éléments germaniques	39
<i>Louis Bréhier</i> : La sculpture iconographique dans les églises byzantines	55
<i>I. Puig y Cadafalch</i> : Les églises de Moldavie	76
<i>A. Guarneri Citati</i> : Le scuole e i diritti orientali nella formazione del diritto romano giustiniano	86
<i>N. A. Constantinescu</i> : Réforme sociale ou réforme fiscale?	94
<i>V. I. Drăghiceanu</i> : Les coutumes d'enterrement des princes roumains	110
<i>Dr. Silviu Dragomir</i> : Ueber die Morlaken (ΜΑΥΡΟΒΛΑΧΟΙ) und ihren Ursprung	115
<i>Jules Gay</i> : Notes sur l'hellénisme sicilien de l'occupation arabe à la conquête normande	127

<i>N. Iorga</i> : Le grec dans les pays roumains (documents de grec vulgaire)	137
<i>N. Iorga</i> : Les origines de l'iconoclasme	143
<i>Lj. Karaman</i> : L'architecture dalmate du haut moyen-âge et Byzance	157
<i>S. B. Kougéas</i> : L'état actuel des études by- zantines en Grèce	165
<i>El. Prof. A. Rubió y Lluch</i> : Conquista de Te- bas en 1379 por Juan de Urtubia (episodio de la historia de los Navarros en Grecia)	171
<i>Constantin Marinesco</i> : Manuel II Paléologue et les rois d'Aragon	193
<i>Const. Moșil</i> : Sur les monnaies byzantines trouvées en Roumanie	208
<i>G. Murnu</i> : L'origine des Comnènes	213
<i>Vasile Pârvan</i> : Sur un relief inédit du VII-e siècle représentant la Sainte Vierge	218
<i>Nikola Radojčić</i> : Die Gründe einer serbi- schen Entlehnung aus dem byzantinischen Rechte	229
<i>Dr. G. Sotiriou</i> : Teil einer Mitteilung über die Ausgrabungen der antiken christlichen Denkmäler in Griechenland	237
<i>Dr. E. A. Stuckelberg</i> : Étoffes byzantines trou- vées à Sion (Suisse)	242

THE ATTEMPT OF THE ARABS TO CONQUER ASIA MINOR (641—964 A. D.), AND THE CAUSES OF ITS FAILURE

BY

SIR WILLIAM MITCHELL RAMSAY

About nineteen years after the Hegira (when Mohammed fled from Mecca, pursued by his enemies and in danger of his life) the Arabs, whom he had converted from enemies to followers, had swept over Syria and were entering the low Cilician sea plain that fringes the great Anatolian plateau. For more than 300 years they ravaged Asia Minor, that large peninsula which protrudes from the main mass of Asia until it nearly reaches Europe. In those terrible raids, repeated regularly once, usually twice, sometimes even three times each year, they ravaged every corner of the land, captured almost every city, burned the houses and the crops, desecrated almost every church, and inflicted untold sufferings on a peaceful country. With the true instinct of generalship they recognized that the subjugation of Asia Minor could be attained only by the capture of Constantinople, rightly called Nova Roma, the mistress of the world, the imperial city, and the capital of Asia Minor. Nova Roma is the one case in which the capital and road centre of a country lies outside of that country, separated from it by an arm of the sea, the channel connecting the Black Sea with the Mediterranean, that wonderful stream called the Bosphorus and the Dardanelles. Three times the Arabs struck at Nova Roma. In 654, only 32 years after the Hegira, a great fleet, destined for the capture of the great city, sailed from Tripoli on the coast of Syria, and defeated the Byzantine fleet on the coast of Lycia; but the victory was so dearly bought that the Arab ships had to turn back. Again in 668, 46 years after the Hegira, a second attempt was made, and Constantinople was besieged for seven years; but the obstinate attack was ultimately beaten off. Early in the following century another siege of New Rome was equally unsuccessful.

At last in 740 A. D. the first victory over the Arab invaders cheered the drooping spirits of the Anatolian Christian peoples. In front of

the fortress of Akro-nos, on the great highway leading from Tarsus, the Moslem headquarters, to Constantinople, the Christian capital, the Arab general Said-al-Batal-al-Ghazi, Said the Terrible, the Conqueror, was defeated and slain, and his army fled in disorder. Yet this defeated leader has retained a wonderful hold on legend and on history. His spirit dwells on Erjish, the highest mountain in Anatolia, about 13,000 feet above sea level. To the Turks who entered Anatolia three and a half centuries later, Seidi-Ghazi embodied the Moslem right of possession of the land; and his tomb is seen at the town of Seidi-Ghazi, fifty miles north of the spot where he was slain and where his army was scattered in flight. Beside his tomb is the coffin of the Christian Princess his wife, through whose right he gained a legal claim to possess the land in which he died. The old Anatolian religious idea that inheritance passed in the female line, not in the male, and that the daughter, not the son, was the heir, though long obliterated in law and forgotten in public custom, lived in popular memory and survives in this Turkish legend.

There is no reason to think that Said the Conqueror ever married any Christian Princess, or was in any way a legal heir; but such is the character of popular belief. Rustic custom preserves through the centuries ancient ideas in the form of legend, and you may still see the coffin of Seidi-Ghazi, fifteen feet long, and the coffin of his wife, the heiress of the Christians, nine feet long, in the tekke of the Bektash dervishes at the town which bears the name of the defeated conqueror.

More than two hundred years after the victory of Akroenos elapsed before the Arabs were expelled from Anatolia and Karamania. Only about 965 did Nicephorus Phocas definitely reconquer Cilicia, put an end to the devastating raids of the Arabs in Asia Minor, and penetrate into Northern Syria.

The struggle had been long and bitterly contested, but the issue was determined by one great principle: it was a war between a lower and a higher type of society. The loosely knit organization of the Arabs did not succeed in defeating the firmer and better wrought system of Roman society. The Arabs won victories; they could destroy, but they could not build; they never could hold any land on the great plateau, except where they stood. They could not create cities and social life. The Khalif Harun al Rashid, the Haroun of the Arabian Nights, about A. D. 800, attempted to do so, and made Tyana on the central plateau an Arab city, at the northern end of the great pass of the Cilician Gates leading from the low lands of Cilicia to the high plateau; but it immediately fell into decay and was abandoned. Such was the history of the one Arab city, on the Plateau. Further East in the valley of the Euphrates, Malatia was held more permanently; but like Tarsus it was really a frontier city on the borders of Asia Minor, and was long regarded as a second headquarters from which the Arab raids might sweep over the Christian lands.

Now comes the question: what is the reason why the Roman Empire was so helpless and so unable to defend itself during the first century of that long 300 years' war; and how did it recover itself, gradually drive back the Arabs foot by foot in the following two centuries, and finally expel them from Asia Minor and Armenia and Northern Syria, carrying the New-Roman power into the parts of the Asian continent far east of the limits of Asia Minor. Here is the real and serious question; this revivification of an apparently moribund Empire is one of the most remarkable and instructive problems in all history. Older historians like Gibbon and Finlay wrote about the Decline of the Roman Empire; but, although they narrate the successive reinvigorations of the Roman State, they never seems to realize fairly or describe justly that wonderful power which enabled the New-Roman State to rise so often from the dust of apparent death to renew its youth and strength. Certainly, they do not explain this faculty of life after death, which so often astonishes the student of history. More recent historians have hardly seen better. Finlay even thinks of the Byzantine Empire as Greek: but it was Roman in law, organization and name.

It is common to state in explanation that the Arab khaliphs degenerated, that their power and genius decayed, and that the Roman State, being better organized, recovered as its conquerors decayed, but this, however, is a superficial explanation which really explains nothing and only states the problem in a different form. It only leads into the morasses of ignorance. It is almost entirely misleading, containing just sufficient semblance of truth to be more dangerous than a totally false explanation.

1. It takes no account of the fact that the Arab raids continued to be as dangerous as ever during the last 220 years from 740 to 964. The Khalifs might be incompetent; but the raids over Asia Minor were led and made by the Arabs of Tarsus and Malatia and the frontier lands generally, men who were kept hardy and dangerous by constant practise in war, men enterprising, experienced, skilful, full of the energy of devotees, ready to stake life at any moment and sacrifice it willingly at any time in the service of their faith, because death in a war against the dogs of Christians secured instant passage into the realms of bliss that were open to the true believers.

2. That superficial explanation takes no account of the fact that some of the ablest and most enterprising Khalifs lived during the two hundred years when the Arabs were slowly being driven back from Asia Minor, that the Khalif Al Mamun led a great army to capture and destroy the Roman City of Amorion far on the way to Nova Roma, that the Khalif Harun set about the strengthening of Arab power by refounding the Roman city Tyana and by establishing it as an Arab city, and that during those 224 years of waning success and ultimate failure the raids penetrated right down to the west coast lands of Asia Minor and the Arabs stabled their horses in the great Church of St.

Michael of Colossai in the Lycus valley. The true answer to our question lies in the growing power of the people of Asia Minor to withstand and guard against the fiery onslaught of the Arabs. The Romans were remaking themselves and rebuilding their character. They were learning to snatch victory out of the jaws of defeat.

What does this mean? How does a people recreate itself, and after being almost conquered by an enemy power restore itself greater than before? Recent history has shown at least one striking example in the country where this Congress is assembled. Older Roman or Byzantine history shows us another impressive example. The Roman civilization and order cannot easily be killed, unless the Roman people be exterminated or degraded to a lower stage of social order. On the contrary, the countries where Roman civilization never took root may destroy or degrade themselves; but this is their own doing. They ruin themselves; and their ill-constructed social system has not sufficiently strong vitality to recreate itself. A people never dies, if it is resolutely determined to live, and has learned from old established law how to live. Accordingly after every wound, however deep, the well-knit body of the Roman Christian State recovered and healed. Three or four good harvests restored a district to prosperity and comfort. The Arabs could not be everywhere; they raided here, there, and in succession everywhere; but they did not settle in Anatolia as they did on the high lands of Spain. There was no organization of their conquests. There was no plan nor system in their raids.

The explanation lies in economics, not in war. Defeat was made possible by waste, extravagance, over-taxation, wrong system of taxation. Every victorious Emperor from Augustus to John Komnenos was an economist, who conserved the immense resources of the Empire and applied them well.

A second question arises, and the answer to both is similar. Why did the Western Roman Empire break up so completely and revive only as a series of separate states, ruled by monarchs or tyrants, with hardly any survival of a free organization in which the educated middle class could exercise any influence, until the French Revolution gave back the power to the middle class and made Europe begin to think? The sole exception was England, where the middle class grasped the chief power long before the French Revolution. This, however, hardly touches our subject, except as illustrating the general principle. It was the middle class that gave England its advantage in the counsels and wars of Europe. It was the middle class that broke the power of Spain in the 16th century, and gave Cromwell unique influence in the later years of his life, that set bounds to the power of Louis XIV and foiled the genius of Napoleon; but that advantage is disappearing as the educated class is growing greater in Europe and expels the mediaeval tyrannies which lasted till our own day, while England is transferring the power to the uneducated and falsely educated class of its population.

The older Roman Empire was based on the grouping of cities in provinces, cities peopled by a more or less educated population, possessing considerable rights of self-government, electing their own magistrates to maintain internal order, and keeping up their own system of education according to their special character, even striking their own copper coinage for small change alongside of the imperial coinage for general use throughout the Empire.

This self-governing city system broke down and was passing into decay about 200—250 A. D. The causes are various and cannot be described here, but the most important lay in the lack of a real imperial patriotism, due to the want of a common religion on which patriotic feeling could be founded. The great Emperors, the Spanish Trajan, the Antonini, the African Septimius Severus, strove in vain to strengthen the educated middle class and the capacity of self-government in the cities. The burdens of the State and of government were placed more and more on the shoulders of the industrious middle class. The proletariat of the cities and the peasants on the land were favoured at the expense of the educated class. In the cities the proletariat was fed with doles and pampered with free amusements. The land passed more and more into the ownership of the Emperor and his friends and the peasantry on the land became gradually his protected serfs, to whose labor the landlord had a claim, first by custom, and then by legal right. Citizens from the cities began to seek opportunity of changing into peasants on the land¹). The educated middle class grew less and less in numbers, and the standard of education sank as the number of the educated class diminished.

The triumph of Christianity under Constantine did something to renovate the Empire. The unity of religion gave a basis for unity of patriotism. Moreover, Christianity was in the earlier centuries the religion of the middle class, while the peasants (i. e. the pagani) and the city proletariat adhered staunchly to the old religion and to the Emperors who protected and pampered them.

The Christian religion thus offered itself as a cure for the two great evils of the Empire, the lack of a unifying emotion and patriotism, and the degradation and ultimately the extinction of an educated middle class. The new religion tended to widen and strengthen the middle class, the educated part of the nation and the basis of its strength; and the entire body of adherents of the new religion were associates and friends, spread through every province, in frequent communication with one another, travelling widely, and everywhere finding hospitality and welcome.

¹) «Studies in the History and Art of the Eastern Roman Provinces», p. 359 I. am throughout deeply indebted to Rostofzeff, especially to an unpublished address to the Congress of Historical Sciences at Bruxelles 1923.

The evil, however, was deep-seated and the Church lost its zeal for education and became more interested in maintaining the old than in cherishing the new. The dynasty of Constantine either never had, or soon lost, any grasp of the true mission of the Church, and in a great degree maintained the policy of the pagan Emperors of the third century. The army ceased to be drawn from the citizens, and was recruited more and more from the peasants and from the barbarians, who were assailing the Empire and crossing the Danube and seizing the well-cultivated lands of the south. The Emperors, both pagan and Christian, took the barbarians into their service, and recruited their armies from the big hardy men who came from the north. The Church lost its educated standard; and in A. D. 449 a bishop, who attended a Council convoked to make the law and mould the belief of the Christian world, had to employ an assistant to sign on his behalf, because he did not know letters.

The Western part of the Empire fell in ruins; but the Eastern part revived from apparent death. The barbarians conquered Italy, Spain, Africa; but at least the earlier barbarians, the Goths, were so influenced by the Roman spirit, as to join the Romans in resisting the Asiatic barbarians, untamable and far more brutal; and the joint efforts of Romans and Goths broke the might of the destroying Huns in the great battle fought on the Marne in 459, one of many battles where civilization has successfully resisted savagery on the banks of that same river.

The Eastern Empire was saved from extinction by two great economic forces. The first was the revival of the peasant population of Anatolia, a remarkable phenomenon. The Christian peasants recovered the stubborn power of resistance that belongs to the Anatolian Plateau population, a race which, under many different names and many forms of religion, presents the same fundamental character, slow, hardy, kindly, hospitable, possessed of a certain sense of humor, inclined in many ways to be obedient, but holding firm to certain deep seated principles of life, and resolute to fight to the death rather than permit any violation of those principles. It was the peasantry of Anatolia that resisted and finally expelled the fiery and enthusiastic attack of the Arabs.

Yet a purely peasant soldiery cannot make an army. Generals and officers are needed as much as common soldiers. Neither is sufficient without the other.

How were the leaders of the warlike peasantry provided? Asia Minor reverted to its primitive condition. It has always been a country of passage, a great bridge between Asia and Europe. Across that bridge have poured in endless succession conquering races, some from East westwards, some from Europe back towards Asia. The Persians penetrated into Macedonia and Greece, but they were not the earliest conquerors; the Macedonians penetrated to the Indus valley and to Samarkand. All were merely links in an endless series of movements.

The conquerors in every case became a ruling aristocracy, as in the third millennium B. C. we know that the Khita were such a superior race. The laws of the Khita State are in part known to us through a fortunate discovery. The noble Khita aristocracy had not merely rights; they also had duties. They formed the Council which advised the King of the Khita; and they were bound to look after the cultivation of the land, and to see that crops and trees were in good condition. They must give their service in war without pay to the King, and thus their tenure of land was feudal. It was to their interest to keep the land in a good state of cultivation, and this was their legal duty as well as their interest. They were soldiers, not cultivators. To work the land, they needed two things: (1) skilled cultivators, viz. the older population; and to make good use of their work, the aristocracy must be on friendly terms with their workers, and must be their protectors, not the masters of slaves. As to the land tenure and the proportion of the crop that belonged to each class we are not as yet informed. (2) The nobles also needed capital to work the land. This capital was obtained in old time from the great temples, which remained unharmed under every conquering race, except that part of their great lands was appropriated by the conquerors. The Macedonians needed land to maintain their cities, and the Romans for their *Coloniae* and their cities. Moreover, the Roman Emperors identified themselves with the gods of the country, and as present gods they became owners for the time of the surface of the land and of the mines and quarries underneath the surface.

The priests of the great temples, however, continued to be in possession of large revenues. Details again are unknown, and are the proper subject of investigation, but the Sanctuary at each religious centre had its treasury, sacred and inviolable by Roman law.

In the middle and later Byzantine times, and in the earlier Turkish period, we find that such great families existed, living amid their people, helping them, always in very friendly relations with them, and always depending on them for service in war as well as for work on the land. The conquering aristocracy and the older population, now subject, lived on the land and shared its produce.

It is indeed true that we hear of frequent appeals made Roman to the Emperors by the peasantry against unfair treatment by governors and officials, but such appeals prove that the peasants could appeal to a powerful protector, and moreover those appeals were directed against the imposition on them of some part of the burden that was imposed on the population of the cities. In fact, the interests of the two classes were directly opposed to each other; the peasants became more and more the open enemies of the middle class, and the army was on the side of the peasants and hostile to the cities and the educated.

Such were the evils that opened the way to the Arabs, and allowed them very nearly to succeed in destroying the Eastern Empire, as the pagan peasants and the barbarians had destroyed the Western parts

of the great Empire. In the clash of those contending forces the educated middle class was practically annihilated; and the Dark Ages in Europe followed, when literature almost ceased, though it was never actually annihilated, when soldiers ruled and would have been ashamed to be able to write their own names, when only a few priests and monks cherished the love of letters and kept the lamp of learning alight.

Such were the armies that restored the Roman power in Asia Minor; the peasant armies were hardened to war by the Arab raids, and they were led by their resident lords, who were in Turkish time called Dere-beys, the lords of the valleys.

It is a brief, hurried, and very imperfect sketch that I have given of a great subject. Much investigation is needed. There are many excellent scholars at work on separate parts of it: and many are here present. I dare not name any, lest an accidental omission may spoil my intention.

This was the oldest condition of the land. How that old condition was restored we may guess. Of the great families some probably were by origin Italian: some of other nationalities: some successful traders. It had not been the policy of the Greeks or Romans to encourage that local aristocracy; but it could not be destroyed where law existed. The Romans favored a system of cities, not the older system of theocracies, of population guided by the gods through their priests in alliance with conquerors. But Asia always tends to revert to its primitive system modified sometimes by changes in religion, but always fundamentally the same. When Asia attempts to naturalize on its soil a European system, it merely ruins that which is good among a western and a Roman people, but bad among Asiatic races. Is there not room for the belief that neither system is perfect, that Europe has something to learn from Asia as well as Asia from Europe, that an unrestrained democracy tends to degenerate into anarchy and tyranny of the worst type; and that on the old Hellenic principle (half Asian, half European in origin and character), the middle is the best? and is there not room for hope that hereafter this may be recognized as the best system of society, self-government, but government where votes are weighed, not counted?

Yet the Empire of Rome never died. It is living yet. The Eastern Roman Empire preserved itself in a different way from the Western, surviving as a continuity and as a unified Empire, whereas the Western Empire broke up in a number of separate States, among which the only unity was a common religion rather loosely held and a certain slender thread of literary feeling and historical memory confined to a few rare individuals, yet living as an ideal in the Holy Roman Empire. The Eastern Empire, however, never ceased to be a great power, occasionally tottering, but never falling under foreign domination till a thousand years had elapsed after the last actual vestiges of the Western Empire had been swept, as it seemed, away into the dustbin of history.

SUR UNE PARTICULARITÉ DES VOÛTES MOLDAVES

PAR

G. BALȘ

Les voûtes des églises moldaves présentent une particularité caractéristique, qu'on ne retrouve dans aucun autre pays (fig. 3).

Les quatre grands arcs du naos supportent par l'intermédiaire de pendentifs un tambour cylindrique, lui-même réduit par quatre arcs obliques placés à 45° et qui reposent sur les clefs des premiers arcs.

Le diamètre de la coupole ou de la tour se trouve ainsi réduit dans la proportion du côté du carré à la diagonale, soit d'environ sept dixièmes. Exemples: Râzboieni, Tâzläu-Probota (perspective) (fig. 1 et fig. 2).

Quelle peut être l'origine de cette construction aussi ingénieuse qu'élégante?

Nous trouvons cette disposition appliquée aux plus anciennes églises de style moldave que nous connaissions. Ce mode de construction vient-il d'autre part ou est-il né sur place? A-t-il été créé de toutes pièces par les architectes locaux? C'est la question à laquelle je vais essayer de répondre.

La seconde hypothèse n'est guère probable. L'État moldave, de constitution plutôt rurale, n'avait pas la possibilité à ses débuts de beaucoup construire en maçonnerie; il ne pouvait par conséquent pas s'y développer une école autochtone d'architecture capable d'imaginer de nouvelles combinaisons constructives. Il faut donc admettre que les maîtres maçons et tailleurs de pierre, venus des pays limitrophes, ainsi que les documents nous le prouvent, apportaient avec eux les procédés et les formes qui leur étaient familiers et qu'ils devaient combiner avec les exigences du plan imposé par l'Église.

Or, dans aucun des pays voisins de la Moldavie, nous ne retrouvons cet arrangement d'arcs, ni en Valachie, ni en Galicie, ni en Transylvanie, ni dans les Balkans, ni en Russie. (Les cacochronics russes avec lesquels on pourrait voir une vague parenté n'apparaissent qu'au XVI-e siècle.)

Il faut donc chercher autre part.

Le professeur Strzygowski, que ce problème a préoccupé, est enclin à y voir une traduction en pierre de la construction en bois. Il cite quel-

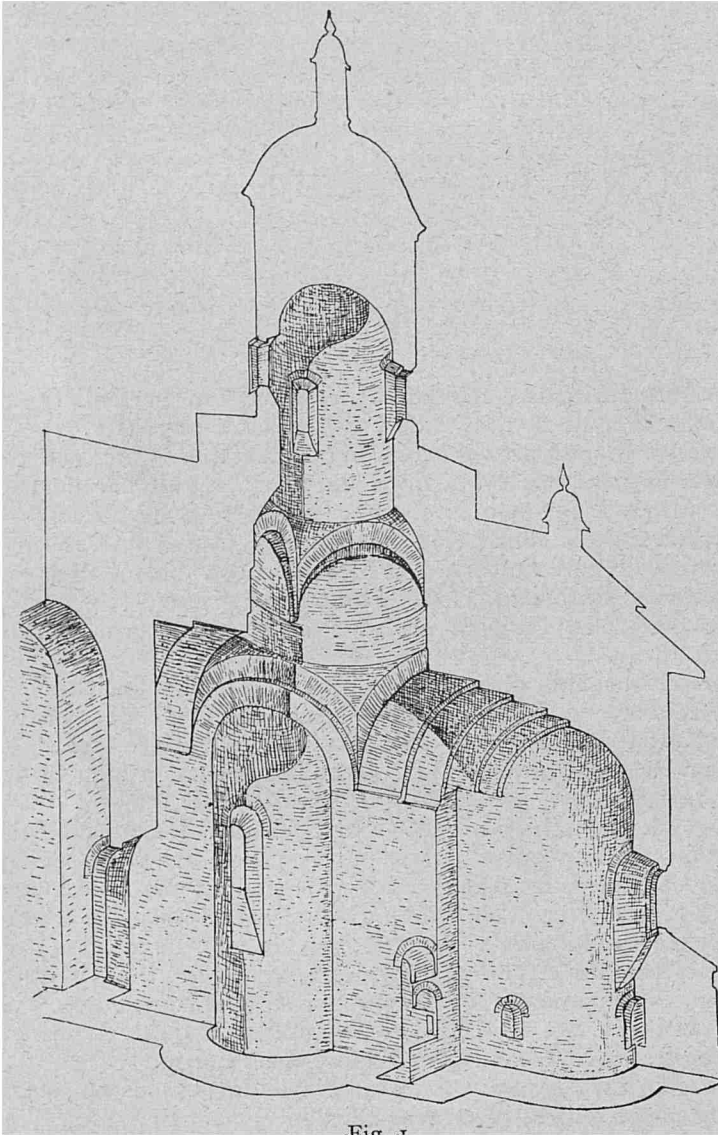


Fig. 1

ques églises ukrainiennes ¹⁾ où les angles du carré sont coupés à 45° par

¹⁾ Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa.*

des pièces de bois formant l'octogone qui supporte la partie supérieure de la construction.

A l'appui de sa thèse il cite aussi certains plafonds hindous consti-

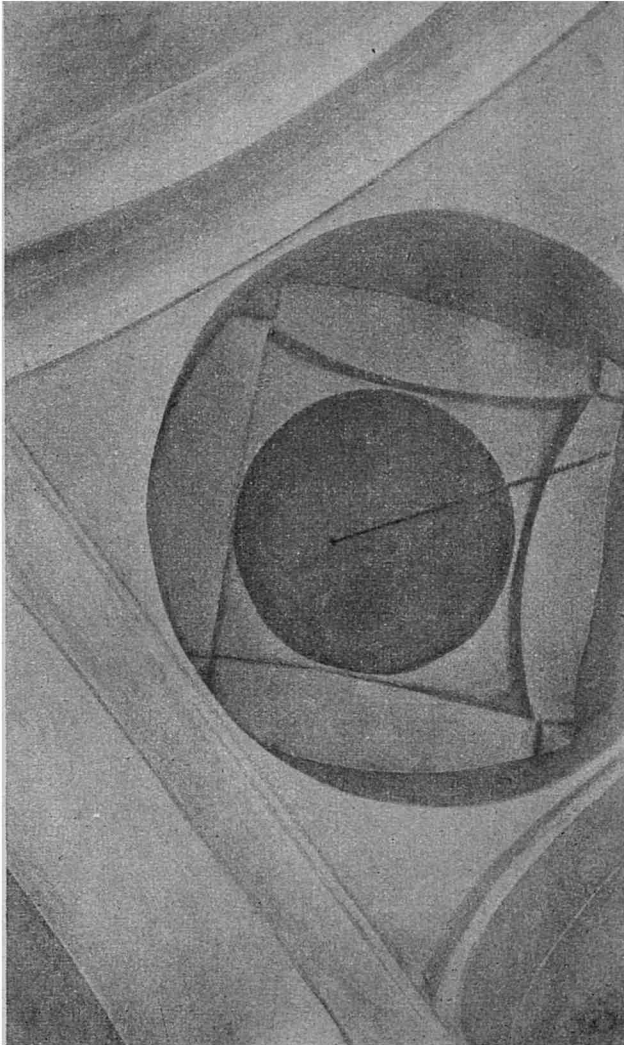


Fig. 2

tués par une série de poutres se superposant aux angles des rangées inférieures.

Des plafonds peints des grottes du Turkestan chinois, qui imitent la construction en bois, montrent la même disposition (fig. 4).



Fig. 3

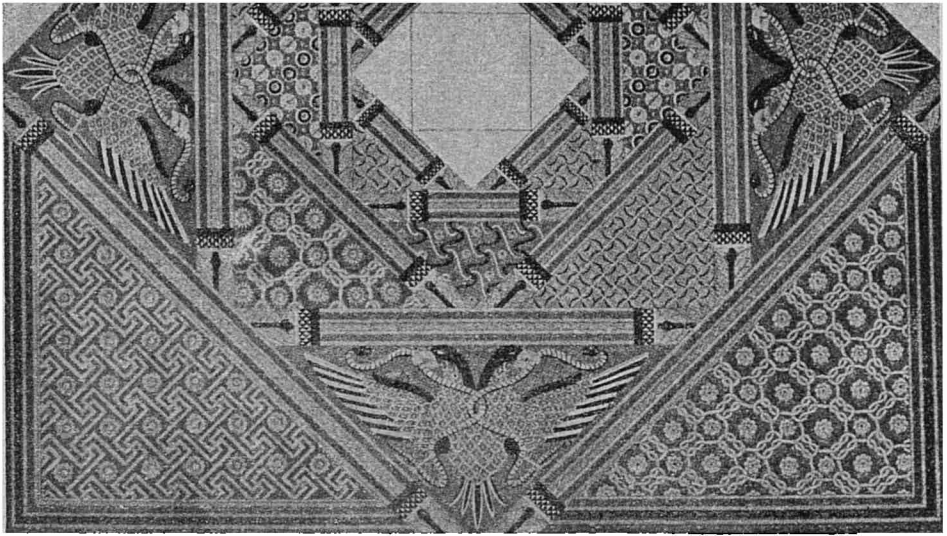


Fig. 4

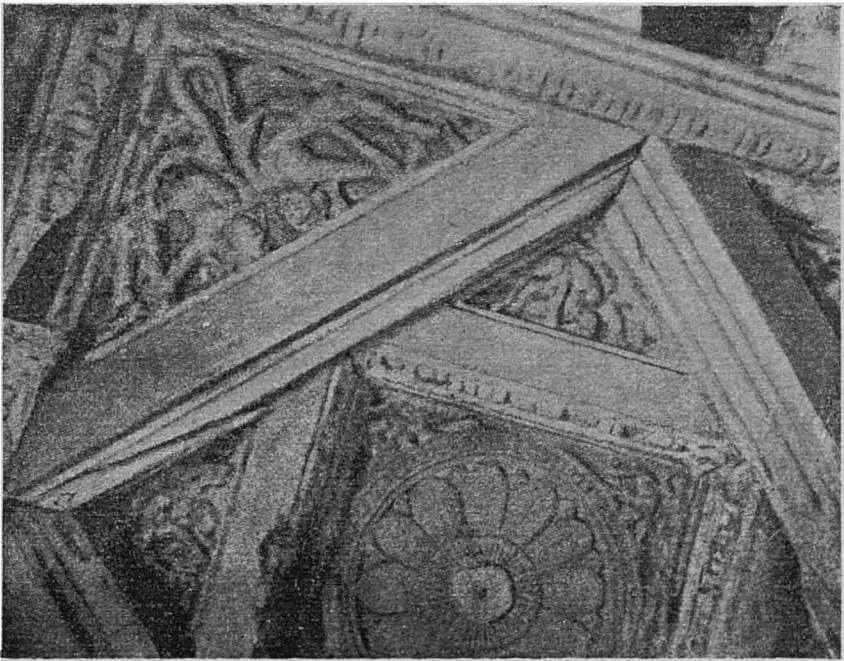


Fig. 5

Un plafond du temple de Pandrenthan, au Cachemire, reproduit par Foucher (*L'art gréco-bouddhique du Gandhara*) la traduit en pierre. (Fig. 5).

On pourrait mettre, du reste, en parallèle les dalles d'angle qui remplissent le même office dans les rudiments de trompe de Omm-es-Zeitoun,

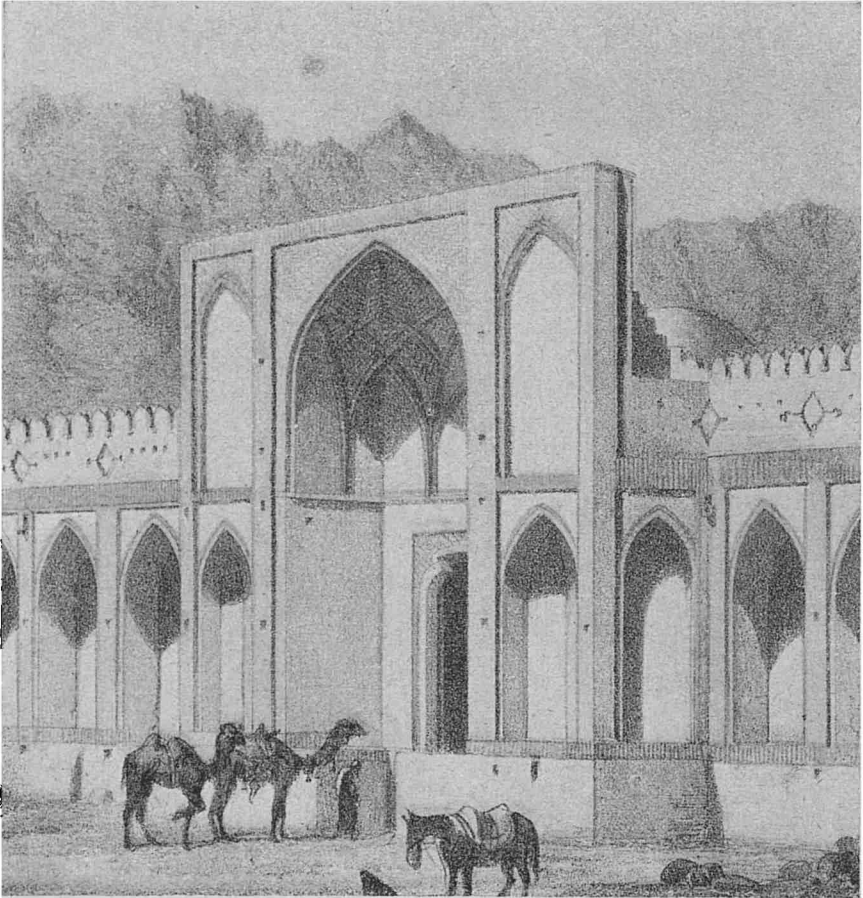


Fig. 6

cité par de Vogué (*La Syrie Centrale*), ou à Latakieh (Choisy, p. 19, II).

La théorie vaut donc pour toutes les trompes.

Je ne voudrais pas nier, en principe, le fait que les constructions de pierre aient pu à l'origine dériver des constructions de bois, mais il n'entre pas dans mon but de rechercher ici les origines primitives de cette construction et de prendre part aux discussions déjà anciennes sur cette question. Mon but est simplement de rechercher l'origine plus immédiate des arcs obliques moldaves.

A ce point de vue, l'exemple des églises de bois d'Ukraine n'est guère convaincant, parce que ces constructions ne sont pas aussi anciennes que nos églises et parce que l'on pourrait tout aussi bien supposer que ce sont celles de bois qui ont essayé d'imiter la disposition de la pierre ; du reste, aucune d'elles, à ma connaissance, au moins, ne présentent de pièces d'angles arrivant à se rejoindre.

Les arcs obliques moldaves ne sont en somme que des trompes d'angle à intrados cylindriques — en berceau — et se rejoignant au droit des sommets des grands arcs.

Les grandes trompes d'angle sont la solution la plus fréquemment adoptée dans les pays orientaux pour le passage du carré au cercle, et en particulier en Perse et en Arménie.

L'idée d'augmenter la portée de ces trompes, qui d'habitude ne dépassent pas le côté de l'octogone régulier, doit paraître naturelle à tout constructeur qui cherche à réduire le diamètre de la coupole. Il peut même paraître étonnant que cette solution ne se soit pas davantage répandue et qu'elle soit restée confinée — comme le remarque Choisy¹⁾ — dans

une seule région de l'art byzantin. Voyons donc si, — à défaut de la forme même que nous cherchons, — nous ne trouverons pas des formes voisines ou partant des mêmes principes.

En Perse, les grandes trompes qui ramènent le plan carré à l'octogone sont très fréquentes, mais on trouve aussi des combinaisons d'arcs rejoignant les extrados des arcs du carré ou de l'octogone et qui indiquent un acheminement vers l'arc oblique qui nous occupe (fig. 6).

Ces raccords d'angle, qui comportent plusieurs variantes, ont été fréquemment employés, et ceci jusqu'à nos jours. Il est vrai qu'ils n'en sont pas arrivés à réduire le diamètre de la coupole ; mais il y a néanmoins ici une indication.

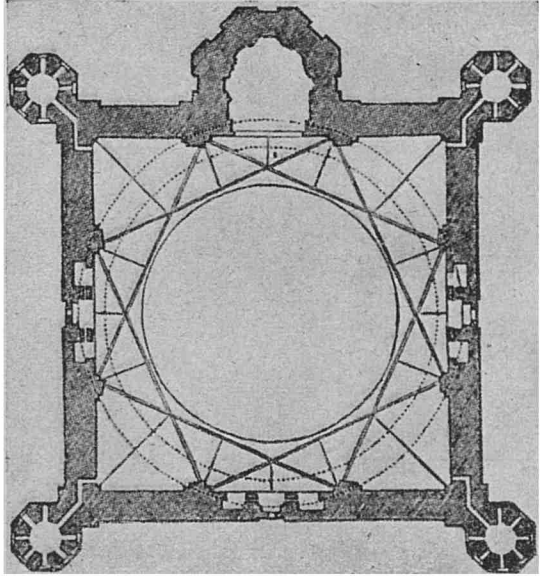


Fig. 7

¹⁾ *Histoire de l'architecture*, II, p. 23.

Aux Indes, le mausolée du Sultan Mahmoud à Bijapour donne une solution plus rapprochée (fig. 7). Au lieu d'un second carré inscrit à 45° dans le premier comme en Moldavie, ce sont deux carrés inscrits que nous

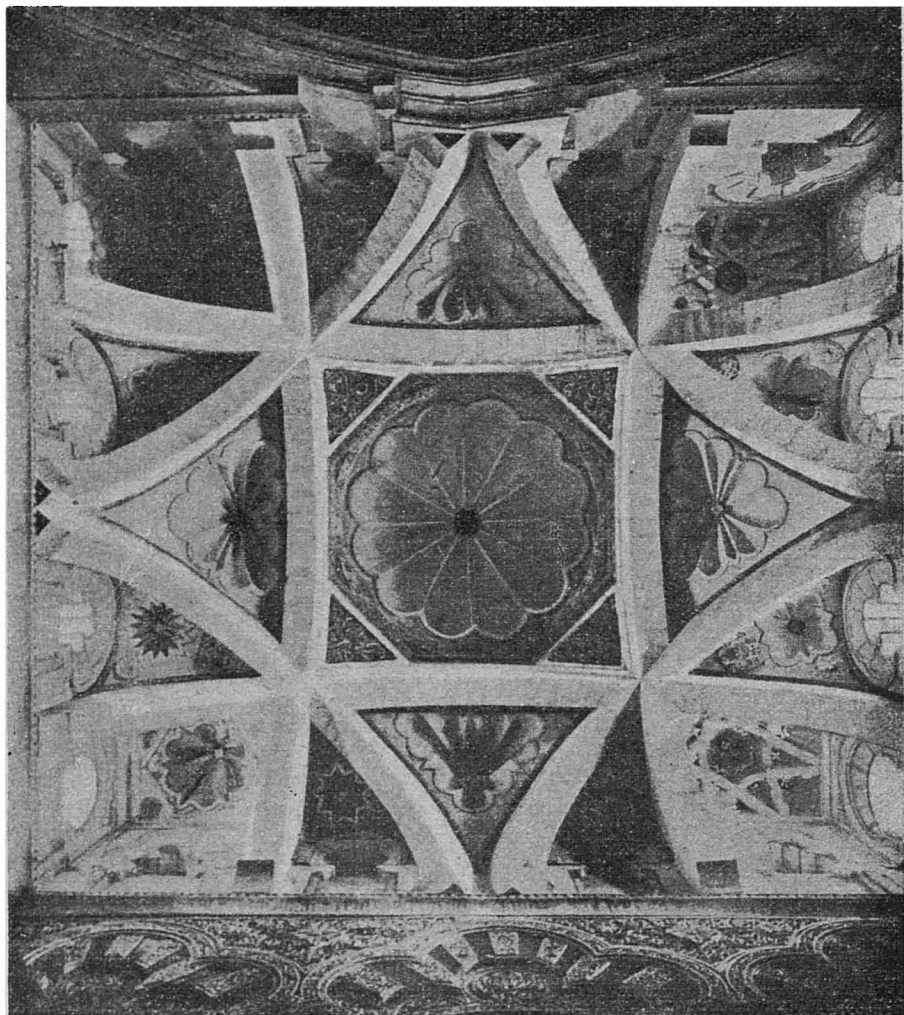


Fig. 8

trouvons placés obliquement de façon à déterminer un octogone. Cette combinaison d'arcs déjà plus compliquée et que nous retrouvons, du reste, à Dragomirna (Bucovine) me paraît devoir dériver — les formes architectoniques allant d'habitude du simple au composé — d'un type

primitif qui aurait présenté un seul carré inscrit dans le carré de base.

En Espagne, les voûtes bien connues de la mosquée de Cordoue (X-e siècle) nous offrent des combinaisons d'arcs encore plus voisines de nos voûtes (fig. 8). La voûte de la chapelle de Villaviciosa nous montre en effet quatre arcs obliques formant le carré inscrit, mais qui — par une plus grande complication — sont combinés avec quatre autres arcs parallèles aux murs de la base, ainsi qu'on le voit en Arménie à la chapelle d'Akhpat (X-e siècle) (Choisy, II p. 22), et à Surb Bartholoméos¹⁾. A la coupole du vestibule du mihrab de Cordoue (fig. 10), les deux systèmes d'arcs se trouvent au même niveau et déterminent pareillement un octogone. La même construction existerait au Caire, d'après Franz-Pacha, au mausolée du Sultan Hassan (XIV-e siècle).

Cette disposition se trouve fréquemment en Moldavie, par exemple à Probota et à Dragomirna (fig. 11).

Une mosquée de Tolède, actuellement Santo Cristo de la Luz, présente (fig. 12) les combinaisons de voûtes les plus variées, parmi lesquelles nous trouvons les arcs obliques se rejoignant sur les milieux des côtes du carré de base.

Une chapelle à droite du mihrab de la mosquée de Cordoue nous montre un arrangement d'arcs analogues.

En Arménie, à côté de combinaisons d'arcs qui rappellent celles de Perse, par exemple à Etchmiadzin (fig. 13), nous retrouvons les trompes d'angle connues qui s'y présentent souvent très développées (fig. 14), par exemple à Tskaros—Tawi (XI—XII-e siècle), où, plus larges et plus hautes que d'habitude, elles montrent déjà un certain rapprochement avec les voûtes moldaves.

Enfin, au couvent de Sanahin (1063), la bibliothèque est voûtée par quatre arcs obliques se rejoignant et qui supportent par l'intermédiaire de quatre pendentifs la voûte et une lanterne octogonale (fig. 15 et 16).

Nous voici donc en présence de constructions variées, mais toutes apparentées à celles qui nous occupent. Le point de départ commun de ces voûtures ne peut être évidemment cherché que dans la région de l'Iran.

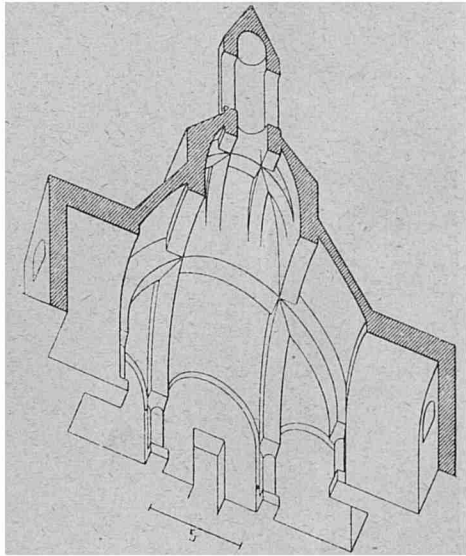


Fig. 9

¹⁾ Bachmann, *Kirchen u. Moscheen in Armenien und Kurdistan*, pl. 20.

En ce qui concerne la Moldavie, il est certain que ni l'Espagne, ni l'Égypte, ni les Indes, ni même la Perse, au moins directement, n'ont

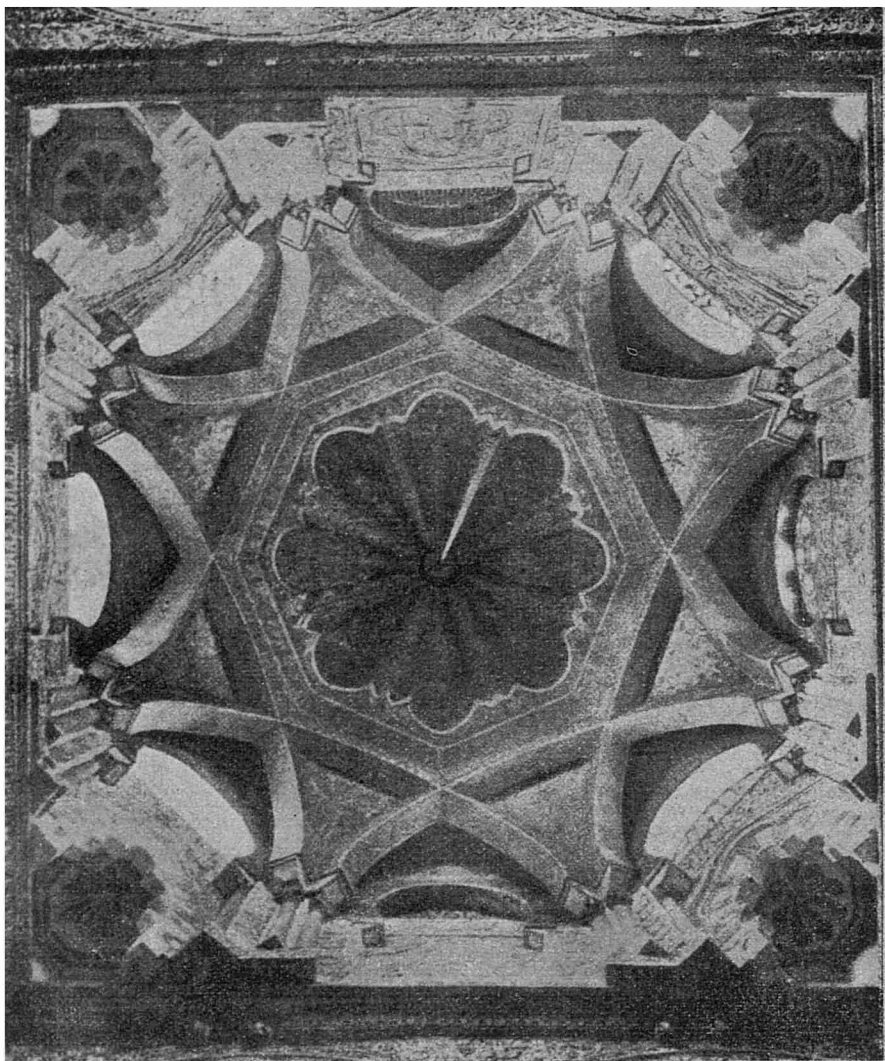


Fig. 10

pu l'influencer. L'histoire ne nous indique aucune relation possible. Il n'en est pas de même pour l'Arménie, qui seule peut entrer en ligne de compte.

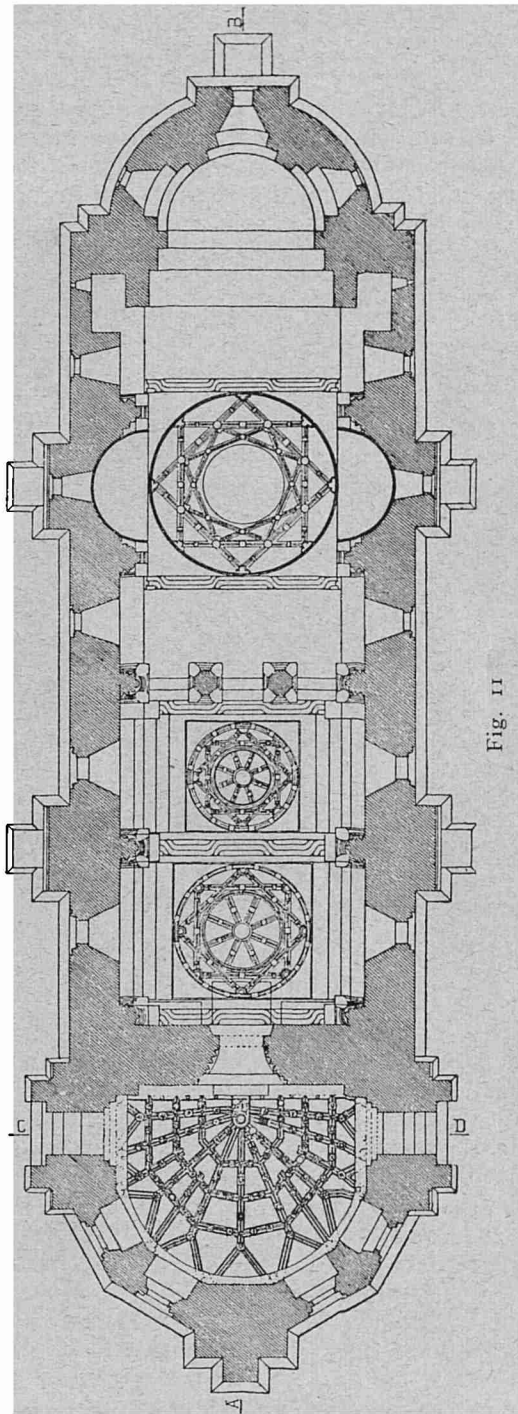


Fig. II

L'éloignement géographique de l'Arménie par rapport à la Moldavie pourrait être de nature à faire trouver surprenants des rapports d'influence. Mais c'est un fait documenté depuis longtemps que les Arméniens ont émigré à plusieurs reprises en Europe et notamment en Pologne et en Moldavie. Ce sont spécialement les habitants de la région d'Ani qui se sont établis dans ce pays.

Les premières émigrations datent de 1060 et 1064. En 1239, après la prise d'Ani par les Mongols, les habitants se dispersent et vont, entre autres régions, à Caffa, en Crimée, et en Pologne: «Or la plus grande partie de ceux d'Ani se concentra en Pologne, car les émigrés arrivaient

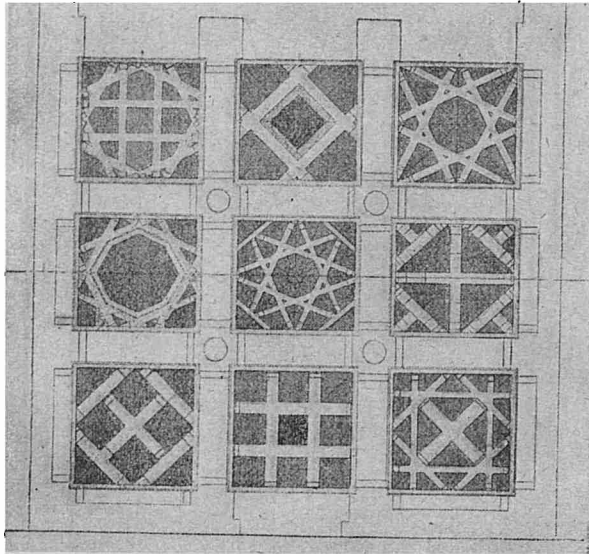


Fig. 12

incessamment parmer en Moldavie et sur le Danube, et de là se portaient en Galicie, en Podolie et dans les autres provinces de cette contrée. Ils y trouvaient outre la tranquillité une terre fertile comme l'Arménie et des moeurs non étrangères aux leurs. Nous avons rencontré là des gens hospitaliers, au coeur chaud et d'une bonne moralité» (P. Minas Bechkian, d'après Brosset¹⁾).

Les Arméniens avaient construit des églises à Lwów (Lemberg), en Lithuanie, à Kameniec, à Loutzk et dans d'autres localités. La juridiction de l'archevêché arménien de Lemberg, fondé en 1364, s'étendait du reste, sur la Moldavie, où se trouvaient des Arméniens dès ou même avant la fondation de la principauté, au XIV-e siècle. En

¹⁾ Voyage dans le Léhistan, dans les *Ruines d'Ani*, par Brosset, p. 138.

1418 Alexandre le Bon reçoit en Moldavie 3.000 familles arméniennes et leur assigne comme résidence sept villes, où ils construisent des églises :

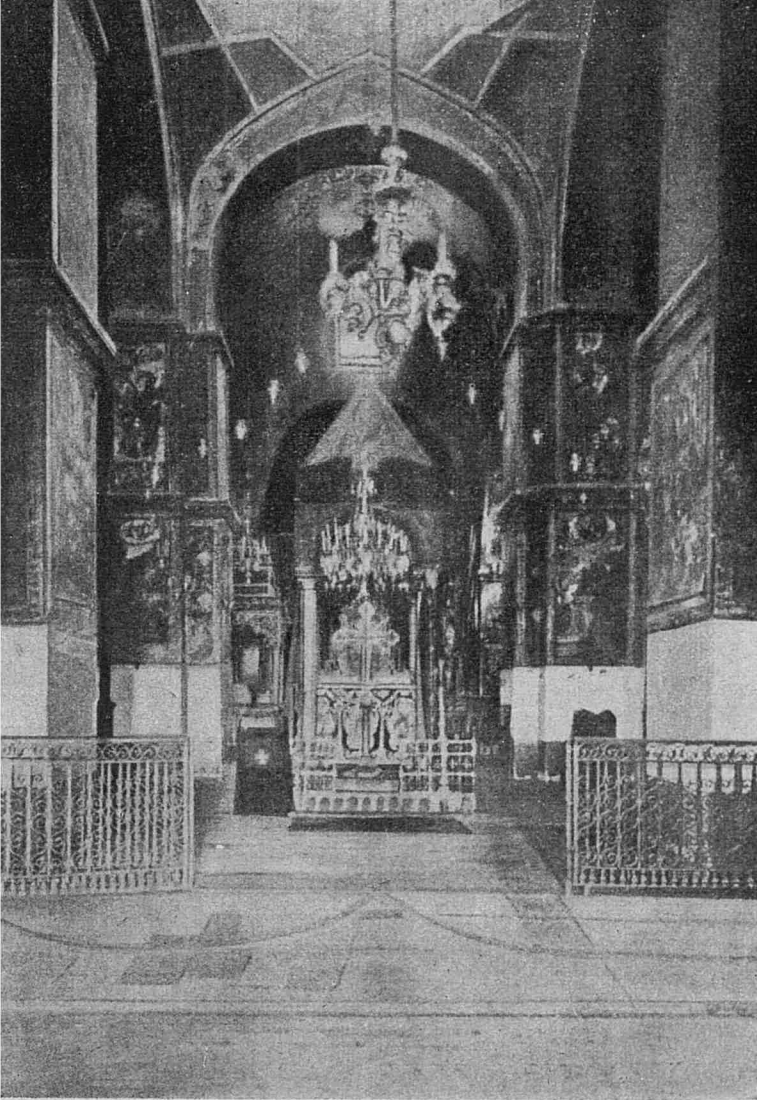


Fig 13

«in septem Moldavicas civitates, quas insigni templorum, coenobiorum

ac domuum structura nobilitarunt», dit Pray, *Dissertationes historico-criticae*, p. 170.

Sous Étienne-le-Grand en 1475 arrivent de nouveaux immigrants¹⁾.

En 1602 une nouvelle immigration en Roumanie se produit, cette fois-ci de la région de Tokat (l'actuel Erzindjan) (communication verbale du père Narsès Akindjan), ou, à la suite de troubles dans cette région, en 1606, de nouvelles masses d'habitants de la région d'Ani viennent renforcer les anciens émigrés.

Lorsque, vers 1815, le père Minas Bechkian, religieux d'Ani, traverse la Moldavie, il cite dans chaque ville les églises et les couvents bâtis par ses corréligionnaires et il attribue à quelques-uns d'entre eux une grande ancienneté. L'église de la Vierge de Botoșani serait

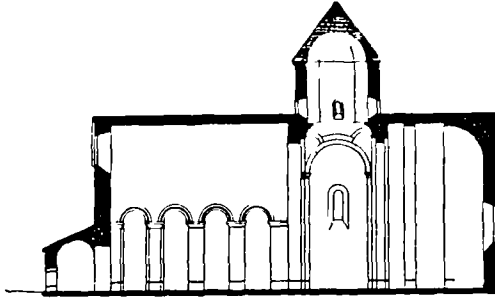


Fig. 14

ainsi du milieu du XIV-e siècle.

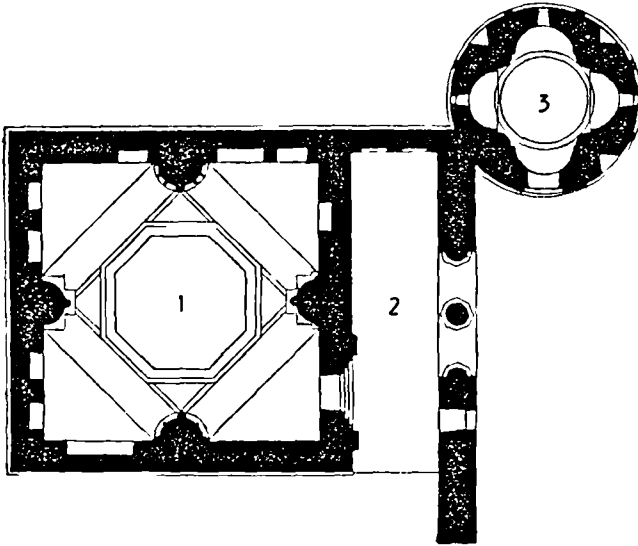


Fig. 15

Il est vrai qu'actuellement du moins, rien ne distingue, au point de vue de la construction, les églises arméniennes des églises moldaves et que rien ne prouve que les églises arméniennes actuelles aient été construites par des architectes arméniens.

¹⁾ D. Dan, *Die orientalischen Armenier in der Bukowina*.

Mais il n'en est pas moins tout à fait légitime de supposer que parmi tant d'émigrants venus d'un pays où la construction était arrivée à un tel degré de perfection, il a dû se trouver de nombreux constructeurs. Ils arrivaient dans un pays neuf à ce point de vue et ils ont dû évidemment travailler de leur métier dans leur nouvelle patrie et du même coup exercer, au moins dans les détails, une certaine influence.

On sait, du reste, que les Arméniens, excellents constructeurs et tailleurs de pierre, ainsi que le démontrent surabondamment les nom-

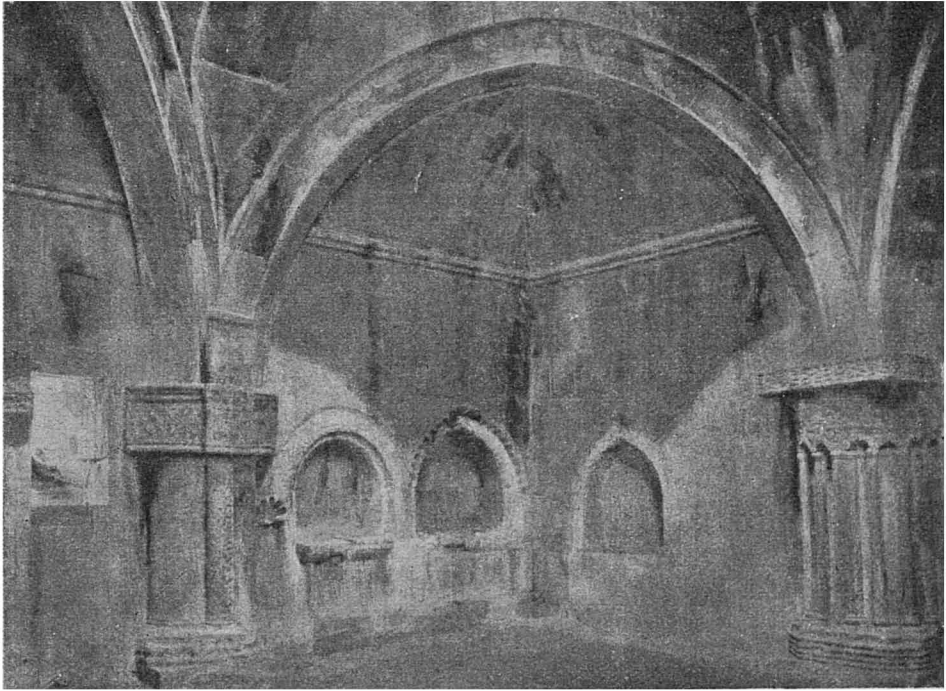


Fig. 16

breux édifices qui couvrent leur pays, ont été de tout temps recherchés et allaient travailler dans diverses régions de l'Europe.

Des constructeurs aussi habitués aux trompes d'angle et connaissant la solution des arcs employés à Sanahin pour réduire le carré de base devaient se trouver naturellement amenés, dès que le programme ou les nécessités imposaient la réduction du diamètre de la tour, à combiner les deux procédés et à les mettre en concordance avec les méthodes habituelles de la région. Cette combinaison nous donne les voûtes moldaves.

Les Arméniens sont-ils déjà arrivés à cette solution dans leur pays ? Ou cette transformation a-t-elle eu lieu sur le sol moldave ? Cette question ne peut recevoir de réponse dans l'état actuel de nos connaissances.

De nouvelles recherches ou d'heureuses trouvailles en Arménie permettront peut-être d'éclaircir ce point obscur.

En résumé — à défaut de preuves évidentes — il me paraît très plausible de voir dans les voûtes caractéristiques des églises moldaves une influence iranienne transmise par les Arméniens.

UN DUC BYZANTIN DU XI-e SIÈCLE: KATAKALON KÉKAUMÉNOS

P A R

N. BĂNESCU

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE CLUJ

A en juger d'après le titre de ma communication ¹⁾, on pourrait croire que j'ai fait une découverte qui recule de cent ans le personnage dont je parle. Mais ce n'est qu'une faute d'impression: il s'agit du XI-e siècle.

Ce siècle a été pour Byzance une époque de grave crise politique. Les guerres sanglantes faites par Basile II pour anéantir la domination bulgare dans les Balkans venaient à peine de prendre fin que déjà de nouveaux dangers menaçaient l'empire. Des combats acharnés reprennent à toutes les frontières. Les Arabes dans l'Italie méridionale, les Petchénègues, puis les Cumans sur le Danube, les Turcs en Asie ne laissent pas de trêve à Byzance. Pendant cette longue période de crise, jusqu'à l'avènement des Comnènes, les empereurs, à part quelques exceptions, ont été des plus médiocres. L'empire n'a été sauvé que grâce à de bons généraux. Jamais, peut-être, il n'a possédé autant de chefs militaires remarquables par leur habileté et leur bravoure.

Parmi ceux-ci il faut mettre au premier rang Katakalon Kékauménos, véritable type de ces braves soldats qui savaient exposer leur vie pour le salut du pays, mais étaient aussi capables de se soulever lorsque la politique mesquine de la Cour mettait ce salut en danger, en portant au trône un incapable. Les chroniqueurs de l'époque parlent sans cesse des glorieuses prouesses de Katakalon. Celles-ci se placent dans le second tiers du XI-e siècle.

I

Nous ne savons malheureusement rien sur la famille de Katakalon Kékauménos. Le début de sa vie nous est absolument inconnu, et l'incertitude règne sur la fin de sa carrière.

¹⁾ Comme elle avait été annoncée dans le Programme du Congrès.

Les sources principales concernant sa biographie sont la chronique de Cédreène et le «Stratégikon» attribué à Kékauménos. L'éditeur de ce dernier ouvrage, Wasiliewskii, a cherché à établir les liens de parenté unissant le duc et l'auteur du *Stratégikon*¹⁾. Ce dernier mentionne, à plusieurs reprises, dans son oeuvre, son «aïeul» paternel. Il le cite pour la première fois, en éclairant par un exemple le conseil qu'il donne à un ἀκριάς (défenseur de frontière) de ne pas se fier aux toparques voisins; il raconte comment le toparque de la ville de Tibion (Duwin, Tovin), son aïeul paternel, — ὁ τοῦ Τιβίου τοπαρχῆς καὶ πάππος μου — s'empara, par ruse, d'une puissante forteresse occupée alors par un stratège byzantin²⁾. Il mentionne pour la deuxième fois cet aïeul paternel, en l'appelant par son nom, ὁ Κεκαυμένος, lorsqu'il décrit les ruses grâce auxquelles celui-ci, alors chef du thème de l'Hellade, put défendre pendant trois ans Larissa contre les attaques de Samuel, Tzar des Bulgares³⁾. Trois ans après, un autre général fut envoyé en Hellade, et la ville tomba aux mains de l'ennemi (986). L'auteur du *Stratégikon* mentionne pour la troisième fois son aïeul, lorsqu'il parle de la révolte des Vlaques de Nicoultiza, sous le règne de Constantin X Doucas: il raconte que Nicoultiza, exilé à Amasie, où il avait été emprisonné, écrit de là à son aïeul Kékauménos le récit des malheurs de sa vie, — ἐν ἣ (φυλακῇ) καὶ καθήμενος, ἔγραψεν πρὸς τὸν πάππον μου τὸν Κεκαυμένον ἅπερ ἔπαθεν ἐν τῷ παντὶ βίῳ⁴⁾.

D'après ces citations, il faut admettre que l'aïeul de l'auteur, dont la présence est mentionnée à Larissa entre 980—983, et auparavant à Tibion (Tovin), a vécu jusqu'au règne de Constantin X Doucas (1059—1067). Comme l'observe justement Wasiliewskii, sa vie aurait duré au moins cent ans. Aussi dans ses deux ouvrages le savant russe n'admet-il pas l'identité de Katakalon Kékauménos avec l'aïeul de l'auteur du *Stratégikon*. Il incline à voir dans la personne du Kékauménos qui a vécu sous le règne de Constantin X Doucas tout au plus le père de l'auteur. En vérité, dans un autre passage, ce dernier, parlant d'une aventure de Maïos, un de ses parents, déclare qu'elle lui a été racontée par son père (διηγῆσομαι γὰρ σοι ἱστορίαν ἣν ὁ πατήρ μου ἰδὼν εἶπέν μοι, pp. 39, 12); mais, quelques lignes plus bas: τοῦ παπποῦ μου δὲ ὑποχωρήσαντος εἰς τὴν ἐνεγκαμένην, — il emploie le terme τοῦ παπποῦ μου au lieu de τοῦ πατρός μου. Cette autre identification est difficile à admettre, observe Wasiliewskii, car il serait étrange que le

¹⁾ *Journal du Ministère de l'Instruction publique* (en russe), t. 16 (1881), et *Cecaumeni Strategikon*, éd. Wasiliewskii et Jernstedt, Pétersbourg, 1886, la Préface.

²⁾ D'après la description qu'il en fait, il semble qu'il s'agisse de la forteresse de Χελιδόνιον, dont Cédreène, II, 561, 9, dit: ἐπὶ βουνοῦ τε ἀποκρήμνου ἰδρυμένον καὶ οὐ πόρρω κείμενον τοῦ Τιβίου.

³⁾ P. 65: "Ἔως γὰρ ἦν ὁ μακαρίτης μου πάππος ὁ Κεκαυμένος ἐν Λαρίσῃ, τὴν ἀρχὴν ἔχων τῆς Ἑλλάδος, ἰδοκίμασε πολλάκις ὁ τύραννος βούλγαρος Σαμουήλ... κατασεῖν τὴν Λάρισσαν καὶ οὐκ ἐδυνήθη, etc.

⁴⁾ P. 72.

fils ne parle pas des glorieux faits d'armes de son père, si propres à appuyer les conseils qu'il donne. Aussi, en définitive, Wasiliewskii croit-il que Katakalon n'était qu'un parent lointain, en ligne maternelle, de l'auteur du *Stratégikon*.

Mais nous connaissons une autre source concernant le célèbre général: c'est un poème, dédié à sa mémoire, conservé dans le précieux ms. *Vatic. Pal.* 367. Ce ms. contient de nombreuses poésies de Christophe de Mytilène, connu comme *πατρικίος καὶ ἀνθύπατος*. En marge du feuillet 143 verso, on lit en monogramme *τοῦ πτρ.* (*πατρικίου*), et Krumbacher ¹⁾ déclarait qu'il faudrait étudier la question de savoir si le *patrikios* est aussi l'auteur des morceaux qui suivent, parmi lesquels celui qui concerne Katakalon, contemporain de Christophe (Krumbacher songeait à Katakalon Kékauménos). En examinant la reproduction photographique de quelques feuillets du ms., nous avons constaté qu'après le monogramme *τοῦ π(α)τρ(ικίου)* viennent quatre morceaux portant la note: *τοῦ αὐτοῦ*, après quoi cette annotation cesse. Par conséquent le morceau qui nous intéresse peut être l'œuvre d'un autre auteur, car le ms. est daté du XIII-e siècle.

Ce poème, intitulé: *Εἰς τὸν στρατηγὸν Κατακαλῶν*, a été trouvé, après la mort de Sp. Lambros, parmi les documents réunis par ce dernier, et imprimé dans le *Νέος Ἑλληνομνημῶν*, t. 16 (1922), p. 53 et suiv. Il est probable que Lambros s'est trompé sur son contenu, plusieurs morceaux étant copiés sans indication de titre, et nous croyons qu'il a ajouté à ce poème un ou plusieurs autres qui lui sont étrangers.

En lisant le poème, nous avons eu une grande déception. On ne peut tirer de cette rhétorique creuse à peu près aucun fait historique. Le seul détail important est l'épithète qui accompagne le nom du héros, celle de *Θεσσαλῶν στρατηλάτης* (v. 2), *τὸ Θεσσαλῶν γῶς, μάρτυς ἢ στρατηλάτης* (v. 12—13). Voilà un détail qui nous rapproche de l'aïeul paternel de l'auteur du *Stratégikon* qui, en qualité de stratège de l'Hellade, a défendu pendant trois ans Larissa contre Samuel.

Le poète célèbre en trimètres iambiques l'héroïsme de ce brave avec des mots qui ne peuvent se rapporter qu'à un général des plus illustres: «Les lances des Scythes et des Huns se brisent contre sa valeur comme sur une enclume» (*Ὡς γὰρ τις ἄκμων τῶν Σκυθῶν, Οὐρνιαὸν βέλη ἔστηκε θραύων στερρότητι καρδίας*). Si Charon «l'insatiable» ne l'avait pas emporté plus tôt, «il les lui aurait jetés tous en proie, les fauchant comme de l'herbe». Qu'il soit pour tous un exemple de bravoure: «Stratèges, armée, satrapes» — s'écrie le poète — «luttez ainsi jusqu'à la mort pour la foi chrétienne, comme il a lutté, lui. Car vieux, tenant à peine debout, il se battit contre des milliers d'ennemis, intrépide, comme une tour inébranlable aux assauts des vents» (*πρὸς γὰρ χιλιούς | γέρον ἄπους ἔστηκε θάρσει καρδίας | ὡς πύργος ἀκράδαντος*

¹⁾ *Geschichte der Byzantinischen Literatur*, 2-e, édition, p. 737.

αῦραις πνευμάτων). «Si l'on sonnait de nouveau de la trompette guerrière, il serait prêt à se lancer contre l'ennemi, tant il était acharné à la lutte; et s'il s'attarde, la faute en est à son tombeau: il attend la trompette de l'Archange».

Tous ces traits héroïques s'adaptent fort bien à Kékauménos, mais le seul passage du poème qui contient quelques précisions historiques est d'une interprétation difficile. Nous proposons la traduction suivante, d'ailleurs approximative: «Une âme de fer et une nature de fer avait le vigoureux chef des Thessaliens; pourtant le feu amollit le fer; mais pour Katakalon, le feu de l'amour divin et le feu de l'amour pour le despote Constantin, qui engendra le glorieux Romanos, fils de la brillante Hélène, ce feu se traduit par la vaillance avec laquelle il massacre les ennemis»¹⁾.

Si nous prenons ces vers à la lettre, ils se rapportent au temps de Constantin VII Porphyrogénète, qui eut pour épouse Hélène et pour fils Romanos. Mais nous ne connaissons, sous ce règne, qu'un général du nom de Katakalon: Léon Katakalon, qui avait rang de *magistros* et qui habitait à Constantinople, dans le quartier de Rhabdos²⁾. Sous le règne de Léon VI, les intrigues de Zaoutzès l'avaient fait élever à la dignité de *δομέστικος τῶν σχολῶν*, à la place de Nicéphore Phokas. Nous connaissons deux épisodes de sa vie: il fut mis en déroute par le Tzar Siméon à Bulgarophygon et il dévasta, dans l'Arménie occupée par les Arabes, la région de Phasianès³⁾. Par conséquent, il n'avait nullement la célébrité du général loué dans le poème.

Nous avons songé aussi à Constantin VIII (1025—1028), dont le père était Romanos, fils d'Hélène (épouse de Constantin VII). Mais il est difficile de comprendre pourquoi le panégyriste choisit justement celui-ci parmi les empereurs qu'a servis Katakalon, qui a brillé surtout sous le règne de Constantin le Monomaque. D'ailleurs, en examinant la reproduction photographique du ms., nous avons constaté après le mot *σελήνης* la particule *τε*, que Lambros avait omise, et qui nous interdit d'accepter ce sens.

D'autres généraux de ce nom n'apparaissent que vers la fin du XI-e siècle. Un d'entre eux est Constantin Euphorbénos Katakalon, qui s'illustra dans les nombreuses guerres d'Alexis I-er Comnène. Il fut un chef distingué, pour lequel Anne Comnène a des paroles d'éloge: *γενναῖος δὲ οὗτος καὶ χεῖρα καὶ γνώμη*⁴⁾. Mais nous ne lui connaissons

1) Ψυχὴν σιδηρᾶν ἢ σιδηρεὴν φύσιν
ὁ στερεὸς εἶχε Θεταλῶν στρατηλάτης·
Ὅμως σιδήρου πῦρ μαλάττει τὴν φύσιν,
Κατακαλῶν δὲ πῦρ ἔρωτος ἐνθέου
καὶ πῦρ ἔρωτος Κωνσταντίνου δεσπότη
οὗ Ρωμανὸς φῶς ἐκ σελήνης (τ') Ἑλένης
σφοδρῶς ἐνεύρου πρὸς σφαγὴν ἐναντίαν.

2) Theophanes Continuatus, p. 359, 23; Georgius Monachus, p. 855, 11. Sauf cas d'indications spéciales, nous citons d'après le «Corpus» de Bonn.

3) *De Adm. Imp.*, pp. 199, 22.

4) Éd. Reifferscheid, II, p. 202, 18.

point de lien avec la Thessalie. Un autre est Katakalon Tarchaniotès, également général d'Alexis I-er, mais moins célèbre. Nous mentionnerons enfin la famille des Maurokatakalon, qui n'apparaît pas avant les Comnènes.

De tout cela il résulte qu'il est difficile d'admettre que le poème se rapporte à un autre qu'à Kékauménos, à moins qu'il n'y ait eu, à l'époque de Constantin VII, un autre général aussi célèbre, portant le même nom. Cela serait étrange, car toutes les sources connues sont muettes à cet égard.

Les données de l'auteur du *Stratégikon* ne nous permettent pourtant pas d'identifier notre général avec l'aïeul paternel de cet écrivain. L'historiographie mentionne Katakalon Kékauménos sous le règne d'Alexis I-er Comnène, et il n'est pas possible d'admettre une longévité de plus de cent ans.

En parlant de la défense de Larissa, l'auteur du *Stratégikon* dit: *ὁ μακαρίτης μου πάππος ὁ Κεκαυμένος*, et il a écrit sous le règne de Michel VII Doucas (1071—1078), qu'il mentionne comme *εὐσεβέστατος βασιλεὺς*, tandis qu'il parle du prédécesseur de ce dernier, de Romanos Diogénès, comme étant mort. Or, comme nous le disions plus haut, Katakalon apparaît sous le règne d'Alexis I-er, et ces deux faits se contredisent.

Il serait aussi étrange, si nous admettions cette identification, que Kékauménos ait disparu complètement de la vie politique byzantine pendant tout le règne du Bulgaroctone, sans cesse troublé par des guerres. Il n'apparaît en effet nulle part pendant un demi-siècle.

En résumé, il est probable que Kékauménos l'aïeul de l'auteur du *Stratégikon* a été un autre que Katakalon, son parent évidemment, sans que nous puissions préciser à quel degré. La famille a certainement joué un rôle important en Thessalie, où elle s'est alliée avec l'influente famille roumaine de Niculiță. Les expressions *Θεταλῶν στρατηλάτης*, *φῶς Θεταλῶν*, employées dans le poème, le commandement exercé en Hellade par le Kékauménos que cite l'auteur du *Stratégikon* mettent en évidence cette alliance. A l'époque de la dynastie macédonienne, les Arméniens ont donné de grandes figures à l'empire byzantin. De nombreux généraux de cette race sont entrés alors au service de l'empire. Le Bulgaroctone en employa plusieurs pendant ses guerres.

II

La famille de Katakalon Kékauménos était originaire de Coloneia. Ce fait nous est affirmé par Psellos, un contemporain très bien informé¹⁾.

Katakalon apparaît pour la première fois au service de l'empire à la fin du premier tiers du XI-e siècle, avec le rang de *protospatharios*,

¹⁾ Histoire, ap. Sathas, *Μεσ. Βιβλ.*, IV, p. 210: *ὁ Κολωνεΐαθεν*.

commandant du thème des Arméniques. En 1038, les Byzantins, profitant des dissensions des Arabes de Sicile, y envoient une puissante armée pour soumettre l'île. Le chef de cette armée était le brave Maniakès, et parmi ses subordonnés se trouvait Katakalon Kékauménos, commandant du corps des troupes des Arméniques. L'armée obtint de grands succès, couronnés par l'éclatante victoire de Traïna. Au bout de deux ans, grâce aux intrigues du tout-puissant Orphanotrophos, Maniakès est rappelé à Constantinople et jeté en prison. L'île conquise par lui aux prix de combats acharnés retombe aussitôt aux mains des Arabes. Seule Messine résiste, défendue héroïquement par Katakalon Kékauménos, *πρωτοσπαθάριος ὁ καὶ τοῦ τάγματος ἀρχὼν τῶν Ἀρμενικῶν* ¹⁾. Il se trouvait dans la ville, avec une armée insignifiante, composée, d'après l'affirmation de Cédrenus, de 300 cavaliers et 500 fantassins. Katakalon s'enferme dans la ville et, pendant trois jours, il ne laisse sortir personne. Les Arabes croient alors qu'il a perdu courage et se mettent à faire la fête, sûrs qu'il va capituler. Le quatrième jour, profitant de la négligence de l'ennemi, il enflamme le courage de ses troupes, fait célébrer par ses prêtres un office religieux et, vers le milieu du jour, il se jette sur les Arabes, dont il massacre un grand nombre. Le chef de l'île est tué dans sa tente et une foule d'Arabes «remplissent de leurs cadavres les plaines, les vallées voisines et les fleuves; quelques-uns d'entre eux seulement sur tant de milliers peuvent s'enfuir vers Panormon» ²⁾. Le camp des Arabes tombe aussi dans les mains des Byzantins, qui font un riche butin, partagé entre les soldats.

Au printemps de l'an 1042, Katakalon Kékauménos rentrait à Constantinople, pour apporter la nouvelle de sa grande victoire. Il prenait part à la défense acharnée du palais impérial contre la révolution populaire déchaînée par Michel V. Kalaphatès ³⁾. Peu de temps après la chute de ce dernier, il était élevé au rang de *vestès* et recevait le commandement du *Paristrion*. Nous avons exposé ailleurs les circonstances qui, après l'écrasement de l'empire bulgare de Samuel, ont amené la création de ce nouveau duché-frontière dans la région du Danube inférieur ⁴⁾. Vers 1030 le duché était déjà créé et avait à sa tête Siméon, revêtu du même rang de *vestès*.

Lorsque, en 1043, les débris des troupes russes de Vladimir, détruites dans le Bosphore, reprirent le chemin de leur pays par voie de

¹⁾ Cédrenus, II, p. 523, 21.

²⁾ *Ibid.*, II, p. 525, 1.

³⁾ *Ibid.*, II, p. 538, 16.

⁴⁾ *Les premiers témoignages byzantins sur les Roumains du Bas-Danube*, dans les «Byzantinisch-Neugr. Jahrbücher», III (1922), pp. 287 — 310; *Changements politiques dans les Balkans après la conquête de l'empire bulgare de Samuel; nouveaux duchés byzantins: Bulgarie et Paristrion*, dans le «Bulletin de la Section hist.» de l'Ac. Roumaine, t. X.

terre, ils furent anéantis près de Varna par Katakalon Kékauménos, «chef des villes et des contrées du Danube» (*ἄρχων ὁν τῶν περὶ τὸν Ἰστρον πόλεων καὶ χωρίων*)¹⁾. Il s'y trouvait déjà auparavant, car le chroniqueur byzantin ajoute à cette occasion que ce même Katakalon avait déjà combattu les Russes (dans le texte: Scythes), dans une circonstance antérieure. Ceux-ci s'étant lancés contre la capitale de l'empire, il les attaqua avec vigueur dans les régions qu'il commandait, où ils s'étaient arrêtés pour se procurer du fourrage, et les obligea à battre en retraite.

En 1044, l'empereur «Monomachos» reprit la lutte contre l'Arménie. Les armées de l'empire, commandées par Michel Iasitès, duc d'Ibérie, et par le parakimomène Nicolas, *δομέστικος τῶν σχολῶν*, attaquèrent Kakig II. L'empereur gagna l'alliance de l'émir de Tovin, Aboul-Sewar, appelé par les Byzantins *Ἀπλησφόρης*. Le roi d'Arménie se soumit et les troupes impériales occupèrent Ani. Mais, peu après, les Byzantins furent obligés d'ouvrir les hostilités contre l'émir lui-même. Leurs armées, commandées par Iasitès et le *magister* Constantin, furent battues. Apprenant le désastre, l'empereur destitua les généraux incapables et remplaça Iasitès, comme duc d'Ibérie, par Katakalon, et Nicolas par l'eunuque Constantin, chef de la grande hétéairie²⁾. Les nouveaux chefs avancèrent avec prudence, évitant d'attaquer la puissante cité de Tovin et se bornant à conquérir successivement toutes les forteresses proches de la capitale Ani. Ces victoires, qui se succédèrent pendant quelques années, furent interrompues par la révolte de Léon Tornikios, qui, en 1047, menaça sérieusement la capitale. L'empereur fut alors contraint à rappeler en hâte ses troupes d'Orient, pour sauver son trône.

Katakalon Kékauménos reprit aussitôt après son poste de *gouverneur d'Ani*. Mais, peu de temps après l'échec de la révolte de Tornikios, un nouveau danger menaça l'empire. A son extrémité orientale, dans les provinces arméniennes, les Turcs Seldjoukides commençaient leurs terribles campagnes qui allaient ensanglanter si longtemps les provinces asiatiques. Elles débutèrent en 1048. Hassan, envoyé par Togroul dans les provinces byzantines de l'Arménie, les dévasta complètement. Le commandant de Vaspourakan, Aaron, fils du dernier souverain bulgare, Jean Vladislav, incapable de se défendre, demanda en hâte l'aide de son collègue d'Ani. Les armées impériales réunies battirent Hassan, près de la rivière Stragna, et le chef turc trouva la mort sur le champ de bataille.

Ce grand succès était dû à la science militaire de Kékauménos. Cédre nous a laissé le récit de cette manoeuvre stratégique³⁾. Assemblant

¹⁾ Cédre, II, p. 555, 2 et suiv.

²⁾ *Ibid.*, II, p. 560, 19 et suiv.

³⁾ II, p. 574, 15 et suiv.

«plus vite que la parole» les troupes dont il disposait, il opéra sa jonction avec Aaron. Un conseil de guerre eut lieu, pour savoir s'il valait mieux attaquer les Turcs la nuit ou à visage découvert. Katakalon repoussa ces deux avis. Il estimait qu'il fallait attaquer autrement l'ennemi et conseillait d'abandonner immédiatement le camp, avec les tentes, les animaux et les bagages, et de se mettre en embuscade dans le lieu le plus propice. Les Turcs, trouvant le camp vide d'hommes, se mettraient à le piller, et alors les Byzantins sortiraient de leurs cachettes et se précipiteraient sur eux. Le plan de Kékauménos était bon. Arrivant auprès du camp impérial, ne voyant personne, n'entendant pas une voix, Hassan s'imagina que les Byzantins avaient pris la fuite. Il donna l'ordre de détruire le camp et d'assembler le butin. Alors les troupes impériales sortirent vers le soir de leurs cachettes, se jetèrent sur les Turcs et les anéantirent. C'était là un des stratagèmes si souvent conseillés par les traités de tactique de Byzance.

Cette grave défaite exaspéra Togroul. Il envoya contre les Byzantins Ibrahim Inal (appelé par les Byzantins *Abramios*), avec de grandes forces. Les deux généraux de l'empire s'unirent de nouveau contre l'envahisseur. Kékauménos fut d'avis de faire la guerre hors des frontières de l'empire, où les Turcs ne pourraient les poursuivre qu'avec peine, n'ayant pas tous des chevaux et étant fatigués par la longue route parcourue; au contraire, le moral des troupes byzantines était très haut, en raison de la victoire remportée. Mais Aaron n'eut pas le courage d'accepter cette proposition. Il demanda qu'on fortifiât en hâte les villes, qu'on s'y enfermât et qu'on avisât l'empereur, car il ne voulait pas prendre la responsabilité d'engager la lutte contre un ennemi si nombreux ¹⁾. Son avis l'emporta. Les armées de l'empire se retirèrent alors en Géorgie, où Liparite reçut l'ordre de les soutenir. Pendant ce temps Ibrahim dévasta les provinces arméniennes et conquit, après une lutte sanglante de six jours, Arzen, la métropole de l'Arménie Supérieure. En vain le brave Katakalon avait insisté pour que l'armée courût au secours des assiégés, et pour qu'on ne perdît pas une occasion si favorable d'attaquer les Turcs. Aaron s'entêtait dans son refus ²⁾.

En septembre 1048 se livra la grande bataille, auprès de la ville de Gaboudrou (*τὸ Καπερροῦ φρούριον*), où les Turcs étaient arrivés dans leur marche en avant. Le combat commença vers le soir. Katakalon avait en face de lui Ibrahim. Il fut victorieux à l'aile qu'il commandait, de même qu'Aaron à la sienne. Tous deux poursuivirent les ennemis «jusqu'au chant du coq». Malheureusement Liparite, qui commandait le centre de l'armée, fut battu et fait prisonnier, compromettant ainsi le résultat de la victoire ³⁾.

¹⁾ Cédrene, II, p. 575, 14 et suiv.

²⁾ *Ibid.*, II, p. 577. Cf. Matthieu d'Édesse (*Bibliothèque historique arménienne*) par Éd. Dulaurier, Paris, 1858, pp. LXXI et LXXIII.

³⁾ *Ibid.*, II, pp. 579—580.

L'empereur entra alors en pourparlers avec les Turcs, et les hostilités cessèrent pendant environ deux ans, en raison des difficultés où se débattait Togroul, en lutte avec les siens.

Mais le théâtre de la guerre se transporta aussitôt sur le Danube. La dissension éclata en 1048 entre Kégen et Tyrak, chefs des Petchénègues. Le premier se refugia à Byzance, ce qui provoqua un conflit sanglant entre les barbares et l'empire. Pendant l'hiver 1048, les Petchénègues passèrent le Danube pris par les glaces, et se jetèrent dans la péninsule balcanique. Plusieurs armées byzantines furent défaites et le territoire compris entre le Danube et l'Hémus resta aux mains des envahisseurs.

Après la défaite subie par Arianités à Iambol (Diampolis), le Monomaque fit un effort énergique. Il fit mettre en liberté Tyrak et les autres chefs barbares qui avaient été faits prisonniers auparavant, leur fit prêter serment de fidélité et les envoya, chargés de présents, avec la mission d'apaiser leurs compatriotes. En même temps, profitant de l'accalmie qui régnait pour le moment en Orient, il en rappela ses troupes, mit à leur tête Nicéphore le Recteur, revêtu du commandement suprême (*στρατηγὸς αὐτοκράτωρ*) et lui donna comme collaborateurs Katakalon Kékauménos, élevé au rang de chef des troupes d'Orient (*στρατηλάτης τῆς Ἀνατολῆς προβαλλόμενος*), et le célèbre Normand Hervé (*Ἐρβεβίος ὁ Φραγγόπουλος*), chef des troupes auxiliaires normandes. Ces forces furent envoyées contre l'envahisseur¹⁾.

Dans les événements qui suivirent, au printemps de l'année 1050, Katakalon se distingua comme d'habitude par ses précieux conseils stratégiques et sa vigueur guerrière. L'armée passa les Balcans, par le col de *Sidéra*, établit son camp près de *Ἐκατὸν Βουνῶν*, dans le lieu appelé Diakéné, et s'y fortifia. Katakalon, avec sa vieille expérience, donna un conseil qui fut approuvé par l'armée entière. Il proposa que l'on attaquât immédiatement les Petchénègues dispersés, sans leur laisser le temps de se réunir. Par malheur, ce sage conseil ne fut pas suivi par le chef suprême. Nicéphore, qui avait apporté des cordes et des courroies pour ligoter l'ennemi et lui criait avec arrogance: «Taisez-vous, général, et ne donnez pas d'ordre aussi longtemps que c'est moi qui commande. Il ne faut pas attaquer les Petchénègues tant qu'ils sont dispersés, car, effrayés, ils s'enfonceraient dans les forêts. Je n'ai pas amené avec moi des chiens de chasse pour les suivre à la piste et les faire sortir de leurs gîtes»²⁾. Les avant-gardes des Petchénègues arrivèrent près du camp byzantin et établirent elles-mêmes leur quartier. Elles invitèrent ceux qui les suivaient à arriver le plus vite possible. Le lendemain, les Petchénègues se rassemblèrent, et les deux armées se rangèrent en ligne de bataille. Une terrible lutte s'engagea, et les Byzantins prirent la fuite: les chefs furent les premiers à s'échapper.

¹⁾ Cédrene, II, p. 597.

²⁾ *Ibid.*, p. 598, 16 et suiv.

Seul Katakalon, entouré de quelques soldats et quelques parents, résista héroïquement, jusqu'au moment où tous eurent succombé. Après la fin de la bataille, les Petchénègues se mirent à dépouiller les morts. Un d'entre eux, dont Cédrenus nous a conservé le nom, Galinos, en retournant un blessé, pour prendre ses dépouilles, reconnut Kékauménos. Il l'avait connu lorsqu'il était gouverneur des villes du Danube, «où les deux races se mêlaient» (ἐξ ὅτου περ ἦρχε τῶν παρὰ τῷ Ἰστροῦ φρουρῶν καὶ ἀνεμίγνυτο ἀλλήλοις τὰ γένη) ¹⁾. Le héros gisait sans parole. Il avait perdu beaucoup de sang et était couvert de graves blessures: une au crâne, jusqu'à l'arcade sourcilière; une autre à la gorge, de la racine de la langue à la bouche. Le Petchénègue le releva, le mit sur son cheval et le conduisit dans sa tente, où il le soigna et le sauva d'une mort certaine.

Après d'autres combats violents sans résultats décisifs, les Petchénègues épuisés demandèrent la paix, vers la fin de l'an 1053. Kékauménos put alors recouvrer la liberté et rentrer à Constantinople.

Élevé peu après au rang distingué de *magistros*, Katakalon Kékauménos fut envoyé comme *duc* à *Antioche*, où le péril arabe réclamait un général énergique.

Le gouvernement de Michel Stratiotikos (1056—1057) provoqua le coup d'État militaire qui éleva au trône Isaac Comnène. Ce gouvernement avait été marqué par une vive réaction contre l'aristocratie militaire. Instrument docile entre les mains de ses ministres, qui l'avaient placé pour la forme à la tête de l'empire, Stratiotikos abandonnait toute chose au caprice de l'incapable bureaucratie civile. Les chefs militaires les plus illustres étaient révoqués de leurs commandements et remplacés par des créatures du nouveau régime. Katakalon lui-même dut quitter son poste d'Antioche, pour céder sa place à Michel Ouranos, neveu de l'empereur. Le mécontentement était général parmi les chefs des armées. Ils décidèrent d'intervenir énergiquement auprès du souverain. A l'occasion des fêtes pascales de 1057, fêtes où il était d'usage que l'empereur distribuât des gratifications aux dignitaires, les généraux les plus célèbres par leur naissance et leur bravoure (καὶ γένοι καὶ ἀνδρά) ²⁾ se réunirent à Constantinople, venus des thèmes les plus lointains de l'Asie. A leur tête se trouvaient Katakalon Kékauménos et Isaac Comnène, disgracié naguère par l'impératrice Théodora.

Cédrenus nous a laissé le récit de leur entrevue avec le basileus. Celui-ci leur adressa des éloges, les appelant bons et braves généraux, «et loua particulièrement Kékauménos, comme un homme qui ne s'était pas élevé à son rang par la noblesse de sa famille ou par la brigade, mais par ses mérites personnels remarquables» ³⁾. Tout en leur adressant

¹⁾ *Ibid.*, p. 599, 20.

²⁾ Cédrenus, II, p. 615, 2.

³⁾ P. 615, 17 et suiv., καὶ μᾶλλον τὸν Κεκαυμένον ὡς μὴ ἐκ πατέρων μηδ' ἐκ

des paroles flatteuses, Stratiotikos ne voulut pourtant rien accorder de ce que réclamaient les généraux. Katakalon et Isaac demandaient à être élevés au rang de *proedroi*, en raison de leurs mérites. Les généraux se retirèrent irrités. Une nouvelle tentative, faite par l'intermédiaire de Strabospondylos, favori de l'empereur, ne réussit pas davantage. Les stratèges furent renvoyés avec des insultes. Ils s'engagèrent alors par serment à se venger. Kékauménos proposa de gagner Nicéphore Bryennios, dont l'alliance pouvait être précieuse, à cause de l'armée nombreuse qu'il commandait en Macédoine. Celui-ci entra dans le complot, et les conjurés se consultèrent pour savoir lequel d'entre eux ils placeraient sur le trône, si leur projet réussissait. Le choix unanime tomba sur la personne de Katakalon Kékauménos, supérieur à tous par son âge, sa bravoure et son expérience (*καὶ γῆρα καὶ ἀνδρεία καὶ ἐμπειρία τῶν ἄλλων προύχων ὁ Κεκαυμένος*)¹⁾. Mais celui-ci les interrompit et désigna comme empereur Isaac Comnène, entraînant les autres à son avis. Les généraux se séparèrent et se retirèrent chacun en sa province.

On connaît les circonstances de ce coup d'État militaire. Isaac fut proclamé empereur à Castamon, en Paphlagonie, le 8 juin 1057. L'offensive hardie de Katakalon avait décidé ensuite le sort de la bataille presque perdue qui s'était engagée à Hadès, en face de Nicée. La victoire ouvrit aux rebelles le chemin de Constantinople. La révolution dirigée dans la capitale par le patriarche Kéroularios hâta la chute de Stratiotikos. Psellos, envoyé alors à la tête d'une ambassade auprès d'Isaac, nous a raconté ces événements en détails. Kékauménos, élevé aussitôt au rang de *κουροπαλάτης*, entra le premier à Constantinople, le 31 août, et occupa le palais impérial. Le lendemain, Isaac Comnène était couronné empereur à Sainte-Sophie.

III

Jusqu'au règne d'Alexis I-er Comnène nous ne trouvons plus aucune mention de notre héros. En effet, comme nous l'avons dit au début de notre communication, le passage consacré par l'auteur du *Stratégikon*, par rapport au règne de Constantin X Doucas, à son aïeul, ne saurait s'appliquer à notre personnage. Mais sous le règne d'Alexis I-er Katakalon Kékauménos apparaît de nouveau. Pourtant personne ne s'en est préoccupé et on admet en général que notre duc a dû mourir bientôt après le règne d'Isaac Comnène. Paparrigopoulos l'affirme expressément³⁾.

Nous croyons cependant qu'il est difficile d'admettre que le Kékauménos mentionné par Anne Comnène comme faisant partie d'une conspiration dirigée contre Alexis I-er soit un personnage autre que notre

προσπαθείας τινός ἀλλ' ἐξ οἰκειῶν ἀνδραγαθημιῶν πρὸς ἣ ἐκέκμητο τοῦ ἀξιώματος ἀναγθέντα καθέδραν.

¹⁾ *Ibid.*, p. 620, 18.

³⁾ *Ἱστορία τοῦ ἑλλην. ἔθνους*, Athènes, 1887, t. IV, p. 383.

héros. Anne Comnène nous raconte qu'en 1094 fut découverte une conjuration, où étaient entrés quelques uns des plus hauts dignitaires et l'impératrice Marie (Doucas) elle-même. Les principaux coupables étaient, d'après le témoignage de l'historien, Nicéphore Diogénès, Katakalon Kékauménos et Michel Taronitès, le beau-frère de l'empereur. Alexis I-er fit preuve d'indulgence à leur égard, et ne leur infligea que la peine de l'exil et la confiscation de leurs biens. Le basileus réunit ensuite un conseil, où il exposa les menées criminelles de Diogénès, qu'il avait toujours comblé d'honneurs. Lorsqu'il déclara que les coupables avaient été seulement exilés, quelques dignitaires louèrent la clémence du souverain, d'autres, au contraire, protestèrent et réclamèrent la mort des conspirateurs. Le basileus ordonna d'un geste le silence et affirma encore une fois qu'il leur avait pardonné. Mais, pendant qu'il exprimait son indulgence pour les coupables — nous raconte Anne Comnène — ses conseillers, malgré sa décision — *ἄτεγ τῆς αὐτοῦ γνώμης* — firent arracher les yeux à Diogénès; «ils condamnèrent au même châtement Katakalon Kékauménos», ajoute l'écrivain, «comme ayant participé aux projets de Diogénès». «L'empereur en fut-il informé par eux et y a-t-il consenti, ou tout s'est-il passé sur son ordre? Dieu seul le sait. Pour ma part, je ne peux rien affirmer», ajoute la princesse ¹⁾.

Le règne d'Alexis I-er a été troublé par de nombreuses conjurations. Les généraux étaient peu satisfaits du gouvernement personnel du Comnène, qui ne leur laissait aucune initiative. Ajoutons à cela le désappointement de Marie, qui ne pouvait se consoler de voir son fils écarté du trône, les sympathies qu'elle avait dans la haute aristocratie, et nous pouvons admettre sans trop de difficulté que le vieux Katakalon ait participé à ce complot de Cour. Ce qui est étrange, c'est que rien n'atteste l'existence de Katakalon pendant l'assez long intervalle qui sépare le règne de Constantin Doucas de celui d'Alexis I-er. Mais on ne doit pas oublier les troubles qui caractérisent cette époque, dans laquelle Katakalon a pu se tenir en réserve.

Tels furent les principaux épisodes de la carrière de Kékauménos. Il est regrettable seulement que l'absence de documents précis nous empêche de connaître avec plus d'exactitude le commencement et la fin de son existence.

¹⁾ II, p. 53, 8 et suiv.

SUR LES MINIATURES ET ORNEMENTS
POLYCHROMES DE L'ÉVANGÉLIAIRE ÉCRIT
EN LANGUES SLAVE ET GRECQUE DANS LE
MONASTÈRE DE NEAMȚ EN MOLDAVIE
EN 1429 PAR LE MOINE GABRIEL

(*Bibl. bodléyenne, cod. canonici graeci, 122*)

PAR

I. BIANU

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

Les différents arts qui se rattachent au livre et à l'écriture en général, c'est-à-dire la calligraphie, l'enluminure, la miniature, la reliure, ont été pendant les premiers siècles de l'histoire des Roumains — comme partout ailleurs — presque exclusivement ecclésiastiques. Dans nos anciennes principautés de Valachie et Moldavie ils se sont développés de la même manière que l'architecture, la peinture et la sculpture décorative. Leur point de départ a été l'art byzantin dans ses transformations athoniques, bulgares, serbes.

Après la chute des États slaves sud-danubiens les Principautés roumaines, abritées par le Danube et les Carpathes, sont restées pendant des longs siècles les seuls États chrétiens dans cette Europe sud-orientals entre le monde occidental catholique, qui s'étendait jusqu'à nos frontières du Nord et de l'Ouest, et le monde oriental turc, mahométan, dont la domination arrivait jusqu' au Danube. Toute la vie spirituelle et intellectuelle chrétienne a passé de la rive droite sur la rive gauche du Danube et a été abritée chez nous. Nos montagnes ont été parsemées de monastères, à partir de l'Olténie jusqu' au Nord de la Moldavie. Les anciens voévodes, les *domni*, les boïars et le clergé les ont dotés largement de terres, de vignobles, de forêts, de villages, de serfs paysans et d' esclaves bohémiens. Leurs nombre augmentait sans cesse. La vie intellectuelle — alors presque exclusivement religieuse — s'y développait et s'en répandait. Les arts du livre étaient une de ses manifestations les plus caractéristiques.

Cette vie religieuse formait un lien qui unissait tous les peuples appartenant à l'orthodoxie byzantino-slave: Bulgares, Serbes, Roumains, Ukrainiens ou Ruthènes. Démêler les éléments propres, nationaux, que chacun a apporté aux produits de ces arts, de même que les influences étrangères venues, de l'Orient ou de l'Occident, se joindre et contribuer à leur développement, est un problème des plus délicats et des plus compliqués. Il ne peut être sérieusement éclairé que par l'étude minutieuse et approfondie des documents.

C'est dans ce but que l'Académie Roumaine a entrepris deux publications: 1. la *Bibliographie descriptive et illustrée, avec des reproductions, des livres sortis des imprimeries roumaines depuis 1507*; 2. les *Documents d'art roumain tirés des anciens manuscrits*. La première a été menée jusqu'en 1817, de la seconde a pu être exécuté avant la guerre seulement le premier fascicule.

Ce fascicule, que j'ai l'honneur de présenter au Congrès, contient dix planches tirées d'un des plus anciens manuscrits moldaves qui nous soient connus. C'est l'Évangélaire écrit sur beau parchemin en vieux slave — la langue officielle de l'Église roumaine à cette époque — avec le texte grec ajouté en marge. Il a été écrit en 1429 dans le monastère de Neamț en Moldavie par le moine Gabriel. Le volume se trouve dans la Bodléienne d'Oxford, et l'excellente reproduction des planches y a été facilement exécutée avant la guerre dans les ateliers de l'University Press.

Sur quatre planches sont reproduites les pages initiales des Évangiles, ornementée chacune de deux frontispices polychrômes, l'un pour le texte slave, qui est le principal, l'autre, plus petit, pour le texte grec. Sur quatre autres planches sont reproduites les images des Évangélistes. La neuvième planche est occupée par des ornements secondaires et des initiales ornementées; sur la planche finale est reproduit l'épilogue du volume avec les précieuses données sur son origine.

D'une importance spéciale sont les images des Évangélistes, autant par la manière dont sont traitées par l'artiste les figures des auteurs des livres saints, que par leur encadrements décoratifs riches et variés et par les motifs d'architecture qui les accompagnent. La manière indique une parenté évidente avec les primitifs italiens. Est-ce une influence directe ou indirecte venue chez nous de l'Italie, comme, trois quarts de siècle plus tard, nous sont venus de Venise les imprimeurs et les imprimeries qui nous ont donné les beaux livres du 1508—1512? Ou est-ce seulement la même source byzantine qui explique ces affinités artistiques?

La première explication me semble la plus probable. En tout cas, voici un problème d'histoire de la civilisation et de l'art des peuples des pays balcano-carpatiques, dont la solution jettera une vive lumière sur la fraternité intellectuelle plusieurs fois séculaire de ces quatre peuples sis entre Byzance et Kiev et entre l'Adriatique et la Mer Noire, fraternité qui serait une précieuse indication aussi pour leur avenir.

LES BIJOUX DE CURTEA-DE-ARGEȘ ET LEURS ÉLÉMENTS GERMANIQUES

PAR

G. I. BRĂTIANU

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE JASSY

L'iconographie du Moyen Age est particulièrement riche en problèmes difficiles, que le symbolisme de l'époque transforme souvent en énigmes indéchiffrables. La cathédrale de Ravello, petite ville de l'Italie Méridionale située au-dessus d'Amalfi, possède un buste de femme placé au-dessus d'une chaire incrustée de mosaïque, sur laquelle se détachent en relief deux profils humains en marbre. On ne saura sans doute jamais la provenance et la signification de ces trois têtes; le buste de femme à l'expression sévère et majestueuse représente-t-il vraiment Sigilgaita Rufolo, à la mémoire de laquelle son mari aurait dédié la chaire qu'il fit construire en 1272? Faut-il y voir au contraire un symbole de l'Église, représentée sous les traits d'une femme portant un diadème, comme le croit M. Venturi ¹⁾, ou une image de la cité de Ravello, quoique rien ne rappelle ici une couronne murale ²⁾? On n'est pas plus d'accord sur ce point que sur le sens qu'il convient de donner aux deux têtes qui se profilent au-dessus du buste central, sur le fond étincelant de mosaïque. L'on ne sait même pas si ces deux coiffures différentes appartiennent à deux têtes d'homme, à deux têtes de femme, ou bien si c'est un profil féminin opposé à un profil masculin. Le problème de ce «chef-d'oeuvre sans histoire» restera sans doute insoluble ³⁾.

Lorsque le symbole associé à la nature humaine des éléments empruntés au monde animal, la question se complique davantage encore.

¹⁾ Venturi, *Storia dell' Arte italiana*, III, p. 677 et suiv.

²⁾ Rolfs, *Sigilgaita und die Flachbilder der Kanzel von Ravello* dans la *Zeitschrift für bildende Kunst, N. F.*, XVI (1905), p. 92 et suiv. Cf. les couronnes très différentes des figures représentant les villes de Rome, de Constantinople, de Chypre et d'Alexandrie, sur une coupe retrouvée en Albanie, Strzygowski, *Altai-Iran und Völkerwanderung*, Leipzig 1917, p. 6.

³⁾ Voy. pour la bibliographie de la question E. Allen, *Ravello*, Londres 1909, p. 16 et suiv. et 76—80.

Des monstres imaginés par les mythes des anciennes civilisations de l'Orient reparaissent à des siècles d'intervalle dans l'art de l'époque romane; on retrouve des traces de leur passage dans les étoffes persanes et byzantines qui le emploient comme éléments décoratifs de leurs dessins compliqués. Mais, si les évangélistes à tête d'aigle ou de boeuf du sacramentaire de Gellone peuvent se ramener sans trop d'imagination aux modèles que l'ancienne Égypte a pu leur fournir¹⁾, il est moins facile de deviner l'origine des êtres composites qui montrent une figure humaine surmontant un corps d'animal. C'est une

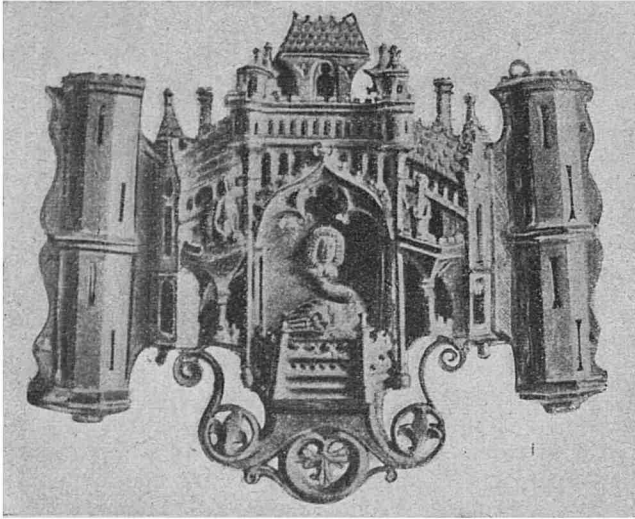


Fig. 1

de ces énigmes qui s'offre à notre curiosité dans la figure centrale du fermoir retrouvé dans un des tombeaux de St. Nicolas de Curtea de Argeș, à l'occasion des fouilles entreprises en 1920 par M. Drăghiceanu, secrétaire de la Commission des Monuments historiques de Roumanie. J'ai résumé brièvement le résultat de ces investigations dans un article de la «Revue Archéologique»²⁾; depuis, la Commission des Monuments a fait paraître un volume richement illustré, consacré entièrement à l'église de St. Nicolas. Le directeur des fouilles y a fait un exposé très détaillé de ses recherches³⁾. Il a, de plus, tenu à présenter les bijoux retrouvés dans les tombeaux aux érudits réunis à Bucarest pour le récent congrès des études byzantines⁴⁾. L'objet du débat est donc suffisamment connu pour qu'il y ait lieu d'insister davantage sur l'ensemble de ces trouvailles; nous ajoutons d'ailleurs une liste des principales pièces du trésor à la fin de cette étude⁵⁾. Qu'il nous suffise de rappeler

¹⁾ M^{lle} L'art allemand et l'art français au moyen-âge, Paris 1922, p. 34.

²⁾ Les Fouilles de Curtea de Argeș, V-e série. XIII (1921), pp. 1—23, pl. VI.

³⁾ Curtea Domnească din Argeș (Bulletin de la Commission des Mon. Hist., X—XVI (1917—1923).

⁴⁾ Séance du 16 avril 1924; communication de M. Drăghiceanu: Les funérailles des princes roumains. Le présent article est tiré de quelques observations que nous avons présentées à cette occasion.

⁵⁾ Voy. p. 16. Le cliché de la fig. 1 nous a été fourni par M. Drăghiceanu.

ici la discussion qui s'est engagée autour de ce mystérieux symbole du cygne à tête de femme qui figure sur le fermoir de Curtea-de-Arges et qui a donné lieu aux hypothèses les plus variées. M. Drăghiceanu les a résumées par autant de points d'interrogation: «est-ce un symbole ou une simple forme fantaisiste, comme le pense M. Dalton, cet oiseau que l'on voit aussi sur le fermoir trouvé dans le trésor de Chalcis? Est-ce l'«immaculata»? un symbole du «hortus conclusus»? (hypothèse de M. Pinder) ou bien la légende de l'antique Lédà? ou bien est-ce le signe de croyance védique, le symbole du feu, de la lumière ou bien encore une sirène habile à révéler les secrets de la vie? Une réponse, nous dit l'auteur en manière de conclusion, n'a pu encore être obtenue¹⁾. En écartant l'hypothèse d'un symbole chrétien, dont nous n'avons pas retrouvé l'équivalent dans la liste si complète de M. Molsdorf²⁾, nous ajouterons à l'énumération de M. Drăghiceanu quelques suppositions qui semblent correspondre davantage aux formes étranges de ce «monstre à corps d'oiseau et à tête de femme»³⁾. Ce sera en même temps une bonne occasion pour examiner de plus près l'architecture de cette intéressante pièce d'orfèvrerie qu'est le fermoir, afin de tâcher d'en déterminer l'origine avec plus de précision.

I

J'avais pensé d'abord à la sirène qui fut longtemps représentée «non comme une femme-poisson, mais comme une femme-oiseau»⁴⁾. Les Bestiaires du Moyen Age, suivant de très près en ceci le *Physiologus* grec, n'ont connu longtemps que la sirène-oiseau. «C'est la pure tradition antique», écrit M. Mâle, «car les Grecs n'ont jamais représenté autrement les sirènes. Ils avaient emprunté à l'Égypte cet étrange oiseau à tête de femme, qui n'est pas autre chose qu'une figure de l'âme séparée du corps... C'est seulement dans les *Bestiaires* français du XII-e et du XIII-e siècle que la sirène est représentée comme une femme-poisson.» Il est vrai que la littérature du monde antique connaissait déjà cet aspect de la sirène; peut-être y-a-t-il lieu de rappeler ici le *desinat in piscem mulier formosa* d'Horace (*Ars poetica*⁵⁾. Il semblerait, du reste, que l'on confondait au XII-e siècle la sirène-oiseau, dont on avait oublié la signification primitive, avec les lamies antiques, sorte de vampires nocturnes qu'une mosaïque de Pesaro représente de la même façon. «Gervais de Tilbury nous apprend que les lamies sont des femmes qui volent pendant la nuit, et qui entrent dans les demeures des hommes pour y apporter de mauvais songes... Il est probable que

¹⁾ *Curtea Domnească*, p. 267.

²⁾ *Führer durch den symbolischen und typologischen Bilderkreis der christlichen Kunst des Mittelalters*, Leipzig 1920, *passim*.

³⁾ Cf. N. Iorga et G. Balș, *L'Art Roumain*, Paris 1922, p. 27.

⁴⁾ E. Mâle, *L'Art religieux du XII-e siècle en France*, Paris 1922, p. 335.

⁵⁾ *Ibid.*, p. 336.

les beaux oiseaux à tête de femme que nous admirons aujourd'hui à Saint-Benoît sur Loire ¹⁾ et à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) n'ont pas été contemplés sans terreur. L'oiseau à tête de femme redevint, comme dans la Grèce antique, un objet d'effroi.

Pour mieux marquer, du reste, ce caractère redoutable, le corps est

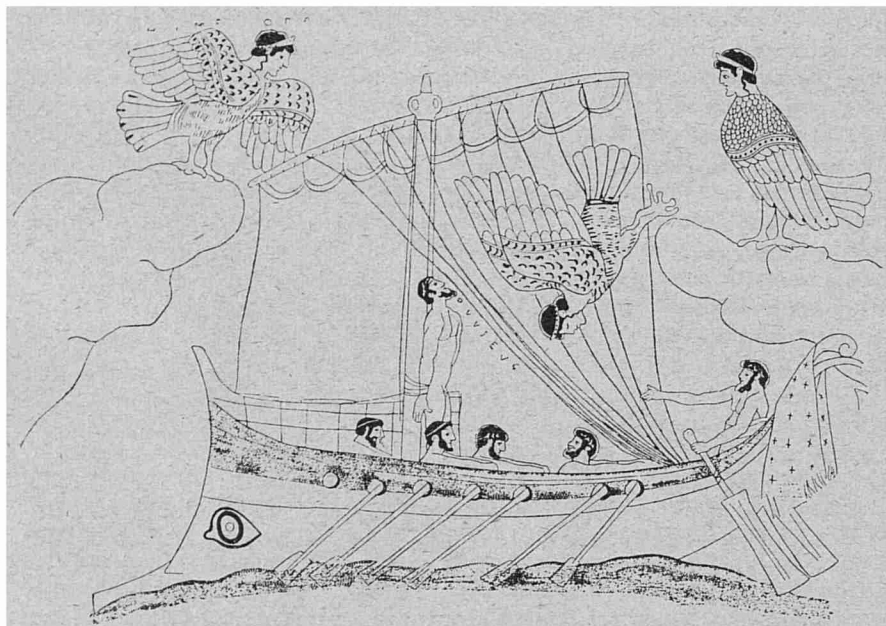


Fig. 2

celui d'un oiseau de proie, ramassé sur ses pattes aux longues serres de rapace. Ces griffes menaçantes sont l'apanage des sirènes qui survolent le navire d'Ulysse, telles que les reproduisent les peintures des vases grecs ²⁾, aussi bien que celui des étranges oiseaux à figure humaine que nous montrent les chapiteaux du XII-e siècle dans le cloître de Santa Maria la Nuova à Monreale ³⁾. C'est ce qui distingue aussi à première vue ces sirènes et lamies médiévales de l'oiseau à tête de femme de Curtea-de-Argeș. Ici, sous la coiffure aux boucles frisées — sorte

¹⁾ *Ibid.*, p. 337, fig. 195.

²⁾ Cf. A. Köster, *Das antike Seewesen*, Berlin 1923, p. 97, fig. 34.

³⁾ G. V. Arata, *L'Architettura arabo-normanna e il Rinascimento in Sicilia*, Milan s. d. (Bestetti-Tumminelli), pl. 54. Cf. aussi pl. 70: les sculptures sur la façade de l'abbaye de S. Maniace à Bronte. Cf. aussi les sculptures de la façade de l'église du St. Sépulcre de Jérusalem, dont l'une représente «un oiseau avec une figure de femme et des pieds de dragon». J. Jeffery, *The Church of the holy Sepulchre Jerusalem*, in *Journal of the Royal Institute of British Architects*, Third series, XVII, (1910), pp. 795-796.

de perruque encadrant la figure — c'est un cygne au long cou flexible, sans aucun attribut terrifiant, qui se détache en relief sur le fond de bronze aux reflets d'émail bleuâtre. Il fallait donc chercher ailleurs l'explication du mystère ; il s'agissait d'un être assez semblable à la sirène oiseau, mais qui ne se confondait pas avec elle. La distinction était très nette : le symbole, si symbole il y avait, devait se rapporter au cygne plutôt qu'à tout autre oiseau.

Le Moyen Age allemand a connu un «ordre du cygne» (Schwanenorden), qui se réclamait du patronage de la Vierge et qu'il ne faut pas confondre avec la société littéraire du même nom fondée au XVII^e siècle. Formé vers 1440 sous les auspices de Frédéric de Brandebourg ¹⁾, l'ordre réunit bientôt des représentants de familles très connues : les Arnim et les Bülow y voisinaient avec les Bredow, les von der Schulenburg, les Alvensleben ²⁾. Cet ordre dédié à la «Sainte Vierge du cygne»³⁾ me semblait avoir quelques rapports avec l'image symbolique du fer-moir d'Argeș. Mais une église d'Ansbach a conservé les pierres tombales de plusieurs chevaliers du Cygne ; l'insigne de l'ordre est un collier, comme dans la Toison d'Or de Bourgogne, mais qui est constitué ici par des coeurs ensanglantés. A ce collier est suspendue une image de la Vierge, sous laquelle figure un cygne dans une sorte de tortil muni de cinq clochettes ⁴⁾. On voit aisément par cette description qu'il n'y a rien de commun avec le cygne à tête de femme qui nous intéresse plus particulièrement dans cette étude.

Le cygne est cependant un symbole fréquemment adopté à la fin du moyen-âge. Si en 1458 Philippe le Hardi fait voeu sur un faisan d'aller délivrer les chrétiens d'outremer ⁵⁾, si ailleurs on vouait «à Dieu, à la Vierge Marie, aux dames et au paon» ⁶⁾, c'est sur un cygne, qui formait le plat de résistance, qu'Édouard I^{er} d'Angleterre jure en 1306 d'aller venger le meurtre de Comyn et d'aller combattre les Écossais de Robert Bruce ⁷⁾. Mais, dans cette singulière coutume, il n'y a rien non plus qui rappelle l'énigme du cygne à figure humaine.

Pour trouver quelque chose qui se rapprochât davantage de l'objet de nos recherches, il fallait remonter beaucoup plus haut. Il était en effet bien plus naturel de penser aux «femmes-cygnés» qui ont joué un rôle si important dans certains mythes de l'antiquité classique et surtout dans les légendes germaniques. Déjà le couple des cygnés divins, Castor et Pollux, issus de Zeus et de Lédà, et transformés ensuite en un couple d'éphèbes, semble confondre la nature humaine avec

¹⁾ O. Doering, *Deutschlands mittelalterliche Kunstdenkmäler als Geschichtsquelle* Leipzig 1910, p. 347.

²⁾ A. v. Gleichen-Ruszwurm, *Die Gotische Welt*, Stuttgart 1919, p. 310.

³⁾ *Ib'd.* : «die Ritter der heiligen Jungfrau vom Schwan».

⁴⁾ Doering, *ibid.*

⁵⁾ A. v. Gleichen-Ruszwurm, *ouvr. cité*, p. 378.

⁶⁾ A. v. Gleichen-Ruszwurm, *Der Ritterspiegel*, Stuttgart 1918, p. 179.

⁷⁾ Green, *Histoire du peuple anglais* (trad. Monod), Paris 1888, I, pp 209, 241.

celle de l'oiseau; une des *composantes* de l'Aphrodite hellénique, sortie des flots, paraît avoir été une femme-cygne ¹⁾. Toutefois, comme le remarque très justement M. Salomon Reinach, si «des types légendaires des hommes-cygnes et des femmes-cygnes se laissent seulement deviner dans les couches profondes de la mythologie grecque», ils sont «encore visibles et comme affleurants dans la mythologie germanique... Les femmes-cygnes, qu'Eschyle connaît déjà dans le Nord de l'Europe, jouent un rôle très important et offrent ample matière à la poésie. Ce sont des Walkyries, affublées d'un corps de cygne, qu'elles peuvent déposer pour reprendre la forme humaine» ²⁾.

Ce qui les distingue toutefois en une certaine mesure des Walkyries destinées au tumulte des combats ou des Nornes, «gardiennes des destins» ³⁾, c'est le don prophétique, qui semble les caractériser davantage ⁴⁾. Depuis des temps très reculés, on attribuait au cygne la faculté de prédire des événements futurs ⁵⁾; il est assez curieux de constater que la femme-cygne, surprise au bain et dépouillée de son vêtement, est obligée, par ce fait, de dévoiler l'avenir à l'homme qui l'a découverte. C'est ainsi que, dans la légende des «Nibelungen», Hagen est averti des malheurs qui guettent les Burgondes à la Cour d'Attila ⁶⁾. Ces êtres fabuleux se rapprochent également des nymphes des rivières et des lacs, qui prennent parfois, dans la mythologie slave, la forme d'un cygne ⁷⁾; le plumage de cet oiseau symbolise à la fois l'écume de la vague, la blancheur des nuages, ou le brouillard blanc qui flotte le soir sur les eaux ⁸⁾. «Merwip» ou «Schwanenjungfrauen», on croit qu'elles sont représentées dans l'art du moyen-âge avec un corps dont les parties inférieures seraient celles d'un oiseau ⁹⁾. Parfois, comme au portail des Libraires de la cathédrale de Rouen, la femme-oiseau «écarte son voile et lève un doigt mystérieux» ¹⁰⁾. Elle joue un très grand rôle dans la vieille légende germanique de Wieland; au XIV^e siècle le poème fantastique du duc Frédéric de Souabe reprend le thème et

¹⁾ S. Reinach, *Les Théoxénies et le vol des Dioscures*, dans *Cultes, Mythes et Religions*, Paris 1906, II, pp. 54—57.

²⁾ *Ibid.* Cf. *Orpheus*, pp. 22, 120.

³⁾ *Ibid.*, p. 205.

⁴⁾ Cf. E. Mogk, dans H. Paul, *Grundriss der Germ. Philologie*, Strasbourg 1900, III, pp. 284—285.

⁵⁾ J. v. Negelein, *Germanische Mythologie* («Aus Natur- u. Geisteswelt», 95), Leipzig 1919, p. 77.

⁶⁾ Mogk, dans H. Paul, *ibid.* Cf. l'apparition de la «Schwanenjungfrau» dans la légende de Gudrun et l'épisode des «chemises de cygne» dans la lutte avec Brynhild (K. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, Berlin 1891, V, p. 386).

⁷⁾ *Orpheus*, p. 214.

⁸⁾ Dieffenbacher, *Deutsches Leben im 12. u. 13. Jahrhundert* (Coll. Göschen, 328), Leipzig 1918, p. 121.

⁹⁾ *Ibid.* L'auteur cite comme exemple de cette représentation le *Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg.

¹⁰⁾ Mâle, *L'Art religieux du XIII^e siècle en France*, pp. 78—79. Mais la forme du corps rappelle plutôt la sirène-oiseau.

achève de le déformer ¹⁾. Il devait, du reste, pénétrer bien plus avant dans le cycle des légendes médiévales.

Eu effet, c'est de ce mythe très ancien que dérive en droite ligne le conte des «enfants-cygnés», que nous retrouvons dans toute la littérature de l'époque ²⁾. Les trois versions les plus connues du Dolopathos, d'Élixo et de Beatrix ³⁾ contiennent des variations sur une légende que Gaston Paris résumait ainsi, dans un long compte-rendu du livre de Todd, «la Naissance du chevalier au cygne» ⁴⁾: «un conte d'origine ancienne et de signification mythique circulait en Lotharingie: dans ce conte un mortel épousait une femme de race extra-humaine, une «fille-cygne»; elle lui donnait sept enfants, six fils et une fille, d'une même portée; les enfants avaient une double nature comme leur mère; les garçons se trouvaient, par la haine de la mère de leur père, condamnés à rester cygnes; leur soeur échappait à ce sort, et, grâce à elle, ils reprenaient leur forme humaine, si ce n'est que l'un d'eux conservait une aile de cygne» ⁵⁾. M. Lot a retrouvé par ailleurs une légende irlandaise qui raconte l'histoire de quatre enfants de race extra-humaine, changés en cygnes par leur marâtre. L'attente est cependant bien plus longue dans le conte celtique, puisqu'il ne faut pas moins de neuf siècles pour qu'un saint chrétien puisse venir les baptiser et les délivrer ⁶⁾. Il est donc inexact d'affirmer «que la légende des enfants cygnes s'est localisée en Lotharingie», mais il faut bien reconnaître que c'est dans ces régions-frontières entre la France et l'Empire, en Lorraine, en Flandre, au Brabant qu'elle a eu le plus de vogue; c'est sans doute de là qu'elle s'est répandue en Allemagne, où maint conte populaire en a conservé le souvenir ⁷⁾ qui revit jusque dans les «cygnes sauvages» du Danois Andersen. Le chevalier au cygne, Lohengrin, n'est guère autre chose que Garin le Loherain ⁸⁾; la légende des «enfants-cygnés» finit par servir d'introduction ⁹⁾ à l'histoire du chevalier mystérieux que le cygne emmène après que son secret a été découvert. De conteur en trouvère, le mythe du «chevalier au cygne» finit par rejoindre la légende du St. Graal, et Lohengrin se trouve être chez Wolfram d'Eschenbach le propre fils de Perceval ¹⁰⁾. Enfin la généalogie s'empare à son tour d'un thème si connu et place le «chevalier au cygne» parmi les ancêtres du héros de la première croisade, Godefroy de Bouil-

¹⁾ B. Symons, dans H. Paul, *Grundriss*, III, pp. 722—723 et 728—729

²⁾ Nous exprimons ici nos remerciements à M. Mario Roques, qui a bien voulu nous signaler la légende des enfants-cygnés.

³⁾ Cf. Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, II, 1, pp. 576—577.

⁴⁾ Baltimore 1889 («Public. of the mod. lang. Ass.»).

⁵⁾ *Romania*, XIX (1890), p. 326.

⁶⁾ *Le Mythe des Enfants-cygnés*, dans la *Romania*, XXI (1892), pp. 62—67.

⁷⁾ Cf. Gaston Paris, dans la *Romania*, XIX, p. 325.

⁸⁾ F. Vogt, *Geschichte der mittelhochdeutschen Literatur*, dans le *Grundriss der deutschen Literaturgeschichte*, Berlin-Leipzig 1922, II, 1, p. 272.

⁹⁾ Gaston Paris, *ibid.*

¹⁰⁾ Vogt, *ibid.* Cf. V. Vebel, *Ritterromantik* (*Aus Nat. u. Geistesw.* 293), p. 153.

lon¹⁾. Quoi qu'il en soit, sans insister davantage sur l'extension considérable de cette légende, il faut constater que c'est de Flandre et de Lorraine qu'elle s'est répandue en Allemagne. Le cygne à figure humaine du fermoir d'Argeş représente-t-il la femme-cygne primitive, la «Schwanenjungfrau» de la mythologie germanique? Se rattache-t-il davantage au conte des enfants-cygnes, et faut-il y voir leur mère, de race extra-humaine, qui est précisément une «fille-cygne»? Car il est hors



Fig. 3

de doute que la tête et la coiffure appartiennent à une femme; une Sainte Marie Madeleine en bois, conservée à la Kunsthalle de Hambourg, portant les mêmes bandeaux caractéristiques de la fin du XIV^e siècle, nous en fournit un exemple frappant²⁾. C'est d'ailleurs à la même époque qu'appartient la coiffure de l'un des petits personnages, placé dans une échauquette à gauche du portail au cygne qui constitue la partie centrale du fermoir. Il s'agit là, non pas d'un «bassinnet à queue»³⁾ mais d'une de ces coiffes finissant en capuchon allongé qui sont très communes dans toute l'Europe occidentale au temps de la guerre de Cent Ans⁴⁾. Tous ces éléments contribuent à désigner le dernier quart du XIV^e siècle comme date de fabrication de cette curieuse pièce

d'orfèvrerie; quant au symbole de la «femme-cygne», il ne me semble pas trop téméraire de conclure qu'elle est la représentation figurée d'un mythe germanique, particulièrement répandu dans l'Allemagne du Sud et de l'Ouest. Sur un bijou égaré aux confins extrêmes de la civilisation du monde féodal, c'est un reflet lointain des légendes épiques, dont les scènes principales décoraient parfois les façades des églises⁵⁾, et

¹⁾ A. Gröber, *Grundriss*, II, 1, pp. 576—578. Cf. Guillaume de Tyr, éd. Paulin Paris, 1879, I, p. 365: «Je vos passerai tout à escient ce que l'en dit par voir, que il fu du lignage du chevalier au cygne». Même allusion dans la «Chanson d'Antioche».

²⁾ *Deutsche Köpfe des Mittelalters*, éd. Hamann, Marburg a. d. Lahn, 1922, pl. 31 (vers 1380). Cf. Enlart, *Manuel d'Archéologie française*, III, p. 194, fig. 202 et 203.

³⁾ Drăghiceanu, dans la *Curtea domnească din Argeş*, p. 266.

⁴⁾ Voy. Enlart, ouvr. cité, p. 73, fig. 49, et p. 144.

⁵⁾ Mâle. *L'Art religieux du XII^e siècle en France*, p. 268: le portail de la cathédrale de Modène.

très souvent les boîtes de miroirs et les coffrets d'ivoire ¹⁾ et d'os que l'industrie du XIV-e siècle répandait à travers toute l'Europe.

II

En examinant de plus près l'ensemble du fermoir, il convient de ne pas négliger les éléments qu'une étude attentive des formes d'architecture peut apporter à la solution du problème. Nous avons déjà mentionné l'accolade du portail central ²⁾, dans laquelle s'encadre la plaque de bronze où la femme-cygne se détache en relief. L'arc en accolade est en France une apparition très tardive et caractérise la période flamboyante du gothique au XV-e siècle; il n'en est pas de même en Angleterre, où on le retrouve déjà entre 1320 et 1350 ³⁾; à l'Hôtel de ville de Bruges il apparaît entre 1376 et 1387. En Allemagne il semble avoir pénétré d'assez bonne heure, sinon comme élément architectural, du moins dans l'ornementation. Le signe d'une famille de maîtres d'oeuvre très connus, les Parler, conservé à la cathédrale d'Ulm, nous montre «dans le style de 1360» une accolade très simple surmontée d'une croix ⁴⁾. Sur la pierre tombale de l'archevêque Pierre d'Aspelt à Mayence, où figurent aussi Jean de Bohême, l'empereur Henri VII et Louis de Bavière, et qui paraît avoir été sculptée assez peu de temps après la mort du prélat, survenue en 1320 ⁵⁾, il y a un arc en accolade qui surmonte et encadre le groupe des quatre personnages tout comme l'accolade minuscule du fermail d'Argeş encadre le relief du cygne. Dans le dernier quart du XIV-e siècle, c'est une forme déjà-assez commune en Allemagne; une châsse de Marienwerder, commandée par l'évêque Jean de Poméranie vers 1380 ⁶⁾ nous en fournit un bon exemple et nous montre en même temps le plein développement de ce style.

J'avais également attiré l'attention sur les façades flamandes des toits ⁷⁾ qui dessinent, à droite et à gauche du portail en accolade, une sorte de perspective en retrait qui figure sans doute la cour du château que représente le fermail. Cette façade en escalier est en effet très caractéristique des régions flamandes et rhénanes, aussi bien que des vieilles maisons pittoresques de l'Allemagne du Sud ⁸⁾. Elle figure comme un élément essentiel dans les miniatures qui reproduisent des silhouettes

¹⁾ Cf. R. Koechlin, dans A. Michel, *Histoire de l'Art*, II, 1, p. 495.

²⁾ *Les Bijoux de Curtea de Argeş* dans la *Revue Archéologique*, V-e s., XVII (1923), p. 95. Dimensions: haut. 40 mm., largeur 22 mm.

³⁾ C. Enlart, *L'Architecture gothique au XIV-e siècle*, dans A. Michel, *Hist. de l'Art*, II, 2, p. 542. Cf. G. H. West, *Gothic Architecture in England and France*, Londres 1911, p. 271.

⁴⁾ J. L. Fischer, *Ulm (Berühmte Kunststätten)*, 56), Leipzig 1912, p. 42, 47 (fig. 22).

⁵⁾ O. Doering, ouvr. cité, pp. 271 (fig. 85) et 367.

⁶⁾ H. Ehrenberg, *Deutsche Malerei und Plastik von 1350—1450*, Bonn - Leipzig 1920, p. 50 (fig. 33) et 53.

⁷⁾ Dans la *Rev. Archéologique*, *ibid.*

⁸⁾ A Münster en Westphalie, à Nuremberg, etc.

de villes. On trouve ainsi dans le *Codex Balduini Trevirensis* qui illustre la descente de Henri VII en Italie, au début du XIV-e siècle, la perspective d'une ville hérissée de tours et de clochers pointus, entourée de palissades, dont une légende indique le nom: *Obsidio Florentie* ¹⁾. En réalité, rien de moins florentin que ce paysage; sans aucun souci de couleur locale, le miniaturiste de Trèves a reproduit une silhouette schématique de ville allemande ²⁾, où nous retrouvons les mêmes toits en retrait, surmontés des mêmes cheminées hautes et minces, aboutis-



Fig. 4

sant aux mêmes façades en escalier sur lesquelles s'ouvrent des fenêtres ovales. On pourrait presque croire, en comparant le dessin de cette ville idéale au château du fermail d'Argeș, à une influence directe de la miniature sur l'orfèvrerie, dans la façon de reproduire l'architecture.

Accolade, façade flamande, cheminées, autant d'indices qui viennent compléter ce que le mythe de la femme-cygne semblait déjà nous révéler en partie: l'architecture du fermoir se rattache à la même région flamande et surtout rhénane qui a reçu de l'Angleterre l'arc en accolade, comme elle a peut-être emprunté aux vieilles légendes irlandaises

¹⁾ Pl. I, fig. 2.

²⁾ Cf. O. Doering, ouvr. cité, p. 235 (fig. 70).

le conte des enfants-cygnés¹⁾. Il faut donc ranger le fermoir de Curtea-de-Argeş parmi les productions de la fin du XIV^e siècle, d'une école d'orfèvrerie allemande — ou tout au moins d'inspiration allemande —, la même, sans doute, qui a fourni au trésor découvert à St. Nicolas la bague aux deux lions affrontés marquée *hilf ghot*²⁾. Il n'est pas sans intérêt pour le but que nous poursuivons dans cette étude d'essayer de retrouver la trace de cette école, à défaut de l'atelier que le manque de renseignements ne permet pas d'identifier.

J'avais relevé dans mon premier article paru dans la «Revue Archéologique»³⁾ les ressemblances très marquées qui imposaient un rapprochement entre le fermoir d'Argeş et le blason de Louis I-er d'Anjou, roi de Hongrie, conservé dans le trésor de la chapelle fondée par ce monarque à Aix-la-Chapelle, en l'honneur des Saints Patrons de la Hongrie. Ces deux pièces d'orfèvrerie me semblaient procéder d'une source commune d'inspiration: les niches à personnages du blason d'Aix-la-Chapelle et son architecture hérissée de tours et de tourelles sont certainement l'oeuvre d'orfèvres qui avaient les mêmes conceptions et travaillaient d'après les mêmes modèles. Ce qui m'avait, du reste, confirmé dans cette opinion c'était le fait que les pièces du trésor d'Aix-la-Chapelle étaient attribuées à deux maîtres saxons de Transylvanie, Georges et Martin «de Klussberch» (Cluj)⁴⁾, qui auraient cumulé le métier d'orfèvre avec celui de fondeur, puisqu'ils avaient été chargés en 1373 par l'empereur Charles IV de décorer d'une statue équestre la fontaine de St. Georges, dans la cour intérieure du Hradschin de Prague. M. Roth n'a pas admis la possibilité de ce double emploi⁵⁾, car le St. Georges si gracieux de Prague, que semble animer le premier souffle de la Renaissance, n'est pas la seule statue exécutée par les deux frères de Klussberch; ils avaient également fourni en 1390 à l'évêque Démètre d'Oradea-Marea (Nagy-Várad) une autre statue équestre, représentant St. Ladislas, roi de Hongrie⁶⁾. Nous ne saurions dire à quel point peut subsister l'incompatibilité entre ces deux professions; elle ne nous

¹⁾ Nous n'avons pas pu utiliser l'ouvrage de G. Poisson, *L'origine celtique de la légende de Lohengrin*, Paris 1913

²⁾ M. Drăghiceanu affirme (*Curtea Domnească, ibid.* p. 267) que la minuscule gothique de l'inscription de cette bague «n'apparaît en Orient qu'à partir du XV^e siècle». Il est vrai que l'on considère généralement que cette écriture est employée dans les inscriptions à partir de 1400; cependant il ne faudrait pas donner à cette date un sens trop absolu: sur la pierre tombale de Pierre d'Aspelt (voy. plus haut) l'inscription du XIV^e siècle est en minuscule gothique (Doering, *ibid.*, p. 367). Ces caractères peuvent être tout aussi bien de la fin du XIV^e siècle que du début du XV^e.

³⁾ *Rev. Arch.*, V, XIII (1921), p. 5. Il faut y ajouter l'encensoir en argent conservé au monastère de Tismana (Valachie) et qui aurait été donné à ce monastère par l'empereur Sigismond au début du XV^e siècle (Drăghiceanu, *ouvr. cité*, fig. 61).

⁴⁾ *Rev. Arch.*, *ibid.* Cf. J. Hampel, *Die Metallwerke der ungarischen Kapelle im Aachener Münsterschatze*, dans la *Zeitschr. des Aachener Geschichtsvereins*, XIV (1892), p. 65.

⁵⁾ Roth, *Geschichte der deutschen Plastik in Siebenbürgen*, p. 12

⁶⁾ *Ibid.*, p. 11

semble cependant pas aussi insurmontable que veut bien le dire M. Roth. La finesse même d'exécution du St. Georges de Prague avait fait supposer à Bode que les maîtres de Cluj devaient avoir pratiqué quelque art mineur et plus particulièrement l'orfèvrerie ¹⁾. Plus récemment, toute la question a été reprise par M. Pinder, qui est arrivé, par des voies différentes, aux mêmes conclusions que celles de mon article sur les fouilles de Curtea-de-Arges ²⁾. Il a fait état des recherches de l'érudit hongrois Bela Lázár ³⁾ qui a relevé l'influence qu'ont pu exercer sur les maîtres de Cluj, pour leurs statues de Prague et d'Oradea-Mare, certaines peintures italiennes du XIV-e siècle: une miniature de la Bible de Robert d'Anjou, conservée à Naples et des fresques de Simone Martini à Avignon. La statue de Prague, le trésor d'Aix-la-Chapelle, dont les inscriptions sont tantôt en gothique allemande, tantôt en gothique italienne ⁴⁾, le fermoir d'Arges sont des produits de cette même école de sculpture et d'orfèvrerie dont les représentants les plus illustres semblent avoir été Georges et Martin de Klussberch, les fils d'un peintre saxon de Transylvanie.

L'influence de l'Italie du Trecento sur ces artisans de l'Europe Centrale n'a, du reste, rien d'étonnant. Peintres italiens et sculpteurs saxons se rencontraient dans ce grand centre international qu'était à Prague la Cour de l'empereur Charles IV, dont le château de Karlstein imitait le palais des papes d'Avignon ⁵⁾, et qui faisait travailler à la cathédrale du Hradschin Mathieu d'Arras et Pierre Parler de Gmünd ⁶⁾. Ils se rencontraient également à la Cour fastueuse de Bude, où le roi angevin rassemblait autour de son trône chevaliers d'Allemagne et archers d'Angleterre, artisans du Rhin et marchands de Florence ⁷⁾; par la Bohême des Luxembourg et le Hongrie des Anjou, le rayonnement des grands centres d'art et de luxe de l'Occident pénétrait par la voie du commerce ou par celle des relations d'hommage féodal jusque dans des contrées qui n'entraient pas dans le giron de l'Eglise catholique et dont une tradition séculaire avait fait des dépendances de l'Orient byzantin.

En ce qui concerne l'orfèvrerie, celle-ci devait certainement recevoir en Hongrie une impulsion nouvelle par l'exploitation plus active des mines d'or que la dynastie angevine avait organisée en Transylvanie. Il est vrai que le règlement des corporations de Transylvanie de 1376,

¹⁾ Apud Roth, *ibid.*

²⁾ W. Pinder, *Die deutsche Plastik*, dans le *Handbuch der Kunstwissenschaft*, éd. Burger, Brinkmann, Wildpark-Potsdam s. d., fasc. 197, pp. 88—92. Cf. Drăghiceanu, *Curtea Domneasca*, p. 68.

³⁾ *Studien zur Kunstgeschichte*, Vienne 1917, apud Pinder, *ibid.* Le père de Georges et Martin de Cluj était le peintre Nicolas.

⁴⁾ Hampel, *ouvr. cité*, p. 67.

⁵⁾ Enlart, dans A. Michel, *Hist. de l'Art*, II, 2 p. 537.

⁶⁾ Ce dernier a été souvent considéré comme Français par suite d'une lecture erronée: Arler de Boulogne. V. dernièrement Funck-Brentano, *Le Moyen Âge*, Paris 1923. p. 228

⁷⁾ V. *Les Bijoux de Curtea-de-Argesh*, dans le *Rev. pp. Arch.*, *ibid.*, 104—105.

fait en présence des représentants du roi Louis, l'évêque Goblinus et le prévôt de la couronne, ne comptait pas les orfèvres parmi les dix-neuf corporations et les vingt-cinq métiers qu'il énumérait. Mais M. Roth a fait remarquer avec beaucoup de raison que les noms des bourgeois de plusieurs villes saxonnes de Transylvanie contiennent des allusions très nettes à l'industrie qu'ils exerçaient; nous avons ainsi, dans des registres du XIV^e siècle de Sibiiu (Hermannstadt) un *Kunz Goldschmied*; en 1393 nous retrouvons à Sighișoara (Schässburg) un certain *Nicolaus Aurifaber*¹⁾, ce qui indique très clairement qu'à défaut d'une organisation corporative, le métier d'orfèvre était exercé individuellement. Rien ne prouve donc l'inexistence de cette catégorie d'artisans en Transylvanie, où la matière première ne faisait certes pas défaut²⁾.

On a pu objecter que «ces objets d'une fabrication supérieure, supposent l'existence d'une tradition d'art bien établie»³⁾. Nous ne voyons pas pourquoi on la refuserait aux Saxons de Transylvanie. Le grand mouvement de colonisation, le «Drang nach Osten», qui poussait dès le XII^e siècle le monde germanique sur les routes de l'Est n'était pas interrompu. Il s'était seulement transformé: d'une émigration constante d'ouvriers agricoles du Rhin et des Flandres vers des terres plus riches et un traitement meilleur, il était devenu au XIV^e siècle une poussée continue d'artisans vers les nouveaux centres urbains du proche Orient⁴⁾. Par l'afflux des nouveaux arrivants, le contact subsistait avec l'ancienne patrie de l'Allemagne occidentale, dont on conservait pieusement la langue, les mœurs et même la toponymie⁵⁾. Il en était de même dans ce «Far East» du monde germanique qu'était au XIV^e siècle la Prusse conquise par l'Ordre Teutonique; les orfèvres de Königsberg fournissaient en 1390 beaucoup d'objets précieux au prince Henri de Derby, — le futur Henri IV d'Angleterre⁶⁾. Les villes de Dortmund, de Münster, de Soest étaient en relations d'affaires très fréquentes, à la fin du XIV^e siècle, avec Danzig, Elbing et Thorn⁷⁾. On était ainsi au courant de toutes les nouveautés artistiques de l'Europe occidentale, que l'on s'efforçait aussitôt d'imiter et d'égaliser. A cette époque l'Allemagne, dont la puissance politique, malgré le prestige du Saint-Empire, était loin d'égaliser les prétentions, s'abandonnait aux efforts de l'initiative privée. L'expansion économique des villes, coïncidant avec l'affaiblissement militaire et diplomatique de l'Empire, donnait à ce mouvement d'émigration vers l'Orient slave et hongrois une très grande

¹⁾ Roth, *Geschichte des deutschen Kunstgewerbes in Siebenbürgen* Strasbourg 1908, p. 61.

²⁾ V. Drăghiceanu, *Curtea Domnească*, p. 68, qui interprète l'opinion de M. Roth d'une façon différente.

³⁾ Drăghiceanu, *ibid.*, p. 268.

⁴⁾ F. Müller, *Lehrbuch der Geschichte Romäniens*, Sibiiu 1922, pp. 41—42.

⁵⁾ Klausenburg sur la Moselle (1333) — Klausenburg en Transylvanie. *Voy. Rev. Arch.*, XVII (1923), p. 92.

⁶⁾ Ehrenberg, *ouvr. cité*, p. 28.

⁷⁾ *Ibid.*, pp. 16—17.

ampleur. Ce n'est du reste pas la seule fois, dans l'histoire allemande, qu'une période d'affaissement politique a marqué en même temps une recrudescence d'activité industrielle et commerciale au-delà des frontières.

A l'époque où la Hanse, maîtresse des mers du Nord, étend son influence jusqu'à Breslau et Cracovie ¹⁾, les artisans allemands envahissent les villes nouvelles de Pologne et de Hongrie. Longtemps l'orfèvrerie des villes polonaises a été aux mains d'ouvriers germaniques; au XV^e siècle le fils du sculpteur Veit Stoss sera orfèvre à Cracovie ²⁾. Dans la monarchie de St. Étienne, la dynastie angevine favorise de toutes ses forces le développement urbain et le travail des mines: raison de plus pour attirer en Hongrie ³⁾, en Croatie ⁴⁾ et surtout en Transylvanie l'industrie plus savante, la technique perfectionnée des artisans et ouvriers d'Allemagne. Sur les objets donnés par Louis d'Anjou au trésor d'Aix-la-Chapelle, comme sur la bague d'Argeş et sur mainte pièce d'orfèvrerie transylvaine, les inscriptions sont en allemand ⁵⁾. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que certaines particularités des objets du trésor de Curtea-de-Argeş nous ramènent à ces régions du Rhin et de la Flandre d'où la plupart des colons allemands de Hongrie étaient originaires.

Il convient cependant de rappeler ici que, dans un précédent article, j'ai présenté quelques bagues du même trésor, que des ressemblances frappantes avec des bijoux similaires, conservés au Musée de Naples et au British Museum, me faisaient supposer de provenance italienne ⁶⁾; il y aurait donc eu, à la Cour valaque d'Argeş, un croisement d'influences. Cette co-existence d'objets de fabrication italienne et germanique, ce double courant d'influences occidentales venues à la fois d'Allemagne et d'Italie n'a d'ailleurs rien qui puisse nous surprendre. Il en allait un peu de même dans l'empire serbe d'Étienne Douchan, qui s'entourait d'une garde de trois cents Allemands et sous les ordres duquel des aventuriers siciliens et des chevaliers d'Allemagne guerroyaient en Macédoine ⁷⁾. Les marchands de Raguse et de Venise rencontraient en Serbie les colonies saxonnes venues, là aussi, pour l'exploitation systématique des mines ⁸⁾. Ces colonies germaniques constituent pour ainsi dire l'armature industrielle des deux grandes puissances politiques

¹⁾ D. Schäfer, *Die deutsche Hanse*, Leipzig 1903, p. 38.

²⁾ R. F. Kaindl, *Geschichte der Deutschen in den Karpathenländern*, Gotha 1907, I, p. 347.

³⁾ *Ibid.*, II, p. 177 et suiv.

⁴⁾ Hampe, *Der Zug nach dem Osten*, Leipzig 1921 (Aus Nat. u Geistesw.), 73¹⁾, p. 65.

⁵⁾ Kaindl, ouvr. cité, II, p. 336. Cf. Pinder, ouvr. cité, p. 90.

⁶⁾ *Les Bijoux de Curtea de Argesch*, dans la *Rev. Arch.*, *ibid.*

⁷⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, II, 1 (Gotha 1918), p. 36. Cf. «Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale», année 1921, pp. 34—35.

⁸⁾ Jireček, *Staat und Gesellschaft im Mittelalterlichen Serbien*, I dans le *Denkschr. der K. Akad. d. Wiss. Wien* (phil.-hist. Klasse), LVI (1912) p. 65—66.

du Sud-Est européen au XIV-e siècle: la Hongrie angevine et la Serbie de Douchan. Les marchands italiens, par leur rôle commercial, si développé, et les privilèges que Florence et Venise avaient obtenus dans les deux monarchies, complétaient la vie économique très intense de ces régions et contribuaient à mettre en valeur les richesses naturelles de la contrée. Il en était de même en Valachie, principauté limitrophe de l'empire serbe et du royaume hongrois: les négociants levantins et les Saxons de Transylvanie, dont parlent les premiers traités de commerce ¹⁾, s'y rencontraient sur les routes communes qui allaient de Brașov et de Sibiu — cités saxonnnes — aux ports de la Mer Noire où faisaient escale les tarides génoises et les galères de Venise. Le trésor de Curtea-de-ARGEȘ, qui mêle aux bagues italiennes le fermoir et l'anneau de fabrication germanique et des appliques qui sont sans doute de la même provenance ²⁾, est une preuve frappante et tangible de ce double courant de pénétration occidentale en Valachie; il faudrait dire plutôt à la Cour des princes valaques, car la mode d'Occident n'a pas dépassé, dans ce pays orthodoxe, le cercle assez restreint des grands dignitaires et de la noblesse que la tradition féodale et la propagande catholique pouvaient rendre plus accessibles aux coutumes du monde latin et à ses usages si différents de ceux de l'Orient slave et byzantin ³⁾.

Toutefois M. Drăghiceanu persiste à voir dans les bijoux qu'il a découverts un mélange d'influences italiennes — dont il ne conteste pas l'existence — et françaises. Le travail de l'or, dit-il, était au XIV-e siècle «une industrie éminemment française» ⁴⁾. Il est incontestable qu'au XIII-e siècle comme au XIV-e c'est la France qui donne le ton à l'Europe Centrale, en art comme en littérature; mais les désastres de la guerre de Cent Ans ont quelque peu enrayé l'expansion française dans la deuxième moitié du XIV-e siècle. Il est certain que la France du moyen-âge est le berceau de l'art gothique, la patrie des chansons de geste et de l'esprit chevaleresque; par les arts et les lettres non moins que par les exploits des croisés, elle a dominé l'Europe et présidé au développement de la civilisation médiévale. Mais, encore une fois, il ne faut pas confondre influence française et travail français; un bijou n'est pas nécessairement fabriqué en France parce que l'orfèvrerie de ce pays est arrivée à un degré plus grand de perfection. Au point de vue géographique, les Allemands de Hongrie et les Italiens du Levant étaient certainement mieux situés ⁵⁾ pour représenter en Valachie la

¹⁾ St. Meteș, *Relațiile comerciale ale Țării-Românești cu Ardealul*, Sighișoara 1921, p. 44.

²⁾ A noter dans la figurine du jeune homme assis le mouvement que semble inspirer les peintures des Trecento italien, qu'imitaient aussi les sculpteurs du St. Georges de Prague.

³⁾ Voy. mon article, *Scutul unguresc în armele Basarabilor*, dans la *Revista Istorică* VII (1921), p. 128.

⁴⁾ Drăghiceanu, dans la *Curtea Domnească*, p. 268.

⁵⁾ V. Pârvan, *Sulle origini della civiltà romena*, dans *L'Europa Orientale*, Rome 1922, II 4—5, p. 10 du tirage à part. Cf. N. Iorga, *Istoria Românilor prin căldători*, Bucarest 1920, I, pp. 15 et 21.

civilisation occidentale, dont ils avaient eux-mêmes emprunté beaucoup d'éléments à l'esprit français. La monarchie angevine de Hongrie et de Pologne, en réunissant sous le sceptre de sa dynastie issue de Naples l'industrie germanique et le commerce italien, était pour les principautés roumaines l'intermédiaire naturel des relations avec l'Occident.

ESSAI DE CLASSIFICATION DES OBJETS PRINCIPAUX DU TRÉSOR DE CURTEA-DE-ARGEȘ ¹⁾

Tombeau no. X ²⁾:

1. Bague. Or. Dm.: 200 mm. Poids: 10 gr. Chaton à cristal de diamant en forme de pyramide; sur le tour, inscription en majuscules gothiques sur fond niellé: AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TE[CUM]. Cf. Drăghiceanu, fig. 63. Travail italien du XIV-e siècle.

2. Bague. Or. Dm.: 190 mm. Poids: 10 gr. Chaton à pierre rouge (coraline?; camée à tête de femme). Sur le tour: inscription en majuscules gothiques sur fond niellé: IESUS HRISTUS AUTEM TRANSIENS PER MEDI[UM ILLORUM IBAT] sur le chaton, étoile à six pointes et initiales: ALM? ou AgLA? Cf. Drăghiceanu, fig. 62. Travail italien du XIV-e siècle.

3. Bague. Or. Dm.: 160 mm. Poids: 9 gr. Anneau de section triangulaire; bande d'émail vert sur le tour; six perles montées autour d'une agathe. Cf. Drăghiceanu, fig. 65. Travail italien du XIV-e siècle.

4. Bague. Or. Dm. 160 mm. Poids: 6 gr. Quatre proéminences carrées (émail rouge) sur le tour. Rubis rouge brut monté sur une serre de vautour. Cf. Drăghiceanu, fig. 66. Travail italien? du XIV-e siècle.

Tombeau no. IX:

5. Bague. Or. Dm.: 220 mm. Poids: 5 gr. Rubis violet monté sur quatre griffes. Cf. Drăghiceanu, fig. 67. Travail italien? du XIV-e siècle.

Tombeau no. VI:

6. Bague. Or. Dm.: 120 mm. Poids: 2 gr. Émeraude montée sur quatre griffes. Cf. Drăghiceanu, fig. 69. Travail italien? du XIV-e siècle.

Tombeau no. VIII:

7. Bracelet. Or. Dm.: 550 mm. Poids: 20 gr. Deux lions affrontés, gravés de chaque côté de la fermeture. Ornement en forme de S couché. Cf. *Rev. Arch.* V-e s., XVII (1923), pl. I. Travail italien du XIV-e siècle?

8. Boucle d'oreille. Pendentif en forme de gland rattaché à une perle. Long.: 540 mm. Poids: 5 gr. Cf. *Bullet.*, pl. XIII. Travail italien du XIV-e siècle?

9. Applique. Alliage. Haut. 270 mm. Poids: 5 gr. Figure de femme en longue robe. Cf. Drăghiceanu, fig. 74. Travail allemand? du XIV-e siècle.

¹⁾ Excepté le fermoir, qui fait ici l'objet d'une étude détaillée.

²⁾ Les nos des tombeaux se rapportent au plan détaillé de M. Drăghiceanu. *Curtea Domnească*, p. 41. Nous renvoyons de même pour l'illustration aux figures qui accompagnent cet ouvrage. Les dimensions des objets sont celles indiquées par M. Drăghiceanu dans l'ouvrage cité.

LA SCULPTURE ICONOGRAPHIQUE DANS LES ÉGLISES BYZANTINES

PAR

LOUIS BRÉHIER

PROFESSEUR D'HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND (FRANCE)

Alors que dans l'Occident du moyen-âge l'iconographie chrétienne a trouvé sa plus belle expression dans la statuaire et l'ornement sculpté, en Orient c'est surtout dans les tableaux de mosaïque et la peinture murale que la doctrine iconographique des Grecs se formula. Au peuple innombrable des statues qui couvre les façades des cathédrales gothiques correspondent les ensembles non moins grandioses de mosaïques et de peintures qui tapissent, à l'intérieur, les murailles des églises byzantines.

Quelle est la cause de cette opposition? Ses motifs sont-ils d'ordre religieux ou proviennent-ils d'un programme artistique différent? Est-il exact au surplus que l'iconographie sculptée ait été aussi rare dans les églises byzantines qu'on l'avait soutenu autrefois? ¹⁾ A mesure que l'on connaît mieux l'art byzantin et que les découvertes d'œuvres sculptées à thèmes iconographiques se multiplient, on s'aperçoit qu'on s'était un peu trop hâté d'affirmer que la sculpture iconographique avait été systématiquement écartée des églises orientales après la querelle des images. Quelle place y tenait-elle exactement, c'est ce que nous voudrions essayer de déterminer en montrant les divers aspects de la sculpture iconographique byzantine d'après les monuments qui nous sont parvenus, et en insistant sur quelques morceaux peu connus et qui paraissent présenter un grand intérêt historique.

I

Mais il y a une question préalable à examiner : l'Église grecque a-t-elle exprimé une doctrine au sujet de la sculpture iconographique et en particulier des statues d'un caractère religieux?

¹⁾ A. Dumont, *Revue archéologique*, 1870—1871, p. 222, affirmait que «l'usage de la sculpture pour représenter les saints et la Vierge fut interdit en Orient dès le VIII^e siècle». Strzygowski, *Römische Quartalschrift*, 1893, p. 6 et suiv. soutenait que les

C'est en vain qu'on cherche un pareil texte. Dans la profession de foi du concile de Nicée, septième session, 13 octobre 787¹⁾, on lit l'obligation d'honorer les saintes images, «qu'elles soient en couleur, en cubes «de mosaïque ou en toute autre matière, qu'elles soient exposées dans «les saintes églises de Dieu, sur les vases sacrés, sur les vêtements, sur «les murailles, sur des panneaux, dans des maisons, sur des chemins». Dans ce texte la sculpture n'est pas désignée particulièrement, mais il va sans dire que son usage est implicitement autorisé. On constate toutefois par un autre texte du même concile que la statuaire, bien qu'autorisée, est regardée comme un cas exceptionnel. Les défenseurs des images lisent au concile une lettre de Germain, patriarche de Constantinople, déposé par Léon III en 730, à l'évêque de Claudiopolis, où il est question de la célèbre statue du Christ élevée à Panéas (Césarée) en mémoire du miracle de l'Hémorroïsse, mentionnée par Eusèbe²⁾. Germain s'excuse presque d'avoir cité cet exemple. «Nous ne voulons pas engager par là», ajoute-t-il, «à faire des statues d'airain, mais montrer que le Seigneur ne refuse même pas les hommages qui lui sont «rendus à la mode des gentils».

La statuaire religieuse est donc tolérée, mais elle n'en est pas moins un art spécifiquement païen et, comme tel, suspect. Qu'il ait existé aux IV-e et V-e siècles une école de statuaire chrétienne, c'est ce que de nombreux textes permettent d'affirmer. A Constantinople une statue de bronze du Christ est placée par ordre de Constantin au dessus de la porte du palais de Chalcé et la première mesure iconoclaste prise par Léon III en 726 est justement le renversement de cette statue³⁾. Le même empereur Constantin fait dresser des statues de bronze doré du Bon Pasteur et de Daniel entre les lions sur les places de Byzance⁴⁾ et, près de la Colonne de Porphyre, une statue de la Vierge portant l'Enfant, qui fut détruite par les ariens⁵⁾. Des statues analogues revêtues d'or se trouvaient à Rome au V-e siècle devant le baptistère du Latran⁶⁾, etc. A Constantinople, un voyageur du XVII-e siècle décrit une Annonciation en relief, dont les deux personnages, l'Ange et la Vierge, étaient placés de chaque côté d'une des trois portes d'enceinte situées près de la Corne d'Or⁷⁾.

bas-reliefs de la Panagia orante sont les seules sculptures religieuses qu'on trouve dans l'art byzantin après la querelle des images. — Choisy, *Histoire de l'Architecture*, II, 1903, p. 31, déclarait qu'en Orient l'imitation de la figure humaine n'était admise qu'en peinture.

¹⁾ Mansi, *Concilia*, XIII, 377.

²⁾ *Ibid.*, 125—127; Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VII, 18. Sur ce groupe, reproduit probablement sur un sarcophage du Latran, voy. Pératé, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, V, p. 305.

³⁾ Textes dans Ebersolt, *Le Grand Palais de Constantinople*, Paris 1910, p. 21.

⁴⁾ Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 49.

⁵⁾ Banduri, *Imperium Orientale*, I, p. 60.

⁶⁾ Grisar, *Histoire de Rome et des Papes*, trad. française, Paris, 1906, II, p. 368.

⁷⁾ Tafferner, *Caesarea legato*, 4^o, Vindobonae 1668, III, p. 94 (cité par le *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne*, I, col. 2259).

Mais on constate que toutes ces statues étaient à l'extérieur des édifices et servaient surtout à orner des places publiques; ce n'est que par exception qu'elles ont pu être placées à l'intérieur des églises et elles n'y étaient pas l'objet d'un culte: le même usage régnait aussi bien en Occident. La question de la légitimité des statues religieuses dans les églises ne se posait donc pas encore.

Puis, au cours des siècles, les divergences de coutumes entre les deux moitiés du monde chrétien s'accrochèrent. Tandis que l'Église grecque maintenait la pratique primitive, la vénération de statues placées dans les églises s'introduisit en Occident. Dès le huitième siècle on voit les Papes consacrer dans les églises de Rome des statues, revêtues de métal, de la Vierge et du Christ¹⁾. Au X-e siècle s'introduit en Auvergne et dans le Midi de la France le culte des statues-reliquaires²⁾, qui choque d'abord beaucoup les pèlerins venus du Nord³⁾, mais qui finit par se propager dans tout l'Occident.

On ne voit pas cependant qu'au milieu des controverses religieuses qui eurent lieu entre Grecs et Latins depuis les temps de Photius et de Kérourarios, la question de la légitimité de la statuaire religieuse ait été discutée officiellement. Cependant, que les pratiques des Occidentaux aient fini par sembler aux Grecs insolites et même répréhensibles, c'est ce qui ressort de nombreux témoignages. On voit d'abord par les récits très naïfs des pèlerins russes qui visitaient Constantinople aux XIV-e et XV-e siècles qu'il était très rare d'y trouver des statues religieuses dans les églises, et ils ne manquent pas de signaler celles qu'ils rencontrent comme un fait anormal. Étienne de Novgorod en 1350 parle «d'un Christ de grandeur naturelle qui est comme une statue et non comme une icône», conservé dans la Nouvelle Église de Basile I-er⁴⁾. Un autre pèlerin (1424—1453) cite à l'église Saint-Daniel «deux anges en pierre qui semblent vivants, placés, l'un au chevet, l'autre au pied du tombeau de Daniel; ils ont été exécutés par l'empereur Léon-le Sage»⁵⁾. Un autre voit dans une église franque «un crucifix admirablement sculpté dans le bois; le Christ est comme vivant et des clous en argent transpercent ses pieds et ses mains»⁶⁾.

Il y avait donc des statues religieuses dans certaines églises de Constantinople en plein XV-e siècle, et pas seulement dans les églises latines, mais elles devaient être d'une rareté extrême, et c'est à cette époque que la défiance à leur égard paraît s'éveiller chez les Grecs. Une liste de reproches adressé aux Latins, attribuée à tort (semble-t-il) par

¹⁾ *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, I, p. 418; II, p. 144. Voy. Bertaux, apud H. Michel, *Histoire de l'art*, I, p. 418.

²⁾ L. Bréhier, *Les origines de la sculpture romane*, «Revue des deux Mondes», 15 août 1912.

³⁾ *Liber Miraculorum Sanctae Fidis*, éd. Bouillet, I, p. 13.

⁴⁾ Société de l'Orient Latin, *Itinéraires russes*, p. 120.

⁵⁾ Société de l'Orient Latin, *Itinéraires russes*, p. 232.

⁶⁾ Société de l'Orient Latin, *Itinéraires russes*, p. 233.

Allatius à un concile tenu à Sainte-Sophie en 1450, mais qui reproduit bien l'opinion des adversaires du concile de Florence, contient en particulier le grief «d'adorer des objets sculptés»¹⁾. Bien plus, au milieu du XVI-e siècle un évêque crétois écrivait au cardinal de Lorraine que la tradition interdit d'«adorer» (ce qui revient à «vénérer») les images sculptées²⁾.

L'état lamentable dans lequel se trouvent aujourd'hui les débris de sculpture recueillis dans les musées montre assez que ces figures, la plupart du temps mutilées, furent l'objet d'un véritable massacre. Le fanatisme de Turcs, qui a poursuivi la figure humaine jusque dans les mosaïques et les peintures, en est en grande partie responsable, mais les Grecs eux-mêmes ne sont pas tout à fait innocents de ces violences. Un voyageur qui visita Athènes en 1679, le père Babin, raconte qu'on trouva une statue de la Vierge sous l'église Saint-Denis des Francs et que l'archevêque grec la fit briser, «de peur», dit-il, «que les Latins n'eussent cet argument contre les Grecs et ne leur objectassent que Saint «Denys honorait les images en bosse»³⁾.

Il résulte de tous ces faits que jamais l'Église grecque n'a interdit formellement la sculpture iconographique et que, tout en regardant comme exceptionnelle la présence des statues dans les églises, elle les a cependant tolérées jusqu'au XV-e siècle. C'est seulement à cette époque qu'elle a commencé à manifester son éloignement pour la sculpture religieuse, au moment même où les Turcs, transformant de force les églises en mosquées, montraient un acharnement particulier contre l'iconographie religieuse sous toutes ses formes, couvrant de chaux ou de badigeon les peintures et les mosaïques, anéantissant ou mutilant les oeuvres sculptées où apparaissait la figure humaine. Ces déprédations, en faisant disparaître la sculpture iconographique des églises, ont laissé croire qu'elle n'y avait jamais trouvé place et que cette absence était due à une prohibition formelle. Il a fallu la renaissance de l'archéologie byzantine et les découvertes, innombrables, surtout depuis trente ans, de vestiges de sculpture iconographique, pour modifier ces conclusions. Bien que nos connaissances soient encore loin d'être complètes, on peut essayer dès à présent de déterminer la place que ce genre de sculpture a tenu dans l'art religieux de Byzance.

II

Dans toute église la sculpture iconographique peut se présenter sous deux formes: ou bien elle est unie intimement à la structure de l'édifice, ou bien elle en est entièrement indépendante. Dans le premier cas elle

¹⁾ Mansi, *Concilia*, XXXII, 103. Au sujet des images, le concile de Florence, 5-e session, s'était borné à reproduire la profession de foi du second concile de Nicée (Mansi, XXXI, 548)

²⁾ Cité par G. Millet, dans Henri Michel, *Histoire de l'art depuis les temps chrétiens*, I, 1, p. 257.

³⁾ De Laborde, *Athènes aux XV-e—XVII-e siècle*, I, p. 192.

fait partie de l'ornement architectural. Dans les églises d'Occident, par exemple, l'iconographie sculptée orne les corbeilles des chapiteaux, tapisse les tympanes des portails, en garnit les voussures, en rehausse les pieds droits sous la forme de statues-colonnes, apparaît même sur les modillons qui soutiennent les corniches. A ce point de vue l'esprit qui règne dans l'art roman et dans l'art gothique est le même que celui qui produisit les chefs-d'œuvre de l'architecture grecque, où la figure humaine, qui garnit les métopes ou les frontons, forme la plus belle parure de l'édifice.

Dans le second cas, au contraire, l'ornement iconographique sculpté est indépendant de l'architecture: on pourrait le faire disparaître sans altérer en rien les lignes de l'édifice, car ou bien il règne exclusivement sur le mobilier, autels, ambons, tombeaux, etc., ou bien il se présente sous la forme de cadres décoratifs ou d'icônes sculptées et encastrées dans les murs, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

De ces deux modes d'ornement iconographique sculpté, c'est évidemment le second qui domine dans l'art byzantin, et il n'est pas très difficile d'en découvrir la raison: à des édifices construits surtout en briques ou en appareil alterné de briques et de moellons conviennent les placages et les revêtements somptueux; l'ornement architectural proprement dit ne peut y avoir la même place que dans les édifices construits en pierre: c'est tout au plus s'il peut régner sur les supports, colonnes, chapiteaux, impostes. C'est ce que va nous montrer l'interprétation des faits et des témoignages qui nous sont parvenus.

On sait que, dans l'ornement architectural des basiliques anatoliennes et syriennes, la figure humaine est à peu près absente. Cependant Texier a vu à Aladja (Lycie) une basilique remarquable par la profusion de ses sculptures iconographiques¹⁾: il cite en particulier les symboles des Évangélistes sculptés sur les pendentifs de la coupole, thème symbolique qui s'est conservé dans la peinture iconographique postérieure. Le magnifique buste en marbre qui se détachait dans un médaillon et que Strzygowski a identifié avec celui de l'Évangéliste Saint Marc²⁾, a pu aussi orner le pendentif d'une coupole, ainsi que les trois autres fragments de bustes conservés également au Musée de Constantinople, et qui, comme le montre le livre timbré d'une croix qu'ils portent à la main, représentent les trois autres Évangélistes.

Parmi les supports ornés on peut citer les fûts historiés des colonnes du même Musée Ottoman, que Strzygowski attribue, comme le médaillon de Saint-Marc, au V-e siècle³⁾: au milieu d'enroulements de pampres apparaissent des personnages et des animaux ainsi que le Baptême de Jésus et un groupe de deux femmes, dont l'une porte un petit

¹⁾ Texier, *Architecture byzantine*, p. 184. Voir surtout la description de Laborde, *Revue Archéologique*, 1847, p. 172 et suiv.

²⁾ Strzygowski, *Die altbyzantinische Plastik der Blütezeit*, «Byzantinische Zeitschrift», I, 1892, p. 585.

³⁾ Strzygowski, *ibid.*, pp. 575—584.

chien sous son bras et où l'on a vu à tort, semble-t-il, la Visitation. Il y a quelque contraste entre la composition un peu rigide du Baptême et la liberté avec laquelle les autres personnages et les animaux apparaissent au milieu des feuillages exubérants. Ce style, tout imprégné de la grâce hellénique, rappelle celui du calice d'Antioche de la collection Kouchakji de New-York, dont la végétation est encore plus somptueuse,



mais où les personnages sont disposés avec la même liberté d'allure. M. Diehl ¹⁾, rapprochant les ornements du calice de ceux de la Chaire de Maximien à Ravenne, le date du III-e et même du IV-e siècle. Les fûts de colonnes du Musée de Constantinople fournissent à cet égard un point de comparaison utile. Le Baptême du Christ lui-même, dont la composition est déjà toute byzantine, porte bien la marque de l'art antique: figuration assez correcte des flots du Jourdain, dans

lesquels le Christ n'est enfoncé que jusqu'à mi-jambes, nudité complète et belle anatomie du Christ, dont le sexe n'est même pas dissimulé, draperies majestueuses de Saint Jean Baptiste, représenté plus grand que Jésus, suivant la tradition du plus ancien art chrétien. Ce monument est précieux: mieux qu'aucun autre il nous montre la transition de l'art antique à l'art byzantin.

Les deux colonnes qui supportent aujourd'hui le ciborium du grand autel de Saint-Marc de Venise et qui proviennent d'une basilique de

¹⁾ Ch. Diehl, *L'École artistique d'Antioche et les trésors d'argenterie syrienne*, Syria, 1921, p. 84. Cf. L. Bréhier, *Gazette des Beaux Arts*, 1920.

Pola (Istrie) forment l'exemple le plus remarquable des fûts historiés à décor iconographique. Les personnages sculptés en haut relief se détachent sur le fond des arcades ornées de coquilles comme on en trouve au VI-e siècle sur les sarcophages de Ravenne. Ce décor familier à l'art syrien et l'inspiration des Évangiles apocryphes que révèlent les thèmes iconographiques traités sur ces fûts, permettent de les rattacher au courant d'art syrien qui a régné à Ravenne au VI-e siècle. Jusqu'ici on n'a pu citer de monuments analogues dans l'art religieux.

Quelques chapiteaux historiés à thèmes iconographiques sont dignes d'attention. Il est inutile d'insister sur le grand nombre de corbeilles corinthiennes historiées d'hommes et d'animaux que l'on trouve dans les monuments gréco-romains d'époque impériale aussi bien en Asie Mineures qu'en Italie, en Gaule, en Afrique. Tantôt ces motifs animés ornent les faces (Victoires du temple d'Ancyre), tantôt ils se découpent aux angles de la corbeille. L'art byzantin et l'art roman d'Occident ont également recueilli cette tradition, mais, tandis que l'Occident a montré une véritable prédilection pour les thèmes iconographiques, les exemples de ce genre sont assez rares dans l'art byzantin; il y a donc intérêt à les recueillir.

Au Musée Ottoman de Constantinople se trouve (No. 15.731) un petit cube de marbre blanc sculpté sur ses quatre faces, où se détachent des figures nimbées de saints militaires. Ils sont sur un fond entièrement lisse, couverts de la chlamyde attachée sur l'épaule droite, bénissant d'une main et tenant de l'autre une arme, épée ou lance. Le dessin est mauvais et les têtes trop grosses surmontent des corps de nains, comme on en voit sur certaines oeuvres romanes. L'analogie du thème et du style avec les monuments de sculpture copte du IV-e siècle est évidente.

On peut rapprocher de cette oeuvre un chapiteau de pilastre d'angle, sculpté seulement sur deux faces, du Musée National de Ravenne. Il provient du campanile de l'église Sainte Agathe, qui date du V-e siècle, mais fut reconstruite de 1476 à 1494. Il est en granit gris, importé probablement d'Égypte. Il est surmonté d'un gros tailloir carré supporté par des volutes d'angle d'un style rude et sommaire. Sa face principale est entièrement occupée par le buste en haut relief d'une Madone assise, dont la tête, entourée du nimbe, déborde le cadre et empiète sur le tailloir. Elle est vêtue d'une robe à larges manches qui lui laisse le cou libre et forme sur ses genoux des plis très larges et traités sommairement. Bien que la sculpture ait souffert, on aperçoit autour de sa tête un voile qui avance légèrement sur le front et laisse voir quelques cheveux. La figure, ronde et vue de trois quarts, est traitée sommairement: le nez et le menton sont bien modelés, la bouche est petite. Elle tient assis sur ses genoux l'Enfant Jésus entièrement nu, qui appuie la main droite sur l'épaule maternelle et détourne la tête d'un air mutin en agitant ses petites jambes. Le mouvement plein de vie, la grâce de l'attitude, les formes correctes et bien proportionnées de ce

corps enfantin montrent un style d'une liberté charmante. Sur l'autre face apparaît un personnage nimbé, debout, de face, les mains derrière le dos et qui semble entièrement nu: il est difficile de deviner de quel saint il s'agit.

La première impression qu'on éprouve devant ce groupe, c'est qu'on est en face d'une Madone du Trecento, mais tous les détails de l'oeuvre s'opposent à cette conclusion: la pierre d'origine orientale dans laquelle le chapiteau fut taillé, le profil correct et relativement classique de ce chapiteau d'ante dont les volutes ressemblent à celles des chapiteaux des stèles coptes ou des colonnettes des arcades représentées sur les fûts historiés de Saint-Marc de Venise, la nudité de l'Enfant Jésus et le nimbe dépourvu de croix placé autour de sa tête, détail typique qui accuse une oeuvre antérieure au VI-e siècle. Il y a là des traits qui appartiennent à l'art chrétien primitif, et cette Madone fait songer à celle



qui est peinte au cimetière de Priscilla (fin du II-e siècle), dont l'enfant, complètement nu, détourne la tête avec une grâce mutine. Le nimbe du Christ entièrement lisse se retrouve sur le coffret d'argent de Saint-Ambroise de Milan, qui est de la fin du IV-e siècle. Mais surtout l'attitude libre et naturelle des personnages, l'absence de tout hiératisme, de toute symétrie, la simplicité large de cette composition qui se détache sur le fond lisse de la corbeille, attestent la servivance de l'art

antique. On trouve dans la sculpture et la peinture copte des Madones traitées selon cet esprit ¹⁾ et, dans le corps un peu lourd de la Vierge de Ravenne, reparait quelque chose de la maladresse des imagiers de Baouit. C'est donc en Égypte, à Alexandrie probablement, que ce curieux morceau fut exécuté au IV-e ou au V-e siècle: les rapports réguliers entre Ravenne et l'Orient à cette époque expliquent qu'il ait pu être importé en Italie.

Le chapiteau aux Chérubins du Musée Ottoman (No. 482), publié d'abord par Pulgher ²⁾ et qui ne provient pas, comme on l'avait cru, d'Atik-Moustapha-Djami, mais qui a été trouvé au cours de la construction de chemin de fer d'Anatolie ³⁾, nous révèle un art tout différent. C'est un chapiteau-imposte, de silhouette pyramidale, dont le large tailloir carré recevait directement la retombée de l'arcade. Aux quatre angles sont modelés des chérubins, avec deux ailes repliées sur leur corps comme un vêtement, tandis que deux autres voltigent au dessus

¹⁾ Madone allaitant l'Enfant, peinture de Baouit, J. Maspero. «Séances de l'Académie des Inscriptions», 1913, p. 294.

²⁾ Pulgher, *Anciennes églises de Constantinople*, Vienne 1880, pl. XIV.

³⁾ Ebersolt, *Les églises de Constantinople*, Paris, 1913, p. 131.

de la tête qui forme volute d'angle, coiffée d'une sorte de tiare conique. Des cheveux bouclés encadrent les figures imberbes. Le style est mou, le dessin peu ferme. Les faces sont garnies de branches de feuilles épineuses, réhaussées au centre de cabochons à jour, dont on ne voit plus aujourd'hui que la souche, mais que Pulgher a reproduits sur son dessin, ainsi que l'astragale de petites perles interrompues par des roues, qui a également disparu. La technique est celle du trépan, à l'aide duquel on a creusé des points d'ombre autour des feuilles déchiquetées et exécuté les ailes des chérubins, semées d'yeux comme des plumes de paons. On peut rapprocher de ce morceau un autre chapiteau trouvé dans les fondations du même musée (No. 940)¹⁾, qui porte des bustes de béliers sur les faces, mais dont la couronne d'acanthé épineuse présente le même aspect que les rinceaux du chapiteau aux Chérubins, ou encore des chapiteaux-impostes composites de la façade de Saint-Marc de Venise²⁾ dont les cabochons à jour sont timbrés de croix.

La forme même du chapiteau et la technique de son ornementation ne nous permettent guère, pour fixer la date, de descendre au delà de 550—560 environ. D'autre part, au point de vue iconographique, ce chapiteau offre un grand intérêt. Sur une tranche du tailloir on lit l'inscription: + ΜΠΙΟΘ premier mot du Trisagion qui devait se continuer sur les autres faces. On sait que le traité sur la Hiérarchie des Anges attribué à Denys l'Aréopagite commença à se répandre à la fin du V-e et au début du VI-e siècle et que l'hymne du «Chérubicon» qui accompagne la «Grande Entrée» fut introduit dans la liturgie de Constantinople par l'empereur Justin II (565—578)³⁾. Le chapiteau aux Chérubins paraît donc bien être l'un des plus anciens monuments de la nouvelle iconographie des anges.

Mentionnons enfin deux chapiteaux signalés par Strzygowski⁴⁾ sur deux piliers à l'entrée du choeur de la basilique de Tschardagh-Keuf (Asie Mineure) et qui représentent Daniel entre les lions. Les autres faces étaient également historiées de personnages, mais sont aujourd'hui mutilées.

Tous ces exemples de chapiteaux iconographiques sont antérieurs à la querelle des images, mais nous avons la preuve qu'on a continué à en orner les églises à des époques beaucoup plus récentes. C'est ce que montrent les deux chapiteaux qui subsistent encore au dessus des colonnes de marbre rose du narthex de Kahrié-djami à Constantinople. Ce sont des chapiteaux-impostes dont le tailloir est orné de palmettes d'acanthé qui évoquent l'ornement en broderie de la sculpture arabe⁵⁾.

¹⁾ L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine*, «Archives des Missions», 1911, pl. I, 2, XV, 1.

²⁾ L. Bréhier, *ibid.*, pl. XV, 1.

³⁾ Cédrene, «Patrologie Grecque», t. 121, 748.

⁴⁾ Strzygowski, *Kleinasion*, p. 68, fig. 59—60 (VI-e—VII-e siècles).

⁵⁾ Schmitt, *Kahrié-Djami*, Sofia 1906 («Bulletin de l'Institut archéologique russe», t. XI, Atlas, pl. LXXXV—LXXXVI).

Sur les façades, des enroulements d'acanthé alternent avec six bustes d'anges dont quelques-uns tiennent le globe et le sceptre impérial. Les têtes entourées du nimbe sont cassées. De larges trous percés autour de ces nimbés ou sur les écharpes qui se croisent sur la poitrine ont contenu autrefois des cabochons de verroterie. Les écharpes sont parfois interrompues sur la poitrine par des noeuds d'entrelacs qui rappellent la sculpture arabisante de la Petite Métropole d'Athènes. Les ailes, dont le détail est indiqué par des ressauts, forment des courbes gracieuses et symétriques autour des épaules. Ces chapiteaux sont posés maladroitement sur les colonnes antiques pourvues d'astragales qui les supportent et ils reçoivent la retombée des voûtes par l'intermédiaire d'un coussinet plat surmonté d'un large tailloir. Leur emploi est donc certain, et ils sont certainement antérieurs à la restauration du narthex par Théodore Métochitès au XIV^e siècle. Ils peuvent au contraire provenir de la restauration du monastère de Chora par Isaac Comnène, fils de l'empereur Alexis, au début du XII^e siècle; l'influence de l'ornement arabe que l'on y constate ne peut que confirmer cette date.

Au contraire, un chapiteau de pilastre qui se trouve dans le narthex intérieur de la même église ¹⁾ et qui est décoré sur ses faces de bustes nimbés de prophètes déroulant des phylactères, est d'un style plus ferme et peut appartenir à la réédification du XIV^e siècle.

Ce sont là sans doute des épaves, mais elles suffisent à montrer que les chapiteaux historiés à décor iconographique n'ont cessé d'être employés dans les églises byzantines.

En revanche, il ne semble pas que l'ornement iconographique sculpté ait jamais tenu une place importante à l'extérieur des édifices. Les exemples qu'on en peut citer se trouvent aux extrémités du monde byzantin, dans des pays soumis à des influences étrangères. C'est ainsi que les portails serbes des églises de Rascie des XII^e et XIII^e siècles se rattachent à l'école de sculpture romane qui a régné en Apulie, en Dalmatie, en Istrie et dérive en dernière analyse de l'art lombard ²⁾; dans l'ornementation exubérante des portails et des fenêtres de Stoudénitza, de Detchani, de Gradats, la sculpture iconographique tient d'ailleurs une place relativement restreinte, et les sujets traités sont toujours très simples. C'est probablement aussi à une influence occidentale qu'il faut attribuer la célèbre frise d'Adam et Ève, qui se développe à l'extérieur de Sainte-Sophie de Trébizonde, ainsi que le décor sculpté à l'intérieur de la Parigoritissa d'Arta.

III

Mais c'est surtout sur le mobilier des églises byzantines que la sculpture iconographique a été employée, et les nombreux fragments d'époques très diverses qui nous sont parvenus montrent qu'elle y a tenu

¹⁾ Schmitt, pl. LXXXVIII, 3.

²⁾ G. Millet, *L'ancien art serbe*, Paris 1919, p. 82 et suiv.

une place relativement importante. Malheureusement, il n'est pas toujours facile de découvrir la destination de ces bas-reliefs presque généralement mutilés et dont les têtes ont été systématiquement martelées. On peut cependant essayer une classification et distinguer des ambons, des chancels ou balustrades, des icônes sculptées, des tombeaux et des cadres décoratifs. Nous nous bornerons à énumérer les morceaux qui ont été l'objet d'études importantes et nous insisterons sur quelques monuments moins connus.

1. *Ambon*. L'ambon de Salonique, aujourd'hui au Musée Ottoman et que l'on s'accorde à dater du V-e siècle, est jusqu'ici le seul exemple connu d'un ambon décoré de statues d'un caractère iconographique ¹⁾. Son soubassement a été retrouvé dans une galerie circulaire bâtie autour de la rotonde de Saint-Georges ²⁾. L'art qu'il représente a quelques rapports avec celui des sarcophages de Ravenne, mais il y a plus de fantaisie dans la disposition des personnages, plus de liberté dans le style.

2. *Corniches sculptées provenant de clôtures d'iconostases*. Des corniches de ce genre, de techniques et d'époques différentes, sont conservées au Musée d'Athènes. L'une d'elle, véritable morceau de sculpture-broderie, avec ses feuillages stylisés, dont les tiges se nouent en capricieux entrelacs, montre dans un médaillon le buste d'un ange avec le globe impérial et le sceptre; à une extrémité un autre ange est courbé dans l'attitude de l'adoration; deux aigles sont représentés au milieu du feuillage. Le fragment est cassé à droite, si bien que nous ne possédons plus le motif central, qui devait avoir aussi un caractère iconographique. Ce morceau a pu être exécuté au XI-e siècle, au moment où les techniques de l'ornement arabe étaient prédominantes à Athènes.

Au contraire, les corniches d'iconostase que l'on voit toujours en place à Kalender-Djami de Constantinople nous montrent un retour curieux à la tradition antique. Supportées par des pilastres, elles encadrent de belles plaques de marbre polychrome ³⁾ et sont ornées de feuilles d'acanthe finement découpées, avec le lobe supérieur gracieusement relevé, au milieu desquels se détachent, sur l'une les bustes des trois personnages de la Déisis, sur l'autre le trône de l'Étimasia. La technique est la même que celle du tombeau de Léon Tornikès à Kahrié-Djami (début du XIV-e siècle).

3. *Chancels historiques*. On sait quelle place considérable tenaient dans une église byzantine les panneaux de marbre décorés de sculpture, qui servaient de mur d'appui aux tribunes ou de clôture au bema. La décoration géométrique ou végétale domine presque exclusivement sur tous ceux qui sont restés en place, comme on peut le voir à Sainte-Sophie de Constantinople, où les dalles qui servent d'appui aux tribunes

¹⁾ Publié par Bayet, «Archives des Missions Scientifiques», 1876.

²⁾ Diehl, *Salonique*, p. 220.

³⁾ Ebersolt, *Les églises de Constantinople*, p. 107, fig. 48—49; Van Millingen, *Byzantine Churches in Constantinople*, 1912, pl. XLVII, XLIX.

sont décorées sur les deux faces. Nous avons cependant la preuve que des thèmes iconographiques se mêlaient à cette décoration. Les dalles ainsi ornées qui nous sont parvenues, soit à la suite de découvertes, soit encastrées à l'extérieur des édifices, en particulier sur les façades de ce musée de sculpture byzantine qu'est Saint-Marc de Venise, appartiennent à deux époques différentes.

Les unes, simples murs d'appui, placés dans le sens horizontal, sont décorées des thèmes de l'ancien art chrétien. La plupart remontent au V-e et au VI-e siècles; leurs sujets sont ceux qu'on trouve sur les sarcophages à la même époque:

Sacrifice d'Abraham. Venise, façade nord (6-e siècle).

Moïse recevant la loi. Musée de Berlin, provient de Constantinople (fin 4-e—5-e siècle).

Les Hébreux dans la fournaise. Constantinople, Musée Ottoman.

Daniel entre les lions. Constantinople. Musée Ottoman, provient de Thasos, 1909, sur le revers croix dans un disque ¹⁾. Dalle du Musée du Louvre, provenant de Crimée (catalogue 3046).

Histoire de Jonas. Dalle du Musée du Louvre, même provenance, bordure de perles et d'oves (Catalogue 3047). Dalle du Musée de New-York provenant de Tarse ²⁾.

Résurrection de Lazare. Constantinople, Musée Ottoman ³⁾.

Apparition du Christ à ses disciples sur le lac de Tibériade. Dalle du Musée du Louvre, provenant de Crimée. Dalle analogue découverte en 1896 sur l'emplacement de Cherson ⁴⁾.

Une de ces dalles, encastrée aujourd'hui dans le mur méridional de Saint-Marc de Venise, a une grande importance dans l'histoire iconographique. De chaque côté d'un trône impérial dont le dossier est orné d'une croix à double traverse et que surmonte l'Agneau pascal dans un médaillon, douze brebis sont rangées symétriquement: deux palmiers, dont les feuillages stylisés sont disposés en candélabre et chargés de dattes, occupent les deux extrémités de la scène. A terre sont disposées de chaque côté deux corbeilles rondes remplies de dattes.

Le trône vide, qu'on trouve déjà sur des sarcophages du V-e siècle ⁵⁾ et dans l'ornementation du Baptistère des Orthodoxes à Ravenne, fait songer au thème de l'«Étimasia», de la préparation du Trône du Jugement Dernier, qui figure en mosaïque sur l'arc triomphal des églises du XI-e siècle et que reproduisent les ivoires et les plaques de stéatite. Mais sur le trône de Venise il manque les instruments de la Passion, la lance et l'éponge, ainsi que les anges postés à ses côtés. On y trouve,

¹⁾ Macridy, «Jahrbuch des kais. deutschen Archäol. Instit.», 1912, p. 14.

²⁾ Michon, «Bulletin de la Société des Antiquaires de France», 1900, p. 157; Strzygowski, *Kleinasiens*, p. 198.

³⁾ Muñoz, «Nuovo Bull. di Archeol.», 1906, p. 113.

⁴⁾ Michon, loc. cit., pp. 157, 333.

⁵⁾ Sarcophage de Tusculum, «Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne», *Etimasia*, col. 671.

en revanche, des éléments qui ont disparu dans la suite, l'agneau pascal, les douze brebis désignées par l'inscription, ΟΙ ΔΕΩΔΕΚΑ ΑΓΝΟΤΟΙ et les deux palmiers conventionnels qui représentent le Paradis. Ces deux palmiers, un peu moins stylisés, figurent sur les sarcophages de Ravenne et, d'autre part, c'est bien à l'art ravennate que se rattache ce symbolisme pastoral. Il s'agit moins ici de la «Préparation du trône» du Jugement Dernier que de l'Adoration de l'Agneau, telle qu'elle est décrite dans la vision de Saint Jean, au cinquième chapitre de l'Apocalypse.

Une autre catégorie de dalles historiées diffère de la précédente par la forme, les compositions y étant disposées dans le sens vertical, et par les sujets, qui ne relèvent plus de l'ancien symbolisme, mais correspondent à l'iconographie en usage dans les églises à l'époque des Macédoniens et des Comnènes. Le sens vertical dans lequel elles se présentent interdit de les considérer comme de simples parapets: avant d'émettre une hypothèse sur leur destination, examinons celles qui nous sont parvenues.

Deux panneaux de ce genre, en marbre blanc, sont conservés au Musée d'Athènes et figurent la Nativité: ils sont d'ailleurs mutilés et incomplets ¹⁾.

Sur l'un d'eux, le lit, arrondi à la tête, sur lequel est étendue la Vierge et l'Enfant emmaillotté dans la Crèche, sont placés côte à côte. Marie détourne la tête, qu'elle appuie sur sa main droite avec une expression de fatigue. Au dessus de la Crèche apparaissent le boeuf et l'âne, et on lit l'inscription: ΗΧ [ΠΙΓΤΟ]ΥΤΕΝΗΗΓΙΕ. La sculpture est rude et sommaire, les plis du vêtement de la Vierge sont indiqués par de larges méplats. Aujourd'hui la composition se détache sur un fond entièrement lisse, mais les traces bien visibles de cassures montrent qu'il n'en était pas ainsi autrefois et que la surface du panneau a été en partie brisée. Le type iconographique se rattache, comme l'a montré G. Millet, à l'inspiration cappadocienne qui insiste sur les douleurs de Marie après la Nativité ²⁾.

Le deuxième panneau est encore plus incomplet: il semble avoir été formé de deux registres, dont seul celui du haut s'est conservé. On y voit la crèche, construite en maçonnerie et reposant sur deux piliers de hauteur inégale: l'Enfant emmaillotté y est étendu, et sur le fond se détachent l'âne et le boeuf, dont les têtes sont assez bien modelées, tandis que les corps vus de profil sont en méplat et dessinés grossièrement. Mais un élément exceptionnel figure dans cette composition: aux deux extrémités du tableau sont figurés deux arbres, à gauche un palmier, reconnaissable à ses pousses, à droite une essence difficile à déterminer, mais dont les feuilles découpées et creusées de trous au trépan rappellent un platane. Cette introduction de deux arbres dans le tableau de la crèche ne se rencontre, à ma connaissance, nulle part ailleurs: il

¹⁾ L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine*, «Archives des Missions», 1901, pl. XXII, 1.

²⁾ G. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, Paris 1916, p. 101 et suiv.

serait tentant d'y voir quelque inspiration d'un bas-relief antique, mais ce n'est là qu'une conjecture.

Enfin, immédiatement au dessus de la Crèche, se trouvait une autre scène, dont nous apercevons le bas : à gauche les pieds d'un personnage en marche, vêtu de longues draperies, à droite les quatre sabots d'une monture, présentée de profil : il n'est pas difficile de restituer la figure de Saint Joseph conduisant l'âne de la Fuite en Égypte. Ces précieux fragments ont donc fait partie d'un ensemble, d'un Cycle de la Nativité ¹⁾.

Un panneau de marbre hellénique conservé à Rouen, au Musée des



Antiquités de la Seine Inférieure, représente dans le sens vertical le B a p t ê m e du Christ. Bien que je n'aie pu savoir à quelle époque il est entré au Musée, son origine byzantine est incontestable. Sans parler de la nature du marbre, de l'inscription grecque : **Η. ΒΑΠΤΙΣΤΙΣ**, gravée au-dessus de la scène, le type iconographique est celui qu'on trouve aux XI-e—XII-e siècles, par exemple sur l'Évangélaire d'Ivi-

ron ou le Ménologe de Basile II; il diffère entièrement de celui qui est usité en Occident à la même époque, mais il offre quelques particularités intéressantes.

C'est d'abord l'ordre des personnages, Saint Jean Baptiste à droite, deux anges à gauche, contrairement à la disposition courante à cette époque. Mais, si je prends les exemples réunis par G. Millet ²⁾, je retrouve cette disposition dans la mosaïque du Baptême à Saint-Luc, sur l'Évangélaire grec 74 de la Bibliothèque Nationale de Paris, que l'on peut dater de 1066, sur la mosaïque du Baptistère de Florence (XII-e siècle). G. Millet a montré que cet ordre est un retour à la

¹⁾ G. Millet, ouvr. cité, p. 136 et suiv.

²⁾ G. Millet, ouvr. cité, p. 174 et suiv.

tradition la plus ancienne qui apparaît au Baptistère des Ariens à Ravenne, sur la colonne historiée du Musée Ottoman (V-e siècle), sur la fresque de la catacombe de Pontien, etc.

A la même époque aussi, d'après G. Millet, l'iconographie du Baptême revient aux modèles hellénistiques, abandonnant les traits d'origine syrienne et cappadocienne, le geste de Jésus cachant son sexe et la représentation enfantine du Jourdain, dont les flots forment autour du Christ une sorte de dôme, dans lequel il disparaît jusqu'au cou, comme on le voit encore sur la mosaïque de Saint-Luc. Le marbre de Rouen est un exemple de plus qui permet de vérifier l'exactitude de cette conclusion, mais nous ajouterons même que la tradition hellénistique s'y manifeste d'une manière encore plus pure que sur les monuments qu'on peut en rapprocher.

Jésus est au centre de la composition : son corps est bien proportionné, sa figure est encadrée par des cheveux bouclés et une barbe courte ; les deux mains pendent le long du corps, et, détail important, la main droite ouverte ne fait pas le geste de bénédiction, dérivé de l'iconographie syrienne, qu'on retrouve encore sur la mosaïque de Daphni, sur l'Évangélaire d'Ivion, sur le Ménologe de Basile II. Les eaux du Jourdain, figurées par des lignes sinueuses, ne s'élèvent que jusqu'à la taille du Sauveur, beaucoup plus bas que sur les trois exemples précédents. De même, sur ces trois oeuvres du XI-e siècle, on aperçoit les rives du fleuve figurées par des lignes brisées ; or elles sont absentes sur notre bas-relief, et, détail pittoresque, c'est dans le lit même du fleuve, les pieds posés sur des rochers, que Jean et les deux anges sont représentés.

Un autre détail hellénistique est la figurine allégorique du Jourdain, dont le buste au visage barbu émerge des flots aux pieds du Christ : il détourne la tête vers le Seigneur avec un geste d'étonnement et laisse échapper son urne. Ce trait ne se rencontre ni à Daphni, ni sur le Ménologe de Basile II, ni sur l'Évangélaire d'Ivion ; on le trouve en revanche dans deux manuscrits du début du XII-e siècle, l'Évangélaire grec 75 de la Bibliothèque Nationale de Paris et l'Évangélaire du Vatican (Urbin II), daté de 1128¹⁾, mais sur ces deux tableaux Jésus est vu de trois quarts et marche, l'allégorie du Jourdain est entièrement sortie du lit du fleuve, au lieu d'être immergée jusqu'au buste comme sur le marbre de Rouen.

L'attitude de saint Jean offre encore d'autres particularités : comme sur la colonne du Musée de Constantinople, sa taille dépasse celle du Christ, et c'est là une tradition de l'ancien art chrétien. Posant sa main droite sur la tête du Seigneur, il semble regarder la colombe du Saint Esprit qui descend dans un rayon, au lieu, que sur tous les tableaux précédemment cités il s'incline profondément sous la bénédiction du Christ.

En un mot, le retour à la tradition hellénistique est peut-être marqué ici plus nettement que sur les peintures et les miniatures que nous en

¹⁾ G. Millet, *ouvr. cité*, p. 178, fig. 138—139.

avons rapprochées. Quant à la date approximative de cette composition, elle est certainement plus ancienne que celle de l'Urbin 2 (daté de 1128), qui montre des innovations: Christ de trois quarts et marchant, nombre des anges porté à trois. Par ses traits essentiels elle se rapproche des oeuvres du XI-e siècle (mosaïque de Daphni, miniatures d'Iviron et du Ménologe), mais s'en distingue par ses variantes d'inspiration hellénistique. Elle peut appartenir au dernier quart du XI-e siècle et constitue un témoignage intéressant du mouvement de la Renaissance macédonienne.

Encastré dans un mur de l'église San-Polo à Venise, un panneau de marbre, semblable à celui de Rouen, représente le même sujet du Baptême avec des détails semblables, en particulier Saint Jean placé à droite et les eaux du Jourdain arrivant à la taille du Christ, mais, sur les rives, deux arbres sont figurés en perspective.

Une oeuvre analogue, provenant de Saint-André d'Amalfi, aujourd'hui au British Museum ¹⁾ représente, sur un fond de paysage, une ville très pittoresque, vue en perspective, le thème de la Résurrection de Lazare. Quelle pouvait être la destination de ces dalles de marbre dont la position verticale ne convient pas à des parapets? Les sujets de celles que nous venons d'étudier, Nativité, Baptême, et même la Résurrection de Lazare, figurent parmi les douze fêtes liturgiques du Seigneur, dont le cycle s'est constitué depuis le VI-e siècle et a atteint au XII-e siècle, avec quelques variantes, sa forme définitive. Les inscriptions mêmes qui désignent les sujets sur les marbres d'Athènes et de Rouen sont identiques par leur libellé et leur position à celles qu'on trouve sur les petits tableaux sculptés sur des plaques de stéatite, en bordure des icônes ou sous la forme de tableaux portatifs en mosaïque ou en peinture (tableaux de l'Opera del Duomo à Florence, plaque de stéatite de Vatopédi, etc.). Les dalles sculptées qui nous sont parvenues ont fait certainement partie d'ensembles de ce genre, et nous voyons par là que la place faite à la sculpture iconographique dans les églises était loin d'être nulle. Ces panneaux disposés en séries régulières devaient orner les murs des iconostases, et nous pouvons espérer que les découvertes futures viendront confirmer cette hypothèse. Des fragments de panneaux sculptés en bois, signalés par Kondakov au Mont Athos ²⁾ et qui représentent la Résurrection de Lazare et la Dormition de la Vierge ont eu sans doute le même usage. Et, d'ailleurs, la série des Douze Fêtes se développait aussi sur les portes de bronze damasquiné exécutées à Constantinople, comme on peut le voir sur les célèbres portes de Saint-Paul hors les Murs à Rome, commandées en 1070 par le moine Hildebrand aux frais du consul d'Amalfi Pantaléon II. Des ensembles de marbre du même genre devaient orner l'intérieur des églises aux XI-e et XII-e siècles.

¹⁾ Schlumberger. *Épopée byzantine*, III, p. 621.

²⁾ *Ibid.*, p. 665.

IV

La plupart des monuments que nous avons encore à citer ont déjà fait l'objet d'études suffisantes. Nous nous bornerons donc à en déterminer les diverses catégories et à en montrer la destination dans le décor de l'église.

Icônes sculptées. Ce sont d'abord des figures isolées sculptées en bas relief, véritables icônes de pierre et de marbre, qui ont très bien pu décorer des murs d'inconostase à côté des Douze Fêtes du Seigneur ou être simplement encastrées dans d'autres parties de l'église. Ce qui est à noter, c'est que pas un seul de ces monuments n'occupe sa place primitive: ou bien on les retrouve enfouis dans le sol, ou ils ont été encastrés dans les murs extérieurs, souvent à une très grande hauteur. Plusieurs icônes de ce genre, surtout des madones, sont encore vénérées en Italie, placées dans des chapelles d'églises, à Venise, à Ravenne, mais il est bien évident qu'elles y ont été rapportées.

L'examen de ces icônes sculptées nous montre leur usage ininterrompu du VI-e au XV-e siècle et leur conformité aux types iconographiques de la peinture.

Dans la série importante des Madones domine le type de l'Orante, qui était celui de la Vierge vénéree dans l'abside de l'église des Blachernes à Constantinople, ainsi que l'a établi Ebersolt ¹⁾. Elle a été fréquemment reproduite sur des bas-reliefs (Vierge de Porto à Ravenne, Vierge dite de Patissia au musée d'Athènes, très mutilée, Madones signalées par Strzygowski à Chalcis, par Perdrizet à Serrès ²⁾, répliques encastrées à l'intérieur de Saint-Marc de Venise, etc.). Le type de toutes ces Madones est conforme à celui d'une monnaie de Constantin IX (Musée de Constantinople, No. 107), qui reproduit la Vierge de l'abside des Blachernes ³⁾. Elles appartiennent toutes à la même époque (XI-e—XII-e siècles).

D'autres types de Madones byzantines furent aussi reproduits en relief. On en trouve un choix varié à Saint-Marc de Venise, en particulier la belle Vierge «anikéto» de la Chapelle Saint-Zénon, où l'on reconnaît le même accent de tendresse maternelle que sur les icônes peintes.

A Saint-Marc de Venise également figurent de magnifiques icônes de saints encastrées dans les murs des façades, en particulier les beaux portraits des Saints Georges et Démétrius en costume de guerre, qu'on trouve associés sur d'autres monuments. En dépit de leurs inscriptions latines, ils relèvent bien du type iconographique byzantin.

Des icônes du même genre et d'époques différentes ont été signalées sur tous les points du monde byzantin: petit relief en ophite de Saint Démétrius, à Xéropotamou (Mont-Athos), provenant de Constantinople⁴⁾,

¹⁾ J. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, 1921, p. 50.

²⁾ Perdrizet, «Monuments Piot», 1903, p. 137.

³⁾ Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, p. 50, fig. 7.

⁴⁾ Bayet, *Recherches sur l'histoire de la sculpture*, p. 109; G. Millet, *Inscriptions chrétiennes du Mont Athos*, No. 539.

Saint George d'Apollonia en Épire ¹⁾; Saints Pierre et Paul de Tschipino (Bulgarie) ²⁾; Saint Michel placé au dessus de la porte de l'église d'Épiscopi, région de Démétrias (Thessalie), dont le type ancien est analogue à celui du beau Saint Michel de la mosaïque de Daphni ³⁾; Saint Michel découvert à Constantinople, vêtu du costume impérial du temps des Comnènes ⁴⁾.

Nous possédons d'ailleurs la preuve que ces icônes sculptées furent en usage jusqu'au XV-e siècle. C'est ce que montre le Christ assis sur le trône impérial du Musée de Mistra, qui a dû orner la porte d'une iconostase et dont la technique, faible relief de l'ensemble avec gravure des détails au burin, présente un si grand intérêt ⁵⁾. Citons encore au Musée byzantin d'Athènes un fragment de relief qui représentait un évêque, dont on distingue l'omophorion semé de croix ⁶⁾. La simple gravure au trait pour indiquer les détails rappelle la technique du Christ de Mistra, et il en est de même sur une dalle du Musée de Constantinople (No. 489) qui représente une Madone en pied portant l'Enfant sur son bras entre un évêque et un archimandrite qui porte la coiffure caractéristique des moines basilien ⁷⁾. A Athènes enfin, au Musée National, une icône sculptée nous montre le Précurseur avec des ailes, conformément au type iconographique en usage au XV-e et au XVI-e siècles.

Toutes ces figures proviennent sans doute d'iconostases, et il en est de même du buste d'un Christ «Évergète» signalé par Perdrizet à Serrès ⁸⁾, et de plusieurs icônes sculptées de Saint-Marc de Venise représentant le sujet exclusivement byzantin de la Déisis ⁹⁾.

Sépultures monumentales. La sculpture régnait aussi sur les tombeaux d'un caractère monumental de saints ou de grands personnages, qui devaient être en très grand nombre, d'après le témoignages des textes, mais qui ont tous disparu. Il faut noter qu'à partir de la fin du V-e siècle la sculpture iconographique a complètement disparu des sarcophages proprement dits, comme le montrent les sarcophages impériaux; elle rehaussait au contraire les baldaquins de marbre, les ciboria, sous lesquels étaient placés les sarcophages, et les clôtures qui en défendaient l'accès.

C'est probablement d'une sépulture de ce genre qu'ont fait partie les curieuses dalles de calcaire ornées de figures en relief, découvertes

¹⁾ Heuzey, *Macédoine*, p. 400 et pl. 38.

²⁾ P. Syrku, «Vizantijski Vremennik», 1898, pp. 603—617.

³⁾ Giannopoulos et Millet, «Bulletin de Correspond. Hellén.», 1920, p. 197.

⁴⁾ Ebersolt, *Arts Somptuaires de Byzance*, 1923, p. 139.

⁵⁾ Millet, *Monuments byzantins de Mistra*, pl. 51, 11.

⁶⁾ L. Bréhier, *Nouvelles recherches sur l'histoire de la sculpture byzantine*, «Nouv. Arch. des Missions», 1913, p. 28, fig. 17.

⁷⁾ L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine*, «Nouvelles Archives des Missions», 1911, pp. 83—84.

⁸⁾ Perdrizet, «Monuments E. Piots, X», 1903, pp. 136—137.

⁹⁾ Nel latérale Sud. — Façade nord — Façade Sud.

par l'Institut d'Archéologie Russe de Constantinople à Mirachor-Djami, dans l'ossuaire des higoumènes de Stoudion¹⁾. Le style des figures du Christ et des apôtres est voisin de l'art des sarcophages; dans l'Entrée à Jérusalem, le Christ est monté à califourchon sur l'âne comme sur les sarcophages du IV^e siècle. Certains détails, notamment l'interruption brusque du relief sur la dalle; dessinant un redan, montrent qu'on a affaire à un monument de type inconnu.

D'une époque beaucoup plus récente datent les vestiges, conservés à Kahrié-djami, du monument funéraire élevé, d'après l'inscription, en l'honneur de Michel Tornikès, grand connétable et parent d'Andronic II (1282—1328)²⁾. Ce sont deux panneaux rectangulaires de marbre, échancrés par une arcade en plein cintre, qui devaient être soutenus par des colonnettes et former deux côtés du «ciborium» sous lequel était exposé le sarcophage. L'allure générale du monument devait ressembler à celle du ciborium d'Eleucadius (IX^e siècle) à Saint-Apollinaire in classe de Ravenne. Sur chacun de ces deux panneaux, au milieu de feuillages délicatement ciselés, apparaissent, à la clef le buste du Christ et dans les écoinçons ceux de deux anges. Ce monument, dont l'aspect devait être somptueux, n'était certainement pas isolé, et les beaux fragments qui en restent nous font regretter davantage l'anéantissement des trésors de sculpture que devaient encore renfermer les églises byzantines au XV^e siècle.

Cadres historiés d'icônes. Un fait achève d'ailleurs de nous montrer l'usage courant de la sculpture iconographique dans les églises. On voit appliqués sur les piliers qui séparent les trois absides de la Métropole de Mistra des cadres décoratifs sculptés, sous lesquels sont exposées des icônes peintes. Cette alliance de la peinture et de la sculpture paraît avoir été très recherchée depuis le XIII^e siècle. La forme des cadres est la même que celle des fragments du tombeaux de Kahrié-Djami, un panneau rectangulaire échancré d'un arc en plein cintre. Des cadres analogues ornent les portails latéraux de Saint-Marc de Venise; sur l'un d'eux on voit à la clef un buste du Christ avec deux anges dans les écoinçons. C'est le décor même du tombeau de Kahrié-Djami: l'imitation de l'art byzantin est ici flagrante.

Mais, en outre, des fragments intéressants conservés aux Musées de Constantinople et d'Athènes nous montrent l'ornement iconographique employé sur ces monuments.

Le fragment de Constantinople est (Musée No. 490) malheureusement trop incomplet pour que nous puissions avoir une idée très nette, et de sa destination, et du thème qui y était représenté. Du cadre rectangulaire bordé d'une tresse d'entrelacs il ne subsiste que l'écoinçon droit; orné du buste d'un ange aux ailes éployées tenant un globe, élevant la main droite dans un geste d'étonnement, et la naissance de

¹⁾ Pantchenko, *Reliefui iz Basiliki Studia*, Sofia, 1912, pl. 1—3 («Bulletin de l'Institut d'Archéologie Russe de Constantinople», t. XVI).

²⁾ Schmitt, *Kahrié Djami*, Atlas, pl. LXXX—LXXXIV.

l'arcade, autour de laquelle se détachent en buste trois apôtres nimbés, chacun tenant à la main un rouleau ou un livre. Il est vraisemblable qu'autour de l'arcade complète on voyait le buste du Christ au milieu des douze apôtres. L'ordonnance pouvait rappeler celle de la célèbre mosaïque de l'abside de Sainte-Pudentienne à Rome. L'ange de l'écoinçon a exactement la même position que ceux du tombeau de Kahrié-Djami, mais l'ornementation et le style des figures indiquent une époque beaucoup plus ancienne, probablement le XI-e ou le XII-e siècles. La bordure d'entrelacs est assez fréquente au XI-e siècle (ambon de Torcello, bas-relief de Kairos dans la même église, panneaux de la Petite Métropole à Athènes).

Les fragments du Musée d'Athènes soulèvent un problème d'influence que j'ai étudié ailleurs en détail ¹⁾. Ce sont trois panneaux de marbre pentélique, échancrés par une arcade en plein cintre qui est creusée d'une gorge profonde. Des personnages sont allongés dans cette voussure qui rappelle l'ornementation des portails romans poitevins avec leurs rangs concentriques de voussures dans lesquelles sont couchées les statues des Vertus perçant les Vices de leurs lances. Mais dans les voussures d'Athènes les thèmes sont empruntés à l'iconographie byzantine. C'est d'abord, comme l'indiquent les inscriptions placées au dessus des personnages, l'illustration d'un hymne liturgique de Noël ²⁾: on voit successivement deux mages, un ange, à la clef des chèvres broutant du feuillage, un berger vêtu d'un curieux costume de peau de mouton, Saint Joseph. La seconde est consacrée au sujet de l'Anastasis, porte de l'Enfer, Christ allongé à la clef, saisissant la main d'Adam qui semble sortir d'un puits. Dans la troisième figurent Salomon, David, Saint Jean Baptiste. Ces trois monuments curieux, dont la sculpture est assez médiocre, ont certainement servi à encadrer des icônes de mosaïque ou de peinture, et l'on admettra volontiers que sous la voussure de l'hymne de Noël devait se trouver une Nativité.

Lorsqu'on pénètre aujourd'hui dans une église d'époque byzantine, qu'elle ait été changée en mosquée ou conservée au culte chrétien, on est frappé du peu de place qu'y tient la sculpture iconographique ou même de son absence complète. Les faits nombreux que nous avons essayé de rassembler prouvent qu'au moyen-âge il n'en était pas ainsi.

Sans doute on n'a jamais vu dans ces églises des ensembles de sculpture iconographique comparables à ceux des églises romanes ou gothiques de l'Occident. Dans le monde byzantin la sculpture historiée a régné rarement à l'extérieur des édifices, et ces églises présentent un contraste évident, non seulement avec celles d'Occident, mais même avec les églises arméniennes du VIII-e et du IX-e siècle, sur les façades desquelles sont fixées des icônes de pierre, parfois de stature colossale, personnages de l'histoire sacrée ou rois-donateurs.

¹⁾ *Mélanges Schlumberger* (sous presse).

²⁾ G. Millet, *Iconographie de l'Évangile*, p. 163.

D'autre part, dans l'art religieux de Byzance l'iconographie a tenu une place assez restreinte dans l'ornement architectural. La structure même des édifices de briques et la vogue de l'ornement impressionniste des techniques asiatiques, sculpture au trépan, sculpture à jour, sculpture broderie, sculpture champléevée, expliquent suffisamment cette exclusion, qui n'a rien à voir avec une prohibition religieuse. En revanche c'est sur le mobilier des églises que la sculpture iconographique a trouvé sa place, et ce domaine elle l'a gardé jusqu'aux derniers jours de l'indépendance byzantine. Lorsque de nouveaux monuments se seront ajoutés à ceux qu'on possède déjà, on s'apercevra qu'à côté de ses écoles de peintres, Byzance eut aussi des écoles très remarquables de sculpture et, si l'on cherche à se figurer ce que devait être le décor d'une grande église du XII-e ou du XIV-e siècle, il faudra y replacer par la pensée des ambons et des parapets historiés de personnages, des ensembles d'icônes de marbre garnissant les iconostases et représentant parfois les grandes fêtes liturgiques, des sépultures monumentales avec leur ciborium ouvragé et des cadres décoratifs, illustrés aussi de sujets iconographiques, rehaussés sans doute de couleurs aussi harmonieuses que les tableaux de mosaïque ou de peinture qu'elles abritaient.

LES ÉGLISES DE MOLDAVIE

P A R

J. PUIG I CADAFALCH

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES DE LEUR
FORME DÉCORATIVE.— UNE ÉCOLE PARALLÈLE PENDANT
LE XI-^E SIÈCLE DANS L'EUROPE OCCIDENTALE

Les églises moldaves sont un complexe de diverses influences: un plan de très ancienne origine chrétienne orientale; une composition de grandes lignes des murs, analogue à la composition des églises d'Occident au XI-e siècle; une tour qui couronne le centre du transept avec composition de coupole, compliquée comme celles de l'architecture musulmane; une composition de portails et fenêtres de caractère gothique; une décoration polychrome d'origine byzantine.

Je limiterai mon étude aux éléments de composition architectonique des murs, analogue à ceux de l'architecture romane du XI-e siècle ou premier roman.

Il est hors de doute qu'une partie de la décoration des églises roumaines de Moldavie, dont j'ai eu connaissance par le savant ouvrage «L'Art roumain» publié par notre éminent président, le professeur Nicolas Iorga, et par le savant ingénieur Georges Balș, doit se trouver éclaircie si on la place à côté de la grande école d'Occident du XI-e siècle, oubliée aussi jusqu'à présent et que je m'efforce depuis longtemps de faire connaître.

On ne contemple pas sans surprise ces temples décorés d'arcades, festonnés de frises, d'arceaux aveugles, percés de niches au dedans et au dehors, entrecroisés de bandeaux de dents d'engrenage qui s'épanouissent en Moldavie. Aussitôt on se rappelle l'école d'architecture romane du XI-e siècle ou premier roman, appelée couramment lombarde, d'un de ses secteurs les plus connus, école qui de la Catalogne aux Pyrénées, recouvrant le versant méditerranéen de la France, se relie à l'Italie-du-Nord, traverse l'Adriatique jusqu'en Dalmatie du côté de l'Orient, tandis que, vers le Nord, remontant le Rhône, elle arrive en Suisse pour franchir les Alpes et, suivant le cours du Rhin et de la Meuse, arrive jusqu'aux grandes cités de Bonn, Cologne, Mayence et Maestricht.

Prenons un type: l'église moldave de la Trinité, à Siretiu, par exemple, une de celles que M. Balș considère comme des plus anciennes. Plaçons son plan à côté de celui de l'église de Saint-Pierre de Pons, en Catalogne: nous obtiendrons l'impression d'une grande analogie. Il manque au second le narthex, qui se trouve dans le premier, mais le reste est exactement pareil; dans la première de ces églises la partie de la nef convertie en narthex est couverte par une coupole et dans la seconde par une voûte en berceau.

Mais il ne faut pas se tromper aux analogies répétées qu'on pourrait établir entre les plans. Elles découlent d'un même courant ancien. Le plan des trois absides en croix se retrouve en Occident, ce qui s'explique par la communauté d'origine lointaine de la liturgie antique. Ces analogies sont la réminiscence les souvenirs d'anciennes pratiques liturgiques aujourd'hui disparues dans l'Église latine et conservées dans l'Église grecque, laquelle exigeait primitivement les deux absides à chaque côté de l'abside principale contenant l'autel: l'une, celle de gauche ou *prothesis*, où étaient gardées les saintes espèces, l'autre, celle de droite ou *diakonicon*, où étaient gardés les livres sacrés. Ces absides ont dégénéré en Moldavie et à Saint-Pierre de Pons en petites niches, tandis que les grandes absides latérales antiques servent comme des bras du transept et sont occupées dans les cérémonies liturgiques par le chœur de prêtres.

Mais ce n'est ni dans le plan, caractéristiquement disposé pour les pratiques de la liturgie grecque, ni dans les lignes générales de sa structure, que l'on rencontre l'analogie la plus frappante: celle-ci s'établit par le coexistence d'éléments ornamentaux typiques communs à des pays si écartés.

La ressemblance peut être complétée, en effet, en plaçant à côté de l'abside de l'église de Siretiu celle de Saint-Pons de Corbère, celle de Milișăuți, de Bădăuți ou celle de Moldovița à côté de l'abside, de celle de Cardona, ou celle de Saint-Démètre à Suceava à côté de celle de Tavernolas.

J'ai fait remarquer dans d'autres occasions, au Congrès International d'Histoire de l'Art à Rome en 1912, comment l'école catalane du XI-e siècle est une branche d'une grande école. Cette démonstration d'analogie n'a donc pas pour but de chercher une influence lointaine ou des rapports entre des pays écartés, mais de prouver que cette grande école européenne d'Occident a des rameaux tardifs prolongés jusqu'en Moldavie. Les historiens lui assignent dans ce pays comme époque de formation le XIV-e siècle, avec prolongation jusqu'au XVII-e, tandis que dans l'Europe occidentale l'école se développe pendant le XI-e siècle et se prolonge comme une survivance dans des églises en moyen appareil, caractéristique du second roman, jusqu'à la première moitié du XII-e siècle.

Les problèmes posés par ce fait géographique et chronologique sont nombreux: rattachement des formes décoratives des églises moldaves

aux formes décoratives primitives d'Occident. Cette école moldave est-elle une dérivation retardée d'une importée école depuis de longues années et venue à travers l'Autriche et la Hongrie, de la Bosnie ou de la Serbie? Ou bien, les deux écoles, celle de l'Orient et celle de l'Ouest de l'Europe, sont-elles issues d'une forme plus ancienne, probablement orientale, qui se reflète déjà dès le V-e siècle à Ravenne?

La décision est difficile. Tout ce qu'on peut dire c'est que ce courant d'art ne fut pas importé dans les pays roumains au XIV-e siècle de l'Ouest de l'Europe, où ces formes étaient abandonnées depuis plus de trois cents ans. Ce qui est certainement de cette époque dans les églises moldaves c'est la disposition des portails, des fenêtres, des moulures, des socles du type gothique du XV-e et du XVI-e siècle. Il y eu certainement dans le pays une forme antérieure et d'autres? D'ailleurs ces formes se trouvent au chemin. Mr. Millet, mont indiqué celle du monastère de Djourjévi-Stoupovi.

Nous devons retenir ce fait parce qu'il est important pour notre étude, à savoir: que tous les détails décoratifs mentionnés ci-dessus sont, par leur forme, propres à la construction en briques. La démonstration n'est pas nécessaire pour la Moldavie, ni pour Ravenne, ni pour Milan. Les monuments sont constitués par des éléments issus de la nature du matériel employé; aussi trouvent-ils leur emploi dans des pays où abonde l'argile. Quand ces détails décoratifs émigrent dans d'autres pays, où la pierre est abondante, leurs formes tantôt se traduisent au moyen de pierres de petite dimension, allongées et minces comme des briques, ainsi que cela a lieu dans les églises romanes de Ligurie, du Piémont de Bourgogne et de Catalogne; telle est la caractéristique de l'architecture romane au XI-e siècle, ou bien elles se transforment en formes monolithiques et conservent leur façon externe, mais perdent leur esprit. Ce dernier phénomène se produit dans l'Europe d'Occident au XII-e siècle, au moment où est restauré l'art du tailleur de pierre. Telle est la caractéristique des arcatures du second roman. Un phénomène analogue se produit aussi dans les vieilles églises de la Syrie au VI-e siècle, et dans celles d'Arménie, ou dans les églises *Spéos* de la Cappadoce décrites par Rott, qui semblent avoir été bâties du VII-e au X-e siècle.

Ces formes ne pourraient donc nous parvenir ni de la Syrie, ni de l'Anatolie, où on ne les rencontre qu'en Cappadoce, ni de l'Arménie, puisqu'elles n'y furent pas créées, mais seulement reproduites, déformées par autres matériaux.

Il faut chercher la route vers les plaines de la Mésopotamie, pays anciens de la brique et de la bauge et vers les confins de la Perse, où se trouvent les édifices les plus anciens parmi ceux qu'ont été étudiés, ornés de ces formes typiques dont le fameux palais de Tag-è-Kesra de Ctésiphon est une dérivation plus moderne. L'Euphrate aura été la route vers la Méditerranée. Peut-être ce fut de là que par la route du Bosphore et de la mer de Marmara elles pénétrèrent dans la Mer Noire, apportées par les constructeurs des premières églises chrétiennes.

Si cette hypothèse était certaine, le système décoratif aurait pénétré dans les pays roumains à travers la Mer Noire, par un chemin quelconque au moyen d'un véhicule analogue à celui qui les transporta en remontant le cours du Dniéper, jusqu'à Kiev et à Novgorod.

On sait comment la civilisation orientale — appelons-la : byzantine, sans que Byzance eût été le foyer où prend naissance le courant, pénétre profondément en Russie, en la traversant du Sud au Nord, depuis le *Mare Ruthenicum* des cosmographes du moyen-âge ou la Mer Noire des Tatars, jusqu'à la Mer des Variagues ou Mer Baltique.

La civilisation orientale y forme une étroite ceinture comme un ruban qui marque la route du commerce vers la Scandinavie.

Et le ruban étroit suivi par les courants du commerce le plus ancien, c'est celui encore qui marque le chemin du christianisme au X-e siècle à travers les terres de la Russie,

Sainte-Sophie de Kiev en 1036, Sainte Sophie et la Transfiguration — la Néréditzza de Novgorod en 1050 marquent un chemin d'expansion d'un style qui se perpétue aussi pendant plusieurs siècles, analogue à celui qui fleurit avec tant de splendeur sur les bords du Pruth et du Séreth, qui arrosent les vallées de la Moldavie.

Les historiens de l'architecture russe font coïncider ce moment artistique avec la prédication du christianisme à la fin du X-e siècle ¹⁾.

Remarquons que la fin du X-e siècle est aussi la date de l'origine de l'architecture analogue au premier roman en Occident ²⁾.

Mais laissons la question des origines, encore obscures, et examinons les intéressants problèmes que posent les églises moldaves par rapport à l'art occidental roman du XI-e siècle.

Le fait est indéniable : les églises moldaves sont une survivance d'une école parallèle à l'ancienne école romane du XI-e siècle. On y trouve, vivantes, exubérantes, exagérées, peut-être hypertrophiées, les formes élémentaires qui furent l'ornement de notre école et que l'action du temps a presque fait disparaître de l'Occident.

Les monuments qui fleurissent dans ces belles régions de l'Orient européen représentent les évolutions et les transformations à une époque relativement récente, d'un vieux style et sont comme une harmonisation plus complexe, plus savante de ces motifs élémentaires qui ornent les églises somptueuses du Rhin, de la Lombardie, de la Bourgogne, du Languedoc, de la Provence et les modestes petites églises alpines et pyrénéennes, ainsi que les basiliques épiscopales et les églises cénobitiques de la Catalogne, la Marche Hispanique étant encore indépendante de l'Empire caolingien qui s'effondrait.

Les églises moldaves nous suggèrent la restauration d'éléments presque entièrement perdus ou simplement ébauchés d'une façon assez

¹⁾ Rott, *Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lycien*, Leipzig 1907.

²⁾ Louis Réau, *L'Art Russe*, Paris, vol. I, 1921.

pauvre, mais qui dans les régions moldaves ont persisté, exubérants, jusqu'à l'époque moderne. Tels sont: a) les ornements circulaires en céramique; b) la polychromie intérieure et extérieure; c) la décoration extérieure blanche.

Qu'est-ce qui a existé de ces éléments dans le premier roman occidental pendant le XI-e siècle?

M. Balș dit: «Un élément de décoration bien plus important sont les disques de terre cuite émaillée qu'on trouve à de nombreuses églises de cette époque et qui sont une de leurs caractéristiques. Ils forment des bandeaux tout autour de l'édifice où marquent les tympans des arcatures des niches. Ils portent divers ornements, mais surtout des représentations d'animaux plus ou moins fantastiques, tels que griffons, cerfs, lions à queue fleuronée, êtres humains à corps de quadrupède ailé ou à double queue de poisson».

Cette décoration au moyen de formes circulaires de céramique vitrées avec une somptueuse polychromie, avec une imagerie d'origine persane, rappelle les formes analogues que l'on trouve dans le Nord et au centre de l'Italie. Rivoira affirme que l'exemple le plus ancien, à sa connaissance, se trouve à Saint-Apollinare-Nuovo de Ravenne, sur le clocher qui a pu être daté avec une grande précision 850—878, grâce au monogramme de l'archevêque Jean, qu'on a rencontré sur le chapiteau trapézoïdal d'une des fenêtres ¹⁾. Elles dominent dans les églises de la Lombardie ²⁾, de même qu'au centre de l'Italie, à Rome, sur les clochers de S. S. Giovanni & Paolo, S. Croce in Gerusalemme, S. Maria in Trastevere, S. Francesca Romana et S. Maria Nuova ³⁾.

Je les ai retrouvées en Suisse, dans le Tessin, dans S. Maria in Selva et à S. Vigilio di Rovio sur le Maroggio ⁴⁾. Converties en rosaces ornementales, nous les verrons encore au fond des Abruzzes, par ex. à S. Petino de Peutima; en Catalogne dans une vieille église de Sainte-Marie de Tahull, où subsistent beaucoup de choses anciennes et dont nous connaissons la date de consécration.—1123—par un épigraphe: elles sont devenues un motif décoratif circulaire au-dessus de chacune des arcatures de l'abside. A la cathédrale de Moutiers, en Savoie, les fenêtres hautes géminées du choeur sont décorées de formes circulaires rappelant par leur disposition les plats de céramique qui les ont précédées.

Les églises moldaves ont été polychromées intérieurement.

«Dans la voûte de l'autel — dit M. Balș ⁵⁾ —» domine la figure mystérieuse et grave de la Mère de Dieu, qui représente le mystère fondamental de la religion. Selon la sainte liturgie des sujets qui, par leur

¹⁾ Rivoira. *Le Origini della Architettura*, vol. I, Rome 1901, p. 48.

²⁾ Kingley Porter, vol. I, p. 246.

³⁾ J. Tavenor Perry, *The marble and ceramic decorations of the roman campanili* dans le *The Burlington Magazine*, vol. II, juillet 1907.

⁴⁾ J. R. Rahn, *Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler Canton de Tessino*, Zürich 1895.

⁵⁾ Oovr. cité, p. 389.

nature, doivent être présents à l'esprit des prêtres pendant les services des diverses grandes fêtes de l'année, se trouvent dans le naos, où se rassemblent les fidèles pour écouter la parole de Dieu. Le Pantocrator apparaît dans toute sa splendeur et toute sa puissance, entouré des chœurs des anges. Le peuple sent ici toute la sainteté du lieu où il se trouve et sa petitesse en face du Créateur. Les apôtres, les prophètes, les martyrs occupent le pronaos, de façon à ce que les yeux du fidèle qui s'avance dans l'église soient frappés par des représentations d'un sens de plus élevé, de plus en plus saint.»

Cette brève et nette description nous rappelle tout à fait, avec de très légères différences, celles des églises polychromées de la Catalogne, publiée par l'Institut d'Estudis Catalans¹⁾.

- Aucune de nos églises polychromées n'a de coupole et les absides sont décorées tantôt avec la composition du Pantocrator, tantôt avec la Vierge; les premières représentent au sommet de la voûte sphérique le Pantocrator, le livre dans une main, la droite levée pour bénir, assis sur l'arc-en-ciel de la gloire, les pieds sur la sphère du monde décorée de bandeaux, ornée de branchages, la tête nimbée, de chaque côté l' Λ et l' Ω , entouré d'anges et de séraphins, entre les symboles des Évangélistes. Au-dessous, sur le mur cylindrique, la Vierge et les Apôtres. C'est l'idée de la composition des hautes coupoles byzantines transportée à la cavité des absides. Dans d'autres, la Vierge préside assise sur un trône d'ivoire, les pieds sur un riche escabeau, comme une basilissa byzantine, les archanges lui faisant garde d'honneur, tandis qu'elle reçoit l'hommage des trois rois d'Orient. Costumes, disposition, ornements, tout semble oriental. Le long des nefs se déroulent des bandes de peintures, une au-dessous, avec les saints Prophètes, d'autres au-dessus, avec des scènes bibliques, surtout de l'Apocalypse, et des scènes évangéliques ou empruntées aux Vies des Saints sur fond de couleur distincte, comme dans les pages miniaturées de notre Bible ou des Commentaires sur l'Apocalypse du Beatus de Liebana, la source littéraire et artistique de la décoration des absides en Occident.

Peut-être la plus grande nouveauté et la plus attachante beauté de ces églises moldaves consiste-t-elle en leur polychromie extérieure, d'un éclat que Strzygowski compare à celui de Saint-Marc de Venise et de la cathédrale d'Orvieto.

Dans les églises médiévales, se produit un phénomène analogue à l'architecture grecque: pendant des siècles nous les avons connues, comme ces dernières, dépourvues de leur primitive beauté; du reste, il existe en Occident, comme dans les églises de Voroneț, Humor, Sucevița, Moldovița, une polychromie extérieure avec plus d'austérité, avec une simplicité extraordinaire, mais qui représente le point de départ des splendeurs de couleur dans les églises moldaves du XVI^e siècle.

¹⁾ *Les peintures murales catalanes, (en voie de publication).*

signale les arcatures et les dents d'engrenage; l'église d'Aime (Savoie) possède les assises de l'abside polychromées de même en ocre, rouge, noir et bleu ¹⁾.

En Catalogne, on peut citer les clochers de Sainte-Marie et de Saint-Clément de Tahull, qui portent aussi sur la pierre une décoration en rouge suivant les joints, signalant les dents de scie et les frises d'arceaux aveugles.

A Bohí, le portail est entouré d'une intéressante composition picturale, aujourd'hui conservée au Musée de Barcelone. 3

Ce fait persiste au XII-e siècle; on en a rencontré des traces au cloître de Saint-Cugat, près de Barcelone, et à celui d'Elne, près de Perpignan. Pellicer signale des traces de peinture sur la porte de Ripoll. J'en ai vu notamment dans les cloîtres de Tudela et d'Estella, en Navarre, où la polychromie est extraordinairement bien conservée.

Mais il faut encore noter un dernier fait. M. Balș remarque que la plupart des églises moldaves sont enduites et blanchies à la chaux. Cette même observation peut être faite au sujet des églises russes.

En venant en chemin de fer, l'église blanche nous a signalé toujours le village terreux des pauvres habitations paysannes.

Chacun, devant ce fait commun et vulgaire, se sent porté à croire que ce badigeonage a été exécuté postérieurement par des mains grossières. Mais le fait de la persistance et de l'extension géographique de cette habitude est l'indice certain d'une tradition ancienne, populaire, si l'on veut, qui superpose à la technique artistique une technique primitive de l'antiquité la plus reculée. Rappelons les tombeaux blanchis des côtes de Syrie et de la Judée, perpétués par le texte évangélique; rappelons encore le texte de Vitruve, où est décrite l'habitude d'enduire les constructions en moellon ou en pierre taillée.

Mais je crois qu'il faut nous demander: Les églises romanes du XI-e siècle furent-elles blanchies à l'époque de leur construction, au dedans et au dehors, comme beaucoup d'églises roumaines, comme le sont encore beaucoup de nos églises d'Occident du XI-e siècle?

Cette pratique est-elle une oeuvre grossière moderne ou une oeuvre ancienne? Nous affirmons qu'il est fréquent de rencontrer des églises somptueuses enduites à l'extérieur, des églises que ne semblait pouvoir atteindre la main barbare du restaurateur ou situées dans des endroits écartés, inaccessibles à la mode, et où a été conservé même l'ancien mobilier liturgique.

Certes, toutes les églises ne furent pas crépies et blanchies. Les exemples d'églises à joints polychromés et des églises inachevées en sont une preuve. Mais il existe des textes et des exemples prouvant que quelques-unes le furent au moins en dedans. De nombreux documents viennent à l'esprit, qui parlent du badigeonage des églises dans les contrées d'Occident: tel abbé qui «calce dealbavit» ou bien «parietes per

¹⁾ Borrel, *Monuments de la Tarentaine*, Paris, 1884, p. 113.

circuitum dealbavit» l'église de son monastère; et surtout ce texte, si souvent cité, de Raoul Glaber qui, décrivant la renaissance chrétienne du commencement du XI-e siècle, dit: le monde se couvre d'une *blanche robe* d'églises.

Raoul Glaber ou le glabre, avait été témoin dans son enfance de la construction d'églises du type dont nous parlons; il était né dans la région de Bourgogne et, encore enfant, il fut mené par son oncle au monastère de Saint Léger de Champeaux (département de la Côte d'Or, arrondissement de Dijon), c'est-à-dire à un des foyers de l'école que nous essayons de mettre en rapport avec l'école moldave.

Plus tard, après un séjour au monastère de Moutiers, dans le diocèse d'Auxerre, il passa au fameux monastère de Saint Germain l'Auxerrois, pour revenir un peu plus tard à Bèze, dans le département de la Côte d'Or, et de là passer à Saint Bénigne de Dijon, un des monuments les plus intéressants du primitif roman. En 1028 il se rend en Italie avec l'abbé Guillaume, le constructeur de Saint Benigne de Dijon, et retourne bientôt à Cluny. On peut dire qu'il passa sa vie tout entière entouré des monuments typiques dont nous nous occupons. Presque partout, pendant la période comprise entre la fin du X-e siècle et la première du XI-e, il vécut au milieu des chantiers d'églises nouvelles ou put assister à leur consécration.

Quand il parle des églises qui s'élèvent de toutes parts, il ne parle pas en rhéteur: il exprime une réalité qu'il observa pendant sa vie de moine remuant. Il dit lui-même que certaines choses, il les a vues. Nous pouvons avoir la certitude qu'il avait vu dans les endroits où il séjourna et dans les contrées qu'il parcourut, en Bourgogne ou en Lombardie, s'élever de nombreuses églises cathédrales, des églises monacales, de petits oratoires dans les villes. Et sa phrase si connue, que partout, le monde, «*rejecta vetustate passim candidam ecclesiarum vestem indueret*»¹⁾, pourrait fort bien avoir trait aux églises crépies et badigeonnées de blanc qu'il contempla. «La blanche robe d'églises dont le monde se couvrirait» est une vision exacte de la réalité.

Le résultat de cette étude des traces que nous rencontrons dans le roman primitif, de la décoration exubérante des églises moldaves, est une confirmation d'une origine lointaine commune.

Quels furent les édifices somptueux originaires qui engendrèrent la beauté exubérante, fastueuse des églises modernes de la Moldavie et des églises plus modestes du roman d'Occident?

En évoquant précisément cette richesse de polychromie, la pensée s'envole vers l'Orient, vers les contrées des riches polychromies céramiques, et vers la civilisation des murailles enluminées d'éclatantes couleurs. Le mot vient aux lèvres: la Perse, héritière des primitives

¹⁾ Raoul Glaber, *Les cinq livres de ses histoires (900—1044)*, publiés par Maurice Prou, Paris, t. I, chap. 1 et 4 p. 5). t. III, chap. IV, p. 13.

M. Balș écrit ¹⁾. «A l'extérieur, les niches des églises de l'époque d'Etienne-le-Grand sont peintes et à peu près dès le premier tiers du XVI-e siècle et jusqu'à sa fin la fresque recouvre toutes les parois extérieures. Beaucoup de ces peintures ont certainement été refaites, et probablement à plusieurs reprises; mais elles n'en présentent pas moins un très grand intérêt, l'habitude constante ayant été de repeindre fidèlement les sujets existants, en sorte qu'au point de vue iconographique, tout au moins, le mal causé par les retouches n'est que relatif.

Que reste-t-il de la polychromie extérieure de la première période romane d'Occident? Nous sommes habitués à contempler les murs frustes de pierre de nos églises, et il nous en coûte de croire que la beauté du mur doré par le soleil et les siècles fût, dans quelques-unes, remplacé par la polychromie. Je me garderai d'affirmer que cela ait au lieu dans toutes. Beaucoup d'entre elles restèrent inachevées dans l'esprit de leurs constructeurs; cela est prouvé par les trous qu'ont laissés les échafaudages dans les murs sans les boucher, comme préparés en vue d'une oeuvre d'achèvement. Mais dans toutes les contrées de la première période romane que nous avons étudiées subsistent les exemples de polychromie extérieure, qui concluent à l'existence d'une habitude analogue, ainsi que cela est prouvé par leur intérieur.

Kingley Porter décrit l'église lombarde de S. Croix de Sparone, près de Turin, dont les matériaux consistent en moellons. Cette église, qui, d'après des analogies de forme avec d'autres datées, au moyen de documents, est d'environ 1025, présente l'extérieur enduit et polychromé en rouge et en blanc, rappelant les murs en briques. Les arcades, les fenêtres, les arceaux aveugles, lombards, sont ornés de zig-zags et de rectangles rappelant la brique. Le même fait se produit à Massone (1030), où les formules de décoration dérivées de la brique prennent la forme d'un épi ou d'une arête de poisson et celle de triangles, et à Saint-Nazaro de Sesia où la décoration met en relief les arceaux aveugles exécutés en briques. A Loppia di Bellagio existent des restes de figure ressemblant à ceux du monastère de Capo di Ponte ²⁾.

Kingley Porter cite en outre dix églises environ conservant des restes de peinture a fresco à l'extérieur.

En Suisse on conserve aussi dans quelques églises la tradition de la peinture extérieure localisée en certains endroits des façades, par exemple Rovio sur Maroggio, dans le canton du Tessin.

Le monastère de S. Benoît-sur-Loire, en France, devait avoir, d'après des documents, le fronton orné de peintures représentant des scènes de l'Apocalypse peintes sur ordre de l'abbé Gauslin ³⁾.

A Saint Guillaume du Désert, en Languedoc (département de l'Hérault) les joints sont peints en rouge terreux, et cette même couleur

¹⁾ Ouvr. cité, p. 387.

²⁾ Lombard, *Architecture*, I, p. 312 et suiv.

³⁾ *Vita Gauslini abbatis floriacensis*. Fragment publié par Victor Morlet, «Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'Architecture», Paris, 1911, p. 37.

civilisations de la Mésopotamie, le Babylonie décrite par Hérodote et ressuscitée par des fouilles récentes.

Nous aboutissons ainsi à cette conclusion: que cette école qui apparut dans l'Occident de l'Europe, probablement aussi en même temps en Orient et en Russie, est celle qui arrive à Ravenne dès le V-è siècle, passant comme un courant impétueux entre la Syrie, l'Anatolie et l'Arménie; c'est celle qui orna les Palais de Far, sur les bords du Tigris et qui par la polychromie qui les décore extérieurement pourrait découler de celle qui orna les oeuvres de l'ancienne civilisation perse; c'est l'héritière des civilisations de l'Assyrie et de la Chaldée, qui ayant triomphé de l'art grec et de ses dérivés au début du moyen-âge elle le surpasse pour créer les beautés de l'art roman.

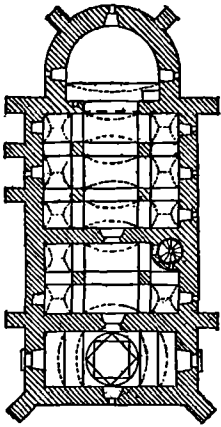


Fig. 1. Plan de la Tri-
nité de Siretiu
Cliché Balș

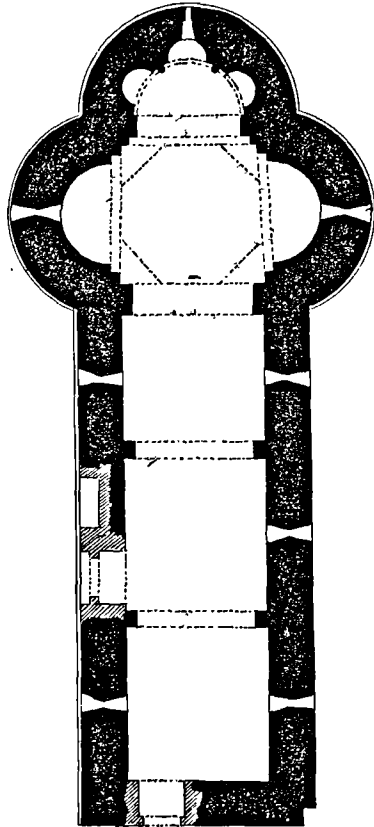


Fig. 2. Plan de Saint-Pierre de Pons

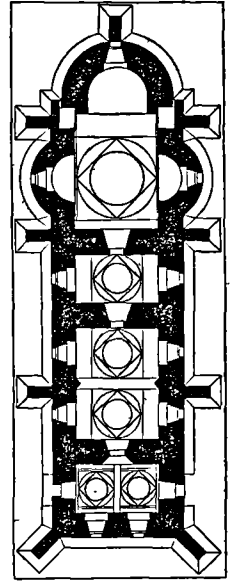


Fig. 3. Abside de la
Trinité de Siretiu

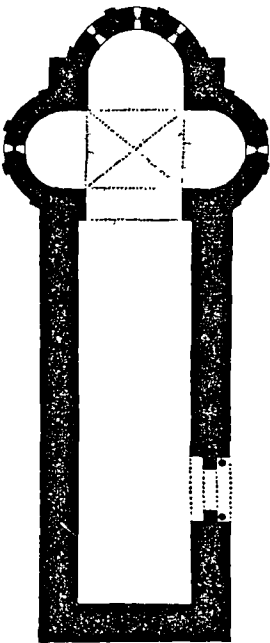


Fig. 5. Milișăuți.
Cliché Balș

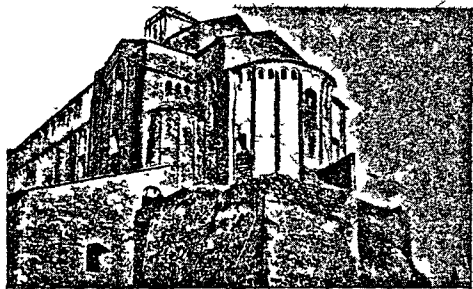


Fig. 7. Cardona

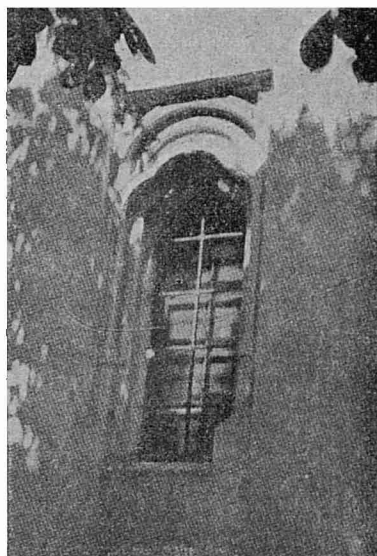


Fig. 4. Abside de Sant Pons de Corbera

Fig. 10. Fenêtre de Rădăuți, Cliché Balș



Fig. 6. Moldovița. Cliché Balș

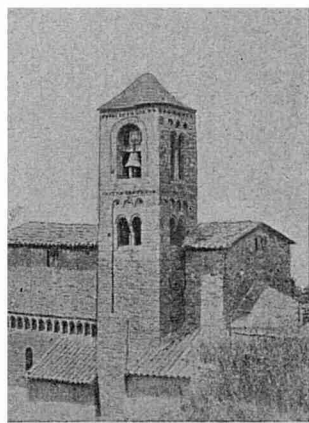


Fig. 9. Tabernoles

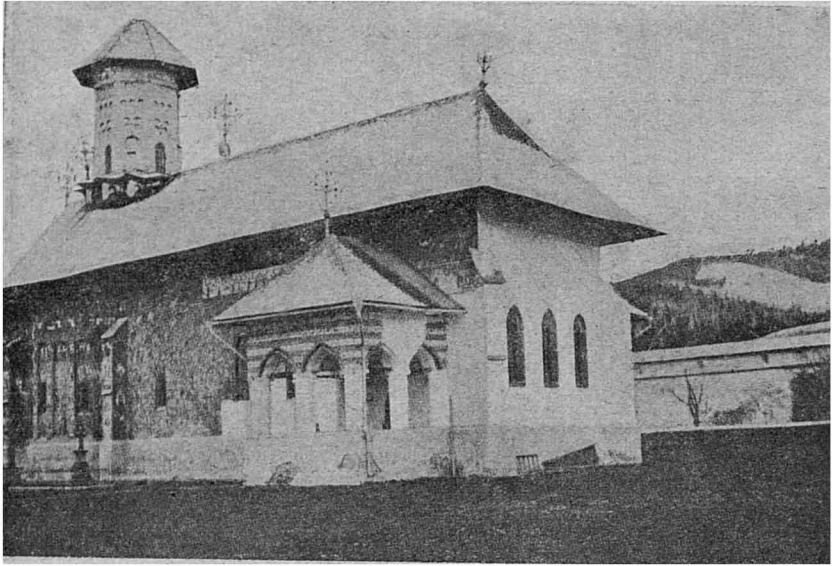


Fig. 8. Saint Démètre de Suceava. Cliché Baș



Fig. 11. Palan Sabardera



Fig. 12. Saint Pons de Corbera

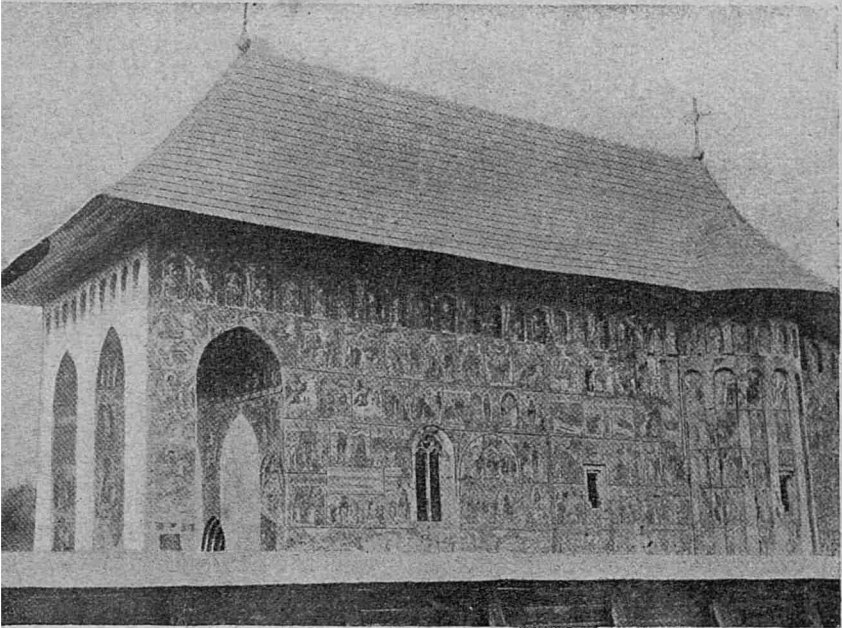


Fig. 13. Église de Humor

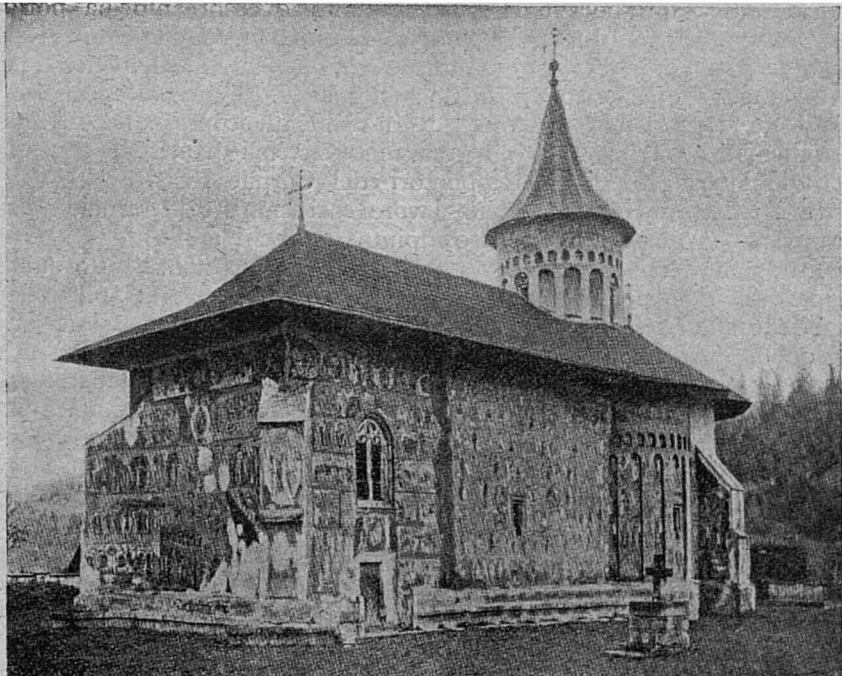


Fig. 14. Église de Veroneș, C. Che. Balș

LE SCUOLE E I DIRITTI ORIENTALI NELLA FORMAZIONE DEL DIRITTO ROMANO GIUSTINIANO

DI

A. GUARNERI CITATI

PROFESSORE DELLA R. UNIVERSITÀ DI PALERMO

Un tema così vasto e in questi ultimi tempi così dibattuto come quello che forma oggetto della presente comunicazione può essere solo sfiorato nei pochi minuti concessimi. Mi limiterò pertanto ad accennare quali sono i motivi del mio dissenso di fronte alle esagerazioni della più recente dottrina, e ad indicare in qual modo il tormentoso problema, ancora non del tutto soddisfacentemente spiegato, della formazione del diritto giustiniano possa essere meglio risoluto.

La critica interpolazionistica dell'ultimo quarantennio ha portato a contraporre nel diritto romano, come unità profondamente diverse, anzi antitetiche, non solo per la forma e la tecnica, ma anche per la sostanza, il diritto classico e il diritto giustiniano. La quantità poi sempre crescente, ormai innumerevole, degli emblemi scoperti, ha obbligato i romanisti ad abbandonare il precedente sistema di attribuire per intero le interpolazioni ai Compilatori del Corpus Iuris.

Si è riflettuto, infatti, che un lavoro così immane — formale e sostanziale — non poteva essere compiuto in pochi anni.

Ed allora, persistendo nel ritenere nuovo per la sostanza tutto quanto appare insiticio per la forma, non rimaneva che una via: non prestar più fede alle prefazioni di Giustiniano ed attribuire la massima parte di quelle novità, se non tutte, alla elaborazione delle scuole giuridiche e ai diritti locali dell'Oriente, i quali ultimi si sarebbero manifestati anch'essi in gran parte attraverso quelle scuole. E su questa via si è oggi incamminati decisamente, con ritmo sempre più accelerato, come su una china sdruciolevole.

Gli scritti di Hofmann e Peters, pur respinte concordemente le ipotesi centrali di quegli autori, possono segnarsi, insieme a qualche altro, come pietre miliari nella nostra materia. Degli altri moltissimi taccio, rilevando solo che nella foga si è esagerato, se non addirittura travisato, il pensiero di scrittori come il Mitteis, che nel «Reichsrecht» intese

provare la persistenza del diritto volgare nelle provincie orientali dopo la «*constitutio antoniniana*» del 212, non l'influenza di esso nel diritto giustiniano; e in una conferenza, tenuta a Vienna nel 1917, che può considerarsi come il testamento scientifico del Maestro, egli, valutando il diritto greco e tutte le scoperte dei moderni, additava il *Corpus Iuris* come la fonte più ricca ed ancor inesplorata.

E già si indicano sia pure con qualche divergenza fra i vari autori (Albertario, Bonfante, Collinet, Solazzi) i criterii che debbono seguirsi per distinguere le interpolazioni giustiniane dalle glosse scolastiche.

Senonchè, anche ai più decisi rappresentanti del nuovo metodo, il ricorso alle scuole serve solo sino ad un certo punto: infatti, di fronte alle innumerevoli e gravi differenze di natura sostanziale, che si son venute constatando fra il diritto romano antico e il giustiniano, si finisce generalmente col rilevare, in definitivo, che la giurisprudenza bizantina è una scienza *scolastica* (*Schulwissenschaft*), che l'apporto delle scuole alla Compilazione consiste soprattutto nelle nuove tendenze *dogmatiche*; che si tratta pur sempre di «opera di *interpreti*, probabilmente assai più legati al diritto vigente o al meno alla lettera dei testi legislativi o edittali, di quel che non fossero i grandi giureconsulti classici», che «non è concepibile che le regole ricevute siano mai state *battute in pieno*» (Rotondi-Arangio Ruiz).

Inoltre i residui di quell'attività scolastica, pochi ma sufficienti per una valutazione complessiva di essa, dimostrano che si trattava di lavoro pedestre e tutt'altro che creativo. Ancora, la non rilevante importanza delle scuole giuridiche nella formazione del nuovo diritto, ed anche nel suo assestamento, è dimostrata dal silenzio di Giustiniano sul contributo di esse e dal fatto che nell'Oriente stesso, in questo periodo, il diritto appare altrettanto confuso e caotico che nell'Occidente, secondo le affermazioni, coincidenti su questo punto, dello stesso Giustiniano e di Alarico.

Inoltre il primo attribuisce decisamente il progresso e la trasformazione del diritto nel periodo postclassico ad altre cause, che vedremo in seguito.

E allora come sarebbe sorto quel mondo nuovo che si vuol costituito dal diritto romano giustiniano di fronte a quell che sogliamo chiamare *classico*?

Tutto dovrà attribuirsi ai diritti locali che avrebbero decisamente trionfato sul romano? Ovvero dobbiamo ritenere che in molti casi noi ci foggiamo un diritto romano *classico*, diverso da quello che era in realtà?

Qui è il problema, la cui soluzione non può coincidere con quella oggi correntemente accolta e deve precisamente basarsi su una più esatta valutazione delle interpolazioni, radice e origine dell'errore, in quanto l'opera delle scuole e la recezione dei diritti locali si sono ricostruite finora, e non poteva essere altrimenti, proprio sulle interpolazioni.

Ora il punto fondamentale è per noi il seguente: come non era esatto attribuire tutto a Giustiniano, così non è esatto attribuire tutto alle scuole e ai diritti orientali. In poche parole non tutto il contenuto delle interpolazioni (e molte sono additate in base a criteri linguistico-filologici assai incerti) costituisce rispetto al diritto materiale classico una novità.

In altri termini sotto la nuova forma, costituita dall'emblema, non sempre c'è anche una sostanza nuova. L'errore fondamentale del metodo odierno consiste nella falsa rappresentazione, e perciò parziale ignoranza, del diritto classico. Esso veniva considerato pur ieri da un maestro degli studi bizantini, che abbiamo il piacere di aver tra noi, il Collinet, quale *diritto primitivo*; e in genere si è ritenuto un corpo presso che immoto, nella sua vita più volte secolare. Si sono infatti trascurate le indagini sullo sviluppo del diritto romano per opera della giurisprudenza dal periodo ciceroniano a quello dei Severi, specialmente nel primo secolo dell'Impero, e non si è convenientemente apprezzata e ricostruita l'opera del Pretore.

Naturalmente non è possibile qui dare una dimostrazione intera di questo asserto. Debbo quindi limitarmi a pochi esempi, che sono già noti o lo saranno fra breve.

Nel campo del progresso giurisprudenziale, p. es., è rimasta fin qui ignota quella che si potrebbe chiamare la fusione del *ius gentium* col *ius civile*; cioè il fatto di riconoscere e rendere operosi nei negozi *iuris civilis* gli stessi elementi naturali dei negozi *iuris gentium*, vale a dire la *conventio* e la *causa*, il cui vizio rende l'atto nullo o annullabile.

Nel secondo campo, limitrofo e strettamente connesso al primo, per quanto per vero più esplorato, sono ancora misconosciute innumerevoli applicazioni dei più noti rimedi processuali, specialmente azioni in *factum* e utili, che si è creduto di attribuire in parte all'attività delle scuole. Grandissima importanza dovevano avere le *act. ficticiae*. Già nell'epoca classica si raggiungevano con essa risultati che sono ora attribuiti al diritto postclassico e cioè, ad es., *a*) si supposeva intervenuta la *stipulatio* mai esistita, ovviandosi così al rigore delle forme; *b*) la dote (che costituisce il cavallo di battaglia degli «orientalisti», ma per la quale il Mittis scriveva che il dir. romano anche da solo e per virtù propria avrebbe potuto raggiungere in questo campo gli stessi risultati), si regolava in pratica come proprietà *mulieris*; *c*) si attuava di fatto la rappresentanza indiretta e il contratto a favore di terzi; *d*) si applicavano i principii della *negotiorum gestio*, anche quando mancava uno dei presupposti di essa; *e*) si fingeva l'esistenza di diritti reali; *f*) si risarciva il danno per lesioni corporali a persone libere; *g*) si escludeva in genere l'arricchimento ingiustificato.

Ma intanto, come sappiamo: *a*) decade la giurisprudenza, necessaria al più tecnico e complicato dei diritti; *b*) scompare il Pretore, depositario e arbitro della tecnica processuale; *c*) la *cognitio extraordinaria* si sostituisce all'ordo, e il processo si viene, da un certo punto di vista, semplificando.

Or sono questi secondo noi i massimi fattori del mutamento del diritto e la causa del più gran numero di interpolazioni.

Si rifletta ad es. che la diffusione della *cognitio extraordinaria* rese inutili e fece sparire da moltissimi testi i rimedi tecnici propri del processo formulare, pur mantenendone i risultati, che vengono a manifestarsi così nella loro sostanza, direttamente, formando gli elementi del nuovo diritto civile. In particolar modo le formule fittizie — per fermarci a queste che sono ora oggetto di un largo studio del Riccobono — furono con massima cura cancellate, dando luogo a presunzioni, a obbligazioni tacite, a obbligazioni *ex lege*, al principio che la dote appartiene di fatto alla moglie, alla rappresentanza diretta, al contratto a favore di terzi e via dicendo.

La scomparsa del Pretore produce la necessità di abolire il dualismo fra *ius civile* e *ius honorarium*, rendendo il diritto tutto civile, sebbene premesse quello onorario, ed eliminare mezzi e formule pretorie. Così la proprietà viene a comprendere anche l'*in bonis habere*, l'*hereditas* la *bonorum possessio*, la *possessio civilis* quella *ad interdicta*, l'*usucapio* la *longi temporis praescriptio*, le *obligationes iuris civilis* (contrapposte ora alle naturali) quelle riconosciute dal pretore; i modi di costituzione delle servitù son quelli pretorii; *stipulatio*, *contractus*, *pactum* si equivalgono; la forma di testamento prevalsa è quella pretoria; il fedecommesso si è completamente equiparato al legato, le cui varie forme sono intanto cadute.

Se dunque le interpolazioni ebbero, per lo meno in gran parte, carattere solo formale, il tempo della codificazione non appare poi così breve, e risulta in tal modo eliminata una delle maggiori difficoltà.

Con ciò non s'intende naturalmente negare nè l'influenza dei diritti orientali, nè l'attività benefica delle scuole, che mantennero accessa la fiaccola del diritto romano. I diritti locali si manifestano talvolta nel nuovo ordinamento giuridico in modo evidente; e in genere essi poterono accelerare e aiutare quei mutamenti, che già andavano maturando nello stesso diritto classico; per es. la sostituzione della scrittura all'oralità, che non poteva più convenire e bastare già alla vita tumultuosa dell'Impero; le scuole poterono segnalare nelle opere dei giuristi classici quello che era l'elemento superfluo, caduco, storico, da quello che era invece sott'altra veste, cioè senza il tecnicismo e le forme classiche, il diritto in vigore al loro tempo, e poterono anche «preparare il lavoro di compilazione, apparecchiare in parte il terreno per le interpolazioni», compierne anche; ma quelli che sono gli elementi più vitali ed inconsueti della codificazione giustiniana, che passarono in tutte o quasi le legislazioni moderne, hanno la loro radice nel diritto romano classico e provengono dall'opera della giurisprudenza e del Pretore, l'una e l'altra in costante contatto con i bisogni, sempre crescenti e sempre nuovi, della vita.

E perciò il «mistero in cui tutt'ora si avvolge la compilazione del Digesto», anzi la formazione del diritto giustiniano, potrà essere svelato solo con una miglior cognizione del diritto romano classico, a quello assai più vicino nella sostanza di quanto comunemente non si crede.

RÉFORME SOCIALE OU RÉFORME FISCALE?

UNE HYPOTHÈSE POUR EXPLIQUER LA DISPARITION
DU SERVAGE DE LA GLÈBE DANS L'EMPIRE BYZANTIN

PAR

N. A. CONSTANTINESCU

Le système fiscal de Dioclétien avait érigé en institution fondamentale de l'économie agricole du Bas-Empire le servage de la glèbe, existant depuis la plus haute antiquité dans certaines contrées de la Grèce et de l'Orient hellénistique ¹⁾. Il enchaîne au sol d'autrui une grande partie de la population rurale sans propriété (les esclaves casés et les colons dits *adscripti censibus*); il donne également un statut aux paysans des *vici publici*, attachés eux aussi à leur origine et assure, de cette manière, la persistance de la propriété paysanne, menacée des empiétements des grands propriétaires ²⁾. Deux siècles plus tard, une loi d'Anastase ³⁾ créa la nouvelle catégorie des colons libres, *misthōtoi*, obligés de résider dans le domaine, après trente ans de séjour. Ainsi, à l'époque de Justinien, la population domaniale est divisée en trois conditions sociales, nettement différenciées: *servilis*, *adscripticia* et *colonaria*. Peut-on conclure cependant qu'à cette époque tout travail agricole sur les grands domaines était soumis au régime de l'attache à la glèbe ⁴⁾. ?

L'existence du bail à court terme des colons libres, qui ne cultivent pas trente ans la même parcelle ⁵⁾, de même que l'existence du *paroikikon dikaion*, prouve le contraire. Il n'est pas moins vrai, toutefois, que, d'une façon générale, l'attache à la glèbe caractérise les rapports agraires de l'Empire, quatre siècles durant, du IV-e jusqu'au VII-e: c'est le *servage d'origine fiscale*.

Avec le VIII-e siècle une nouvelle époque commence dans l'histoire agraire byzantine, où il ne sera plus question des esclaves *censiti*, ni

¹⁾ Voy. l'exposé que nous avons donné de la question dans «Paysans et domaines» (Mélanges de l'École Roumaine en France, 1923).

²⁾ Sur les conséquences de l'*adscriptio censibus* voy. surtout: Pignaniol, *L'impôt de capitation sous le Bas Empire Romain*, 1916.

³⁾ C. J., XI, 48, 19.

⁴⁾ C. J., XI, 48, 21—24.

⁵⁾ C. J., XI, 48, 8.

des *adscripticii* (ἐναπόγραφοι) de l'époque précédente: pas même des *μισθοῦτοι*, colons libres attachés à la glèbe. D'autres termes seront employés dorénavant pour désigner les cultivateurs sans terre, — fait qui suppose un changement dans les rapports agraires et l'apparition de conditions nouvelles dans la société rurale à Byzance.

Malheureusement, la pénurie des sources et documents pendant les deux premiers siècles de cette époque laisse non résolue l'importante question de savoir si le servage de la glèbe persiste ou non. Les savants qui se sont occupés du problème se rangent à deux avis: a) D'un côté sont les partisans ¹⁾ de la théorie de Calligas ²⁾, qui n'observent aucun changement dans la condition des paysans domaniaux et confondent les anciens ἐναπόγραφοι avec les *paroikoi* de cette époque et aussi avec les *paroikoi promiariques* de l'époque suivante et avec les *paroikoi* des possessions vénitiennes, qui sont tombés effectivement en servitude. Selon Calligas, il n'y a sur les grands domaines qu'une seule classe servile, les *douloparoikoi*, qui aurait traversé les âges, depuis Dioclétien jusqu'à la conquête turque.

b) De l'autre côté, en se basant sur la Loi Agraire, on a soutenu que le servage de la glèbe a été aboli par une réforme sociale, sous le règne des Isauriens. Zachariä von Lingenthal en a émis l'idée ³⁾, sur laquelle Paparrigopoulos ⁴⁾ et les byzantinologues russes (Vassilievskii et Uspenskii) ont construit toute une théorie, avec quelques divergences de détail: tandis que Zachariä croit que les Basiliques auraient rétabli, après deux siècles, les conditions sociales du Code Justinien ⁵⁾, Vassilievskii démontre que la réforme a duré réellement sous la dynastie macédonienne ⁶⁾. Uspenskii de son côté développe la théorie qu'une influence slave aurait été à l'origine de la réforme ⁷⁾.

En présence de ces théories contradictoires, qui n'ont pas cessé de trouver des adeptes jusqu'aujourd'hui ⁸⁾, il semble que nous devrions accepter la première, qui soutient la persistance du servage. En effet, les critiques sérieuses de Pančenko ⁹⁾ et de W. Ashburner ¹⁰⁾ ont

¹⁾ Platon, *Observations sur le droit de προσημiosis en droit byzantin*, 1906; Bezobrazov, *Ath. dokymenty (Vizant. Obozrenie)*, I, 1915 et *Viz. Vremeni*, VII, 1900; Pančenko, *Krestianskaia sobstvennost v Vizantii* (Izvestiia, IX, 1904).

²⁾ *Περὶ δουλοπαροικίας παρὰ Ρωμαίους καὶ Βυζαντινοὺς* (Μελ. καὶ λόγοι, 1882).

³⁾ *Gesch. des griech.-röm. Rechts*, III-e édition 1892, pp. 251, 257.

⁴⁾ *Hist. de la civilisation hellénique*, 1878, pp. 188, 205—206.

⁵⁾ Ouvr. cité, p. 258 et suiv.

⁶⁾ *Zakonodatelstvo Ikonobortsev* (*Journal Min. Nar. Prosv.*, 1878, nov., p. 126 et suiv.).

⁷⁾ *Istoriia Vizantiiskoi Imperii* (d'après le compte-rendu, *Viz. Vrem.*, XX, pp. 294—301).

⁸⁾ Tsopotos, *Γῆ καὶ γεωργοὶ τῆς Θεσσαλίας*, 1912, et Tafrali, *Thessalique au XIV s.*, 1913, suivent les idées de Calligas; tandis que l'hieromonaque Michail (*Viz. Vrem.*, XI, 1904, pp. 588—615) et Moutafciev, *Selskoto zemlevladeanie v Vizantiia* (*Sbornik de Sofia* 1909, p. 72) se rangent à l'avis des savants russes.

H. Monnier, *De l'épibolé* (*Nouv. Rev. Hist.*, XVIII, p. 460) et Louis Petit (*Izvestiia*, VI (1900) p. 54), admettent l'opinion de Zachariae.

⁹⁾ Ouvr. cité, p. 44.

¹⁰⁾ *Journal of hell. Studies*, 1912, p. 77.

démonstré, jusqu'à l'évidence, que la Loi Agricole, le seul monument législatif sur lequel on avait basé la théorie de l'abolition du servage, — pour la raison qu'il ignore complètement l'attache à la glèbe — ne concerne point les paysans domaniaux, mais ceux qui vivent dans les communautés de village libres. De ce fait, le *Nomos Géorgikos* perd son importance dans le problème de l'attache à la glèbe.

Cependant, la disparition du terme d'*ἐναπόγραφοί*, inconnu aux sources et aux documents après le VII^e siècle, nous engage à accepter plutôt la théorie de la suppression du servage que celle de sa persistance. En nous proposant de soutenir cette thèse, nous sommes obligés d'abord de l'appuyer sur d'autres preuves qu'on ne l'a fait jusqu'ici et, ensuite, nous essayerons de lui trouver un autre sens et une autre origine.

Pendant tout le VIII^e siècle l'information nous manque complètement sur l'état des paysans sans terre. L'*Eclogue* de Léon (chap. XIII) ¹⁾ connaît les fermages (*μισθώσεις*) à contrat écrit ou oral, qui ne dépassent pas vingt-neuf ans, sur les terres (*χωρία, ἀγροί*) du fisc, de l'Empereur ou des fondations pieuses.

C'est à peine au IX^e siècle que nous trouvons trois témoignages: sous Nicéphore Génikos on parle de *paroikoi*, dont la principale charge fiscale est le *kapnikon*; l'Empereur est accusé par Théophane ²⁾ d'avoir confisqué et pris en curatelle impériale la moitié des domaines des églises, des monastères et des fondations pieuses, cultivés par les *paroikoi*. Ces derniers deviennent de ce fait des *paroikoi* de l'Empereur; un de ses successeurs, Théophile, reçoit des hommages dans une inscription funéraire, parce qu'il a été bon avec ses *paroikoi* ³⁾. Enfin, la troisième source est une sentence judiciaire de l'an 888, publiée par Lavriotis (*Ἀθωῆτης Στωά*) dans le *Viz. Vrem.* (V, p. 483), où il est question de *τινες τῶν δυνατῶν προσκαθήμενοι*.

Le X^e siècle nous apporte sur la même population quelques renseignements de plus, et à partir du XI^e siècle l'information devient de plus en plus riche. Cependant les documents des derniers siècles reflètent des rapports sociaux et agraires un peu changés, et, par conséquent, il faut les utiliser avec circonspection.

Comme les sources du IX^e siècle ne nous disent rien sur l'état des *paroikoi* et des *proskathēmenoi*, nous sommes obligés de nous rapporter aux données du Code Justinien, qui connaît, lui aussi, les *paroikoi*. Pour la première fois, on les rencontre sous Anastase, comme cultivateurs des domaines impériaux et fiscaux, à côté des *γεωργοί* et des *emphytéotes* ⁴⁾. Le Code ne les confond pas avec les *γεωργοί*, qui ne sont autres que les *enapographoi* et les *misthōtoi*, attachés à la glèbe ⁵⁾. C'est un droit coutumier et tout différent de celui sur lequel repose la colonisation ou

¹⁾ Éditée par Zachariae v. L., 1852.

²⁾ Éd. Bonn, p. 756

³⁾ Inscription apud Zachariae, ouvr. cité., note 834.

⁴⁾ C. J., I, 34, 1.

⁵⁾ C. J., XI, 48, 19.

l'exploitation par les *paroikoi*. La preuve irréfutable nous en est fournie par les Nouvelles de Justinien. En 544 l'Empereur interdit d'aliéner quelque chose des domaines ecclésiastiques, il défend de céder *δικαίω παροικικῶν*, ou par bail emphytéotique et bail à long terme (plus de vingt-neuf ans) ¹⁾. Toutefois la défense exprimée dans la loi est un indice que ces sortes de cessions avaient lieu quelquefois. En effet, quelques années auparavant, une autre Nouvelle contenait la même défense, qu'on fut obligé de renouveler dans la suite. Cette Nouvelle ²⁾ nous explique aussi le sens de ce droit d'origine populaire. Justinien déclare que *τὸ καλούμενον παροικικὸν* est une nouveauté qui a le tort de donner lieu à la violation des lois et à des perpétuelles aliénations. Une glosse très connue des Authentiques nous fournit une explication semblable: c'est une concession perpétuelle et héréditaire sur la base d'une rente (*pensio*) — on a eu tort de le traduire «coloniarium jus», faute d'un autre terme ³⁾.

L'explication donnée dans la Sentence I-e de Cosmas Magister ⁴⁾ au début du X-e siècle, est une preuve que, pendant trois siècles écoulés dans cet intervalle, le *paroikikon dikaion* ne subit pas des modifications importantes. Selon Cosmas, l'objet de ce droit est la cession de terres en vue de construire; la relation entre l'évêque — il s'agit de terres de l'Église — et le *paroikos* est précaire et dépend de la volonté des deux parties: le *paroikos* peut partir et enlever le matériel de construction, il peut rester avec le consentement du propriétaire, mais il ne peut pas aliéner la tenure.

Ce n'est qu'au bout de trente ans que le *paroikos* acquiert le droit de possession héréditaire sur la tenure. Ce fait nous est confirmé par la *Pratique Juridique* (Peira), ouvrage composé au début du XI-e siècle ⁵⁾. Pour éviter de telles conséquences préjudiciables, le propriétaire usait du droit de déplacer les *paroikoi*. Ce ne sont pas seulement les églises et les particuliers qui recourent à ce moyen, c'est l'Empereur lui-même qui «déplace souvent ses *paroikoi*», sur les domaines impériaux, afin qu'ils ne passent pas plus de trente ans sur la même parcelle ⁶⁾.

Passé ce terme, personne ne peut plus expulser de leurs tenures (*τὰ τῆς παροικίας ἀπὸ τῶν τόπων*) les *paroikoi*, même l'Empereur; de leur côté, les *paroikoi* doivent payer régulièrement le *pakton*. Ils sont devenus en quelque sorte les maîtres (*δεσπότης*) de la tenure qu'ils possèdent ⁷⁾. C'était justement le contraire de ce qui arrivait selon la loi d'Anastase ⁸⁾: la servitude n'atteint pas le cultivateur, mais — si l'on peut s'exprimer de cette manière — la tenure. Le colon reste, après ce terme aussi, un homme libre et sans attache à la glèbe. Le

¹⁾ *Nov. Just.*, 120, § 1.

²⁾ *Nov. Just.*, 7, Praef., 1.

³⁾ Du Cange, *Gloss. Lat.*, «*parocicus*».

⁴⁾ Leunclavius, *Jus graeco-rom.*, II, pp. 196—197.

⁵⁾ Zachariae v. L., *Jus graeco-rom.*, I.

⁶⁾ *Πείρα*, XV, 2 et 3.

⁷⁾ *Ibid.*

⁸⁾ *G. J.*, XI, 48, 19.

Code Justinien, les Sentences de Cosmas et la Peira concordent à ce point de vue. Le testament d'un grand dignitaire du XI-e siècle emploie encore le mot *paroikia* dans le sens de colonisation libre ¹⁾.

Y a-t-il une différence entre les *paroikoi* et les *proskathémenoi* du document de 888? Nous pouvons seulement supposer qu'il n'y en avait aucune: dans les siècles suivants le mot *proskathémenos* s'emploie souvent comme synonyme ou même comme qualificatif du mot *paroikos*.

Nous avons cherché jusqu'ici les témoignages sur la population domaniale pendant l'époque du VIII-e au XI-e siècle, que nous avons appelée: la seconde époque de l'histoire agraire byzantine. Les sources nous la présentent comme parfaitement libre. Il nous reste maintenant à vérifier cette conclusion à la lumière des autres sources et monuments qui, sans parler des *paroikoi* et des *proskathémenoi* et du *paroikikon dikaion*, pourraient cependant contredire nos conclusions.

Le Code Justinien, on le sait, connaît trois conditions sociales de paysans attachés à la glèbe, chacune d'elles soumise à un régime différent de celui des personnes libres, par rapport au mariage, à la justice, à la charge militaire et fiscale ²⁾. Peut-on découvrir dans la législation de notre époque les vestiges de telles restrictions sociales? Il est question évidemment des oeuvres législatives, qui sont propres à l'époque et non pas des rééditions abrégées ou complètes de la législation du Code Justinien. Nous allons essayer de le décider.

1. L'*Eclogue* (8) ne connaît, en dehors de personnes libres, que les esclaves. Le captif de guerre peut se racheter s'il dispose de l'argent nécessaire; s'il est pauvre, le maître qui a acheté un tel esclave peut lui calculer en argent, comme à un salarié (*μισθιον*), le temps servi, jusqu'à la concurrence du prix versé par lui. C'est une preuve pour nous que, dans la société byzantine, le travail salarié existe. Nous rencontrons les *μισθιοι* ou *μισθαροῦντες* comme travailleurs agricoles salariés, même au XI-e siècle, dans l'île de Patmos, où les *paroikoi* n'ont pas d'accès, parce qu'il est interdit de fonder sur l'île sainte des familles ³⁾. Au XIII-e siècle, à l'époque suivante donc, un autre monastère obtient le droit de tenir, avec immunité fiscale, des *μισθιοι ξένοι*, qui deviennent, dans un acte ultérieur, des *μισθιοι δουλευταί*, serveurs salariés ⁴⁾. On les rencontre ailleurs, ces *misthioi*, dotés de tenures héréditaires ⁵⁾; ils se confondent par la suite avec les *paroikoi*, sous le nom de *paroikoi douleutai*, fait qui a beaucoup contribué à les faire confondre avec les serfs de l'Occident. Nous ne dirons rien ici de la condition, accablée par d'autres circonstances, de cette catégorie, durant l'époque caractérisée par le système proniarique. En poursuivant si

¹⁾ *Journ. Min.*, 1907, mai, Suppl., p. 223, ligne 19.

²⁾ Voy. plus haut pag. 1, note 4.

³⁾ Miklosich et Müller, *Acta et Dipl.*, VI, 12 et 13.

⁴⁾ *Acta*, VI, 63.

⁵⁾ *Acta*, VI, 83.

loin, dans ses phases, l'évolution de la catégorie des travailleurs salariés, on n'a eu d'autre but que celui de démontrer que le sens du mot *douleutai* et *douleutes* n'est pas celui d'esclave; les termes qu'on emploie d'ordinaire pour désigner les esclaves, à cette époque, sont: *ἀνδράποδα, οἰκετικὰ πρόσωπα, ψυχάριοι*¹⁾.

Le deuxième monument législatif de l'époque est formé par les *Novelles de Léon le Sage*²⁾. L'étude de feu Monnier³⁾, récemment publiée, nous donne la conviction que le règne de Léon signifie le triomphe de l'interventionnisme d'État dans tous les domaines de l'économie politique byzantine. De même que l'Éclogue, les *Novelles de Léon* ne connaissent que les personnes libres et les esclaves; la seule distinction qu'on fait parmi les libres est celle des riches ou «puissants» et «pauvres» (*dynates* et *pénètes*)⁴⁾, distinction qui caractérise toujours la législation byzantine. Bien que les *Novelles* aient trait à toutes les chapitres du droit civil et pénal, elles ne connaissent point les catégories sociales dont parlent les *Basiliques*⁵⁾, antérieurement publiées, dès le début du règne de Léon-le-Sage. Il est très probable que ce titre des *Basiliques* — qui répète les chapitres du Code Justinien, concernant les classes rurales — n'a eu aucun rapport avec la réalité des choses du IX-e siècle. Le galimatias qu'il nous sert, quand il traduit les expressions latines⁶⁾, est encore une preuve suffisante en faveur de la thèse que nous venons d'énoncer. Si toutefois *Zachariae*⁷⁾ a cru dans un renouvellement des anciens rapports colonaires et de l'attache à la glèbe, par la promulgation des *Basiliques*, nous pouvons aisément comprendre où il a tort: c'est qu'il a été influencé dans cette conclusion par les autres recueils législatifs qui, par leur contenu, se rattachent aux *Basiliques* ou au Code Justinien (les *Ropai*⁸⁾, le *Prochiron*⁹⁾, l'*Épanagoge*¹⁰⁾, etc.), où il s'agit quelquefois d'*enapographoi*. Il n'avait pas tenu compte cependant des autres monuments législatifs, qui, sans avoir pour objet principal d'exprimer le droit savant, ont, par ce fait même, une valeur inestimable comme monuments du droit réel: ce sont, en dehors des *Novelles de Léon*, les *Novelles des empereurs du X-e siècle*¹¹⁾ et la *Pratique juridique* (Peira) du début du XI-e. Aucun de ces monuments ne connaît l'attache à la glèbe ou le servage.

¹⁾ *Zachariae, Jus graeco-rom., passim.*

²⁾ *Idem, ibid., vol. III.*

³⁾ H. Monnier, *Les Novelles de Léon-le-Sage*, Bordeaux, 1923.

⁴⁾ *Novelles* 63, 69, 84, 105, 114.

⁵⁾ Ed. E. Heimbach, *Basilicorum libri LX*, Leipzig, 1833—70, livre 55, titres I—XII.

⁶⁾ Du même avis, H. Monnier, *ouvr. cité*, pp. 67—8.

⁷⁾ Pour *coloni censiti* (du C. J., XI, 48) ils donnent (livre 55) tantôt: *γεωργοί* ou *πάροικοι* ou *μισθωτάι*, tantôt *ἐναπόγραφοι-πάροικοι* ou même *κολωνοί* — termes qui ne sont pas synonymes dans la législation de Justinien.

⁸⁾ Leunclavius, *Jus graeco-rom.*, II, p. 208, § 9.

⁹⁾ *Zachariae, Jus graeco-rom.*, VI.

¹⁰⁾ *Idem, ibid.*, III.

¹¹⁾ Édité par *Zachariae, Jus*, III, c. III.

Une preuve directe qu'au X-e siècle on ne connaissait pas une condition sociale intermédiaire entre la liberté et l'esclavage, nous est fournie par Constantin le Porphyrogénète: «Les puissants», dit-il, «en ravissant d'immenses territoires, ont transformé les malheureux *κλήτορες ἐν ἀνδραπόδων λόγῳ*, — en esclaves ¹⁾. On ne peut pas soutenir que Constantin le Porphyrogénète ignorait les *paroikoi* et leur condition; quelques lignes plus bas, il accuse les officiers supérieurs d'avoir soustrait les *stratiotes* à leur service militaire, en les employant à la culture des domaines ou dans divers services personnels (*εἴτε παροικεῖν εἴτε θητεύειν*).

Enfin, une autre Novelle ²⁾ du même empereur, s'occupant des «fugitifs», ne connaît que les *ψυχάριοι* (esclaves), tandis que les lois anciennes ³⁾ réunissent toujours dans ce chapitre les colons et les esclaves. Nous pouvons ajouter encore le testament du riche archonte Boïlas, qui, en affranchissant ses esclaves, les déclare *πολιται τῶν Ῥωμαίων*, citoyens à plein titre, et leur donne des parcelles en pleine propriété ⁴⁾.

En résumé, laissant de côté la Loi Agraire, pour le motif indiqué plus haut, nous avons mis à la contribution toutes les autres sources du VIII-e jusqu'au XI-e siècle et nous sommes arrivés aux conclusions suivantes:

a) L'attache à la glèbe n'existe pas à cette époque; et les Basiliques n'ont pu la rétablir.

b) Les grands domaines du fisc, de l'Église et de l'Empereur sont exploités par l'emphytéose, par le bail à court terme (*μισθωσις*) et le plus souvent par le système du *paroikikon dikaiion*, qui n'est autre chose qu'une coutume suivie dans la colonisation des domaines restés en friche, des territoires abandonnés ou transformés en terres du fisc.

c) Les grands propriétaires privés exploitent leurs terres avec les esclaves: la riche Daniélis en possédait quelques dizaines de mille, au IX-e siècle ⁵⁾ et le protospathaire Boïlas en affranchit un bon nombre, par testament. Ils emploient aussi les travailleurs salariés (*μισθιοι*) et surtout les tenanciers libres: *proskathémēnoi* ⁶⁾. Il est probable que ces derniers cultivent la tenure en colons partiaires, la part du propriétaire étant la moitié, le tiers ou même le quart de la récolte, quand on cultive une terre en friche (*χωράφιον χέρσον*) ⁷⁾. Boïlas reçoit, au XI-e siècle, un *paktom* de ses domaines: c'est le fermage en argent que payent, nous l'avons vu, les *paroikoi* et les fermiers libres ⁸⁾.

¹⁾ *Ibid.*, Nov. 8.

²⁾ *Ibid.*, Nov. 13.

³⁾ Cf. la loi syrienne, éd. Ferrini (*Zeitung der Savigny St., Röm. Abt.*, XXIII, 1902, § 28).

⁴⁾ *Visantiiski Vremeni*, XVIII, p. 107—115.

⁵⁾ Vogt, *Basile I-er*, p. 90. Les esclaves existent à Byzance même au XIV-e siècle (H. Monnier, *Les Nouvelles*, p. 68).

⁶⁾ *Athoïas Stoa*. Voy. plus haut.

⁷⁾ Cf. les problèmes d'arithmétique trouvés par Uspenskii, dans le *Cod. gr. palatinus*, 337, fol. 69 (*Vis. Zemlemiery*, p. 35, note 3).

⁸⁾ *Visantiiski Vremeni*, XVIII, pentru carte: 114 p. 107—115.

d) Non seulement les puissants laïques et ecclésiastiques, mais l'Empereur même, déplace ses *paroikoi*, d'une tenure à une autre, pour que leur droit de propriété ne soit pas préjudicié. La tenure (*στάσις*) que le *paroikos* possède trente ans, sans interruption, devient possession héréditaire (*κληρονομική ύποστάσις*).

Tels sont les rapports agraires dans l'Empire Byzantin, entre le VII-e et le XI-e siècle, — d'après ce que les monuments nous permettent d'entrevoir. Le règne des Comnènes apportera d'importants changements à cet état de choses : ce sera le commencement d'une autre époque dans l'histoire agraire de l'Empire Byzantin. Toutefois l'attache à la glèbe n'est rétablie non plus, même à cette dernière époque. Pour rappeler les *paroikoi* qui avaient déserté une terre du monastère de Lembiotissa, les moines implorèrent, au XIII-e siècle, un ordre écrit de l'Empereur ¹⁾.

* * *

Après avoir prouvé qu'il n'y a pas de vestiges de l'attache à la glèbe au cours de la deuxième époque, nous devons maintenant répondre à la plus importante question : *par quelle voie aboutit-on à l'abolition de l'attache à la glèbe, ou du servage d'origine fiscale?*

Les adeptes de la thèse que nous défendons ici ont soutenu l'abolition du servage comme effet d'une réforme sociale, entreprise par les empereurs isauriens, réforme dont on ne trouve cependant aucune trace dans l'historiographie byzantine. Selon Papanigopoulos, on aurait accompli, au début du VIII-e siècle, une grande révolution sociale, basée sur des idées qui ne devront triompher que dix siècles plus tard, dans l'Europe occidentale ! Les savants russes, et surtout Uspenskii, donnent comme origine de la réforme une puissante influence d'un prétendu droit populaire slave.

Évidemment, aucune de deux hypothèses ne peuvent nous contenter ; toutes les deux sont sentimentales et romantiques, et le premier critique qui a rejeté la seconde, n'est autre que P. Bézobrazov ²⁾, un compatriote d'Uspenskii. S'il n'a pas donné une autre explication, c'est parce qu'il défend l'autre thèse, celle de la persistance du servage, que nous avons démontrée mal fondée.

Une réforme sociale, comme telle, basée sur des idées libérales — apanage du XIX-e siècle — est d'autant moins probable. Il est vrai que les empereurs byzantins ne manquent pas dans leurs Nouvelles de s'apitoyer sur le sort qui est réservé aux esclaves ³⁾, ce qu'ils ne feront jamais pour d'autres catégories de personnes, il est tout différent le langage qu'ils tiennent à propos de souffrances des *πένητες-κλήτορες*, habitants des villages libres. En conséquence, n'est-il pas logique de

¹⁾ *Acta*, VI, Lembo 166.

²⁾ Voy. plus haut, p. 3, note 7.

³⁾ Nov. 38 de Léon-le-Sage (*Zachariae, Jus gr.-rom.*, III, c. II).

dire que la seule réforme sociale qu'ils devaient accomplir, s'ils devaient entreprendre de telles réformes, c'était d'abolir l'esclavage même, qui persiste à Byzance jusqu'à la conquête turque? Dans les pays occidentaux, tous les esclaves deviennent, de bonne heure, des tenanciers casés sur les grands domaines et le servage devient aussi la condition des anciens colons. Cependant, à Byzance il n'est jamais question, dès le VIII-e siècle, ni de *tenure servile*, ni d'esclaves casés ou de l'attache à la glèbe d'un esclave: on n'interdit jamais la vente des esclaves sans le domaine. Et pourtant ce sont des marques caractéristiques, non seulement du servage féodal, mais aussi du régime fiscal institué par Dioclétien. Nulle trace de cet état pour les esclaves, dans l'Empire Byzantin: on vend, ici, après le VIII-e siècle, les esclaves, sans aucun obstacle, tout comme à l'époque classique.

Avec cette remarque, nous croyons avoir trouvé le fil qui nous conduira à la solution la plus probable du problème. Une réforme fiscale avait institué jadis la tenure servile, en même temps que le colonat attaché à la glèbe — c'est la conclusion des dernières études sur l'histoire agraire du Bas Empire¹⁾. Maintenant, si tout travail agricole est accompli en dehors du régime de l'attache à la glèbe, comme c'est le cas d'ailleurs dans la plupart des provinces romaines — avant Dioclétien —, ne doit-on pas supposer qu'une autre réforme fiscale est à l'origine de ce nouvel état de choses?

La question posée ici exige une étude préliminaire du système fiscal byzantin, du VIII-e jusqu'au XV-e siècle. On n'a fait que très peu dans cette question jusqu'aujourd'hui. Une étude est annoncée par le professeur athénien A. Andréadès comme devant former la seconde partie de son «Histoire de l'économie politique hellénique»²⁾, mais elle n'a pas encore paru.

Nous allons toutefois entreprendre un examen sommaire. Après avoir pris connaissance de tous les matériaux édités, nous avons acquis la conviction que des changements importants se sont opérés dans le système fiscal byzantin après le VII-e siècle.

Aux informations qu'on peut tirer des actes des monastères, insuffisamment utilisés jusqu'ici, nous ajoutons les lumières d'un petit «Traité fiscal byzantin» ainsi nommé par son éditeur, W. Ashburner³⁾. Cet opuscule, qui n'a eu aucun commentaire, a été composé, à notre avis⁴⁾, au X-e siècle, — le manuscrit est daté du XIII-e siècle par l'éditeur. Il s'occupe de l'organisation fiscale qui concerne les communautés de village libres et ne connaît qu'un seul impôt principal, *δημόσιος κώνων*, qui s'appelle plus tard *ἀκροστίχον*, — impôt foncier, parce qu'il est en rapport direct avec la surface cultivée du village.

¹⁾ Zachariae, *Gesch. des gr.-rom. R.*, note 739; Figaniol, ouvr. cité, p. 83.

²⁾ *Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας Οἰκονομίας*, Athènes, 1918, vol. I.

³⁾ *Journal of hell. Studies*, 1915: *A byzantine treatise of taxation*.

⁴⁾ Cf. § 6 du Traité fiscal.

Au moment où l'impôt des paysans propriétaires prenait le caractère d'impôt foncier, reparait l'ancienne capitation, ou impôt personnel, sous le nom de *kapnikon*. Cet impôt est mentionné pour la première fois par Théophane¹⁾, en parlant des mesures vexatoires prises par Nicéphore Génikos (début du IX-e siècle). Il est vrai que tous ceux qui se sont occupés de la question ont reconnu au *kapnikon* le caractère d'impôt de capitation²⁾; on n'a pas remarqué cependant l'autre caractère de cet impôt: qu'il atteint seulement les travailleurs sans terre, qui cultivent la terre d'autrui, sous le nom de *paroikoi* ou *proskathéménoi*.

Nous complétons ces deux conclusions de l'étude des documents byzantins, par une troisième:

Bien que les *staseis* pussent être égales, sur le territoire cultivé du village³⁾ — dans les villages des paysans-propriétaires — on ne rencontre dans le Traité fiscal byzantin aucun vestige de l'ancienne unité fiscale. On sait, d'après l'excellente étude de Piganiol, que pendant la première époque (sous le Bas Empire), et jusqu'au VII-e siècle, on employait une seule unité fiscale et économique pour l'assiette de l'impôt: c'est le *jugum-caput*, le *ζυγοκέφαλον* de Justinien. A notre époque on emploie aussi le *zeugos*⁴⁾, — qui s'appellera *zeugaros* à l'époque suivante. Équivalant au *jugum*, il était d'un usage courant dans les colonisations des *paroikoi*, ou dans les donations impériales. Il y a toutefois une grande différence: le *zeugos* ou *zeugaros* n'est jamais employé, à cette époque, comme unité fiscale, — et tous les efforts d'Uspenskii⁵⁾ et de Bezobrazov⁶⁾ n'ont pas réussi à établir sa valeur comme unité pour l'assiette de l'impôt. Le *zeugaros* reste simplement une unité économique — et encore il n'est pas le seul dans ce genre: à côté, on trouve le *boïdatos* et le *pézos*.

Comme nous avons accepté la théorie de Piganiol en ce qui concerne l'impôt de capitation pendant la première époque, nous avons essayé de la mettre en rapport avec les conclusions de notre analyse sur les documents byzantins. Cependant, nous n'avons pas réussi à en trouver la correspondance; au contraire, à la place de l'impôt unique, *jugatio-capitatio*, payé par l'unité économique et fiscale *jugum-caput* (l'homme attaché à la terre qu'il cultive), on rencontre, pendant la deuxième époque, deux impôts principaux, tout-à-fait différents l'un de l'autre: *la propriété paye l'impôt foncier et le cultivateur sans propriété paye le kapnikon, impôt personnel*. Or, c'était briser l'ancienne unité fiscale et séparer l'homme de la terre cultivée par lui et à laquelle il était

¹⁾ Théophane, éd. Bonn, p. 756.

²⁾ Monnier, *Épibolé*, *Nouv. Rev. Hist.*, 1892, p. 154.

³⁾ *Sententia II Cosmae Magistri* (Leunclavius, *Fus gr.-rom.*, II, p. 196).

⁴⁾ *Πείρα*, 37, 4: ὄγγον ἐκατὸν ζευγῶν ἐργασίας. Cf. *ζευγοτοπία* dans le testament de Boïlas, loc. cit., p. 228, lignes 29—31.

⁵⁾ Uspenskii a consacré au *zeugarat* beaucoup d'études: *Sledy piztovykh Knug v Vizantii* (*Journal Min.*, 1884, janv., févr., juillet 1885); *Vizantiïskié Zemletery*, Odessa, 1889; *Nabliudénia* (*Journal Min.*, 1888, fév.), etc.

⁶⁾ *Journal Min.*, 1888, déc., p. 272 et suiv.

enchaîné par un lien fiscal. La séparation des deux éléments, frappés chacun séparément, a eu comme corollaire *l'abolition de l'attache à la glèbe*: le cultivateur peut émigrer quand il lui semble bon, sans porter préjudice au fisc. D'ailleurs l'introduction d'un tel principe réformateur dans le système fiscal byzantin exige en même temps des conditions spéciales: une abondance de la main d'oeuvre, ou l'accroissement subit de la population rurale.

Peut-on supposer maintenant que ces conditions étaient réalisées à la fin du VII-e siècle et dans les siècles suivants? Sans avoir la prétention de donner une réponse tout à fait indiscutable, nous croyons que les ravages des invasions n'ont pas diminué à cette époque la population de l'Empire, dans ses limites nouvelles. En effet, la frontière se resserre de plus en plus et nombre d'habitants qui s'étaient enfuis des provinces envahies cherchent refuge dans les régions sauvées. Les Moeso-Romains du Danube trouvent un abri dans les montagnes et les vallées du centre de la péninsule. Les Slaves ne retournent plus dans leurs anciennes habitations: ils débordent et avancent jusqu'au bord de la mer. On les transpose même par centaines de mille dans l'Asie Mineure. Ce sont des faits très connus, sur lesquels nous devons seulement attirer l'attention.

La supposition que la disparition du servage de la glèbe a été l'effet d'une réforme fiscale doit être vérifiée par l'examen des conditions où vivaient les deux catégories de paysans. Nous allons donc entreprendre un exposé sommaire, concernant d'abord l'organisation des communautés de village et ensuite l'état et les charges de la population rurale flottante, c'est-à-dire domaniale, à l'égard du propriétaire et à l'égard de l'État.

La communauté de village, avec ses principes d'origine hellénistique¹⁾, se développe largement sur le sol byzantin, à l'époque qui nous préoccupe. Une importante discussion a eu lieu dans quelques revues russes sur l'origine des principes communaux et sur l'extension que la propriété communale (*ἀνακοινωνία*) a pris dans les villages byzantins²⁾; c'est une question sur laquelle nous avons l'intention de revenir dans une étude spéciale.

Ce puissant organisme rural résiste avec succès aux attaques des *dynatoi*, c'est-à-dire de ceux qui détiennent la grande propriété et disposent de l'influence politique, et se maintient jusqu'à la conquête latine. Il est soutenu dans cette lutte par la législation protectrice du X-e siècle, où l'on proclame la petite propriété comme institution d'intérêt national — pour ainsi dire — à cause des deux charges essentielles qu'elle supporte: *στρατιωτική και πολιτική λειτουργία και συντελεία*³⁾.

¹⁾ Voy. Zulueta, *De patrocinii vicorum*, pp. 41-57, 69-73; Wilcken, *Grundzüge der Papyruskunde*, 1912, pp. 59-61, 314-8; Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byzantine* 1923, *passim*.

²⁾ Voy. *Introduction à l'étude de la question agraire dans l'Empire Byzantin* § 2 B, § 3 A (*Revue historique du Sud-Est Européen*, I, 7-9, 1924).

³⁾ *Novelles* 2 et 5 (de Romain I), Zachariae, *Jus*, III, c. III.

Déjà sous Nicéphore Génikos on nous assure que les *πωχοί* étaient enrôlés et les *δμοχωροί* obligés par l'Empereur à supporter solidairement les frais de service militaire et la charge fiscale des premiers ¹⁾.

Au point de vue de la charge fiscale, les paysans propriétaires (*κτητορες*) sont organisés en grandes unités de perception fiscale; *δμάδες τών χωρίων*, dans la circonscription (*εποταγή* ou *εποτεταγμένος*), desquelles ils sont tous *δμοτελείς* ou *συντελεσταί*. ²⁾ Au point de vue de la charge militaire, les paysans sont organisés en groupes de *συνδόται* et *συναίχμοι* pour participer aux frais d'enrôlement des *stratiotes*, chevaliers ou marins, pris parmi eux ³⁾. Cependant, le principe de la solidarité en matière fiscale et militaire n'est pas appliqué avec cette rigueur qui pourrait nuire aux communautés rurales. Le principe de l'attache au sol des villages n'est plus en vigueur pour les paysans-propriétaires, comme il en était auparavant pour les *convicani* ⁴⁾: le principe de l'*idia* ⁵⁾ était tombé en désuétude ⁶⁾. Suivant le «Traité fiscal byzantin» ⁷⁾, le fisc réserve aux paysans qui séjournent au loin de leur village durant trente ans le droit de propriété intacte, même à ceux qui ne payent pas l'impôt. Un mécanisme fiscal compliqué et prévoyant met d'accord cette indulgence de l'État avec les besoins du fisc et les forces des *συνχωριται*, tenus responsables pour celui qui est absent ⁸⁾. Enfin ils ne payent jamais l'impôt personnel, le *καρνικον*, réservé aux paysans non-propriétaires: le «Traité fiscal» ne le mentionne pas.

Passons maintenant à la seconde catégorie de la population rurale, à l'élément flottant, celui qui nous intéresse au plus haut degré, par rapport aux changements survenus dans le système fiscal. Nous devons examiner les trois groupes de cette catégorie, pour confirmer la thèse que nous avons soutenue plus haut.

a) Les cultivateurs des terres fiscales, *δημοσιάριοι πάροικοι* ⁹⁾ ou *πάροικοι υποτελείς δημοσιακοί* ¹⁰⁾ ou *δημοτελέσι προϋποκειμένοι* ¹¹⁾, sont inscrits ¹²⁾ dans le rôle spécial qui concerne les biens du fisc — on les rencontre aussi à l'époque suivante, sous le nom de *πάροικοι δημοσιακοί*.

¹⁾ Théophane, p. 755. Cf. Monnier, *De l'épibolé*, N. R. H., 1895, pp. 90—92.

²⁾ Nov. 2, Zachariae, *Jus*, III, coll. III.

³⁾ Nov. 8, Zach., *Jus*, III, coll. III.

⁴⁾ *Code Th.*, XI, 24,6.

⁵⁾ Pour l'attache au lieu d'origine (*idia*) avant Dioclétien, voy. les études de Zulueta, *De patrocinii vicorum*, p. 43 et Rostowzew, *Stud. zur Gesch. des rom. Kolonates*, *passim*.

⁶⁾ Nov. 6, *Jus*, III, coll. III: un *χωρίτης πωχός* peut changer ses droit communaux contre un lopin de terre extra-communal avec un puissant. «Les *παροίκοι* des monastères s'envolent pour coloniser d'autres terres» (Lettre de Psellos 10, 138, dans Sathas. *Bibl. græca*. vol. V).

⁷⁾ *Journal of hell. studies*, 1915, pp. 80—81, §§ 12 et 14.

⁸⁾ *Ibid.*, §§ 5—29.

⁹⁾ *Ath. Stoa*, de Lavriotis, r.o. 9 (*Viz. Vrém.*, V, p. 488).

¹⁰⁾ Louis Petit, *Noire Dame de Pitié*, dipl. 8, § 7 (*Izvestia*, VI, 1900, p. 43).

¹¹⁾ *Idem*, *ibid.*, dipl. 2, p. 28.

¹²⁾ *δημοσιακοίς χωρίοις ἐγγεγραμμένοι* (*Acta*, VI, 22), *πρακτικοίς τοῦ δημοσίου ἀναγεγραμμένοι* (*Acta*, VI, 26).

Un sigillion ¹⁾, sans date, — probablement du X-e siècle —, donné par le protospathaire Siméon, semble contredire, à première vue, notre thèse. Chargé de la révision cadastrale dans le thème de Thessalonique, Siméon doit chercher ceux qui se sont réfugiés auprès des personnes archontiques et ecclésiastiques, de les arracher, de leur faire payer le *πρόσοδον* (*προσοδιάζειν*) et de les introduire *πρὸς τὴν κραταιὰν ... βασιλείαν*. Il s'exécuta et, en dressant le cadastre du bourg (*κάστρον*) d'Érissos, il arrache les *δημοσιάριοι προσοδιάριοι* et les soumet à la charge. Étaient-ils les serfs du fisc, ces *demosiarioi*, dans le genre des anciens *enapographoi*? Le grand dignitaire ne nous dit pas qu'il soit ici question d'un déplacement, d'un changement de domicile; il ne fit d'ailleurs que les soumettre à la double charge: le fermage pour la terre (fiscale) exploitée et l'impôt personnel, en les introduisant dans les registres spéciaux des *demosiarioi*. En d'autres termes, on peut expliquer la chose de la manière suivante: les *paroikoi* du fisc, au lieu de payer le fermage dû à l'empereur, pour la terre, impériale ou fiscale, cultivée par eux, se sont mis sous la protection des grands personnages, — on sait que, de nouveau, il sera question des *patrokiniā*, au X-e siècle. En fin de compte, il n'était arrivé qu'une aliénation de la terre fiscale ou impériale. Par conséquent le sigillion de Siméon ne peut contredire notre thèse, suivant laquelle les cultivateurs des domaines impériaux sont de gens de condition libre et non attachés à la glèbe. Dans les chrysobulles qu'ils accordent aux monastères au X-e et XI-e siècles, les empereurs ne cèdent jamais des travailleurs *δημοσιακοί*, en même temps que les terres qui font l'objet de la donation. Nous allons voir d'ailleurs qu'ils accordent seulement l'immunité (*ἐξκουσία*) ²⁾ pour un nombre de travailleurs agricoles ou colons, qualifiés de *paroikoi*, que les moines doivent chercher ailleurs pōur les attirer sur leurs terres ³⁾.

b) En ce qui concerne les *proskathémēnoi*, les cultivateurs établis sur les terres des *dynatoi*, des *ἀρχοντικὰ πρόσωπα*, il paraît, en tout cas, qu'ils ne forment pas une catégorie trop nombreuse, vu le grand nombre d'esclaves qu'on employait d'ordinaire, à cette époque, sur les grands domaines privés. On exploitait encore ces domaines par le travail des paysans-petits propriétaires, habitant les villages voisins (*χωρῖται*); ils payent un fermage en argent (*πάκκιον*) ⁴⁾, ou même une redevance en nature: *μόρα* ⁵⁾, *γεωμόρα*, *νόμιστρα* ⁶⁾. Nous n'avons pas de témoignages spéciaux pour élucider l'état dont jouissaient les colons — les éléments flottants donc — sur les terres privées, excepté le *typikon* de Pakourianos, datant de la fin du XI-e siècle ⁷⁾. Ce riche dignitaire de

¹⁾ Voy. plus haut, p. 124, n. 9

²⁾ Cf. *Πείρα*, XX, 1; *Acta*, VI, 32 (année 1186).

³⁾ Des exceptions à cette règle, on n'en rencontre qu'à l'époque suivante (XII—XV-e siècles) dans les documents.

⁴⁾ Voy. plus haut, page 118, note 4; *Acta*, VI, *Latra* 14 (an. 1127).

⁵⁾ *Acta*, IV, *Lembo* 7, doc. IV, etc.

⁶⁾ No. 6, *Ibéron* de l'an 997, apud Michaïl (*Viz. Vréμ.*, XI, p. 611).

⁷⁾ *Typikon* de Pakourianos (*Viz. Vréμ.*, XI).

la Cour d'Alexis I-er Comnène, en faisant construire sa fondation religieuse pour les Ibères, à Petritza (Batschkovo en Bulgarie), s'exprime, avec un légitime orgueil d'honnête homme, qu'il n'a pas abusé de sa puissance pour imposer à ses *paroikoi* des corvées. Ses bâtiments, il les avait érigés par «ses justes et propres fatigues et dépenses». En tout cas, on peut conclure de cet aveu que, sur les grands domaines privés, où l'on trouve toujours les conditions les moins favorables pour le travail libre, les *paroikoi* n'étaient pas «taillables et corvéables à merci», comme le sont les *serfs* de l'Occident.

c) Nous avons parlé plus haut de l'état des *paroikoi* qui cultivent les domaines de l'Église et des fondations pieuses, d'après la coutume du *paroikikon dikaiou*. Ils payent le *pakton* comme prix de fermage: le *χωροπάκτον* pour les champs (*χωράφια*) ¹⁾, et l'*ἀμπελοπάκτον* pour les vignes.

Après avoir montré les rapports existants entre les paysans flottants et le maître de la terre qu'ils cultivent, nous devons analyser maintenant leurs rapports avec le fisc, c'est à-dire avec l'État.

Les trois groupes de la population rurale flottante dont nous avons parlé jusqu'ici cultivent la terre d'autrui dans des conditions si faciles, qu'ils sont en état de supporter, en même temps, des charges considérables au profit du fisc. Tous les paysans domaniaux sont appelés: *τελεσται δημοσιακοί ου ὑποτελεῖς* ²⁾, c'est-à-dire soumis à l'impôt fiscal, mais, ils ne sont jamais *συντελεσται* comme les paysans-propriétaires qui vivent en communauté (*ἀνακοίνωσις*) dans les villages libres. En conséquence, ils payent individuellement leur capitation, le *καρπικον*, auquel on ajoute des charges «extraordinaires» ³⁾, — dont le nombre est presque infini pendant la dernière époque. Elles se composent d'une série d'impôts pour le bétail que les paysans possèdent en propre ⁴⁾, et ensuite d'une autre série de *munera extraordinaria ac sordida* ⁵⁾. Nous ne sommes pas en état de décider si les paysans-propriétaires étaient soumis, eux aussi, à la dernière série de charges extraordinaires. Un paragraphe de la Loi Agraire nous l'affirme, mais le petit «Traité fiscal byzantin» ne dit rien sur cette question: il n'est pas difficile de comprendre pourquoi il se tait là-dessus: les habitants des *ὀμάδες τῶν χωρίων* n'étaient probablement pas solidaires dans ces charges.

Évidemment, ces charges fiscales ne pèsent pas d'un poids égal sur tous les individus de la population rurale flottante. On distingue parmi les *paroikoi*, au point de vue économique, trois sous-divisions: les

¹⁾ *Acta*, VI, 2, p. 7.

²⁾ *Acta*, VI, 88, etc.

³⁾ Les paysans-propriétaires sont eux aussi soumis aux «extraordinaires».

⁴⁾ *Ζευγολόγιον, ἐνόμιον, μελισσοενόμιον, ἀερικόν*, etc. (Louis Petit, dipl. II, loc. cit., p. 29).

⁵⁾ *Ἀργάρεια, παραργάρια, ψωμοζήμια*, etc, dans tous les diplômes d'immunités accordés aux monastères.

zeugaratoi, qui possèdent une quantité de terres correspondant à un *zeugaros*, les *boidatoi*, avec une tenure un peu plus petite, et les *aktémones* ou simples *kaphnikarioi*, qui ne possèdent que la cabane avec les étables et un petit verger. L'impôt personnel même est en rapport avec l'état matériel des *paroikoi*. Celui des *zeugaratoi* est plus grand et s'appelle: *zeugaratikion*¹⁾.

En résumé, le fisc byzantin renonce à l'ancienne formule donnée par Dioclétien, n'ayant plus besoin d'elle — il la trouvait, peut-être aussi, un peu embarrassante — et accepte une formule plus simple. Par ce fait, il rompt sans fracas le lien de la glèbe et rend à tous les paysans, à l'exception des esclaves, la plénitude des droits civils. En même temps, il crée, au point de vue de l'impôt, deux catégories distinctes dans la population rurale, chacune ayant son rôle fiscal: d'une part il y a les *κατάσπιχα* ou *ἀκρόσπιχα* pour les propriétaires fonciers, qu'on appelle plus tard *βιολογία*²⁾, et, de l'autre, les *δημοσιανά χαρτία* ou les *practica* spéciales pour la population flottante, colonisée sur les grands domaines du fisc, de l'Église ou des puissants personnages. Nous avons laissé de côté le rôle spécial concernant les stratiotes (*στρατιωτικοὶ κώδικες*), comme sans intérêt pour la question.

De la population rurale flottante il reste encore un bon nombre d'individus, qui n'est pas compris dans les trois groupes dont nous avons parlé jusqu'ici: ceux notamment qui n'ont pas été recensés sur aucun domaine et, de ce fait, se trouvent non-insérés dans aucun rôle fiscal. On les nome *ateleis* ou même «libres» (*ἐλευθέροι*), étrangers et totalement inconnus au fisc; ils correspondent aux *incensiti* de la première époque. C'est dans cette catégorie que puisent les monastères pour coloniser leurs domaines avec des cultivateurs affranchis d'impôts (*exkoussatoi*). Nous ne devons pas nous occuper ici de cette institution qu'on peut appeler *exkoussia* ou *ateleia*: elle apparaît vers le X^e siècle et prépare, avec le système pronoiarique, de nouvelles conditions pour la population domaniale de l'Empire Byzantin. Pendant la nouvelle époque, la troisième et la dernière de l'histoire agraire byzantine, à la place du *paroikikon dikaion*, nous connaissons: le *paroikias xygon*, le joug de la *paroikia*, qui s'approche du villainage occidental. Sous ce joug tomberont peu à peu tous les paysans domaniaux et la plupart des communautés libres,

Nous demandons encore la permission d'ajouter quelques mots comme conclusion.

Diocletien avait introduit un régime fiscal qui asservit l'homme libre à la terre qu'il cultive. Ce régime avait diminué la pleine liberté du citoyen romain, en lui donnant un maître.

¹⁾ *Acta*, VI, nr. II. Le *praktikon* de Patmos, de l'an 1073, nous donne la plus complète classification des *paroikoi*.

²⁾ *Acta*, VI, 86.

Dans les pays occidentaux, ce régime se maintient, et produit d'heureux résultats pour les esclaves, mais de malheureux pour les colons libres: de cette manière fut créé le servage, la condition caractéristique de presque tous les paysans à l'époque féodale.

Pendant la même époque, les choses se passent d'une manière toute différente dans l'Empire Byzantin. Un autre régime fiscal est institué — nous ne savons pas à qui l'attribuer. Il a pour effet que les esclaves reviennent à leur ancien état, comme à l'époque classique: cet état, — qui est un peu adouci par l'influence de l'Église — se maintient jusqu'aux derniers temps byzantins. Par contre, les paysans qui ne sont pas des esclaves deviennent des fermiers et tenanciers libres. Il semble que ce soit pour eux aussi un retour aux conditions connues à l'époque classique et sous le Haut Empire: c'est-à-dire l'économie agraire basée sur le travail des esclaves et des tenanciers ou fermiers libres.

Les paysans byzantins sont par ce fait des citoyens romains, qui jouissent de tous les droits civils: *πολιται τῶν Ρωμαίων*.

Évidemment que cette réforme fiscale est le signe d'une renaissance qui s'est opérée dans la vie politique de l'Empire Byzantin, vers le commencement du VIII^e siècle. La signification de cette réorganisation est un accroissement de la puissance, je ne dirai pas de l'Empereur, mais de l'État, qui ne fait distinction entre ses sujets que pour protéger les pauvres et les faibles contre les riches et puissants personnages. La gloire et la grandeur des époques héroïques de l'histoire byzantine reposent sur ces bases.

LES COUTUMES D'ENTERREMENT DES PRINCES ROUMAINS

PAR

V. I. DRĂGHICEANU

Messieurs,

En vue des visites que vous ferez à nos églises et monastères, où vous aurez l'occasion de voir de nombreuses pierres tombales de nos princes régnants, et comme une introduction à la description des objets trouvés dans les tombeaux d'Argeș, que j'aurai l'honneur de vous présenter, j'ai cru utile de vous donner un bref aperçu des coutumes en usage lors des funérailles des princes roumains.

Nous avons à ce sujet des données très intéressantes dans Paul d'Alep, écrivain qui, en sa qualité d'archidiacre, à la suite du Patriarche Macarius d'Antiochie, a assisté à l'enterrement de l'une des figures les plus représentatives de la galerie de nos princes: Mathieu Basarab, mort le 9 avril 1654, un dimanche, par suite des blessures reçues au cours de la bataille livrée à son rival, le prince de Moldavie: Basile Lupu.

Des que le souverain ferma les yeux, le Métropolitite et les boïars du pays, après conseil tenu pour désigner son successeur, qui devait être Constantin Șerban, se rassemblèrent dans la chapelle du palais et prononcèrent l'élection de Șerban, puis, en sortant de l'église, le Métropolitite, montant sur une estrade, dit au peuple: «Votre Souverain est mort. Qui voulez-vous désigner qu'on lui succède?»

D'une seule voix, les boïars, l'armée et le peuple répondirent: «c'est Constantin, fils de Șerban».

Alors un héraut annonça dans toute la ville l'élection du nouveau prince, qui fut officiellement consacré le lendemain, lundi.

Aussitôt la cérémonie du couronnement du nouveau prince terminée, on procéda à l'enterrement du défunt Mathieu Basarab.

Le cercueil fut déposé dans un pavillon, élevé dans l'esplanade de la cour. Trois sièges y furent placés, l'un pour le Voévode nouvellement élu, les deux autres, à gauche, pour le Métropolitite du pays et le Patriarche d'Antioche.

Les évêques, supérieurs de monastères, prêtres, diacres, moines, au nombre de mille environ, prirent place du côté gauche du pavillon; les boïars formèrent cercle tout autour, tandis que l'emplacement vide fut occupé par l'armée et le peuple.

Le patriarche et le clergé, précédés par le prince nouvellement élu, se rendirent au palais pour les prières qui devaient être dites auprès du cadavre du feu prince.

Paul d'Alep donne une description détaillée de toute la cérémonie funèbre:

«Nous trouvâmes», — dit-il, — «Mathieu dans la salle où il avait l'habitude de donner les banquets les jours de grandes réjouissances. Il était étendu sur une table, le visage-découvert, selon la coutume. Il était revêtu d'habits royaux, en brocart de grande valeur, doublé et bordé de zibeline de grande valeur, avec boutons dorés et argentés. Il était coiffé d'un riche bonnet en fourrure. Il était recouvert de la tête aux pieds d'un linceul en satin blanc sur lequel était brodé une croix en or. Tout autour des cierges brûlaient, et des femmes de boïars pleuraient et se lamentaient. Le patriarche encensa le corps et récita les prières des morts, puis, le cadavre, mis dans son cercueil, fut transporté, suivi par nous, dans la cour du palais, dans le pavillon. Le prince monta sur son trône. De grands cierges furent distribués d'abord au prince Constantin, puis au patriarche, au Métropolitain, ensuite aux supérieurs des monastères, aux prêtres, aux moines et aux pauvres, et enfin aux boïars et aux autres personnes présentes, de sorte que la fumée commença à s'élever de toutes parts.

Ensuite, moi, l'archidiacre d'Antioche, je pris l'encensoir et j'encensais le patriarche, disant le «*Dominus vobiscum*», puis le patriarche encensa le cercueil, disant «*Béni soit le Seigneurs, un choeur chantant en grec, tandis que l'autre en roumain. Le patriarche encensa le prince, le Métropolitain et les prêtres, puis les boïars et les autres fidèles... et nous priâmes pour le repos de l'âme de l'esclave du Seigneur, le Voévode, fidèle du Christ, Mathieu Voévode, et pour le pardon de ses fautes voulues, ou faites contre son gré, etc.*

Le patriarche s'approcha du corps et lut l'Évangile. Les femmes des boïars priaient, agenouillées tout autour du cercueil. Le patriarche lut ensuite le «*Requiescat*», puis on défila pour embrasser le mort. Le premier qui déposa un baiser fut le patriarche, puis le Métropolitain, ensuite le Voévode, *qui cachait sa joie parmi les larmes*, enfin les évêques et les prêtres, deux par deux.

On distribua à tous de riches aumônes enveloppées dans des foulards. Puis les grands et petits boïars défilèrent auprès du mort deux par deux, en pleurant. Ensuite le corps fut porté tout autour de l'église, suivi par les prêtres marchant deux par deux; et le mort fut transporté dans le narthex de l'église princière et fut enterré à côté de la tombe de sa femme, la princesse, et de leur fils.

Le cadavre fut déposé dans un cercueil orné comme celui d'un roi, et le patriarche lut pour la seconde fois le «Requiescat».

Nous nous rendîmes ensuite à un banquet funèbre où le patriarche et le Voévode restèrent jusqu'au soir.

Nous ne possédons pas de détails sur ce repas funèbre pour la commémoration de feu Mathieu Bassarab, mais, des coutumes conservées jusqu'aujourd'hui chez nos paysans habitant les fonds des montagnes, ainsi que des descriptions de Paul d'Alep, nous pouvons nous faire une idée d'un de ces repas funèbres de commémorations. Parlant du repas funèbre d'un boïar d'Olténie, Paul d'Alep dit: «on tua quatre boeufs et cinq moutons pour la table du commun peuple, sans parler de celle des boïars et des parents du défunt: on fit cuire un nombre innombrable de pains, des nappes furent étendues sur les tables qui se succédaient de la pièce centrale de la maison jusque dans la cour. Sur ces tables on déposa de grands gâteaux et des morceaux de viande. Nous allâmes uniquement pour voir ce qui se faisait, et nous avons compté plus de 15.000 personnes serrées le long des tables. Telle est en effet la coutume, dans ces pays, qu'aux jours de réjouissance ou de deuil, mariage ou enterrement, la population des villages voisins vienne aux repas gratuits.

Près de chaque groupe se tenait un homme, une baguette à la main, qui surveillait à ce que tous aient à manger à satiété et que chacun reçoive trois verres de vin et trois gâteaux.

Les invités sont restés à table jusqu'à la fin, tandis que les autres, emportant dans une serviette les restes, après une prière à la mémoire du défunt, se retiraient.

Avant le commencement du repas, le patriarche récita des prières et bénit les tables, et, tout en encensant, il commémora le défunt.

Lorsque nous nous atablâmes à notre tour, on nous servit de nombreux mets, et, le repas terminé, nous fîmes pour la deuxième fois les prières, selon la coutume.

Ce ne sont pas seulement les riches qui font l'aumône de la manière décrite, mais aussi les pauvres. Quand l'un d'eux ou de leur famille meurt, ils se rendent au cimetière avec des vivres et du pain et, une fois le mort enterré, ils distribuent les vivres aux assistants, afin qu'il prie pour le défunt. Cette coutume mérite de grandes louanges.»

Toutefois, avant qu'un mort, fût-il même prince régnant, puisse être enterré à l'intérieur d'une église, il devait, conformément à la coutume, faire un don, consistant habituellement en terres ou maisons, à l'église où il voulait être enterré. Ce n'est qu'ainsi que le prince pouvait être certain d'être mentionné dans l'obituaire, et que les prêtres diront les prières pour le salut de son âme.

Les archives contenant les documents de propriétés des églises et monastères (sécularisés en 1864) contiennent des milliers de pareilles donations, faites par les fidèles pour que des prières soient dites dans l'église où ils voulaient être enterrés. On trouve souvent aussi des

mentions d'anathèmes ou bien des prières touchantes, afin que les générations futures ne manquent pas de faire dire les prières pour le repos de l'âme des donateurs.

C'est ainsi qu'en 1529 Moïse Voévode donna une terre au monastère de Tismana, afin qu'aussi longtemps qu'il vivrait, «on chante chaque semaine une fois, le soir, des prières, et une seconde fois une sainte et divine messe avec distribution de «colivă» blé bouilli et après la mort de Ma Seigneurie que l'on dise, chaque année, une fois un requiem et le lendemain une sainte messe solennelle avec distribution de «colivă», et qu'il y ait un repas et distribution aux pauvres. Et nous te prions, très haut et miséricordieux prince, que Dieu notre seigneur élira pour être prince de Valachie, en remplacement de Ma très humble Seigneurie, de respecter notre don pour le salut et le bon souvenir de Ta Seigneurie».

En me guidant d'après ces coutumes, l'obituaire de l'Église Princièrè d'Argeş, qui commence avec Radu Voévode et sa femme Anne, en me guidant d'après le rituel de l'église, qui depuis des centaines d'années prescrivait l'emplacement exact où devait se faire la commémoration du fondateur de cette église, ainsi que d'après les affirmations des chroniqueurs, des documents et des voyageurs étrangers, dès 1500, j'ai été à même de déterminer l'emplacement du tombeau de Radu Voévode Negru, l'un des fondateurs, qui termina, en la faisant orner de fresques, l'Église Princièrè de Curtea-de-Argeş. Les fouilles faites à cet endroit ont confirmé que la tombe du fondateur de cette église était exactement sur l'emplacement où, d'une manière traditionnelle, on commémorait inconsciemment ce fondateur.

Chaque tombe était recouverte d'une pierre tombale sur laquelle on gravait le nom du Voévode, sa généalogie, son âge et l'année de sa mort. L'étude de ces pierres tombales montre, au point de vue artistique, différentes influences artistiques. La plus ancienne pierre tombale connue chez nous est celle de Nicolas Alexandre Basarab, enterré l'an 1364 au monastère de Câmpulung, où elle se trouve actuellement encore. En forme de plaque rectangulaire, elle a une inscription et tout autour des ornements de fleurs disposés en rinceau.

À Argeş on a trouvé des pierres tombales, les unes plates, d'autres rehaussées, les unes d'une décoration orientale (celle du tombeau de Radu Negru), une autre fortement influencée par l'art occidental et représentant en relief un prince couché sur son lit de mort, mais d'un travail rudimentaire. De même, en Moldavie, des premières pierres tombales de princes, posées sur les tombeaux de ses ancêtres par Étienne-le-Grand, au XV^e siècle, on a conservé certaines qui sont décorées de palmettes en style arménien. Sur la tombe d'un neveu d'Étienne-le-Grand à l'église de la Vierge à Bacău, la pierre est décorée de trilobes gothiques. Sur la tombe du prince Mathieu Basarab, dont nous avons parlé, ainsi que sur celle de sa femme, il y avait de splendides pierres décorées en style baroque polonais.

La plupart des photographies de ces pierres tombales ont été publiées dans le «Bulletin de la Commission des Monuments historiques».

Si nous étudions maintenant les résultats des fouilles de ces tombeaux,—et on n'a exploré jusqu'à ce jour que ceux de l'Église de la Vierge de Bacău et ceux de l'Église Princière de Curtea-de-Argeş — vu que l'on ne sait rien des fouilles faites par Lecomte du Ncüy dans les riches tombeaux de l'Église Épiscopale d'Argeş — nous constatons qu'habituellement les morts étaient enterrés dans un caveau voûté, à Argeş en employant des pierres de rivière comme matériaux, tandis qu'à Bacău, des briques. Les morts étaient enterrés à 1 m. ou 1,50 m. de profondeur maximum. Les cercueils étaient en bois très épais, de 14 à 18 cm.

Par exception, le corps de Radu Negru ne se trouve ni dans un cercueil, ni dans un caveau voûté, mais dans un sarcophage formé par un monolithe, rudimentairement creusé à l'intérieur. Recouvrant ce monolithe il y avait une grosse pierre, puis une couche de mortier et de pierres de rivière, d'une épaisseur de 25 cm. qui scellait le tombeau: au-dessus de cette couche de maçonnerie se trouve la pierre tombale dont nous avons parlé.

Pour ce qui est du contenu des objets trouvés dans ces tombeaux mentionnés, le tombeau de Bacău ayant été profané, on n'a trouvé, malheureusement, que des restes d'étoffes et surtout la passementerie formant la bordure des vêtements.

Des quatorze tombeaux trouvés à Argeş, violés pour la plupart, on a pu recueillir les bijoux que j'ai l'honneur de vous présenter, et dans le tombeau de Radu Negru, le seul resté non profané, on a trouvé aussi les vêtements qui, avec les bijoux trouvés, nous donnent l'image fidèle de la société roumaine au XIV-e siècle. Bien que ces tombeaux soient dans une église d'un pur style byzantin, tous les costumes sont occidentaux, ainsi que l'orefèvrerie: la même tunique, les mêmes chausses, les mêmes souliers que ceux portés en Occident revêtaient et chaussaient la princes, comme d'ailleurs on pouvait le voir par les portraits des mêmes personnages recouvrant les murs de l'église.

De ce que j'ai pu vous exposer on peut se rendre compte de l'état florissant de la Valachie au XIV-e siècle, époque de sa fondation, et avoir les preuves palpables d'une époque qui pour nous était longtemps restée dans la légende.

Attendu que, en ce qui concerne le style et la facture, les objets ne peuvent former la préoccupation de ce Congrès, je me permets de me rapporter pour ces questions à l'étude publiée dans «le Bulletin de la Commission des Monuments Historiques»: *Curtea Domnească din Argeş*.

ÜBER DIE MORLAKEN (ΜΑΥΡΟΒΛΑΧΟΙ) UND IHREN URSPRUNG

VON

Dr. SILVIU DRAGOMIR

PROFESSOR AN DER UNIVERSITÄT CLUJ.

In der Aussage des Presbyters aus Dioclea (zweite Hälfte des XII. Jahrhunderts) begegnet uns zum ersten Male der Name der Morowlachen, die in den späteren Jahrhunderten so oft an der dalmatinischen Küste erwähnt werden. Er erzählt, dass die Bulgaren, nachdem sie ganz Makedonien eingemonnen haben, auch «provinciam Latinorum, qui illo tempore Romani vocabantur, modo vero Morovlachi, hoc est Nigri Latini vocantur» unterworfen hätten. Die sehr alte kroatische Uebersetzung gibt diese Ausdrücke, die uns interessieren, folgendermassen wieder: «syu zemlju latinsku, ki se onada Rimljane držahu, a sada se zovu Crni Latini». Daraus folgt, dass der Presbyter von Dioclea, gebürtig aus Budua, die Reste der romanischen Völkerschaften der Balkanhalbinsel gut kennt, die zu seiner Zeit Morowlachen, Nigri Latini, Crni Latini genannt werden.

Die slawische Bevölkerung nannte sie jedoch, wie auch in anderen Teilen, *Vlahi* (pl. serb. Vlasi), wie sie in den serbischen, bosnischen, ragusanischen und kroatischen Urkunden erscheinen.

Aus den Studien Jireček's¹⁾ und Novaković's²⁾ ist die Lebensweise dieser Wlachen, Hirten und Fuhrleute im Hinterland Ragusas und im mittelalterlichen serbischen Staat gut bekannt. Eine aufmerksame Durchsicht der Urkunden des XIV. und XV. Jahrhunderts klärt uns auch über die Art auf, in welcher der Name der Morowlachen oder Morlaken sich durchsetzt und einbürgert.

Man kann sagen, dass in den Schriften ragusanischen Ursprungs der Gebrauch des Namens *Vlah*, *Vlahi* bis in die zweite Hälfte des XV. Jahrhunderts eine allgemeine Regel ist. Nur einige Male begegnen wir dem Ausdruck *Morowlach* als einer Ausnahme. So im Jahre 1367, in dem ein Ragusaner «ad Morovlachos» geschickt wird, um

¹⁾ *Die Wlachen und Maurowlachen in den Denkmälern von Ragusa* (Prag, 1879); *Die Romanen in den Städten Dalmatiens während des Mittelalters* (Wien, 1902—1903).

²⁾ St. Novaković: *Selo*.

Söldner zu werben ¹⁾, und im Jahre 1378, in dem der König Tvrtko Ragusa 300 Soldaten und ebensoviele Morowlachen anbietet ²⁾.

Von Seiten der venetianischen Kanzlei wird konsequent nur dieser Ausdruck gebraucht: durch ihren Einfluss nehmen ihn dann auch die dalmatinischen Städte an, die ihn jedoch nicht beständig gebrauchen, sondern ihn mit dem Ausdruck Wlach vertauschen.

Letzterer hat sich auch bei den Kroaten eingebürgert im Vereine mit der Variante *Olacus* aus der Kanzlei der Anjouer.

Deshalb begegnen wir in den venetianischen Quellen, wenn von den Wlachen aus der Umgebung Cattaros die Rede ist, den Ausdrücken *Morovlachi*, *Morlachi* ³⁾, und deshalb nennt auch die Signoria ⁴⁾ das wlachische Element aus dem Tal der Cetina *Morolaci* (1344, *duos catunos suorum Morolacorum*), wie es auch vom Tragurianer Michoy Mathei ⁵⁾ im Jahre 1348 genannt wurde (*Morlaci*). Dieselbe Bevölkerung kennt Miha Madii de Barbazanis unter dem Namen *Vlahi* ⁶⁾, der König Ludwig aber in den Urkunden der Jahre 1345 und 1372 unter der Benennung *Ollachi* ⁷⁾. Die Hirten, die in der zweiten Hälfte des XIV. Jahrhunderts in das Gebiet der Tragurianer einfielen, heissen in den Auszügen des Lucius *Vlachi* ⁸⁾, in dem Dokument des Bans Nikolaus von Seech (1362) aber *Morlaci* (*particula gentis Morlachorum; nullus Morlaccorum, nec aliqua gens de ipsorum progenie* ⁹⁾). In dem Dokument aus dem Jahre 1405, das die Frankapani aus Veglia (Krk), die sich in engen Verbindungen mit den Venezianern befanden, näher angeht ¹⁰⁾, ist die Rede von *Morolaci* oder *Olahi* (*morolakis seu olakonibus; olakorum seu morolacorum*); bei der Schliessung des Uebereinkommens zwischen dem Ban Peter und der Republik Venedig (1437) werden die beiden Namen einander gleichgestellt ¹¹⁾: «*aliquis Vlachus seu Morlacus*». Sehr charakteristisch ist die Tatsache, dass im Jahre 1422, als eine Gesandtschaft aus Zara in Venedig erschien, das Dokument der dortigen Kanzlei ¹²⁾ bei der Protokollierung der Klagen der Gesandten den Ausdruck *Morlachi* benützt, während es bei der Aufzeichnung der Antwort der Signoria in lateinischer Sprache den Ausdruck *Vlah* verwendet.

In den kroatischen Dokumenten, die lateinisch oder kroatisch abgefasst sind, wird fast durchgängig der Name *Vlachus* oder *Vlah*

¹⁾ *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*, XXVIII, S. 106.

²⁾ Jireček, *Die Wlachen* p. 123.

³⁾ *Mon. Sl. Mer.*, XXI, S. 175, 436—37; XXII, S. 228.

⁴⁾ *Mon. Sl. Mer.*, II, S. 219—220.

⁵⁾ Smičiklas, *Codex Diplomaticus Regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae*, XI, S. 442.

⁶⁾ Schwandtner, *Scriptores Rerum Hungaricarum, Dalmaticarum, Croaticarum et Slavonicarum veteres et genuini*, III (Wien, 1748), S. 647.

⁷⁾ Smičiklas, *Codex Diplomaticus*, XI, S. 249—252 und XIV, S. 441.

⁸⁾ *Starine*, XIII, S. 211—268.

⁹⁾ Smičiklas, *Codex Diplomaticus*, XIII, S. 211—213.

¹⁰⁾ *Mon. Hung. Hist.*, XXXV, S. 138—139.

¹¹⁾ *Mon. Sl. Mer.*, XXI, S. 96—97.

¹²⁾ *Mon. Sl. Mer.*, XVII, S. 149.

gebraucht. Nur ein einziges Mal in dem Dokument des Knezen Ivan Frankapan von der Insel Veglia aus dem Jahre 1468 wird auch der Ausdruck *Murlak* gebraucht, aber auch dann wird erklärt: *Vlasi al Murlaki* ¹⁾.

Dieser Ausdruck byzantinischen Ursprungs (*Μαυρόβλαχος*), Schwarzer Wlach, entspricht dem späteren serbischen *Karavlah*. Die Venezianer entliehen ihn und sprachen ihn anfangs *Maurovlaco* aus, woraus sich dann *Morovlaco* (wie das Statut von Segna 1388 bezeugt) und *Morolaco* (in einem Dokument aus dem Jahre 1344) entwickelt hat. Schliesslich sind die Formen *Mor(o)laco* oder *Murlaco* deutlich nach der italienischen Aussprache wiedergegeben ²⁾.

Wenn diese Folgerungen richtig sind, können wir mit gutem Recht annehmen, dass die Byzantiner diesen Ausdruck schon zu der Zeit, als Dalmatien sich noch unter ihrer Herrschaft befand, gebraucht haben, und zwar *um sie von den Wlachen aus Thessalien und Epirus zu unterscheiden*. Das entspräche der Zeit vom IX.—XI. Jahrhundert, als die byzantinische Herrschaft sich von neuem auch an den Küsten Norddalmatiens festsetzte. Als dann in den dalmatinischen Städten an die Stelle der Byzantiner allmählich die Venezianer traten, übernahmen sie auch den Namen der Morowlachen, der so als ein Erbteil der venezianischen Kanzlei erhalten blieb.

Den Ursprung der Morlaken, die bis etwa in die zweite Hälfte des XV. Jahrhunderts einen rumänischen Dialekt sprachen, kann man heute mit annähernder Bestimmtheit feststellen. Denn, wenn wir zu den historischen Nachrichten, die wir haben, noch die sicheren Resultate der durch Prof. J. Cvijić in so glänzender Weise angestellten Untersuchungen, in der Veröffentlichung *«Naselja srpskich zemalja»*, hinzufügen, so können wir den Weg bestimmen, den diese Wlachen oder Morlaken gemacht haben, um die adriatische Küste in zwei Abschnitten: zwischen Cattaro und der Mündung der Narenta und zwischen Cetina und Tersatto, zu erreichen.

In der Tat werden die Wlachen noch in dem Abkommen zwischen Stefan Uroš und den Ragusanern (1357) in den Distrikten Dračanica, Canale, Trebinje, Vermo, Rudine, Chelmo (Hum, Zahumlje) und in Bosnien erwähnt ³⁾.

Dračanica war das Gebiet von Castelnuovo längs dem Meer; Canale (sl. Konavli oder Konavle) wurde der Küstenstrich genannt, der sich von dem Golfo di Breno bis zu dem Eingang in den Golf von Cattaro erstreckt. Die hier gegen Osten in den Gebirgen gelegenen Weiden wurden Planine genannt. Die *«župa»* Trebinje müssen wir in dem Umkreis der gleichnamigen Stadt suchen; im Mittelalter spielt Trebigna eine bedeutende Rolle. Im Süden hatte es als Grenze den Golf

¹⁾ *Mon. hist. iur. Slavorum Mer.*, VII, S. 254—255.

²⁾ Vassilich, *Sull'Origine dei Cici*. S. 38, Anm. 2.

³⁾ *Mon. Sl. Mer.*, XIII, S. 184.

von Cattaro, im Westen wieder das Meer von Cattaro bis Ragusa. Die Nordgrenze lief von Ragusa gegen die Küstengebirge über Popovo-Polje, dann richtete sie sich zwischen Ljubomir und Ljubinja gegen Gacko. Die östliche Grenze lag in den Gebirgen zwischen Bileče- und Piva. Vermo oder Vrm bildet den alten Namen der «župa» Klobuk. Die Küste zwischen Ragusa und der Mündung der Narenta mit ihrem Hinterland wurde Chelmo (Chlkm, Zachlumje) genannt ¹⁾.

In diesen Gebieten kennen wir aus den ragusanischen Dokumenten die Wlachen aus *Banjani*, zwischen Bileć und Nikšić, dann die *Nikšići* und die *Mirilovići*-Wlachen, im Westen von Bileć. Ebenso waren im Westen von Bileć die Wlachen aus *Pilatovci*; in Trebinje waren die aus *Bobani* und wahrscheinlich ebendort Wlachen aus *Podcrnji* und *Plise* und den Weilern *Dobrili* und *Ladovići*. Längs der Strasse, die von Trebinje nach Novi führt, sassen Wlachen aus *Versinje*, neben Cattaro jedoch, im Lande der Krivošijaner, solche aus *Rigiani*. Der Vollständigkeit halber erwähnen wir auch die *Krisojevići*-Wlachen, die *Burmazi* im Distrikt Stolac, dann die *Drobnjaci*-Wlachen und die *Dragnaz*-Wlachen, als auch die aus *Belice* in Zeta ²⁾.

Die Existenz des wlachischen Elements in diesem ausgedehnten Gebiet, welches das Hinterland von Ragusa bildete, bezeugen auch die zurückgelassenen Spuren in der Ortsbenennung. So finden wir in *Rudine Bileške* ³⁾ die Benennungen *Vlaška*, *Vlainja*, *Barbakani*, *Dra-kuljica*, *Kručica* (Crucița). Bei *Zubci* in der Herzegowina haben sich erhalten: *Vlašika*, *Vlaški Opasaonik* (Gipfel), *Vlaško Polje*, *Vlaštica*.

In der Gegend von *Drobnjak* (Herzegowina) finden wir ⁴⁾; *Durmitor*, *Pirlitor*, *Šarban*, *Merulja*.

Bei *Kući* in Montenegro ⁵⁾: *Vlahinje Vlaška Rudina*, *Vlaški Brod*, *Hakula* (Berg) und *Carina*, *Carine* (Țarină), wie ein Teil des Gebietes der Gemeinde Vrbica heisst. In *Riječka Nahija* haben wir: *Vlahinja* (Quelle in Meterezi), *Barbakane* (Berg in Drusići), *Vlašcik* (Gebirg in Gagji), *Buza* (Berg).

A. Jovičević sagt folgendes ⁶⁾: Die Wlachen hatten in der Ebene von Cetinje eine ihrer Kirchen, die man auch heute *Vlaška Crkva* nennt; diese wird auch von Ivan Crnojević in der Urkunde, die er dem dortigen Kloster gegeben hat, erwähnt. Ihre Hauptniederlassung war in Cetinje und Umgebung, wo von sie ihre Herden auf das Lovčengebirg und die «župa» Rijeka der Crnojevići zur Weide trieben. Ohne Zweifel waren die Wlachen hier zahlreich, und wir glauben, dass, solange sie hier herumgezogen sind und geweidet haben, keine andere Bevölkerung

¹⁾ Siehe bei Jireček, *Die Handelsstrassen und Bergwerke von Serbien und Bosnien*.

²⁾ Jireček, *Die Wlachen etc.*, S. 114—115; *Staat und Gesellschaft im mittelalterlichen Serbien*, II, S. 35 und Iorga, *Notes et Extraits*, II, S. 282.

³⁾ *Naselja*, II, S. 669—891 (siehe Index).

⁴⁾ *Ibid.*, I, S. 354—490.

⁵⁾ *Ibid.*, IV, S. 1—345.

⁶⁾ *Ibid.*, VII, S. 526—27.

hier existierte als die rumänische. Die Rumänen (Wlachen) wurden dann vertrieben und zogen sich in die hohen Gebirge Albaniens zurück, wo ihre Nachkommen noch heute als Hirten leben.

Bei *Vasojevići*¹⁾ können wir ein *Vlahov Grob*, *Vlaov Katun*, *Korbulička Reka*, *Pigulova Rupa* und das Gebirge *Visitor* feststellen.

In *Boka* heisst eine Weide *Gaine*, ja sogar ein Acker *Gajina*, ein Stück Feld *Dančulovina*, ein Gewässer *Matulovina*; *Laški brijeg* (vlaški brijeg, Berg), *Brguli* (eine Oertlichkeit)²⁾.

Auf dem Gebiet der *Piperi* aus Montenegro³⁾, zwischen der Zeta und der Morača haben wir an sicheren Benennungen *Mikulica* (ein Dorf), dann die schroffe Spitze, die man *Vrh Draguljin* nennt; dann auch *Ljepurov Do*, wahrscheinlich auch *Kapor* und *Cipitor*, sowie auch *Vala* = *Valea*, aus *Kopilje*. Die Erinnerung an die wlachische Bevölkerung haben hier die Namen *Vlaška Drača* und in den Namen der Gründer dieser Stämme: *Vujo Radulov*, *Iovan Radulov* erhalten. Wenn auch D. Erdeljanović den rumänischen Ursprung der *Piperi* nicht zugibt, so gesteht er doch ein, dass die «Mugoši», ein Zweig von ihnen, in der Tat Wlachen waren.

Zwar war es mir nicht möglich, auf dem Gebiete zwischen Durmitor und Pirlitor den Weg der Auswanderung dieser Bevölkerung zu verfolgen; wir finden jedoch sofort bei dem Ueberschreiten des Lim aufs neue sichere Spuren derselben. Unmittelbar an dem Flusse der Drina befindet sich eine Oertlichkeit namens *Marule*, dann in *Unter-Dragačevo*⁴⁾ die schönen rumänischen Namen *Kornet* (ein Berg), *Korona* (eine Bergspitze), *Loret* (ein Berg), weiterhin die Dörfer *Mačkat*, *Ursule*, *Negrišori* und der Name *Prijot* (der Teil eines Gebietes), in der Gegend von Rudnik; in *Kačer* aber haben wir *Vlaški Do*, *Vlaški Potok*, *Bukulja* und *Ursule*⁵⁾.

Von der grossen Zahl der Rumänen in Kroatien sind uns zahlreiche Nachrichten erhalten. Wir müssen aber gleich bemerken, dass sie nicht mit ihren Niederlassungen, sondern vielmehr als in besonderen Gegenden angesiedelte und von bestimmten *katunari* geleitete Haufen erwähnt werden. So kennen wir zum Beispiel die Wlachen aus dem Tal der Cetina ohne Zweifel zerstreut entlang dieses ganzen Flusslaufes: von *Vrhrika* bis in die Mosorberge⁶⁾. Wlachen werden in Sonderheit genannt bei *Vrhrika*, auf dem *Petrovo Polje* bei Sinj und um die Stadt *Nutjak* herum, wiederum an der Strasse, die von Spalato zum Tal der Cetina führt, im Umkreis der Stadt *Klis*⁷⁾.

¹⁾ *Ibid.*, II., S. 513—611.

²⁾ *Ibid.*, IX, S. 189—635.

³⁾ *Ibid.*, *Srpski Etn. Zbornik*, XVII, S. 241—528

⁴⁾ *Nase'ja*, I, S. 1—225.

⁵⁾ *Naselja*, III, S. 735—842.

⁶⁾ Zwischen Cetina und Narenta erwähnt sie ein Dokument aus dem Jahre 1408. Siehe bei Tamaro, *La Vénétie Julienne*, II, S. 495, nach dem «Bolletino di archeologia e storia dalmata», XIX (1896), S. 46.

⁷⁾ Meine Abhandlung: *Vlahii și Morlacii*, Cluj, 1924.

Ebenso müssen wir in der Umgebung der Stadt Knin eine grosse Zahl wlachischer Niederlassungen annehmen, die bis an das Tal des Krbabaches, in seiner ganzen Länge bis zum Meer, herangereicht haben werden. Zwischen Krka und Zrmanja sind wir im Dorfe Vidčeselo dem Geschlecht des Silan begegnet. Am Flusse Zrmanja und im Umkreis der Stadt Obrovac bestanden bis in späte Zeit wlachische Niederlassungen, von denen wir eine, und zwar *Praščevica*, namentlich kennen. Die beiden Katuni, die der Graf Kurjaković dem Nelipić raubte, waren möglicherweise im südlichen Teil der župa Krbava gelegen, wohin wir auch den Weiler des Brayk *Merucich* setzen werden. Nach Novi, nach Nona, in die Umgebung der Stadt Zara und in die Küstengebirge bis nach Sebenico hin stiegen die Wlachen herab, um dort mit ihren Herden den Winter zu verbringen ¹⁾.

Von den Wlachen aus Lika erwähnen wir die aus den Besitzungen der *Mogorovići* und besonders die Wlachen aus *Ostrovica* und aus irgend einem Ort in dessen Nähe, in «*Igrisčya*» die *Sugari* genannten Vlasi. In dem *Velebitgebirge* waren sie zahlreicher, und wir wissen, dass sie in Čelopeka, Nadbrdlo und Kozli Rog mit den Mönchen der Kirche des Heil. Johann, in der Nähe von *Medak*, benachbart waren. Die wlachischen Ansiedlungen von *Karlobag* und *Starigrad* näherten sich dem Meere ²⁾.

Zum Schlusse heben wir noch die Wlachen in folgenden Gebieten hervor: In *Ledenica*, *Novi*, *Buccari* und *Tersatto*, von wo sie auch nach der Insel *Veglia* hinübergingen, in *Baška*, *Dobrigno*, *Dubašnica*, *Poljica* und *Castelmuschio*, wie auch in Istrien ³⁾.

Bosnien ist uns in dieser Beziehung weniger bekannt. Die mittelalterlichen Urkunden erwähnen hier die *Voihnići*-, *Pribinovići*- und die *Hardomilići*-Wlachen (1434), deren Niederlassungen ich jedoch nicht feststellen konnte ⁴⁾. Es ist jedoch sicher, dass auch in dieser Provinz eine gewisse Anzahl von wlachischen Ansiedlungen bestand, wie die Erwähnung der Wlachen aus *Kičurići* und *Kujavići*, in der Nähe von Ragusa ⁵⁾, beweist, wie auch andere Zeugnisse aus dem XIV. und XV. Jahrhundert. So kennen wir wlachische Untertanen des Königs Tvrtko (1378) und des Wojewoden Sandalj (1406) ⁶⁾. Als König Matthias von Ungarn nach Vrhbosna kam, schrieb er an den Papst (1480) ⁷⁾: «supervenerunt ad nos plures Volachi e diversis partibus et provinciis regno Bozne finitimis et fluvio Narendae contiguus». «*Vlašić Planina*» aus Bosnien ist eine sichere Spur der Strecke, welche die Wlachen, die nach Kroatien zogen, innegehabt haben. Schliesslich

¹⁾ *Ibid.*

²⁾ *Ibid.*

³⁾ *Ibid.*

⁴⁾ St. Novaković, *Zakonski Spomenici*, S. 338.

⁵⁾ *Mon. Sl. Mer.*, XXIII, S. 85; Novaković, *Selo*, S. 38.

⁶⁾ Jireček, *Die Wlachen und Maurowlachen*, S. 123.

⁷⁾ Iorga, *Notes et Extraits*, V, S. 114.

verraten die Namen von Oertlichkeiten in der nördlichen Umgebung Sarajevos: *Vlahinja*, *Gajine*, *Moguše*, *Mogulica* und die beiden rotazisierten Namen *Pogari* und *Sarebire*¹⁾, neben Drinjača, ihre alten Spuren.

Auf dem rechten Ufer der Drina, in Serbien, haben wir dann noch folgende Spuren gefunden: In Tamnava: *Brgula*, *Brgulice*, *Bukor*, *Vlaška Megja*, *Šarbane*²⁾. In *Ragjevina* und *Iadar*³⁾: *Dakulovići* (Dorf), *Bukor* und *Radulovići*, in *Gruža* wieder: *Vlajići*, *Vlajuša* und *Vlašnac* (Quelle). Schliesslich in *Kolubara* und *Podgorina*⁴⁾ die Dörfer *Krnule*, *Šarbane*, *Vlaščić* (Oglagjenovič), *Taor* (Bez. Uziče), dann *Gajina* (Bergspitze in Bujadžić), *Gajina* (Bergspitze und Wald in Gjurgjevac), *Šerbatovac* (Gipfel in Osladić), *Taorska Stijena*, *Taure* (in Serkovici), *Pusula* (Gipfel in Miličinići) und *Rior* (Gipfel auf Maljena). Das Gebirge *Vlašić*, im Süden der Save, schliesst auch hier die Reihe dieser Benennungen.

In diesem Gebiete also, östlich der Drina, der alten Moesia superior, müssen wir die Urheimat der Morlaken suchen,

Dieses Territorium blieb in dem Besitz der Byzantiner einige Jahrhunderte, auch nach der Einwanderung der Slawen auf die Balkanhalbinsel. Die Bulgaren waren die ersten, die Schritt für Schritt vordringend ihrer Herrschaft auch das alte Moesien einverleibten. Krum eroberte Serdica (809) und zwang nicht lange nachher die Timočaner sich nach Westen zu flüchten; sein Nachfolger Omortag, dessen Heere auch an der Theiss kämpften, nahm Sirmien ein und behielt es nach einem Streit mit den Franken⁵⁾. Auf diese Weise wurde die Donau auch jenseits der Savemündung für zwei Jahrhunderte die nördliche Grenze Bulgariens. In derselben Epoche bildete der Fluss Drina die Grenze zwischen Bulgarien und Bosnien, das zur Zeit des Kaisers Constantin Porphyrogenetos zu Serbien gehörte. Das letztere (Rascia) bildete sich an dem Oberlauf der Drina und den Flusstälern des Lim, Ibar und der westlichen Morawa, von wo es begann, durch seine günstige Lage, indem es die benachbarten Gegenden beherrschte, der bulgarischen Ausdehnung ernsthaften Widerstand zu leisten.

Die byzantinische Herrschaft über das Obere Moesien wurde für einen Zeitraum von zwei hundert Jahren, nach der Zertrümmerung des bulgarischen Reiches, durch Kaiser Basilios II. erneuert. Damals wurde nicht nur die Donau bis zur Mündung der Save erreicht, sondern auch Sirmium erobert. Dass das rumänische Element in dieser Periode mit irgendwelchen Privilegien ausgestattet wurde, bezeugt vor allem die Unterordnung der Wlachen aus ganz Bulgarien unter die Jurisdiktion

¹⁾ *Rad*, I, S. 157.

²⁾ *Naselja*, VIII, S. 381.

³⁾ *Ibid* IX, S. 635—912.

⁴⁾ *Naselja*, IV, S. 345—1055. Siehe die Register dieses ausgezeichneten Werkes.

⁵⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, I, S. 106, 120.

des Erzbischofs von Achrida; sie wurden also von der Gewalt der lokalen Bischöfe befreit. Zum Schlusse bezeugt dies noch die Wahl eines Bischofs der Wlachen, der nach dem Zeugnis eines Kataloges aus dem XII. Jahrhundert den Sitz in Vranje hatte. Dieses Bistum bestand noch im XIV. Jahrhundert zu Prilep oder Florina, wohin es nach der Eroberung der Gegend von Vranje durch Nemanja sich zurückziehen gezwungen war. Wir bemerken hier auch die Tatsache, dass der König Stefan Prvovenčani, sich anscheinend an irgendein älteres Privilegium haltend, dem Erzbistum aus Žiža «alle Wlachen» seines Königreiches unterordnete, indem er ihnen somit von neuem die Befreiung von der Gerichtsbarkeit der lokalen Bischöfe verlieh ¹⁾.

Ein charakteristisches Zeichen für das Leben der Rumänen von der Balkanhalbinsel ist ausser ihrer Hirtenbeschäftigung die militärische Organisation. Im serbischen Staat machen die Urkunden der Klöster Banja und Dečani einen Unterschied zwischen den «*voinici*» und den «*kelatori*». Die ersteren, sozial höher stehend, genossen das «Gesetz der *voinici*» (*voiničaski zakon*) und waren sicherlich zu militärischen Leistungen verpflichtet. Aus Bosnien und vom Oberlauf der Narenta, wo die Wlachen sich als gute Soldaten und gesuchte Söldner auszeichneten, sind uns keine genauen Nachrichten überliefert, doch das «Gesetz der Wlachen» aus Sinj, die unter Šubići und Nelipići gekämpft hatten, hat uns sichere Spuren einer alten militärischen Organisation erhalten. Schliesslich beweist uns die Urkunde des Kaisers Andronikos Paläologos (1324), die einen Unterschied zwischen den *Astrateutoi Vlahoi* ²⁾ und einer anderen Kategorie von Wlachen macht, die zum Militärdienst für den Kaiser verpflichtet waren, dass die rumänische Bevölkerung die militärische Organisation in den Nachfolgerstaaten des byzantinischen Reiches noch lange bewahrt hat.

Andererseits erbte der serbische Staat von den Byzantinern eine Einrichtung, die der *pronoia* (*pronoia*, lat. *providementum*, *provisio*) und *proniari*, die mit der zum Zweck nachdrücklicherer Verteidigung der Grenzen eingeführten militärischen Organisation in engem Zusammenhang stand. Wie Jireček ³⁾ gezeigt hat, lassen sich die Anfänge dieser Institution auf die «*limitanei*», Grenzer, zurückführen, die der Kaiser Alexander Severus an der Grenze ansiedelte, indem er ihnen unveräusserliche Besitzungen bewilligte. Diese Institution wurde im VII. Jahrhundert in allen byzantinischen Provinzen (*fundi limitrophi*) eingeführt; seit dem XI. Jahrhundert heissen diese militärischen Besitzungen *pronoai*. In dem serbischen Staat begegnen wir seit dem Jahr 1300 denselben Besitzungen. Jedenfalls, sagt Jireček, haben die Serben durch die Eroberung einiger Provinzen an der byzantinischen Grenze, so Kosovo-Polje, bei Ipek, Skutari usw., viele solche

¹⁾ Des Verfassers: *Vlahii din Serbia*, Cluj, 1922, S. 22—24.

²⁾ *Bulletin de l'Institut pour l'Étude de l'Europe sud-orientale*, VII (1920), S. 53.

³⁾ *Staat und Gesellschaft*, II, S. 40 ff.; *Geschichte der Serben*, I, S. 186.

Besitzungen zugleich mit der mit ihnen verbundenen Institution übernommen. In der von Uroš II. dem Kloster St. Georg bei Skoplje ausgestellten Urkunde (1299—1300) wird mit Bezug auf eine Besitzung aus Polog ausgesagt, dass sie nicht eine «baština», sondern eine «kaiserliche pronia» und als solche zum Dienst verpflichtet sei. Der Landmann auf der genannten Besitzung war nach dem Gesetz des Zaren Dušan verpflichtet, dem «proniar» den kaiserlichen «perper» zu geben.

Verständlich ist es, dass sich die serbischen Eroberer nach und nach auch dieser militärischen Besitzungen bemächtigten, die «strateutoi»-«vojnici» von einst, von denen sich auch viele aus der bodenständigen rumänischen Bevölkerung rekrutiert hatten, verloren nun ihre bisherige Bedeutung; trotzdem bildeten sie in Serbien noch im XIV. Jahrhundert eine besondere soziale Schicht, und auf alle Fälle waren sie den «călători» überlegen, die auch eine Schöpfung des byzantinischen Reiches waren (*δδῖται* aus Cedrenus). Eine Analogie zu dem «kaiserlichen perper», den die untergebenen Bauern nach dem Zakonik des Dušan dem «proniar» zahlten, finden wir in der Taxe von einem Goldgulden, den die Wlachen aus Kroatien dem König und später ihrem Grundherren entrichteten. Deshalb wurden die Niederlassungen der rumänischen Bevölkerung in der ganzen nördlichen Hälfte der Balkanhalbinsel Weiler (*cătune*) genannt (nach *Jireček*¹⁾ romanischen Ursprungs: ital. cantone, franz. cantoner, ngr. katouna, Lager, *κατονεύω*, das Lager aufschlagen, nach *Jokl*²⁾ jedoch aus alb. kotunt, Part. von dem Zeitwort *ndën*, *spannen*, also würde *cătun* Zelt, Wohnung bedeuten), ein Ausdruck, der dem Militärleben entnommen ist und schliesslich auf die Siedlungen der Hirten angewendet wurde. Die «kätunari», die Häupter der rumänischen Ansiedlungen, dürften anfangs die Eigenschaften eines militärischen Befehlshabers gehabt haben. Schliesslich lässt sich das Fehlen des Wortes «katun» bei den Aromunen durch den Umstand in verständlicher Weise erklären, dass diese im VII.—VIII. Jahrhundert, als die militärische Organisation in der nördlichen Hälfte der Halbinsel eingeführt wurde, sich bereits in die Täler von Thesalien und Epirus heruntergelassen hatten, wo sie nicht Gelegenheit hatten, als Verteidiger einer ewig sich in Gefahr befindenden Grenze zu dienen.

Auf diese Weise können wir, nachdem wir die wichtige Rolle erkannt haben, die die mittelalterlichen Wlachen im Bereich des byzantinischen Reiches erfüllt haben, den Umstand erklären, dass die Wlachen eine «lebende Mauer» (*živa pregrada*) an den serbischen Grenzen gebildet haben, wie dies zugleich auch serbische Historiker hervorheben³⁾: «dieses bemerkt man insbesondere an der serbisch-bulgarischen Grenze, wo die Wlachen zwei solche Zonen innehatten, eine in den Bergen

¹⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, I, S. 156.

²⁾ *Indogermanische Forschungen*, XXXIII, S. 420—433. Nach Jokl: «Das Wort war in der militärischen Sprache seinerzeit bereits üblich».

³⁾ Kovačević und Iovanović, *Istorija srpskog naroda*, II, S. 170.

zwischen der Drina und dem Ibar, eine zweite aber in dem Gebirge von Kopaonik und seinen Abzweigungen». Einmal finden wir sie jedoch in voller Tätigkeit: als sie zu Ende des XII. Jahrhunderts die Kreuzfahrer unter Friedrich Barbarossa an der Strasse, die von Belgrad gegen Nisch führt, mit vergifteten Pfeilen empfangen¹⁾.

Es ist jedoch klar dass das militärische Leben an den Grenzen des Reiches nichts anderes als nur eine Lebensweise darstellt die diese Balkanrumänen anzunehmen gezwungen waren. Von dieser Lebensweise, mit der beständigen Wache in den Bergen, bis zu dem Hirtenleben, in denselben Bergen, das sich mit dem Reichtum an Futter für Vieh und Schafe verbindet, ist nur noch ein einziger Schritt. In der Tat erscheinen uns die Wlachen aus Kroatien, die wir näher kennen, als Grundbesitzer und Hirten einerseits, andererseits als gute Soldaten in den Kriegen, von den «katunari» geführt, die sich nicht für geringer hielten als kroatische Edle.

Es lässt sich also feststellen, dass das rumänische Element sich in der Zeit vom IX.—XI. Jahrhundert vom Tal der Drina aus gegen Bosnien ausgebreitet hat, als die Byzantiner gezwungen waren, Obermoesien und Dardanien den siegreichen Bulgaren zu überlassen. Damit wird auch die Tätigkeit der «limitanei», die die Rumänen innehatten, aufgehört haben zu bestehen und ihre zahlreichen, auf einem zu engen Raum eingeschränkten Scharen brachen, anfangs eine westliche, dann südwestliche Richtung einhaltend, nach dem kroatisch-dalmatinischen Küstenland auf. Dort fanden sie nicht nur Nahrung für ihre Herden, sondern auch geordnete Rechtsverhältnisse im Rahmen des gefestigten und kraftvoll organisierten kroatischen Staates. Wie diese Wanderung, so war besonders auch jene, die, von den oberen Tälern der Drina ausgehend, dem Lauf ihrer Nebenflüsse Piva und Tara in westlicher Richtung, den Quellen der Narenta zu, folgte, ohne Zweifel auch die Resultante einer natürlichen Ausbreitung, die sich ohne Lärm, allmählich und in friedlicher Weise vollzog. Dafür spricht nicht nur das halbnomadische Leben dieser Wlachen, deren Nationalität später mit ihrer Beschäftigung verwechselt worden ist, sondern auch die ganze historische Rolle, die die Wlachen in den serbischen Provinzen spielten, hauptsächlich aber der wechselseitige Einfluss von Balkanlawen und Wlachen aufeinander. Der slawische Einfluss, der immer stärker wurde, je mehr die kompakte Masse in der urrumänischen Heimat sich auflöste, lässt sich an der Hand mittelalterlicher Dokumente hauptsächlich im Onomastikon, in der Benennung einiger Rechtsinstitutionen und selbstverständlich auch in ihrer Sprache, die jedoch nur nach einem mehr als tausendjährigen Kampf erlegen ist, erkennen. Gerade die Stammesorganisation der Wlachen aus dem Hinterland von Süddalmatien und die Familienorganisation, nach «zadruga», jener aus dem Gebiet zwischen Lim, Ibar und Morava bezeugen, wie innig der Zusammen-

¹⁾ Ansbertus, in *Fontes rerum austriacarum*, V. S. 26.

hang zwischen den Wlachen und den slawischen Stämmen, mit denen sie zusammenwohnten, war. Die neueren anthropogeographischen und ethnographischen Untersuchungen beweisen andererseits auch einen Einfluss des Balkanrumänentums auf die Südslawen. So herrscht der Typ des rumänischen Hauses in Montenegro, Albanien und Dalmatien vor ¹⁾, dem rumänischen Dorftypus aber begegnet man im südwestlichen Serbien, in Novibazar, Nord- und Mittelalbanien und in den Gebirgen Bulgariens ²⁾. Schliesslich haben nach Evans die Kroaten von dieser romanischen Restbevölkerung das Ornamentieren der Stoffe, Stickerei, Keramik und die Kunst des Korbflechtens gelernt ³⁾.

Der Einbruch der Bulgaren setzte also ohne Zweifel in den ersten Jahrzehnten des IX. Jahrhunderts die Bevölkerung an der Donau in Bewegung.

Dass die Timočiani und Predenečenti ihre Wohnsitze nach Westen verlegten, bezeugen uns sogar gleichzeitige Nachrichten ⁴⁾. Die Vlasi Sremljani des Klosters von Dečani bestätigen aber die Wanderung der Wlachen aus Syrmien nach Süden.

Es ist folglich klar, dass die Ansicht Račkis, die das Erscheinen des rumänischen Elements im kroatischen Küstenland nur im XII-ten Jahrhundert zulässt, korrigiert werden muss, dieses auch aus dem Grunde, weil wir schon im Jahre 1070 bei Zara Vecchia den rumänischen Namen *Negulus*, im Jahre 1080 einen *Draculus*, einen *Dedulus* und einen *Chudulus* (in der Nähe von Spalato) finden ⁵⁾ ⁶⁾.

Wie schmeichelnd immer auch Attilio Tamaros Theorie von der Bodenständigkeit des rumänischen Elementes in Dalmatien wäre, und obwohl sie keinem historischen Zeugnis widerspricht, sind wir dennoch gezwungen, sie preiszugeben. Denn der ehemals auch in Dalmatien gesprochene, istrorumänische Dialekt nähert sich zu sehr dem dakorumänischen, als dass wir an seine Entstehung in einem solch weit entfernten Gebiet denken könnten. Tatsächlich müssen die Wlachen aus Bosnien, zusammen mit denen aus Kroatien, als die Vorfahren der Rumänen in Istrien und auf Veglia angesehen werden. Ausser unserer offenbaren historischen Beweisführung kann uns als Beweis noch das Vorkommen des Rotazismus sowohl in Bosnien (Sare-bire), als auch in Kroatien (Smantare ⁷⁾) und Istrien dienen.

Schliesslich spricht gegen die Bodenständigkeit des rumänischen Elementes in Dalmatien auch der Umstand dass unsere Wlachen or-

¹⁾ Meringer, *Das volkstümliche Haus in Bosnien und Herzegowina*, Wien, 1900; Murko M., *Zur Geschichte des volkstümlichen Hauses bei den Südslawen*, «Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft», Wien, XXXV, S. 312; XXXVI, S. 28.

²⁾ *Srpski Ets. Zbornik*, IV, S. LXVII.

³⁾ Evans, *Through Bosnia and the Erzegovina*, London, 1876, S. 24.

⁴⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, I, 123.

⁵⁾ *Mon. Sl. Mer.*, VII, 134—35.

⁶⁾ *La Vénétie Julienne*. Cf. Novaković, im «Archiv für slavische Philologie», XXXIII, S. 435.

⁷⁾ *Mon. hist. iur. Sl. Mer.*, V, S. 99, 102, 106, 121, 124.

thodoxer Religion waren. Doch wäre die Anwesenheit dieser Orthodoxen in der Nachbarschaft so vieler Zentren katholischer Propaganda, umgeben von slawischer Bevölkerung, die den katholischen Glauben spätestens im IX. Jahrhundert annahm, unerklärlich.

Ihre Orthodoxie beweist vielmehr ihre Herkunft aus einem Gebiet, das unter byzantinischem Einfluss stand oder wenigstens ihren Durchzug durch Bosnien, wo die östliche Kirche immer die vorherrschende gewesen ist.

NOTES SUR L'HELLÉNISME SICILIEN DE L'OCCUPATION ARABE À LA CONQUÊTE NORMANDE

PAR

JULES GAY

Les renseignements que nous avons sur les Grecs de Sicile, au temps de l'occupation arabe, se réduisent à fort peu de choses. Même au Nord-Est de l'île, c'est-à-dire dans la région, où la population chrétienne a réussi le plus longtemps à maintenir son indépendance, l'archéologie locale ne trouve plus aucun souvenir, aucun monument byzantin se rapportant à cette période¹⁾. Cependant plusieurs documents nous attestent l'importance et la prospérité des églises grecques de Sicile, à la veille de l'arrivée des Arabes. Que deviennent ces églises au cours du IX-e siècle? Quels rapports gardent-elles avec le patriarcat de Byzance? Voilà ce qu'on voudrait d'abord rechercher. Puis, après avoir constaté la désorganisation de cette chrétienté grecque et son déclin, au cours du X-e siècle et jusqu'au milieu du XI-e, plusieurs textes importants de la fin du XI-e et des premières années du XII-e nous montreront combien étaient vivantes encore, au début de la conquête normande, les communautés grecques de Sicile: nous assistons alors à une véritable renaissance de l'hellénisme sicilien. Comment se manifeste cette renaissance, dans quelle mesure est-elle encouragée ou contrariée par l'autorité politique normande, telle est la seconde question que nous aurons à examiner.

Mais il importe de rappeler d'abord quelles sont les origines de cet hellénisme sicilien. A la fin du VI-e siècle, au temps du pape S. Grégoire le Grand, il semble que la Sicile chrétienne soit encore en majorité latine; mais déjà le rite grec y est en usage et commence à se répandre, notamment sur la côte orientale, à Syracuse (où réside le plus haut fonctionnaire byzantin de l'île) et dans les villes voisines. Il n'y

¹⁾ *Archivio Storico per la Sicilia orientale*, anno IX, 1912, p. 159 (article de C. A. Garufi: *per la storia dei secoli XI e XII*).

a pas encore d'organisation métropolitaine; les diocèses siciliens (Syracuse, Catane, Taormine, Messine, Palerme, Agrigente, Leontium, etc.), comme ceux de l'Italie méridionale et centrale, sont rattachés directement à l'Église de Rome, qui d'ailleurs possède dans l'île de vastes patrimoines. Au cours du VII^e-siècle, l'hellénisme ne cesse de progresser dans le clergé sicilien: le rite grec domine à Syracuse et gagne peu à peu toute l'île. Cette hellénisation est un fait accompli, longtemps avant les décrets des empereurs iconoclastes, qui vers le milieu du VIII^e siècle — ou un peu plus tard ¹⁾ — enlèvent la Sicile au patriarcat romain pour la rattacher à celui de Byzance. Les évêques de Sicile se rendent nombreux au concile de 786—87, qui, réuni d'abord à Constantinople, puis à Nicée, rétablit officiellement le culte des Images: notons-y le rôle particulièrement actif de l'évêque Théodore de Catane et d'un de ses diacres, qui représente «l'archevêque de Sardaigne». Malgré l'importance du siège de Syracuse, capitale administrative de l'île, on ne voit pas qu'une préséance spéciale soit reconnue à l'évêque de Syracuse: est-ce lui-même qui revendique déjà le titre d'«archevêque» ou ce nom lui est-il donné par flatterie? Cette mention isolée n'aurait en tout cas qu'une importance purement honorifique. Les évêques de Sicile, joints à ceux de Calabre, forment au concile un groupe à part, où il n'y a pas encore d'organisation métropolitaine définie ²⁾.

Ce clergé grec d'Occident est particulièrement instruit: il a fourni, dès la fin du VII^e siècle, plusieurs papes, des patriarches d'Antioche ³⁾. Il sert d'intermédiaire naturel entre l'Occident et l'Orient; il n'a pas oublié ses récentes attaches romaines; subordonné au siège de Byzance, il garde cependant, en face de la Byzance officielle, une attitude plus indépendante que celle de beaucoup de prélats orientaux. Au cours du IX^e siècle, pendant la seconde querelle des Images, quand les Arabes, maîtres de Palerme en 832, étendent peu à peu leur domination sur l'Ouest et le Centre de l'île, le clergé sicilien reste un foyer très actif de culture hellénique: les querelles qui divisent la chrétienté orientale y ont toujours leur écho; il y a encore, à Syracuse, au temps de l'empereur Théophile, un évêque, ennemi des Images, qui a dû se heurter à une violente opposition ⁴⁾. Mais déjà bien des Siciliens, devant la menace grandissante de l'Islam, cherchent un refuge à Byzance et y ont une brillante carrière: c'est S. Joseph l'hymnographe; c'est Méthode de Syracuse, envoyé à Rome, comme apocrisiaire du patriarche Nicéphore, qui, pendant son séjour à Rome, traduit en grec plusieurs vies de Saints latins. Le même Méthode, de retour à Constantinople, devient patriarche et restaure officiellement, pour la seconde

¹⁾ Cf. mon livre sur *l'Italie méridionale et l'Empire byzantin* (1904), pp. 9—12.

²⁾ Mansi, *Amplissima coll. concil.*, XII, col. 992.— Cf. Gay, *Les diocèses de Calabre à l'époque byzantine* (*Revue d'hist. et de littér. religieuses*, t. V, 1900, p. 249).

³⁾ Lancia di Brolo, *Storia della chiesa in Sicilia* (1884), t. II, pp. 58, 65, 103.

⁴⁾ Lancia di Brolo, loc. cit., II, p. 290.

fois, le culte des Images (843). Grégoire Asbestos, ancien évêque de Syracuse, est le prélat qui, réfugié à Constantinople, mais brouillé avec le patriarche Ignace, donne l'ordination à Photius. Au reste, jusque vers 880, les chrétiens de Sicile restent indépendants au Nord-Est de l'île, dans un triangle formé par les trois villes de Catane, Messine et Caronia (à l'Est de Palerme)¹⁾. Les évêques de Messine, de Taormine et de Catane, toujours sujets de Byzance, gardent avec le patriarcat des relations régulières: ce n'est qu'en 878 que Syracuse même tombe entre les mains des Arabes et que l'évêque, fait prisonnier, est emmené à Palerme. En 902, il y a encore un évêque grec à Taormine: il périt au cours du premier siège de cette ville, et sera honoré comme un martyr²⁾.

En ces dernières années du IX-e siècle, où la domination arabe achève la conquête de l'île, l'hégémonie de l'Islam dans la Méditerranée trouve déjà sa limite dans la restauration des forces byzantines au Sud de l'Italie, sur les côtes de la Mer Ionienne, à l'entrée de l'Adriatique. Mais n'oublions pas qu'il a fallu la conquête, encore toute récente, d'une grande partie de la Sicile pour établir vraiment cette hégémonie. La Sicile, restée entièrement byzantine, jusque vers 830, a contribué à maintenir, dans une large mesure, les relations anciennes entre les deux parties du monde méditerranéen. Supposer que la conquête de la Syrie et de l'Égypte, entre 630 et 640, ait eu brusquement pour effet de briser la vieille unité méditerranéenne, de fermer la mer, d'isoler l'une de l'autre l'Occident et l'Orient, comme semble le croire M. Pirenne³⁾, c'est exagérer singulièrement les conséquences et la portée des premières victoires arabes. Oui, sans doute, le triomphe de l'Islam a bouleversé la chrétienté primitive, cette chrétienté gréco-latine, formée autour des rives de la Méditerranée. Mais ce bouleversement n'a pas été l'oeuvre d'une seule génération. Il s'est produit, en réalité, bien plus lentement qu'on ne l'imagine: Carthage est restée byzantine jusqu'en 698, et il a fallu plus d'un siècle encore pour que la marine arabe affirme sa prépondérance jusque dans le bassin occidental de cette mer, par où continuent d'ailleurs de circuler, en tout temps, les pèlerins qui vont aux Lieux-Saints⁴⁾. Mais il n'est pas douteux qu'à partir de la fin du IX-e siècle, les relations directes de la Sicile avec Byzance deviennent plus difficiles et plus rares. Au concile de Constantinople, qui, vers 869, d'accord avec les légats du Saint-Siège, confirme la déposition de Photius et rétablit officiellement le patriarche Ignace, on ne mentionne que deux évêques siciliens: celui de Cefalù, ancien partisan d'Ignace, et celui de Catane, autrefois partisan de Photius, qui vient faire sa soumission à Ignace. Cet Euthymios de Catane est évidemment

¹⁾ Amari, *Storia dei musulmani di Sicilia* (1854), I, p. 465.

²⁾ Gaetani, *Vitae sanctorum siculorum* (Palerme 1657), II, p. 60.

³⁾ Pirenne, *Un contraste économique. Mérovingiens et Carolingiens* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, avril 1923, pp. 223, 229).

⁴⁾ Cf. *l'Itinerarium Bernardi Monaci*, qui date de la fin du IX-e siècle (*Itinera Hierosolymitana bellis sacris anteriora*, éd. Tobler et Molinier, Genève, 1879, t. I).

le même, auquel est adressée une lettre de Photius, qui l'intitule «métropolitain»¹⁾.

Cette organisation métropolitaine ne date pas, bien entendu, de Photius: mais toute la question est de savoir si c'est à Catane ou à Syracuse que réside le métropolitain. Consultons, pour éclaircir le problème, les listes épiscopales, naguère publiées par Parthey et soumises par Gelzer à une pénétrante analyse²⁾. Il serait bien désirable, pour le dire en passant, que nous ayons une édition nouvelle de ces «notitiae episcopatum», dont Gelzer a montré la valeur très inégale, une édition qui nous renseignerait clairement sur l'âge des manuscrits, la provenance de ces notices, leurs rapports réciproques et les divers éléments qui les composent. Prenons en attendant la notice III de Parthey, qui a dû être composée, suivant Gelzer, peu après l'ouverture de la querelle des Images. Catane y est cité comme siège *autocéphale*, n'ayant pas de suffragants. Plus loin, parmi les métropoles détachées de Rome, est mentionnée Syracuse et ses treize suffragants, dont deux, Malte et Lipari, sont en dehors de l'île. La notice X reproduit les mêmes indications; la notice VIII mentionne deux fois Catane, une première fois parmi les archevêchés autocéphales, puis dans le groupe des diocèses de Sicile, immédiatement après celui de Syracuse, mentionné en premier lieu. Voyons enfin la liste des *νέα τακτικά*, publiée par Gelzer, à la suite de son édition de Georges de Chypre: cette liste, qui date du règne de Léon le Sage (886—911), omet Syracuse et ne mentionne que Catane, métropole sans suffragants³⁾.

Il résulte de ces textes qu'au moment de l'occupation arabe il y a, en Sicile, une organisation métropolitaine toute récente et bientôt bouleversée par les victoires successives de l'Islam. Il est invraisemblable qu'il y ait eu, en même temps, comme le supposait Amari, deux provinces ecclésiastiques, ayant l'une son siège à Catane, et l'autre à Syracuse; mais il est visible que Catane a eu de bonne heure une situation à part; et très probablement, à une époque qu'il est impossible de fixer, un conflit a dû surgir entre Syracuse et Catane. Les évêques de Catane ont refusé de reconnaître la primauté de Syracuse; peut-être la présence à Syracuse d'un évêque, ennemi des Images, a-t-elle favorisé la scission; peut-être aussi, plus tard, les évêques de Catane ont-ils prétendu remplacer l'ancienne métropole, au moment où celle-ci, sans être encore occupée, était spécialement visée par les conquérants arabes. Sous le règne de Léon le Sage, Syracuse a cessé d'être aux Byzantins, tandis que Catane échappe encore, pour peu de temps, aux nouveaux maîtres de l'île. Mais les progrès de l'occupation arabe l'empêchent d'exercer la moindre action en dehors d'une zone, de plus en plus restreinte, qui comprend les environs de la ville, les alentours de

¹⁾ Hefele, *Hist des conciles*, trad. H. Leclercq, IV, I, p. 494. Les lettres de Photius sont au tome 102 de la Patrologie grecque.

²⁾ Parthey, *Hieroclis synecdemus et notitiae graecae episcopatum*, 1866.

³⁾ *Georgii Cyprii descriptio orbis romani*, éd. Gelzer, 1890, pp. 58, 81.

l'Etna, et qui s'étend au Nord jusqu'à Messine. Sans doute, des évêques grecs ont pu résider encore, quelque temps, dans les villes occupées par les Arabes. Mais il est probable que les diocèses de l'Ouest (Lilybée. Drépane) ont disparu assez vite. Nous savons que l'Église de Triocala est détruite à la fin du IX-e siècle et que le siège épiscopal est transféré un peu plus loin, au Monte Cronio, où se trouvait le monastère grec de S. Calogero ¹⁾.

Que reste-t-il, vers le milieu du X-e siècle, des anciens évêchés siciliens? Nous l'ignorons complètement. La vague mention que fait Liudprand de Crémone d'un «évêque de Sicile» ne prouve pas que cet évêque soit le seul à subsister ²⁾. Taormine, sur la côte orientale, n'est occupée définitivement par les Arabes qu'en 962, et il est fort possible qu'elle ait gardé son évêché au moins jusqu'à date. Dans cette région du Nord-Est, la population chrétienne, devenue tributaire, reste assez nombreuse: mais il y a, sans nul doute, au cours du X-e siècle, en même temps qu'une immigration croissante de musulmans, une émigration assez forte qui, de toute l'île, entraîne vers la Calabre et les terres voisines, rendues à Byzance, une partie notable de l'élément chrétien. Un peu avant le milieu du XI-e siècle, un archevêque grec de Reggio s'intitule en même temps archevêque de Sicile ³⁾. Il est fort possible qu'il reste, ça et là, d'autres évêques, plus ou moins réduits à se cacher, et dont toute trace a disparu de l'histoire. Ne savons-nous pas que, vers la même époque, dans l'ancienne Afrique byzantine, occupée par l'Islam près de deux siècles avant la Sicile, il y a encore un évêque à Carthage et dans quatre ou cinq autres localités? Quand les Normands arrivent à Palerme en 1071, ils constatent que l'ancienne cathédrale a été convertie en mosquée, mais ils sont tout surpris de trouver un archevêque grec, réfugié dans la pauvre église de S. Cyriaque, où les chrétiens de la ville continuent de se rassembler ⁴⁾.

A la veille de l'arrivée des Normands, l'église grecque de Sicile, si l'on ne considère que ses cadres et sa hiérarchie, semble menacée d'une disparition prochaine: en réalité des prêtres grecs, des moines grecs, des groupes de chrétiens grecs plus ou moins nombreux subsistent un peu partout; la masse chrétienne devient plus dense à mesure qu'on se rapproche de l'angle Nord-Est, des environs de l'Etna, de la région comprise entre Catane et Messine. Quand les villes principales sont occupées, une partie de la population chrétienne se réfugie vers les hauteurs voisines, ou, à défaut d'une indépendance complète, elle jouit d'une assez large autonomie. C'est dans cet angle Nord-Est que la résistance chrétienne s'est prolongée le plus longtemps, comme au nord

¹⁾ *Rivista Storica italiana*, 1918, p. 177.

²⁾ Amati (loc. cit. II, p. 214—15) suppose que cet évêque, soi-disant unique, est celui de Taormine: simple conjecture. à laquelle on pourrait en opposer d'autres aussi peu fondées.

³⁾ Lancia di Brolo, loc. cit., II, p. 454.

⁴⁾ Gaufr. Malaterra, II, 45 (Patrologie latine, t. 149, col. 1102).

de l'Espagne, dans cette région montagneuse des Asturies, où l'Islam, il est vrai, n'a réussi à pénétrer.

Cependant une ère nouvelle s'ouvre pour les chrétiens de Sicile, avec les victoires du général byzantin Maniakès, qui entraîne avec lui, dans son armée, les premiers aventuriers normands (1038—1040). Les exploits de Maniakès ont laissé dans la région orientale de l'île une trace si profonde que le nom du général byzantin est resté dans la toponymie locale: il a y une forteresse de Maniakès, des prairies et des champs de Maniakès à l'Ouest de Messine. Quand les troupes normandes de Robert Guiscard et de son frère Roger reviennent vingt ans plus tard dans la région, elles sont accueillies avec empressement, selon les chroniques normandes, par les chrétiens, qui leur offrent des vivres et des présents. Plus tard, il est vrai, il y a brouille entre Normands et Grecs à Traina, et la même chronique nous signale le complot de ces «très perfides» Byzantins, qui veulent profiter de l'absence du comte Roger pour chasser la garnison normande de la ville qu'elle vient d'occuper ¹⁾.

De la lecture attentive de ces textes il résulte clairement que, pour le narrateur des exploits de Roger, les termes *chrétiens* et *grecs* se confondent: il n'y a pas deux populations chrétiennes juxtaposées, comme l'a imaginé Amari par un singulier contre-sens. Le grand historien des Arabes de Sicile, dominé par cette idée préconçue que les Grecs sont ici une *race étrangère*, différente de la population indigène, s'appuie sur un texte du moine Amatus, du Mont-Cassin, où il est question des chrétiens et des catholiques, délivrés par les Normands²⁾, pour soutenir que le chroniqueur, employant les mots dans un sens particulier, désigne sous le nom de *chrétiens* la population autochtone, restée fidèle à Rome, et, sous le nom de *catholiques*, les Grecs orthodoxes, unis à Byzance — hypothèse gratuite que rien ne justifie, et dont Amari reconnaît lui-même la fragilité: n'avoue-t-il pas, dans le même passage, qu'il est difficile de confirmer, par d'autres preuves, la persistance de ces deux races «qu'il faudrait supposer, alors même qu'elle ne serait pas attestée par les chroniqueurs». Tout cela est purement imaginaire; il est manifeste que pour le traducteur français d'Amatus les mots *chrétien* et *catholique* ne désignent qu'un seul et même peuple: ce sont ces Grecs qui, dans une bataille entre Normands et Sarrasins, voient tout-à-coup apparaître, sur un cheval blanc, l'image de Saint Georges³⁾.

Quand la domination normande s'affermir dans le pays, le comte Roger doit tenir compte des besoins religieux de cette population, et nous le voyons empressé à favoriser la restauration des églises et des monastères. Dès 1073 il accorde une charte de protection au monastère de Saint-Michel à Troina. Mais consultons surtout l'ensemble des chartes, provenant du monastère de S. Philippe de Demenna ou Fragala,

¹⁾ Gaufr. Malaterra, II, 14, 18, 2.

²⁾ Aimé, *Ystoire de li Normant*, éd. Delarc, 1892, p. 207 (V, 12); Amari, loc. cit. III, pp. 204—205.

³⁾ Gaufr. Malaterra, II, p. 33.

situé un peu à l'ouest de Messine, et publié depuis longtemps dans le recueil de Sparta ¹⁾). En 1091, pendant que le comte Roger se trouve à Messine, l'higoumène de S. Philippe vient lui demander son appui pour restaurer plusieurs chapelles abandonnées, et restituer au monastère ses anciennes dépendances; le vicomte Roger est chargé de faire droit aux revendications de moines, et notamment de délimiter les domaines qu'ils réclament. Cette oeuvre de restauration, poursuivie pendant plusieurs années sous la protection des autorités normandes, l'higoumène la résume lui-même dans une autre charte-testament rédigée par lui en 1105, au moment où il songe à partir pour les Lieux Saints de Palestine. Dans sa jeunesse, à la suite du passage continu des troupes sarrasines, le monastère tombait en ruines; il était resté longtemps inhabité, puis, la paix rétablie, après l'arrivée des Normands, il a entrepris la construction d'une tour fortifiée, de plusieurs églises; il a reconstruit des cellules et un réfectoire pour les moines; il a rétabli les règles de S. Basile et de S. Théodore Studite, tombées en désuétude. Notons ici ce souvenir des Studites, dont la réforme, opérée tout au début du IX-e siècle, a précédé de peu l'établissement des Arabes dans l'île. Nous savons, par bien d'autres documents, que la restauration des monastères grecs s'est poursuivie au temps du comte Roger, puis de son fils Roger II pendant toute la première moitié du XII-e siècle, et peut-être au-delà. N'est-ce pas un peu avant 1129 qu'une colonie de moines grecs, venus de Calabre, fonde à Messine le monastère du Saint-Sauveur, bientôt célèbre, auquel seront subordonnés, par la suite, quarante-cinq monastères grecs, dont les deux tiers se trouvent en Sicile, les autres en Calabre ²⁾) ? Ce développement nouveau du monachisme grec est le plus sûr indice de l'importance que garde encore, au temps de la domination normande, l'hellénisme sicilien.

Mais, si les princes normands sont tout prêts à défendre et à protéger les nouveaux centres monastiques, qui assurent dans le pays la continuité du rite grec et de la vieille culture ecclésiastique byzantine, ils ne vont pas jusqu'à restaurer, en Sicile, une hiérarchie épiscopale grecque. Les sièges épiscopaux établis dès la fin du XI-e siècle, à Troia, à Messine, à Catane, à Syracuse sont des sièges latins ³⁾, les premiers évêques de l'ère nouvelle sont des Italiens et des Normands, étrangers à l'île et chargés d'y rétablir une hiérarchie exclusivement latine, étroitement rattachée au Saint-Siège. En revendiquant les privilèges extraordinaires de la légation apostolique, le comte Roger entendait avoir les coudées franches pour organiser et remanier à son gré les nouveaux diocèses: il lui importait d'autant plus de s'assurer l'appui moral et la confiance

¹⁾ G. Spata. *Le pergamene greche esistenti nel grande archivio di Palermo*, 1864. pp. 163 et suiv.

²⁾ Batifol, *L'Abbaye de Rossano* (1891), p. 13 et du même: *L'Archive du Saint Sauveur de Messine (Revue des questions historiques* (1887), t. 42, p. 556).

³⁾ F. Chalandon, *Hist. de la domination normande en Italie et en Sicile*, 1907, I, p. 343.

du Saint-Siège; il ne pouvait la faire qu'en travaillant pour Rome et non pour Byzance.

Il y a ici un contraste étrange entre la Sicile et la terre voisine de Calabre. Nous savons qu'en Calabre, au XII-e siècle, subsistent encore des évêques grecs: il y en a à Nicotera, à Crotone, à Locres-Gerace; une émeute de la population indigène oblige les Normands à autoriser le retour à Rossano d'un archevêque grec autocéphale. Si l'ancienne métropol byzantine de Reggio a été reprise par les Latins, celle de Santa-Severina, plus isolée, plus à l'écart des grandes voies de communication, n'a pas disparu et reste aux Grecs. Les chrétiens grecs de Calabre, habitués depuis longtemps à la pratique ouverte de leur culte, ayant depuis longtemps des évêques, dont la succession régulière n'a pas été interrompue, en exigent et en obtiennent sans peine le maintien; la hiérarchie latine ne pourra se développer ici que très lentement, et les Normands se garderont bien de s'aliéner, par des coups de force prématurés, la population indigène. Dans la Sicile, bouleversée par l'occupation musulmane, il leur est plus facile d'agir en conquérants et en maîtres absolus. Le régime musulman a fait, à certains égards, table rase du passé chrétien. La population chrétienne, plus timide, heureuse d'échanger la tolérance intermittente et dédaigneuse de ses maîtres musulmans contre la protection empressée de ces demi-barbares qui affichent un grand zèle pour la foi chrétienne, se laisse plus facilement diriger par les nouveaux évêques latins. Le comte Roger, avec une habileté singulière et une fermeté qui n'exclut pas la souplesse, a tracé les grandes lignes de la politique normande, en matière religieuse: dans cette nouvelle Église sicilienne, dont il entend garder la haute direction, les hautes fonctions ecclésiastiques seront réservées aux Latins, mais la population grecque gardera ses sanctuaires, pourra même en établir de nouveaux, et les monastères grecs seront l'objet d'une protection toute spéciale.

Au reste, en ces premières années du XII-e siècle, cinquante ans après le schisme de Michel Cérulaire, il ne faut pas croire qu'en Sicile comme en Italie les relations entre Latins et Grecs se soient beaucoup modifiées: là où ils vivent côte à côte, et plus ou moins mêlés les uns aux autres, ces relations sont beaucoup plus faciles qu'on ne l'imagine. Ce n'est pas entre les chrétiens des deux rites qu'il y a antagonisme et rupture, mais plutôt entre Rome et Byzance, entre l'ancienne Rome et la nouvelle. Qu'on me permette ici, pour faire mieux comprendre ma pensée, une comparaison tirée de l'histoire contemporaine. Il y a bien longtemps déjà, dans un monastère des environs de Rome, deux Français de ma connaissance causaient avec le père prieur de l'éternelle question romaine et du «dissidio» entre le Vatican et le Quirinal. Habitués, par une logique trop simpliste, à établir entre les deux camps une ligne de démarcation bien tranchée, ils ne furent pas peu surpris d'entendre leur hôte leur dire: la conciliation? *sauf entre les hautes sphères*, il y a longtemps qu'elle est faite. Toutes proportions gardées, on peut dire qu'au temps de la domination normande, entre les fidèles des deux rites, au Sud de

l'Italie comme en Sicile, malgré le schisme, malgré les querelles séculaires entre théologiens, il n'y a pas de véritable antagonisme: les uns et les autres ignorent encore ces sentiments d'hostilité violente, qui seront l'oeuvre des siècles. N'oublions pas d'ailleurs que les croisades, et particulièrement la quatrième, détournée vers Constantinople de son but primitif, ont beaucoup contribué à aggraver les malentendus entre Latins et Grecs: mais nous ne sommes encore au temps du comte Roger qu'au début de l'ère des croisades. Pendant tout le XII-e siècle, non seulement les fidèles des deux rites, en Sicile et en Calabre, vivent pacifiquement les uns près des autres, mais il n'est pas rare de voir des Latins ordonnés par les Grecs, et les Grecs par les Latins. C'est seulement à la fin du XII-e siècle que nous voyons le Saint-Siège dénoncer dans cette coutume un abus condamnable, et chercher à la déraciner. C'est le pape Célestin III, prédécesseur immédiat d'Innocent III, qui écrit à l'archevêque d'Otrante, pour rappeler que les ordinations doivent être faites par des évêques du même rite¹).

Ce curieux document nous rappelle que la terre d'Otrante est avec la Calabre méridionale et la Sicile orientale une des trois régions où l'hellénisme reste en pleine vigueur, au moment même où disparaît la dynastie normande de Sicile, plus d'un siècle après la chute de la domination byzantine. Ce sont en réalité les deux rives du détroit de Messine et les montagnes qui le dominent, qui restent le réduit central et la forteresse de cet hellénisme occidental, dernier débris de la chrétienté primitive gréco-latine, mais débris singulièrement vivace, qui dure, comme Byzance elle-même, jusqu'à la fin du moyen-âge. Singulière et tragique destinée de ces Grecs d'Occident, de plus en plus séparés de Byzance, devenus, aux XIV-e et XV-e siècles, un objet de dédain pour les Latins triomphants, et dont l'histoire, si mal connue, mériterait de sortir de l'oubli.

¹) Jaffé, *Reg. Pontif. Rom.* (1888), II, no. 17629.

LE GREC DANS LES PAYS ROUMAINS

PAR
N. IORGA

DOCUMENTS DE GREC VULGAIRE

L'étude du grec après la conquête ottomane peut être poursuivie dans celles des provinces de l'ancien Empire byzantin qui étaient passées sous la domination de Venise: Chypre, Crète — dont l'*Archivio del duca di Candia*, au dépôt de S. Marc, a conservé une grande partie des actes,—et, éventuellement, autres points du vaste domaine grec de la République. Mais Chypre était conquise par les Turcs avant la fin du XVI-e siècle et, si la grande île du Sud de la Méditerranée put résister encore un siècle, je crois qu'on ne trouverait pas un nombre de documents linguistiques aussi nombreux que pour la première période. Les lettres datées d'autres régions grecques, comme celles que vient de publier le *Néos 'Ελληνομνημων*, dans son fascicule du 31 mars dernier ¹⁾, sont très rares.

On a, sans doute, écrit beaucoup à Constantinople même, où la vie de la chrétienté orthodoxe était restée très vivace, malgré les extorsions et les humiliations de tout genre, et où la société avait son chef dans le Patriarche, entouré d'une Cour entière à l'aspect impérial, dans ses «primates», dans les descendants des grandes familles, les Cantacuzène, exhibant fièrement l'aigle bicéphale, les Paléologue, rayonnant jusqu'au lointain, les Rhalli, qui donnèrent un archevêque à l'Eglise bulgare de Trnovo, un lieutenant métropolitain à la Moldavie conquise par le héros de croisade, Michel-le-Brave, les riches capitalistes, pris en grande partie dans les rangs de l'ancienne noblesse, admise par le nouvel État au privilège, fécond de gains, des monopoles et des approvisionnementements. Il y avait même comme une illusion impériale dans les princes roumains, de Moldavie et de Valachie, qui étaient oints par le Patriarche au milieu des litanies archaïques, qui chevauchaient impérialement par les rues de Byzance, jetant les aspres d'argent à la foule qui les acclamait et qui, chez eux, sur les murs des églises, se faisaient représenter couronné en tête. Il y avait, en attendant les Académies, des précepteurs, peut-être des écoles de paroisse; les manuscrits dont parle

¹⁾ P. 27 et suiv.

un de leurs acheteurs, au quatrième quart du XVI-e siècle, Gerlach, prédicateur de l'ambassade impériale, étaient conservés avec soin, presque avec piété, les copistes travaillaient encore sur les ouvrages de théologie et de droit et le maintien d'une excellente orthographe, d'une belle calligraphie montre assez combien on était scrupuleux à conserver les traditions dont on attendait une vie nouvelle.

Mais aucune de ces familles importantes n'a transmis ses archives. Appauvries, elles se sont perdues dans l'obscurité. Persécutées ou menacées, terrifiées par l'exemple de leurs membres exécutés pour qu'on puisse confisquer leur grande fortune, comme dans le cas du « fils de Satan » (Chaïtan-oglou) Michel Cantacuzène, à Anchiale, elles émigraient. Le fils de Michel, Andronic, finit par prendre le chemin de l'exil et ses fils ne retournèrent jamais dans la capitale, splendide, mais pleine d'embûches, de l'Empire. Jadis, émigrer signifiait passer en Italie, qui raffolait de littérature hellénique, ou dans ces colonies où on se trouvait parmi des frères, plus ou moins accueillants. Dès la fin du XVI-e siècle cependant, les Italiens en avaient assez des Grecs immigrés, les colonies étaient réduites à quelques derniers refuges, le commerce de la péninsule avait pris une autre direction que vers l'Orient. Maintenant les seules perspectives s'ouvraient vers le Nord : pays roumains, Galicie polonaise, principautés russes voisines, comme Ostrog, d'où on rayonna ensuite jusqu'à Moscou et Nijni-Novgorod, attendant la création, toute récente, d'Odessa.

En Pologne et même en Russie, les Grecs étaient absorbés par un milieu ayant d'autres traditions, tatare et slave. Aussi la dénationalisation était assez rapide; en tout cas, on était dominé par les formes officielles de cet autre monde. Malgré l'existence à Lwów-Lemberg d'une église moldave, dont le fondateur, vers 1560, fut l'ancien grand-douanier de la Moldavie, Constantin Corniacte, passé, avec ses entreprises financières, en Pologne, le slavon de la confraternité qui y était rattachée resta vainqueur. Mais le roumain, qui osait à peine offrir bataille au même slavon des chancelleries et des offices sacrés, vieux langage hérité des formations sous-byzantines pour les Yougoslaves, n'avait pas la même force inhibitive. On avait non seulement de grandes chances de rester Grec, mais aussi d'imposer le grec, comme langue savante, à la classe dominante.

C'est pourquoi les Principautés danubiennes, avec leurs princes élevés souvent à Constantinople, époux de femmes grecques, entourés de courtisans et de prélats grecs, protégeant les marchands grecs qui faisaient le commerce de Galicie et des deux Roumanies, fournissent une quantité importante de ces documents de langue.

II

On n'a rien du XIV-e et du XV-e siècle, bien que des évêques, des dignitaires, des négociants grecs, surtout dans de grands et riches ports

comme Moncastro—Cetatea-Albă, à l'embouchure du Dniester, ne soient pas trop rares à cette époque même. Le commencement du XVI-e siècle, avec les relations de famille qui s'établissent entre les Voévodes et les descendantes de la lignée régnante serbe, les Brancovitsch, est de nouveau envahi par le slavon, et même par un slavon qui se distingue de celui de l'Église, étant employé, d'après les vieilles normes de style, très admirées, à la rédaction de chroniques, probablement aussi de sermons.

Dès la moitié du siècle cependant, le caractère de la mode étrangère change: la grécité renaît en Turquie, elle s'enrichit, elle fait éclore de nouvelles ambitions, alors que l'école slavonne, bornée à cette seule place de refuge, sur la rive gauche du Danube, au milieu d'une nation étrangère, bientôt fière de sa propre langue, déchoit. Sous le brillant règne du Sultan «Magnifique», et grâce aussi à ce mélange avec les Occidentaux, surtout les Italiens, de Gênes, de Venise, dont sont sortis les Levantins, Péra devient un centre de vie sociale, dans lequel le grec fait une forte concurrence à l'italien des ports, dégénéré bientôt dans le «volapük» de la *lingua franca*. On se prend à écrire, on donne des soins au style, on conserve, même sans un intérêt pratique, les lettres, et les documents commencent à paraître.

Ils sont intéressants aussi parce que les vieilles traditions sont un peu négligées. Ce qui avait retenu jusqu'ici le vulgaire de pénétrer dans la littérature épistolaire — très rare même dans les dépôts vénitiens — avec sa fraîcheur, sa naïveté, sa gaucherie charmante et sa puissance créatrice, a disparu, complètement disparu. Chacun écrit à sa manière la langue qu'il parle, la langue comprise dans son milieu; l'effusion familière, amicale, ne se gêne pas de se montrer; on ne sent pas le devoir de se guinder pour donner l'impression d'avoir fait des études. Les notes locales paraissent avec des variantes toutes personnelles, d'un intérêt qui n'est pas moindre.

Lorsqu'il s'agit d'un acte de donation de la part des princes roumains, lorsqu'on leur adresse, de la part du clergé grec, une lettre d'affaires ou de simples compliments, la langue est celle du moyen-âge byzantin, décalqué sur le style hellénique. Des termes nouveaux apparaissent seulement dans des listes de présents faits aux Églises d'Orient: ainsi dans le catalogue dû à Pierre-le-Boiteux, prince de Moldavie, bienfaiteur du Patriarcat, avec des mots comme *καζάνιον, πετζερέδες, σινλον, κουζι, κουκούμα, χουλιάρας* (cuillère), *σαχάνιον, γιαχνι-τειπι* (vase pour préparer de la viande hachée)¹⁾. Les lettres privées échangées entre les deux sœurs, Catherine Salvaresso, femme du prince de Valachie Alexandre, mère de Mihnea, qui lui succède, et sa soeur, Marie Fabrizioena, femme d'un Génois, Adorno Vallarga, vivant comme veuve à Murano, ainsi qu'entre Mihnea et sa tante, entre les hommes d'affaires employés par la princesse et leur commettante, ont une tout autre allure.

¹⁾ Hurmuzaki, *Documente*. XIV, p. 49, No. CXXI.

Comme phénomènes phonétiques, annonçant le vulgaire actuel, la disparition de l'*ε* initial (*κῆνα, πέστιλες, πανδρεύτη, και ἴσολά ἴτη, θημιθῶμε*, au lieu d'*ἐνθυμηθῶμαι, πεθικᾶς, βλοκεται* au lieu d'*ἐδούσθαι*), même de l'*α* (*παντέξι*, pour *ἀπαντέξι, ναγγελᾶσης* pour *ἀναγγελᾶσης*), de l'*ῆ* (*μήσοι* pour *ἡμισυ*). En échange on écrit *ἐτούτον* pour *τούτον, ἐγένουσι* pour *γένουσι*. Il y a même un *ε* supplétif final: *ῆσε* pour *εἶς*.

A côté de l' *μ* après une voyelle est intercallé un *ν* pour donner le son nasal (*ἐνμπορέσαις*); *μβ* devient *μπ*, comme dans *γαμπρῖ*, mais aussi *π* devient *μπ* (*μπέμπι*). L'adverbe *ἀπό* est *ἄπε*. Le même renvoi sur la pénultième dans *μόνε, ὄχη*.

La conjugaison, réduite à un seul type, assez confus, est celle du grec moderne avec *ἡμεσται* pour la première personne du pluriel de l'indicatif présent d'*εἶμι* (cf. *κάθεσται*), avec des impératifs comme *κάθου*, avec des contractions comme dans *σοῦνε: σὺ εἶναι, ἔλθη* pour *ἔλθειν*, avec des futurs comme *ζῆω* au lieu de *ζήσω*, des subjonctifs comme *νὰ πέψωναι*. Puis la préférence pour des formes verbales indûment compliquées, comme *διώμεσθε, ἐγήγηκε*. En matière de déclinaison, confusion des cas: le datif-accusatif *ἔπενας ταῖς δύο σκοῦπαις, διὰ ταῖς τραῖς*; cf. l'accusatif sans *ν*: *τῆ φηγοῦρα μου, τῆ τόμνα, μόνω*, comme *ὄτα* pour *ὄταν*, mais aussi *μῆν* pour *μῆ, ἔναν* pour *ἐνα*), le génétif-datif (*νὰ μῆν δώση στελμένα τῆς αὐθεντία σου ἐκῆνου τῆς γραφαῖς δσαις... ἔστηλες*), l'accusatif-datif (*νὰ τὸν σίλις*), réuni parfois à l'accusatif-nominatif (*πάντα ὄλαις... καταπένουση*) et même au datif-nominatif: *ταῖς γραφαῖς ὁποῦ μᾶς ἀποστέλης*. Ci et là apparaît la confusion des genres: comme dans *τῶ γραφεῖ, ἔξοδες πολλές, μικρῆ ἔξοδο, πῆμερες πολλές, ἡ κόρες*.

Le vocabulaire contient très peu de mots italiens, surtout pour les choses d'importation: *μαντίλι, γούγια, μπαγιλός, μόδον, φάτωρος, φηγοῦρα, σκοῦπες* (soucoupes); quelques mots roumains, comme *πλόσα*. Eu fait de sémasiologie, *κάστρον* est église.

L'influence turque n'est pas maigre; on a, à côté de *πάπλωμα*, couverture de lit, *χογιαλός*, puis *μαχαμάδες*, pièces de toile, *κωμιζῖν ἀτλάζι*, atlas rouge, *λυένη*, aiguière, *σίωμα*, fil d'or.

Le Ban Mihalce, originaire de Chios, qui joua plus tard un grand rôle de capitaine sous Michel-le-Brave, présente les mêmes particularités de forme. Il ajoute l'*ν* supplétif jusqu'à des pluriels neutres, comme *προσκοπήματα*. Il a des formes verbales comme *ῆδατο*, «je me suis réjoui». Comme la princesse et sa soeur, il dit *ἔρθο* pour *ἔλθω*. Il supprime l'*ε* initial (*τῆν νὰ ἴπο*). Il lui arrive d'échanger l'*α* avec l'*ε* (*ἐγαπούναι*). Ses *μπραματήα, μπηστεμένος* correspondent à *μπέμπω*. Le son nasal apparaît dans *ἐμβρο (εῦρω)*.

Les termes italiens ne manquent pas non plus: *πάκο, μπεβεράγιο* (beveraggio), *πασάτζιον* (passaggio), *πάγκο* (banco), *ζαμνάρης* (esaminare), *καντζηλαρήα* (cancellaria) et *καστζηλάρη, ἔσποστα, τάλαιραν* (talieri), *λαίταιρα* (lettera), *λύμβρα* (livra), *μαδόνα*.

Les cas sont cependant beaucoup mieux observés et les formes verbales de contamination sont absentes. Marie Vallarga elle-même, qui écrit *ῥεκουμανιτάτη, σώρα, σιγούρα, σεκρετάριος*, respecte beaucoup mieux les règles de l'ancienne grammaire que sa soeur ¹⁾.

Une lettre adressée à cette Marie par sa parente de Valachie, Esther-Euprépeia ou Prépia, en 1587, a les mêmes caractères; on retrouve la disparition totale du *γ* devant un *ι* ou *ου* (*ἴουν* pour *ἡγουν* d'un côté, *ἡνόση* de l'autre).

Lorsque Mihnea, devenu musulman pour échapper à la prison et à la mort, fut établi avec les siens (sa mère étant morte) à Silistrie, où il eut des enfants d'un mariage dans la nouvelle religion, une princesse Roxane adresse à la veuve de Murano une petite missive d'une rédaction mieux stylisée, qui montre un certain enseignement d'école ²⁾. Il y a cependant, ci et là, cette disparition caractéristique du *ν* (*τη γραφή*). Dans sa lettre du 28 février 1593 ³⁾, puis dans celle du 14 décembre 1594 ⁴⁾, ainsi que dans celles de 1595 ⁵⁾, Mihnea lui-même, ou plutôt un secrétaire, témoigne de certaines connaissances grammaticales toutes nouvelles (italianismes: *φακουλιτάν, κλαρίσιμος, μεδέμο, προκουράρισε, πράτικα, κουστοναριστή, βολετόν, τζέροτος, ἀκαδέρι, στράτα*); il faut signaler cependant l'*s* initial supplétif dans *ἔσὺ*, l'*ν* supplétif à la fin (*τὸ πεδήν*). Du reste, cet emprunt à l'italien n'est que très explicable de la part de quelqu'un qui, ayant fait poser une pierre commémorative de son règne dans la chapelle du couvent de S. Maffio à Murano, chargeait Mariora ou Mariette (*Μαργέτα* pour Esther) de donner une éducation occidentale à son fils Radu, qui régna plus tard avec prestige dans les deux principautés et dont les cendres reposent à Bucarest dans l'église de la famille, qui porte encore son nom, Radu-Vodă.

Alexandre, père de Mihnea, avait un frère, qui, après avoir régné en Moldavie, se trouvait, de sa propre volonté, pour échapper lui-même aux extorsions et aux menaces turques, en terre chrétienne de l'empereur, où il devait mourir en 1594, à Bolzano (Bozen). Sa correspondance et celles de ses parents, saisies secrètement par les agents de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Tyrol, se conservent dans les archives d'Innsbruck. Des lettres grecques se trouvent mêlées aux lettres roumaines. Dans leur style on retrouve la disparition du *ν* final, le *ν* ajouté à la fin d'autres mots, les formes verbales contaminées (*δεόντας τὸν θεόν*

¹⁾ Elle transforme *πιωχός* en *ἐπιωχός, ἐπιαχός*. Comme mots turcs, elle a seulement un *σαράνι*. Catherine, écrivant de Rhodes, dit *οὐσάντζα* (*usanza*), *μόδος, μπαγονάτζος* (*pavonazzo*), à côté de mots turcs comme *μπογάσια* (*bocasins*), *τζα-τουνίν, καμουχάν* (*camocatto*); dans d'autres lettres, *τολοῦκι, τζελέπιδες, κουμάσια* (pièces d'étoffe).

²⁾ *Ibid.*, pp. 89—90, No. CLXI.

³⁾ *Ibid.*, pp. 95—96, No. CLXXI.

⁴⁾ *Ibid.*, pp. 101—102, No. CLXXXIII.

⁵⁾ *Ibid.*, p. 102 et suiv.

τοῦ ἡγγετέετε, νά μας ποῦ στέφουμε) ¹⁾. Cependant un des correspondants, le Spathaire Zoto, gendre du prince (il est enterré à San-Giorgio dei Greci, dont les archives ne possèdent pas de lettres), était un Épirote de Ianina; d'autres écrivent de Constantinople. Il paraît donc qu'un vulgaire commun s'était répandu sur tout le territoire habité par les Grecs. Il est totalement différent du style employé au même moment par le Patriarcat ²⁾, et même par les «primates» comme Andronic Cantacuzène ³⁾.

Les quittances délivrées par les agents des princes roumains à Constantinople à la même époque sont d'un style plus soigné, surtout parce qu'il s'agit d'une simple formule qu'on répète ⁴⁾. Tandis que tel reçu délivré par Moïse Movilă, prétendant au trône moldave, au représentant de la Transylvanie, François Mikes, avant 1630, telle reconnaissance de la part de Marie Firley, fille du prince de Moldavie Basile, montrent à quelle confusion et anarchie pouvait descendre ce vulgaire sous la plume des imitateurs roumains de la grécité ⁵⁾, au contraire, le moine Parthénus, ancien Postelnic moldave, et le boïar Iarali emploient en 1630 et en 1646, pour une déclaration ou un testament, le langage des Constantinopolitains ⁶⁾.

Avec les lettres du grand-interprète de la Porte, Panaïoti Nikousios ⁷⁾ et avec celle du représentant roumain à Constantinople, Yanaki Porphyrita, on est déjà dans le domaine, bien fixé de la nouvelle rédaction influencée par l'enseignement. Le vulgaire est maintenu, mais il s'adapte à une seule orthographe, qui est l'ancienne, et emploie les formes nominales et verbales qui appartiennent à la tradition. Il y a cependant encore nombre d'observations intéressantes à faire sur ces textes.

Bientôt, le langage d'école sera d'un usage général.

¹⁾ Hurmuzaki, XI, pp. 309 et suiv. pp. 331—332, No. CCCCLX. Un seul mot slavo-roumain *εισβόδι, izvod*, catalogue, acte. La forme *l'evav* au lieu de *évav* peut être dérivée du traitement d'en roumain.

²⁾ *Ibid.*, pp. 370—371.

³⁾ *Ibid.*, pp. 373—374.

⁴⁾ Trois de ces documents, *ibid.*, XIV, pp. 87—88, N-os CLIV—CLV; quatre autres dans le vol. XI de cette même collection, pp. 207—208.

⁵⁾ *Ibid.*, XIV, pp. 125—126, No. CCXXV; p. 173, No. CCLIV.

⁶⁾ *Ibid.*, pp. 128—129, No. CCXXIX; pp. 184—185, No. CCLXVI.

⁷⁾ *Ibid.*, p. 204 et suiv.

LES ORIGINES DE L'ICONOCLASME

PAR

N. IORGA

On a proposé pour expliquer l'iconoclasme diverses théories qui peuvent contenir une faible partie de la vérité, sans éclairer cependant essentiellement le sujet. Il a été question de toute une intrigue juive qui aurait commencé par suggérer au calife Yézid I-er, dont le rôle de persécuteur du christianisme sous toutes ses formes est bien connu, la destruction des images.

Dans plus d'une source cette légende apparaît avec les mêmes détails, les mêmes noms et presque les mêmes termes: Le Juif de Tibériade, ou de Laodicée, Tessarakontapichys, la prédiction faite à Yézid qu'il régnera encore trente ou quarante ans, pourvu qu'il s'en prenne aux adorateurs des images, la mort rapprochée du calife, les mesures de résipiscence de son fils Valid, le châtement du promoteur de l'impiété¹⁾. Telle Vie de Saint ajoute l'influence d'un renégat revenu aux siens, le nommé βησηρ, ce qui paraît signifier «vizir», devenu patrice à Constantinople et associé à Constantin, évêque de «Nakolia» et chef des évêques du «koprosynodes»²⁾.

Yézid l-a-t-il fait ou non, ce serait difficile de le dire; on n'est pas en mesure de constater dans quelles proportions et avec quelle piété on continua à adorer, parmi ceux qui restaient attachés à l'ancienne croyance, les représentations figurées de Dieu, du Christ, de la Vierge, des Saints. Mais le nombre de ces chrétiens se réduisait sans cesse et, de l'autre côté, il serait difficile de trouver un culte des images d'une grande notoriété dans ces régions d'ancienne et opiniâtre résistance aux crédos byzantins. Aussi, lorsque Théodore, patriarche d'Antioche, fut accusé d'espionnage par l'émir, on se borna à lui interdire d'exposer la croix, de bâtir de nouvelles églises et de prêcher aux Arabes³⁾.

¹⁾ Théophane, éd. de Bonn, pp. 336, 438; Oeuvres du patriarche Nicéphore, dans Migne, *Patrologia graeca*, C, col. 529—572; Vie des Martyrs de Constantinople, dans les *Acta Sanctorum*, août, II, p. 435 (εἰ τὰς ἐν ταῖς Χριστιανῶν ἐκκλησίαις ἐν πάσῃ τῇ ὄπ᾽ αὐτοῦ ἀρχῇ τιμωμένας σεπτὰς εἰκόνας καθέλου).

²⁾ *Acta Sanctorum*, loc. cit., p. 436.

³⁾ Continuation de Théophane, p. 691.— Michel l'iconoclaste aurait délivré d'impôts des Juifs; p. 663: Le clergé fut ensuite soumis aux impôts et les biens de l'Église vendus aux Juifs.

Une influence des Juifs à Byzance même n'est prouvée par rien; la population de cette religion n'apparaît guère dans les sources comme ayant participé, de n'importe quelle façon, à la vie publique, dominée d'une façon si exclusive par l'idée chrétienne, quitte à définir celle-ci dans un sens ou dans l'autre ¹⁾. A peine si la chronique arménienne de Sebéos dénonce tels Juifs d'Édesse d'avoir appelé les «enfants d'Israël» ²⁾, venant au nom d'Abraham. Si l'empereur Basile I-er éleva aux rangs de l'empire des Juifs, il les fit d'abord baptiser.

Une autre explication met en cause le calife Omar II, qui, pris d'amitié pour l'empereur Léon, l'aurait invité à détruire des symboles contraires au vrai esprit du christianisme lui-même. Or, si des relations pacifiques, basées sur les trêves et garanties du côté de l'Empire par un vrai kharadsch de rachat, ont existé entre les deux États, leur principe était tellement opposé qu'il ne peut pas être question d'influences réciproques, dans aucun domaine, et d'autant moins dans celui de la religion ³⁾. Les lettres échangées cependant entre les califes et les empereurs à telle époque ne manquent pas d'intérêt: le «Kaisar du Roum» est accusé de se prosterner devant de vaines idoles grossières, alors que les propagateurs de la nouvelle loi sont aussi les gardiens de l'ancienne, dans toute sa pureté. L'accusation aurait été portée, d'après le chroniqueur arménien Ghévond, par Omar II contre Léon lui-même, «empereur des Grecs» ou «de Byzance»: «Pourquoi Jésus dit-il à ses disciples qu'ils sont venus au monde nus et retourneront à lui de même». Et, plus loin: «pourquoi adorez-vous les ossements des apôtres et de prophètes, ainsi que les tableaux, et la croix, qui anciennement servait, selon la loi, d'instrument de supplice?». A son tour, «Flavien Léon, empereur, serviteur de Jésus Christ, notre vrai Dieu et le souverain de celui qui le connaissent», parle à «Omer, chef des Sarrazins», pour lui rappeler «l'inimitié qui existe entre nous chrétiens et entre les Juifs» et lui dire ceci: «Quant aux tableaux, nous ne leur attribuons pas un respect semblable, n'ayant reçu de la Sainte-Écriture aucun commandement quelconque à ce sujet. Cependant, trouvant dans l'Ancien Testament l'ordre divin qui autorise Moïse à faire exécuter dans le tabernacle les figures des chérubins et animés d'un sincère attachement pour les disciples du Seigneur, brûlant d'amour pour le Seigneur incarné lui-même, nous avons toujours éprouvé

¹⁾ Sur des Juifs amis des Arabes et chrétiens de forme sous la violence, voy. A. Lombard, *Constantin II, empereur des Romains*, Paris 1902, p. 172 et suiv.; Pargoire *L'Église byzantine de 527 à 841*, Paris 1905. Mention des Juifs comme fauteurs de la persécution, comme *χριστόμαχοι*, dans les œuvres du patriarche Nicéphore, loc. cit., col. 385, 516, 529; Vie de S. Platon, *ibid.*, XCIX, col. 1190, 1245, 1533, 1567.

²⁾ Sebéos, *Histoire d'Héraclius*, traduite de l'arménien et annotée par Fréd. Macler, Paris 1904, p. 93. Projets juifs de refaire le Temple et intrigues contre les chrétiens, *ibid.*, pp. 102—103.

³⁾ Cf. aussi Hergenröther, *Photius, Patriarch von Constantinopel*, Regensburg, 1867, I, pp. 227—228. La «sarracénophonie», imputée par le chroniqueur Théophane au premier iconoclaste, est un sobriquet et une calomnie.

le besoin de conserver leurs images, qui nous sont parvenues depuis longtemps comme leur vive représentation. Leur présence nous charme, et nous glorifions Dieu, qui nous a sauvés par l'intermédiaire de son fils unique au monde sous une semblable figure et nous glorifions ses saints, mais, quant au bois et aux couleurs, nous ne leur rendons aucune vénération¹⁾.)

Il n'est pas cependant sans intérêt de remarquer que c'est juste à ce moment que le calife oméyade admet les Patriarcats de Jérusalem (706), d'Alexandrie (740) et d'Antioche (742)²⁾, mais, il est vrai, pour commencer dès 756 la nouvelle persécution³⁾, qui succéda à celle d'Yézid II, en 723. «Par ses ordres empreints d'une sorte de phrénésie diabolique on brisa et on détruisit les tableaux représentant l'incarnation véridique de notre Maître et Sauveur et les images de ses disciples et la croix⁴⁾.)

Sur le rôle des pauliciens, qui occupaient des régions entières, avec une capitale comme Tephriké, prise par Basile I-er, avec un chef comme Chrysochir, contemporain de cet empereur, on n'a pas insisté. Peut-être faudrait-il dire: on n'a pas assez insisté, car il est indubitable que ces hérétiques inéluctables, dont il ne serait pas facile de préciser la doctrine, et surtout à cette époque, résumaient en grande partie une tradition asiatique tout à fait divergente de ce christianisme de Constantinople, couvé pour ainsi dire par les empereurs, qui avaient toute une tradition païenne, d'abord utile pour leur pouvoir, à transmettre⁵⁾. Mais on n'a pas négligé l'héritage phrygien dans cette Asie Mineure, imprégnée de relents novatiens et montaniens, qui eut un rôle dirigeant dans la réaction contre l'iconolâtrie des couvents, surtout de ceux qui dominaient de leurs richesses et de leurs agitations la capitale⁶⁾.

Je n'irai pas jusqu'à affirmer que dès ce moment l'Empire aurait poursuivi le projet, nettement fixé, de s'annexer une Église qui plus d'une fois, par le patriarcat ou par le couvent, avait fait mine de vouloir le dominer. Le «césaro-papisme» de Léon est une illusion ou au moins le terme employé dépasse de beaucoup la réalité, encore mal assurée, qu'on a été tenté de définir ainsi⁷⁾.

¹⁾ Ghémond, traduction Chahnazarian, Paris 1856, p. 89.

²⁾ Lombard, ouvr. cité, p. 276. Sur des synodes régionaux, *ibid.*, p. 297.

³⁾ *Ibid.*, pp. 277—279.

⁴⁾ Ghémond, p. 98.

⁵⁾ Cf. sur leur rôle sous Constantin II, le «Copronyme» pour ses adversaires seuls Lombard, ouvr. cité, p. 284 et suiv. — Cf. Combéfis, *Auctarium Novum*, I (Léonce de Naples), *Leontios von Neapolis, Leben des Heiligen Johann des Barmherzigen, Erzbischof von Alexandrien*, Freiburg i. B. - Leipzig 1893, et Gelzer, *Leontios von Neapolis Leben*, Tubingue 1893.

⁶⁾ Karl Schwartzlose, *Der Bilderstreit*, Gotha 1890, pp. 38—39, 42—43, 44 et suiv.

⁷⁾ Voy. Schwartzlose, ouvr. cité, p. 50: «Aus diesen Zielen heraus glaube ich am Besten die Bilderstürmerei des Isauriers begreifen zu können». Pp. 241—242: «Wie der Chalif wollte er die beiden höchsten Gewalten, die geistliche und weltliche, in sich vereinigen, nur mit dem Unterschiede, dass bei ihm nicht wie beim Chalifen

Il faut commencer donc d'un peu plus loin que le commencement du VIII-e siècle pour comprendre quel fut le vrai caractère d'un mouvement qui troubla l'empire d'Orient pendant deux siècles et qui ne finit que lorsque cet empire avait revêtu un nouveau caractère, celui de la monarchie orientale, maîtresse des personnes et des biens, et n'ayant devant elle aucune organisation, aucun courant moral capable de lui tenir tête.

La dynastie d'Héraclius avait longuement combattu contre l'Islam envahissant, phénomène essentiellement religieux et créateur d'une organisation militaire et politique qui dérivait avant tout de la prédication du Prophète. La Syrie, l'Égypte, les provinces qui avaient défendu de fait leur liberté d'action et leurs traditions historiques, millénaires, en résistant au centralisme dogmatique des «Chalcédoniens», avaient rompu avec Constantinople pour ce motif. De fait ce ne fut pas l'Islam qui les conquist; ce furent plutôt elles qui créèrent la domination de cette religion nouvelle, éminemment populaire, «démocratique», sur ces provinces d'une vieille organisation presque incompréhensible aux Bédouins de la grande offensive. On n'a qu'à lire les passages caractéristiques de la chronique égyptienne pour s'en apercevoir: «Voyant la faiblesse des Romains et l'hostilité des habitants envers l'empereur Héraclius à cause de la persécution qu'il avait exercée dans toute l'Égypte contre la religion orthodoxe..., tous les habitants de cette province (le Faiyoum) s'étaient soumis aux Musulmans et leur avaient payé tribut, et ils tuaient tous les soldats romains qu'ils rencontraient¹⁾». Ce fut par les paroles «Dieu vous a donné ce pays» que le tout-puissant Patriarche Cyrus, auquel Héraclius II avait confié l'Égypte pour la capitulation complète, s'adressa, à «Babyloine», aux nouveaux maîtres du pays des Pharaons²⁾. De son côté, M. Nöldeke relève le rôle de tout point semblable qu'eurent à l'égard des Arabes les provinciaux de l'Euphrate: «Les habitants de la région Ouest du Bas Euphrate étaient chrétiens pour la plupart et, de même que leurs coréligionnaires du bassin de l'Euphrate et du Tigre, ils étaient peu attachés à l'Empire. Leur soumission se fit donc sans aucune difficulté et ils s'engagèrent même à pourvoir, des renseignements, au service des vainqueurs³⁾». Pour la Syrie on a ce témoignage, décisif, de Bar-Hebraeus, le chroniqueur jacobite: «Le Dieu des vengeances envoya les Arabes pour nous délivrer des Romains. Nos églises ne nous furent pas rendues, car chacun conserva ce qu'il possédait, mais nous fumes du moins

die geistliche, sondern die weltliche Würde im Vordergrunde stand und für die andere normierend war». Les opinions de Schwartzlose ont été combattues par Schenk, *Kaisers Leon III. Walten im Innern* (*Byzantinische Zeitschrift*, V, pp. 257-301).

¹⁾ Jean de Nikiou, traduction Zotenberg, dans les «Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale», XXIV¹, pp. 562—563.

²⁾ *Ibid.*, p. 575.

³⁾ Th. Nöldeke, *Études historiques sur la Perse ancienne*, trad. Oswald Wirth, 1896, p. 200. f

arrachés à la cruauté des Grecs et à leur haine contre nous¹⁾. Et un historien moderne de l'Église byzantine observe à ce sujet, très justement: «Beaucoup parmi les ennemis du quatrième concile reconnaissent dans les envahisseurs des frères de sang et de langue. De fait, les chrétientés flottantes à la lisière Sud-Est du patriarcat syrien professaient presque toutes le monophysitisme et rien ne les séparait ou presque rien des peuplades embrigadées sous le drapeau du Prophète. De ces tribus, baptisées d'un baptême tout de surface, plusieurs, comme celles du Sinaï, se rallièrent à l'Islam sans combattre, rejetant du même coup le christianisme et l'Empire²⁾».

Il y eut des conversions en masse, pour échapper aux lourds tributs du nouveau régime, mais aussi par conviction et sous l'impression de la force victorieuse. Le même chroniqueur de Nikiou en témoigne pour son Égypte à lui: «Or beaucoup d'Égyptiens qui étaient des faux chrétiens renièrent la sainte religion orthodoxe et le baptême qui donne la vie, embrassèrent la religion des musulmans, les ennemis de Dieu, et acceptèrent la détestable doctrine de ce monstre, c'est-à-dire de Mahomet; ils partagèrent l'égarement de ces idolâtres et prirent les armes contre les chrétiens. L'un d'eux, nommé Jean, un Chalcédonien de Sinaï, ayant quitté son habit monacal et embrassé l'islamisme, et s'étant armé d'un sabre, persécutait les chrétiens demeurés fidèles à notre Seigneur Jésus-Christ³⁾».

Or l'Islam apparaissait aux humbles comme une nouvelle révélation après le Christ, comme une réédition purifiée de la religion prêchée par les pauvres pêcheurs. Une doctrine très facile à saisir, impressionnante par ce qu'elle ouvrait de perspectives aux imaginations orientales, méprisait, et non pas à cause d'une disposition d'esprit spéciale aux Arabes, mais vraisemblablement à cause d'influences exercées sur eux par ce monde syro-égyptien, chez lequel on ne connaît guère de sanctuaires célèbres par des images miraculeuses, toute représentation matérielle de la divinité. A côté des propagateurs armés, furibonds comme ce rénégal du Mont Sinaï, il y en avait d'autres qui, non moins dévoués, procédaient par persuasion. Et ils rencontraient un peu partout les *dissenters*, tout prêts à leurs prêter appui, parmi les fidèles persécutés de ces vagues sectes de l'Asie Mineure, pauliciens ou manichéens et autres, dans les conceptions occultes desquels les idées venant du mazdéisme persan, lui aussi sans images, se mêlaient à des relents de très anciennes superstitions locales, recouvertes, mais non détruites, par l'hellénisme régnant et par la doctrine d'État romaine du culte des empereurs⁴⁾.

¹⁾ Cité par J. Pargoire, ouvr. cité, p. 148.

²⁾ *Ibid.*, p. 149.

³⁾ *Loc cit.*, p. 585.

⁴⁾ Cf. Vie de S. Platon, dans Migne, *Patrologia graeca*, XCIX, col. 1453 (influence manichéenne); Vie de S. Joannice, dans les *Acta Sanctorum*, Novembre, II, 2, p. 330 (Constantin VI est traité de nestorien); autre vie du même, *ibid.*, p. 393 (l'empereur

On ne pourra jamais nier avec succès ces origines anatoliennes, populaires, de l'iconoclasme officiel. Si pour les classes dirigeantes il y eut un calcul, pour les masses il y avait une conviction profondément enracinée et particulièrement contagieuse. Le rôle d'un tel promoteur a été déjà noté, et l'origine syrienne, de Germanic, de premier et plus grand ennemi des images, Léon, dit à tort l'Isaurien — s'il ne figura pas dans la garde isaurienne des empereurs — n'est guère indifférente.

Il faut observer aussi que la populace de Constantinople, à une époque où les facteurs qui l'organisaient en faisceaux de combats, verts et bleus, étaient encore très vivants aussi dans l'Égypte conquise, ne prit pas trop parti pour les défenseurs des sacrés simulacres contre lesquelles se tournait la colère des agents du pouvoir ¹⁾.

Mais ce qui détermina la persécution appartient sans aucun doute à une autre catégorie d'incitations. Dans la population elle-même il y avait une aversion marquée contre l'envahissement des moines, riches et fainéants, se dérobant à toutes les charges, mais jouissant de tous les avantages. Dans la classe des propriétaires on peut deviner une concurrence, qui se retrouve partout et à chaque époque dans les mêmes circonstances, contre les propriétaires de main-morte, doux aux sujets, dotés d'immunités, bénéficiant des dons mérités par les miracles des icônes. Chez l'empereur enfin la tendance de concentrer entre ses mains tout pouvoir, de retenir pour lui toute source de richesse.

Ce fut donc une réaction contre la classe monacale avec tout ce qu'elle avait, tout ce qu'elle travaillait, tout ce qu'elle prétendait et empiétait. L'ancien empire était mort du christianisme paupériste encourageant les désertions; le nouvel empire craignait d'avoir le même sort devant une formidable organisation qui n'avait aucune attache à ses intérêts et qui, de plus, avait soutiré à la société assez de moyens pour pouvoir tenir tête à tout rival et adversaire.

Commençant par les sentiments des paysans, des artisans, du monde pauvre des campagnes et des villes, le VIII^e siècle voyait se répéter ce qui avait amené, trois siècles auparavant, une crise dans la fiscalité de l'Empire romain, alors que les curiales, responsables pour les impôts, se réfugiaient dans les rangs des clercs et leur part, dans le système de l'imposition collective, passait à ceux qui restaient. Le même cas s'est présenté, du reste, beaucoup plus tard chez les Roumains, chaque village ayant une «cislă» et l'émigration d'une partie des habitants signifiant un accroissement de poids pour les autres. Les couvents étant aussi de

Léon τὰ τοῦ Μανέντος κηρόνας); Vie de Nicéphore, patriarche de Constantinople, aussi dans Migne, *Patrologia graeca*, C, col. 69 (τὴν ἰουδαϊκὴν κυριοκτολίαν, τὴν τῶν Φρυγῶν τετραπόδην ἐρεσχηλίαν, τὴν μανιχαϊκὴν ἀνείρωξιν).

En Europe, il y eut comme un réveil du paganisme, l'*ἑλληρισμός δεύτερος*, de Nicéphore, comme une résurrection des anciens cultes ruraux; nous comptons traiter séparément ce sujet.

¹⁾ Cf. Bréhier, *La querelle des images*, Paris 1904; aussi Tougard, *La persécution iconoclaste d'après la correspondance de S. Théodore Studite*, Paris 1891.

grands ateliers dont les artisans n'étaient pas payés, ils devenaient des concurrents redoutés pour ceux qui travaillaient dans des conditions plus difficiles au milieu de la société. Aussi le peuple approuva-t-il la persécution¹⁾.

Plus d'une fois des cris s'élevèrent vers l'empereur haranguant la foule, pour lui souhaiter succès, bonheur et victoire après la destruction des «idoles»²⁾, et les hagiographes critiquent amèrement l'attitude de cette plèbe (*τὸ δ'χλωδες καὶ ἀγελαῖον*)³⁾. Les femmes seules défendirent la célèbre image de la Vierge «d'airain» au palais impérial.

Le phénomène s'offre maintes fois à toutes les dates et dans les régions les plus différentes.

Les grands propriétaires de biens-fonds ruraux, comme cette Daniélis qui commandait à de nombreux villages et dont l'apparition à la Cour ressemblait au voyage fabuleux de la reine de Saba venant voir Salomon, sont d'une époque ultérieure. Pour que ces «riches», ces «puissants» auxquels on «servait» s'affirment comme un facteur très important dans le monde byzantin, il faut que leur main-mise sorte victorieuse du combat qu'elle avait dû livrer à la domination territoriale du monastère, toujours prêt à acheter pour arrondir ses propriétés et capable d'employer dans ce but les nombreux dons précieux dont on le comblait en échange pour ses miracles. Mais ces adversaires de l'emprise monacale ne seraient guère entrés en lice si le pouvoir impérial n'avait levé sa rude et lourde main sur les imitateurs de S. Antoine, sur ces communautés qui, avec leur forte organisation, leur puissant essor économique, leur ambition de conduire l'Empire après s'être asservi l'Église, ne ressemblaient guère aux ermites des Thébaides et aux solitaires perchés sur leurs colonnes.

Souvent battu par ce qu'on appelait les Arabes et qui étaient en grande partie ses anciens sujets, humilié, rançonné, dépouillé, menacé dans sa Capitale, l'empire avait pu se rendre compte que la qualité inférieure de ses chefs pendant un certain temps — l'engance sanguinaire et rapace des Héraclides — ne suffisait pas pour expliquer toute cette mauvaise chance et la longue série de ses malheurs. Comme, plus tard, au X-e siècle, on se dirigeait dans la querelle entre iconoclastes et iconodoules par cette considération que les empereurs ennemis des images sont les seuls auxquels la victoire sourit, on a dû admettre que le charme des succès arabes, à l'époque où Meslim, frère de Yézid, espérait faire de Sainte Sophie «un bain pour ses troupes et briser sur la tête de son rival le bois de la croix qu'il adore⁴⁾», réside non seulement dans leur frais élan de jeunesse, mais aussi dans une certaine supériorité

¹⁾ Théophane, éd. Bonn, p. 659.

²⁾ Oeuvres de Nicéphore, loc. cit., col. 985: *Σήμερον σωτηρία τῷ κόσμῳ ἐτι σὺ, βασιλεῦ, ἀντιρώσας ἡμᾶς ἐκ τῶν εἰδώλων; ibid., col. 1132: Ἀληθῶς ἡ καρδία σου ἐν χειρὶ Θεοῦ.*

³⁾ *Ibid.*, col. 1085.

⁴⁾ Ghémond. p. 104.

pour tel domaine de leur croyance. C'était une invitation à les imiter dans ces domaines seuls. On croyait à Constantinople, dans les masses, et on le disait, que, «si Constantin ne nous avait pas arraché de l'idolâtrie, le Christ n'aurait pu en aucune manière nous aider»¹⁾. Il fallut que le patriarche Nicéphore fit toute une démonstration historique pour prouver que les monarques pieux avaient été tout de même couronnés de victoires.

Mais les monarques chefs d'armée pouvaient très facilement se rendre compte aussi de ce fait : que contre une armée qui n'était pas composée seulement des écumeurs du désert, mais aussi de ceux qui avaient hérité des meilleurs traditions «romaines», ils n'avaient pas — avec un trésor vidé par le luxe de la Cour, mais aussi très faiblement rempli par les contribuables restanciers des provinces sans cesse troublées, avec des soldats mercenaires ou des soldats d'aventure, flairant un profit, et rien que ce profit, dans chaque campagne — le moyen de se défendre dans leurs derniers refuges, assiégés, d'autant moins de récupérer. Ils durent faire donc la révision de l'état auquel une évolution non surveillée avait réduit les provinces. Détourner les fidèles généreux envers le saint protecteur des maisons religieuses qui engloutissaient ainsi les métaux précieux et les bijoux vers les caisses impériales, remettre sous l'action du trésor ainsi enrichi ceux que couvrait l'immunité religieuse, réintégrer dans les armées les milliers de bras immobilisés dans les cellules, était un vrai devoir pour quiconque aurait régné à ce moment. Sans parler aussi du désir, bien naturel, qu'avaient ceux qui étaient arrivés à détruire de fait les «dèmes» des verts et des blancs, prenant pour eux, comme une garantie en plus de leur pouvoir, le titre de «chefs de faction», de φακτωνάροι, de faire disparaître aussi cette cohue irritable, querelleuse, prête aux frondes et aux tumultes, même aux attentats et aux renversements, qui étaient les compagnons de ces soldats de robe noire, experts au moins à frapper du bâton.

Voici l'iconoclasme. Il ne fallait pas avoir une âme de persécuteur pour y donner, et des empereurs dénués de toute passion calculaient bien en s'en prenant aux images sur bois, seuls objets de l'adoration, aux petits tableaux recouverts d'une armure d'argent constellée de pierres précieuses, tout en respectant sur les murs les fresques dont on n'a trouvé une seule grattée, comme furent parfois celles de l'Occident lorsque la Réforme se déchaîna contre les traditions artistiques de la vieille foi catholique.

II

Rappelons une parallèle moderne.

Lorsque l'Autriche de Marie-Thérèse et de Joseph II, ayant, de même que la Byzance de Léon et de son fils Constantin, le culte de l'État

¹⁾ Oeuvres de Nicéphore, loc. cit., col. 601 : *Εἰ μὴ Κωνσταντῖνος πηγᾶς τῆς ἰδωλομανίας ἐξόρυσσας, Χριστὸς κατ' οὐδένα τρόπον ὠφελῆσαι δεδύνηται.*

pour l'État, le dogme de la monarchie sacrosainte, se gagna des territoires dont les habitants étaient des orthodoxes fortement liés à leur ancienne foi, tout aussi friande d'images thaumaturges que celle des moines de Stoudion, dix siècles auparavant, elle vit dans les monastères un abri de fainéants, un réceptacle de richesses cachées, même un centre de conspiration.

Il est vrai que l'empereur et roi préférait que ses sujets roumains de Transylvanie et même de Bucovine se rendissent à l'église uniate, non parce qu'elle tenait de Rome, mais parce que, sous tous les rapports, elle dépendait de lui, du monarque, son créateur, mais ce n'est pas par zèle catholique qu'il envoyait de vraies dragonnades dans les villages récalcitrants, qu'il faisait bombarder de gros boulets les frêles chapelles rurales et les modestes cloîtres dans l'ombre des bois, qu'il les faisait détruire jusqu'aux fondements. Il voulait des gens qui payent, qui travaillent, qui écoutent. Or les moines ne remplissaient que très peu chacune de ces trois conditions. Les rigueurs de l'administration se déchaînèrent donc pendant des années contre ces modestes places de prières dont on n'a aujourd'hui que les décombres. Tout un iconoclasme contre la «superstition» et ses symboles, dans lequel il n'y a guère comme vrai motif que les nécessités, considérées comme supérieures à toute autre considération, d'un Empire qui, pendant ce XVIII-e siècle «philosophique», se préparait à se défaire de tout lien religieux pour être une grande fondation laïque absolument libre, aussi bien du Pape que du dernier curé de village.

Et c'était encore une idée du passé que poursuivaient les révolutionnaires français de 1789 lorsqu'ils faisaient la guerre aux curés non assermentés, adversaires du régime rationaliste dans l'État et l'Église.

Me bornant à rappeler seulement les motifs, les manifestations et les conséquences de la Réforme luthérienne et pour m'en tenir aux héritiers de Byzance dans le Sud-Est européen, il y eut un moment dans le développement des pays roumains où les moines des Lieux Saints, du Mont-Athos et des Météores d'Antioche et d'Alexandrie eurent les revenus d'une grande partie de la terre, donnée à ces monastères d'une grande réputation de piété pour que l'usurpation d'un prince avide ne détruisît la donation des fondateurs. A partir du XV-e siècle et jusqu'au XVIII-e cette coutume se maintint sans qu'on se rende compte du dommage qu'elle portait au pays, autant par le déversement annuel à l'étranger de cet or qui représentait la rente de la terre et le travail de ses habitants que par l'établissement, l'envahissement de ces moines d'Orient apportant avec eux, sinon une civilisation supérieure, au moins un dressage plus parfait dans les exercices liturgiques. Il fallut presque un siècle d'efforts pour leur faire démordre, et ils n'abandonnèrent pas leur proie sans avoir recouru aux anathèmes et avoir employé toutes les influences sur lesquelles ils avaient cru pouvoir compter. Ils durent quitter le territoire de la Roumanie, et, si l'époque, au lieu d'être la moitié du XIX-e siècle, empreinte d'un esprit laïque, aurait appartenu au

moyen-âge croyant aux miracles et étroitement lié aux images qui les dispensent, il y aurait eu, sans doute, comme au XVIII-e siècle français, lors des exploits du diacre thaumaturge Pâris, «défense à Dieu de faire miracle en ce lieu» et destruction de ces discrètes oeuvres d'un art typique dont partait une si vaste influence.

Mais, au VI-e et au IX-e siècle même, un mouvement de tous points ressemblant à l'iconoclasme byzantin eut lieu dans cet Empire de la Chine que la conquête arabe avait menacé aussi au début. «Crois-tu, avait écrit le général bédouin Mohammed à l'empereur divin, «crois-tu que nous ressemblons aux filles au milieu desquelles tu te pavanés ? Or, si tu ne veux pas te soumettre à notre joug, sache que tout territoire sera réduit en désert et que je mettrai fin à ton royaume»¹⁾.

Des moines bouddhistes, correspondant comme origine, coutumes, allures et tendances à ceux de la chrétienté, qui les avait hérités des religions antérieures, avaient envahi le pays, détruisant peu à peu cette religion claire du devoir envers la loi immuable qui avait fait la gloire de l'Empire du milieu. En 335, on permettait l'établissement de leurs couvents. Déjà ils avaient pénétré, grâce à un empereur déraciné, à la Cour même, où une pagode fut bâtie en 381. Une grande persécution sévit contre eux pendant tout le V-e et le VI-e siècle (à partir de 431 ; réaction en 451). En 558, livres et images sont jetés au feu dans le royaume de Chen. Et, après quelque temps de répit, le taoïsme de Confucius sera de nouveau poursuivi, pour que, en 849, Hiaouan-Tseng détruise «45.000» temples²⁾. Les miracles étaient défendus par le courant national taoïste. On ne voyait plus des souverains, comme le roi de Wei, ou l'empereur de 527, entrer dans la corporation. Les moines étaient considérés comme des parasites gloutons et sales, préoccupés des biens de la vie profane, comme ceux qui ravissent au trésor une partie de ses revenus³⁾.

Examinons de plus près ces actions persécutrices. On contraignait les moines à épouser des nonnes et à fonder une famille au profit de la société et de l'État⁴⁾. Dans cette persécution iconoclaste des confuciens chinois contre les intrus indiens et surtout contre leurs associés indigènes⁵⁾, le ministre Hiouen-Tsang, dont on a une Vie donnant les détails de cet iconoclasme⁶⁾, joua le rôle qui correspond à celui de

¹⁾ Ghémond, loc. cit., p. 3.

²⁾ Cf. Th. Paléologue, *L'art chinois*, Paris, sans date, p. 36 et suiv. Cf. Bazin, *Recherches sur les ordres religieux dans l'Empire chinois*.

³⁾ Bazin, ouvr. cité, pp. 30—31.

⁴⁾ Edkins, *Chinese buddhism*, Londres 1880: «That the monks and nuns should be compelled to marry and bring up families. The reason that they adopted the ascetic life, he said (Tang-Fou-Yi) was to avoid contributing to the revenue» (p. 115). — Dans son *Ancient Christianity*, Taylor mettait le régime monacal chrétien en rapport avec les influences exercées par l'Inde à l'époque de Clément d'Alexandrie.

⁵⁾ Cf. Julien, *Histoire de la vie de Hiouen-Tsang*.

«l'Isauriens» de Byzance¹⁾; de même à Byzance les moines étaient contraints, comme S. Étienne le Jeune, à revêtir le costume militaire, à participer aux spectacles du cirque, à prendre pour compagnes dans ces jeux et même dans leur nouvelle vie les nonnes²⁾.

Par le caractère nettement défini de ces tendances on est en mesure de mieux saisir celui de l'iconoclasme byzantin. Bazin l'exprimait très clairement de cette façon: «Cet édit de Wou-Tsoung n'avait pas pour objet de satisfaire les historiographes sur tous les points, c'est-à-dire d'extirper le bouddhisme, mais d'empêcher la multiplication excessive des ordres religieux *et d'attribuer au domaine de l'État, par la voie de la confiscation, la plus grande partie des biens monastiques*. Un rapport, fait à cette occasion, établit qu'il existait sous les Thang, indépendamment des maisons conventuelles, 44.600 pagodes bouddhistes, et que le nombre des religieux et des religieuses était de 260.500». Après avoir marqué que chaque ville ne pouvait avoir qu'un temple et que deux monastères furent tolérés dans tout l'empire, il poursuit ainsi: «Enfin il mit le séquestre sur les biens des communautés... Le peuple réclama énergiquement contre une pareille violence». Et voici, comme à Byzance, le «châtiment divin»: «Wou-Tsoung, frappé d'un mal étrange, dit l'histoire officielle, ne pouvait plus parler»³⁾.

Comme à Byzance aussi, dont l'iconoclasme fut cependant postérieur de presque un siècle — car l'action du premier persécuteur date du dernier quart même du VI-e siècle (574—579) — les moines n'abandonnaient guère la lutte et leurs missionnaires essaïmaient de tout côté, jusqu'aux Turcs païens du mont Altaï; une nouvelle action répressive se déclancha en 714, au moment même où Léon avait prises décisions inébranlables. Sous l'empereur Yen-Tsoung les bouddhistes, c'est-à-dire la classe monacale, subirent une persécution encore plus dure. Un auteur anglais moderne — qui emploie les sources chinoises mêmes — les décrit de cette façon: «Dans la mise à exécution d'un édit publié alors, plus de 12.000 prêtres et moines furent obligés de revenir à la vie du monde. On défendit aussi de peindre les images, d'écrire les livres sacrés et de bâtir des temples»⁴⁾. Comme plus tard, sous une

¹⁾ Voy. Théophane, p. 685 (éd. de Bonn); des cas en Thrace.

²⁾ Cf. Oeuvres de Nicéphore, loc. cit., col. 1137, 1160, 1164—1165 et surtout 524; *Οἱ αὐτὸς εἰς ἐκείτους τυραννίδι ἐπιπῶν ὁ τύραννος ἔδουσε, τὰς τε πρὸς Θεὸν ἐπιγγελημένας αὐτοῖς ὁμολογίας καὶ συνθήκας ἀστεῖν ἐκβιαζόμενος, καὶ, τὸ σχῆμα τὸ ἱερὸν ἀποθῆναι, τὸ τῶν λαϊκῶν μεταμφιεσθῆναι. ἔτι δὲ οὐδὲν καὶ γυναῖξιν συζυγῆσαι ἐξηπάρασαν, ἐπὶ τε τῆς ἰπτικῆς ἀμίλλης αὐτοῦς τε τοὺς μοναχοὺς καὶ τὰς μονάζουσας σεμνὰς παρθένους κατὰ συζυγίαν συνδέων καὶ ἄγων, ἐθριάμβευεν, ἀθεώτατα καὶ παρανομότατα. Ibid., Chronique: εἰς λαϊκῶν σχῆμα εὐθὺς μεθηρημόνοντο, γυναῖξί τε ὁμιλεῖν καταδέχοντο καὶ τὸ πρὸς αὐταῖς ἠσπάζοντο συνοικῆσιον (col. 984). Au cirque, αὐτῶν ἕκαστον γυναῖκα μοναστήριον παρὰ χεῖρα φέρων. Pour les images détruites, Nicéphore, loc. cit., col. 528.*

³⁾ Pp. 32—33.

⁴⁾ In carrying out an edict then issued, more than 12.000 priests and nuns were obliged to return to the common world. Casting images, writing the sacred books and building temples were also forbidden; Edkins, *ouvr.*, cité, p. 122.

impératrice, les moines réussirent, sans dépouiller leur vêtement, à devenir les conseillers de l'Empire, il y eut un sentiment général de réprobation, qui montre bien le caractère avant tout politique de ces mesures défensives ¹⁾.

: De fait, les bouddhistes imposèrent bientôt leur religion dans le palais même; leurs livres y furent transportés en carrosse de gala, la lecture de ces nouveaux textes sacrés fut imposée officiellement; on attribua au charme de leurs litanies le départ des barbares menaçant la Chine. Un os du Bouddha fut apporté en grande cérémonie dans la capitale de l'Empire, malgré les protestations courageuses d'un Han-Wen-Koung ²⁾.

Alors, voici que juste au moment où, après la pacification décrétée par Irène, sous un Théophile, se réveille l'iconoclasme byzantin ³⁾, destiné à soutenir la lente et difficile construction de l'Empire laïque, englobant dans ses assises tout ce qui était richesse, influences, imitative, élan, la troisième persécution chinoise éclate, à la date de 845, soigneusement notée par les annales de cet autre Empire, laïque dans ses bases mêmes et ayant dès le début une religion éminemment «politique», pour ses «citoyens». Je continue à citer le résumé anglais des sources indigènes: «Par un édit de l'empereur Woutsoung, 4.600 monastères furent détruites, avec 40.000 édifices de moindre importance. Les propriétés de la religion furent confisquées et employées pour élever des constructions destinées à abriter les fonctionnaires du gouvernement. (De même à Byzance on avait fait une caserne du couvent des Dalmates). «Le bronze des images et des cloches fut fondu pour frapper la monnaie. Plus de 260.000 prêtres et nonnes furent contraints de revenir aux occupations communes. Les moines de Wou-Taï, à Chan-si, près de Tai-Youen-fou, s'enfuirent à Yen-Sheu (Pékin), dans le Pé-tchi-li, où ils furent pris d'abord sous la protection des officiers en fonctions, mais ensuite abandonnés à l'indignation impériale» ⁴⁾.

A Byzance il n'y eut plus de réaction iconodoule. L'oeuvre nécessaire pour la conservation de l'Empire, pour son intégration d'après le programme développé par les premiers iconoclastes étant terminée; on put tolérer le retour de la coutume populaire reliée aux images, qui

¹⁾ At this time some priests are mentioned as holding public offices in the government, the historians animadvert on this circumstance as one of the monstrosities accompanying a female reign; *ibid.*

²⁾ Edkins, ouvr. cité, pp. 124—127.

³⁾ Voy. Théophane. Sur les couvents détruits p. 685 (éd. de Bonn); monastères brûlés, p. 689, Nicéphore loge des soldats dans les maisons monastiques, *ibid.*, p. 760.

⁴⁾ By an edict of the emperor Wutsung, 4.600 monasteries were destroyed, with 40.000 smaller edifices. The property of the sect was confiscated and used in the creation of buildings for the use of government functionaries. The copper of images and bells was devoted to casting cash. More than 260.000 priests and nuns compelled to return to common employments. The monks of Wu-tai, in Shan-si, near Tai-yuen-fu, fled to Yen-cheu (now Peking), in Pe-tchi-li, where they were at first taken under the protection of the officier in charge, but afterwards abandoned. to the imperial indignation; Edkins, ouvr. cité, p. 127.

eurent même une nouvelle et grande vogue, mais sans que les couvents, surtout à Constantinople, eussent jamais regagné l'influence que la thaumaturgie des icônes leur avait assurée. En Chine, au contraire, sous le successeur de l'empereur Wou-Tsoung, il y eut un grand revirement ¹⁾. Bazin reproduit de cette façon le témoignage des sources: «Siouèn-Tsoung, successeur de Wou-Tsoung, quoique très décidé et d'un caractère très ferme, comme l'histoire l'atteste, fut obligé de révoquer l'édit de Wou-Tsoung, avant de monter sur le trône. A la troisième lune de la sixième année Noei-Tschang, en l'an 846 après J. Chr., il autorisa le libre exercice de la religion bouddhiste dans tout l'Empire» ²⁾.

De nouveaux couvents surgirent dans la capitale à côté de ceux qui se relevaient des ruines. Mais cet ami des moines eut bien garde de permettre que l'ordre gagne de nouvelles recrues ³⁾. Et plus tard il fallut que chaque monastère pût exhiber un privilège impérial pour exister ⁴⁾. La paix religieuse de 861 devait durer quatre cent vingt ans jusqu'à ce que Koubilaï essaya de renouveler, sans grand succès, l'édit de 574 ⁵⁾.

Dans ce pays les images restèrent, mais, comme pour les Byzantins et leurs successeurs dans l'orthodoxie, on s'empressa de fixer le dogme que la représentation soumise aux sens n'est qu'un simple symbole rappelant la divinité ou les âmes bienheureuses auxquelles seules s'adresse l'acte de la prière et de l'adoration. «C'est une chose commune chez les prêtres éclairés de la Chine appartenant à l'école contemplative que de défendre leur système d'idolâtrie en disant qu'ils n'adorent pas les images elles-mêmes. Elles sont destinées aux ignorants» — on croit lire un texte byzantin du VIII-e ou du IX-e siècle — «qui ne peuvent pas comprendre les principes plus profonds de leur religion. La religion étant simplement une matière qui tient au cœur, les offrandes et les génuflexions sont, de fait, sans aucune nécessité» ⁶⁾.

La paix byzantine est un peu plus récente. On peut dire qu'elle ne fut conclue, après l'essai fait au IX-e siècle de donner à l'Eglise des

¹⁾ The emperor Wu-tsung died a few months afterwards. Siuen-tsung, who followed him, commenced his reign by reversing the policy of this predecessor in reference to buddhism. *Ibid.*, p. 128.

²⁾ Pp. 32—33.

³⁾ Edkins, loc. cit., p. 129.

⁴⁾ *Ibid.*, p. 133. Sur les reproches adressés par le premier empereur de la dynastie Soung à un voisin trop dévot, voy. p. 134. A une époque beaucoup ultérieure, on fixa 60 *men* comme maximum de propriété pour un couvent; le reste fut distribué aux pauvres comme fermiers de l'Empire (*ibid.*, p. 151), sous la condition qu'on observera le décret de I-tsoung. L'approbation du chef du district était nécessaire pour les ordres, celle du chef de la province pour l'érection d'un temple, plus tard, en 955, celle des parents pour chaque vocation.

⁵⁾ Bazin, ouvr. cité, pp. 34—35, 42—43; cf. S. Beal, *Buddhism in China*; E. J. Eitel, *Handbook for the student of chinese buddhism*; J.-J. M. de Groot, *Sectarianism and persecution in China*, I, 1903.

⁶⁾ It is common for intelligent priests in China of the contemplative school to defend their system of idolatry by saying that they do not worship images themselves. They are intended for the ignorant who cannot comprehend the deeper principles.

patriarches sortis du monde universitaire créé, contre l'enseignement du clergé, par l'école de Bardas, et celui, fait par Romain Lécapène, de confier la conduite de l'Église à un membre de la famille impériale elle-même (son fils Théophylacte), qu'à la fin du X-e siècle. C'est alors que le pieux croisé qui fut le vieux général, le riche féodataire anatolien Nicéphore Phocas créa, avec le concours de S. Athanase, le centre monacal de l'Athos. Le couvent, auquel il venait d'accorder un «typique» tout nouveau, quittait Constantinople et les grands centres, il se créait un monde à lui, coupant tous les ponts qui pouvaient le relier à l'autre; il s'interdisait toute immixtion dans la vie de l'État, imposant à ses membres la vie contemplative absolue. Le «césaro-papisme» n'existait pas plus à cette date qu'auparavant; ce sera, au contraire, le «papisme» de Michel le Cérulaire qui essaiera de suivre le mouvement de la papauté occidentale, s'attaquant hardiment à l'Empire. Mais celui-ci, après un combat de presque trois siècles, reposait dorénavant sur ses propres fondements¹).

of their religion. Religion being purely a matter of the heart, offerings and prostrations are really unnecessary (Edkins, *ouvr. cité*, p. 199).

¹) Cf. Niesen, *Die Regelung des Klosterwesens im Rhomäerreiche bis zum Ende des IX. Jahrhunderts*, Hamburg 1897. — Certains de ces ouvrages m'ont été inaccessibles.

L'ARCHITECTURE DALMATE DU HAUT MOYEN-ÂGE ET BYZANCE

PAR

LJ. KARAMAN

ASSISTANT DU CONSERVATEUR DES MONUMENTS EN DALMATIE,
SPLIT (SPALATO), YOUGOSLAVIE

Je me propose de communiquer ici certaines considérations sur toute une série de petites églises dalmates du haut moyen-âge, qui, depuis longtemps, ont attiré l'attention des savants, à raison de leurs plans intéressants et de leurs constructions à voûte. Il s'agit des petites églises, qui diffèrent, par leurs plans originaux, variés, et souvent de forme centrale, du type basilical en usage dans l'Europe occidentale durant la période romane. Ces petites églises sont, d'autre part, entièrement voûtées avec des coupes, berceaux et même des voûtes d'arête, à une époque où, en Europe, hors Byzance, l'architecture religieuse antérieure au préroman connaissait à peine la voûte, et n'en faisait presque pas usage.

Ces églises dalmates ont été l'objet de toute une littérature. Elles furent mises en relation avec la situation de la Dalmatie à l'entrecroisement des influences culturelles des deux mondes, l'Occident et l'Orient; elles furent même souvent citées comme exemple dans les discussions sur les problèmes fondamentaux de l'origine de l'art du moyen-âge. Les opinions exposées par les savants qui s'occupèrent de l'art dalmate furent souvent à cet égard contradictoires; une conclusion, cependant, jusqu'ici presque généralement adoptée, c'est que dans ce pays, durant la période préromane, l'influence de Byzance prédomina, et cela parce que l'on considérait la voûte, la coupole, ainsi que les plans centraux de ces églises — par opposition au type basilical et au plafond plat de l'Occident européen — comme des formes architectoniques appartenant en propre à Byzance. Cette thèse fut autant plus facilement acceptée, que l'influence politique de Byzance ne fut point pendant toute la période des rois nationaux croates en Dalmatie (IX—XI-e siècle), — c'est la période des dites petites églises — complètement éliminée de la côte orientale de l'Adriatique.

Néanmoins, je crois qu'on n'a point apporté d'arguments décisifs et convaincants en faveur de cette thèse; on a, en outre, exagéré l'importance de ces églises, pour avoir méconnu leur caractère local. Je veux,

à ce propos, tout d'abord insister sur ce fait — jusqu'ici, semble-t-il, peu remarqué — que ces églises préromanes aux formes singulières que l'on rencontre en Dalmatie sont toutes, sans exception, des édifices d'importance secondaire, de dimensions extrêmement réduites, — des collatéraux de moins d'un mètre de largeur n'y sont pas rares — et d'une construction très pauvre et rustique. Non pas que tout art de bâtir sur de plus larges dimensions soit resté complètement inconnu à la Dalmatie dans la période préromane; ce que nous voulons faire remarquer c'est que tout spécimen d'un art de bâtir sur des proportions un peu plus grandes se rattache, de tout temps, en Dalmatie, aux formes usitées en Occident, et ce dernier art ignore absolument les plans

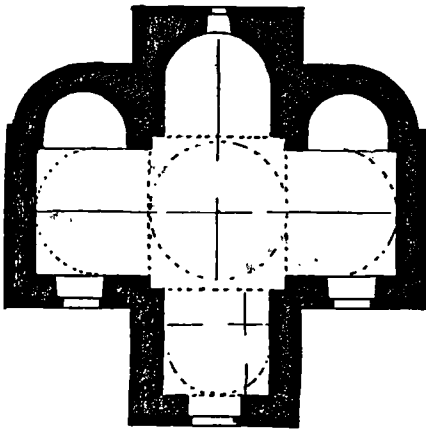


Fig. 1. Ste-Croix à Nona

libres, l'emploi précoce des voûtes, les coupoles coniques, les trompes d'angle, les berceaux, etc., en un mot, tous les prétendus traits byzantins ou orientaux de l'art dalmate qu'on trouve chez les petites églises. Il suffira de citer la rotonde de St.-Donat de Zara (Zadar) du IX-e siècle, qu'on peut comparer aux rotondes de type carolingien, tel que les édifices ronds d'Aix-la-Chapelle, Fulda etc. Ce sont des bâtiments issus, en dernière ligne, de l'octogone d'Antioche, mais le spécimen de Zara dérive de l'art occidental, — on peut l'affirmer avec certitude, — et par la

plus étroite parenté des ses formes avec celles des rotondes carolingiennes, et par la circonstance que son fondateur, l'évêque Donat, demeura quelque temps comme délégué des villes dalmates à la Cour de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Nous mentionnons depuis Saint-Pierre à Arbe (Rab), de l'an 1059, ainsi que toute une série d'églises érigées en Dalmatie par les Bénédictins de Montecassino au haut moyen-âge, selon le type de leurs basiliques à trois nefs et plafond plat.

En quoi a-t-on cru devoir faire consister l'influence byzantine sur l'art dalmate? On se fondait principalement sur le plan habituel des petites églises dalmates. Grâce à une définition commode, mais superficielle, on qualifiait d'«occidentale» toute architecture basilicale, et l'on donnait comme «byzantine» toute construction aux plans centraux, dans laquelle on constatait l'usage de la coupole. Or, cela est faux et inexact. En réalité, l'art byzantin n'est point caractérisé par l'adoption pure et simple du plan central: ses formules typiques sont plutôt une sorte de compromis entre la forme centrale, qui exprime au mieux l'idée de la monumentalité, et la forme longitudinale, que réclament les besoins du service ecclésiastique.

Voyons l'église byzantine dite à croix grecque. La croix ne s'y dessine point sur le pourtour de l'édifice, qui est carré, mais seulement dans les lignes de la toiture et dans la construction intérieure. Au contraire, les églises dalmates, qui passent pour byzantines au premier chef et pour représentantes du type du plan à croix grecque et du plan triconque, Ste-Croix (fig. 1), St.-Nicolas à Nona (Nin) (fig. 2) et St. Guy à Zara, sont des édifices purement centraux, et, pour mieux préciser, des quatre-feuilles (autour d'une coupole centrale sont disposés quatre bras voûtés par des demi-coupoles (fig. 2)); leurs demi-coupoles sont parfois déguisées en dehors par des murs rectangulaires, ce qui donne alors à ces bâtiments une ressemblance extérieure avec le type de croix à bras égaux, tel le mausolée de Galla Placidie à Ravenne (fig. 1). Or, le quatre-feuille — parce qu'il s'agit dans les églises dalmates de ce type-là — n'est pas un type courant de l'art byzantin. Avec moins de

raison encore peut-on imaginer de mettre en relation avec Byzance les petites églises de Ste. Trinité à Spalato (Split), de Ste. Ursule à Zara, de la Vierge Marie à Traù (Trogir), leur plan consistant en six absidioles rayonnant autour d'une coupole centrale (fig. 3): je ne saurais pas citer de plans semblables dans l'art byzantin. L'église de St.-Pierre à Zara — nous

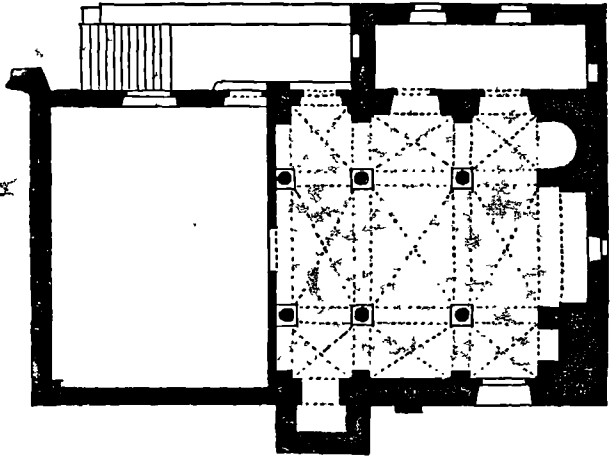


Fig. 7. St.-Domenica à Zara

continuons l'énumération des églises qui passent communément pour byzantines — est un rectangle divisé en deux nefs par un rang de colonnes (fig. 5): c'est là un type fort rare, et peu propre à l'architecture religieuse, qui apparaît parfois comme particularité locale en certains pays des Alpes au moyen-âge, et qu'on ne saurait compter parmi les créations de l'art byzantin. Le petit et très grossier édifice de St.-Laurent dans la même ville se compose de deux pièces carrées distinctes, avec de menues travées couvertes par une série compliquée de voûtes, un berceau au centre (fig. 6). On lui fait, je crois, trop d'honneur en le comparant à l'art de la lointaine Mésopotamie. Ste.-Domenica à Zara (fig. 7) et Ste.-Barbe à Traù présentent en miniature la disposition des basiliques romanes à trois nefs, couvertes par des voûtes à arêtes; Byzance, au contraire, resta toujours fidèle à la tradition de la basilique à trois nefs, couvertes par des berceaux. L'église de St.-Pierre à Priko près

d'Almissa (Omiš), St. Luc (fig. 4) et Ste. Marie à Cattaro (Kotor) et d'autres petits édifices semblables sont des nefs uniques vaultées en berceau, avec une coupole au milieu; la coupole, dans ce type d'église — qu'on retrouve aussi aux Balcans dans de petits édifices de village — s'enfoncé, comme par une brèche, dans une toiture uniforme en bâtière. Ce n'est pas là non plus un type courant de l'art de Byzance, dont les petits édifices à nef unique, et coupole trahissent toujours dans la forme et la structure de la toiture la dérivation du type à croix. Les fouilles des dernières années ont enfin mis au jour, aux environs de Spalato, Knin et ailleurs en Dalmatie, de simples restes de murs d'édifices à nef unique et abside ronde, ou à trois nefs et chevet rectangulaire, à Salona (Solin) même d'un curieux édifice central: faute de renseignements plus précis sur les détails de leur construction, on ne saurait les classer davantage; rien, cependant, ne nous autorise à y re-

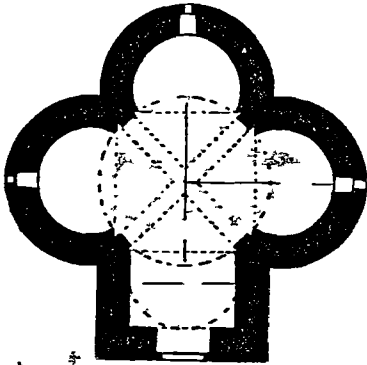


Fig. 2. St.-Nicolas à Nona

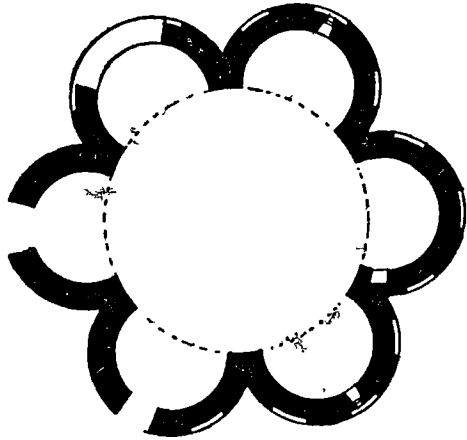


Fig. 3. Ste.-Trinité à Spalato

connaître des traits byzantins. C'est à peine si nous pouvons compter les églises de St.-Nicolas et de Ste.-Euphémie à Spalato parmi celles dont le plan rappelle le type byzantin des églises à croix grecque. Remarquons cependant que l'une d'elles, Ste.-Euphémie, ne nous est connue que par un dessin pris avant sa destruction par un incendie.

Mais dans St.-Nicolas même il n'est pas possible d'entrevoir une oeuvre de maîtres byzantins. L'appareil petit et irrégulier, la rusticité de la construction, le caractère très rudimentaire des formes, la grossièreté des détails et des chapiteaux, tout trahit — comme dans toutes les autres petites églises dalmates aux formes libres — l'oeuvre de maîtres indigènes primitifs. L'aspect de ces églises dalmates est complètement opposé à celui des édifices des régions balcaniques, dont l'architecture et les procédés de construction subirent l'influence de l'art plus évolué de Byzance (comp. l'art de la Serbie et de la Bulgarie au moyen-âge).

Le décor plastique de ces églises dalmates consiste, jusqu'au XI-e siècle, en dalles sculptées, employées avec profusion pour le mobilier des églises (autels, baldaquins, clôtures, etc.) et couvertes d'entrelacs au relief aplati, à arête vive, et au caractère géométrique, propres à l'art de l'Italie-du-Nord, de Rome, de Ravenne, aux VIII-e—X-e siècles. Ce décor typique est tout différent du décor à motifs végétaux, à la fois plus rond et plus classique, qui caractérise la sculpture décorative de Byzance. Il est vrai qu'autrefois on appelait aussi byzantines les sculptures à entrelacs de l'Italie et de la Dalmatie, et il y a là, sans doute, des points de contact. La disparition de la figure humaine, l'aplatissement successif du relief, la stylisation sèche et géométrique de l'ornementation, les motifs à entrelacs sont des traits communs à toute

oeuvre plastique du haut moyen-âge, de l'Europe comme de Byzance; mais on y peut aisément discerner des groupes régionaux bien distincts quant au style et au choix des motifs. Or, les pierres sculptées des églises dalmates correspondent, jusqu'aux moindres détails du

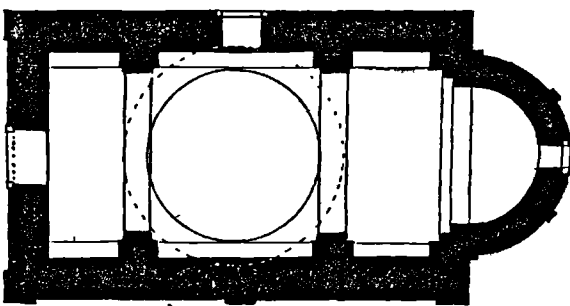


Fig. 4 St.-Luc à Cattaro

style, de la technique et des motifs parfaitement identiques — se rappeler les combinaisons caractéristiques d'entrelacs tripartis — aux sculptures de la côte opposée de l'Adriatique.

Si nous étendons notre examen aux influences exercées par Byzance sur les autres branches de l'art en Dalmatie, nous arriverons à peu près aux mêmes résultats négatifs. Les plus anciens produits de la peinture dalmate, à savoir les manuscrits enluminés, révèlent l'école de miniature de Montecassino, avec ses initiales caractéristiques à entrelacs, transplantée en Dalmatie par les moines bénédictins. Les rares exemplaires d'orfèvrerie ou d'émaux des trésors des églises dalmates, dont le style trahit l'origine byzantine, sont des objets de luxe importés par le commerce en Dalmatie, comme, du reste, partout ailleurs en Europe: ils ne sauraient donc fournir des arguments sérieux en faveur de la thèse d'une période byzantine de l'art médiéval en Dalmatie.

C'est peut-être la conscience de l'insuffisance des preuves apportées en faveur de Byzance que trahissent les efforts récents pour faire dériver l'architecture dalmate du haut moyen-âge des courants artistiques issus de l'Orient asiatique. On doit reconnaître qu'on trouve parfois des analogies intéressantes entre les petites églises dalmates et l'art de l'Orient. Un savant yougoslave, Jelič, indiquait, il y a quelques ans des traits dérivés, à son avis, de la Perse, c'est-à-dire les trompes d'angle

et les coupoles coniques. M. Millet, dans son superbe oeuvre sur l'art serbe, semble supposer une influence de l'art cappadocien en Dalmatie, exercée par l'intermède des moines basilien. Je pourrais de ma part y ajouter l'indication de traits des petites églises dalmates, qui concordent avec de formes usitées en Arménie: édifices à coupole centrale contreboutée par quatre ou six niches rayonnantes, voir les églises de Nona (fig. 1 et 2), et la Ste.-Trinité à Spalato (fig. 3); édifices du type que Strzygowski appelle «salle à coupole»: voir St. Luc à Cattaro (fig. 4); arcatures décoratives au dehors et murs évidés par des niches au dedans des édifices.

Jusqu'ici, cependant, nous n'avons, en réalité, que des vagues affirmations à l'égard des relations entre l'art dalmate et l'Orient; et je voudrais, à ce propos, tout d'abord, poser la question si la ressemblance des formes doit toujours dans l'art signifier dépendance. De ma part,

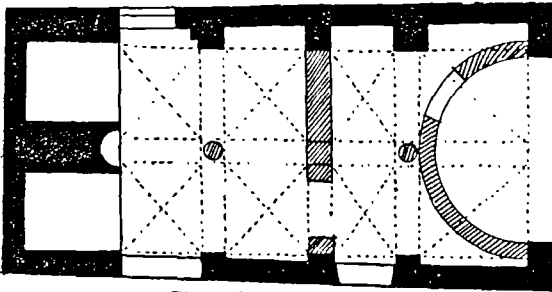


Fig. 5. St. Pierre à Zara

je suis disposé à admettre que des formes élémentaires décoratives, comme les arcatures extérieures, dont a été question dans la réunion du premier jour, à propos des églises catalanes et moldaves, et lesquelles se rencontrent, non seulement en Dalmatie et en Arménie, mais aussi dans l'art roman lombard, sont simplement des phénomènes parallèles, pas dérivés par voie de dépendance. Pour ce qui concerne la Dalmatie, en tout cas, il est à noter que déjà l'art de Ravenne, située sur la côte opposée de l'Adriatique, usait très largement des arcatures pour décorer l'extérieur des églises; en Dalmatie même, on a mis à jour, par les fouilles de Salone, des basiliques du V-e et VI-e siècle avec des lesènes saillantes en dehors des édifices. On peut également signaler déjà dans l'art romain et dans l'architecture ancienne chrétienne des plans trefflés, des plans à quatre-feuilles et à six absidioles que nous avons vu reparaitre en Dalmatie dans les petites églises du haut moyen-âge; la Dalmatie romaine nous offre l'exemple d'une salle triconque au Palais de Dioclétien de Spalato et d'une église avec sanctuaire au plan trefflé à Bilice près Sebenico (Šibenik). Si on veut donc écarter la possibilité des phénomènes parallèles, il n'est pas nécessaire, au moins pour la Dalmatie, de recourir à la thèse d'une influence exotique de la lointaine Arménie.

Ajoutons, en outre, qu'on a beaucoup exagéré la portée de certains procédés qui seraient typiques pour l'architecture dalmate: les coupoles coniques et les trompes d'angle d'origine persane. Après examen nous avons dû réduire les spécimens dalmates de la coupole conique ou ovoïde, propre à l'art de la Perse, à la seule Ste.-Euphémie de Spalato,

qui ne nous est connue que par un dessin pris avant son incendie, la coupole de Ste.-Croix à Nona étant une coupole au profil d'arc surhaussé sur haut tambour, et l'affirmation relative à l'existence d'autres coupôles coniques en Dalmatie étant tout à fait arbitraire. De même, les niches ou places vides dans les murs qu'on classè chez nous parmi les trompes d'angles et qui servent à faciliter la transition des bases carrées aux voûtes, sont bâties en Dalmatie d'une manière si grossière qu'un savant les classe parmi les trompes d'angle et un autre parmi les pendentifs; elles sont, en outre, employées en Dalmatie sans système fixe et cohérent, et de règle ne supportent pas la coupole centrale, comme à Byzance et en Orient, mais soutiennent des demi-coupôles au dessus des absides et des travées des bas-côtés. J'ai, enfin, quelque difficulté à admettre, sans preuves convaincantes, un rayonnement artistique de contrées lointaines orientales, qui se manifesteraient exclusivement dans des pauvres oeuvres rustiques, sans laisser aucune trace dans l'architecture monumentale du même pays et du même temps, comme nous l'avons noté tout d'abord.

C'est là probablement ce qui a donné

naissance à la thèse d'après laquelle les Croates auraient importé eux-mêmes, lors de leur émigration de l'Orient en Dalmatie, la tradition d'un art de bâtir au caractère oriental et inconnu à l'Europe occidentale. Mais cette thèse, elle aussi, est condamnée à échouer, et ceci pour de multiples raisons. Les Croates arrivent à l'Adriatique comme un peuple très primitif et païen, tandis que, dans les pays d'Orient dont il est question, il existait une architecture religieuse et chrétienne parvenue à son plein développement. Les Croates s'établissent en Dalmatie au commencement du VII-e siècle, tandis que les petites églises de Dalmatie n'apparaissent qu'après l'an 800. Enfin, les petites églises aux formes singulières sont disséminées aussi bien sur le territoire croate (Nona, Almissa, Salona, Knin), que dans les villes dalmates demeurées pour lors encore latines (Zara, Traù, Spalato): c'est donc un produit plutôt régional que national.

Où chercher alors l'idée inspiratrice ou bien des analogies pour les petites églises dalmates? Autant qu'on n'aura pas apporté des preuves plus convaincantes en faveur de la thèse orientale, je suis disposé — et c'est par là que je veux conclure ma communication — à les rattacher plutôt à la série, très répandue au moyen-âge, bien que trop peu connue encore, des baptistères, églises rustiques, petites chapelles cimétiéiales et

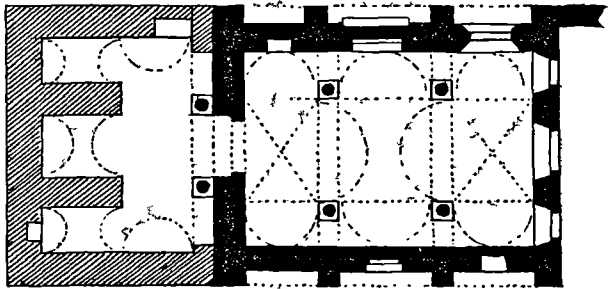


Fig. 6. St. Laurent à Zara

seigneuriales, cryptes d'églises et autres bâtiments religieux de caractère secondaire, qu'on rencontre épars dans toutes les régions de l'Europe, surtout dans les petites localités. Tous ces modestes édifices, étant moins sujets à l'influence des formules conventionnelles de l'architecture religieuse monumentale, qui en Occident préférait la forme allongée et basilicale, développaient avec beaucoup de liberté des plans variés. D'autre part, leurs dimensions réduites leur permettaient, plus facilement et à une époque plus reculée qu'à l'architecture monumentale, la réalisation du plafond complètement voûté, but constant de tous les efforts de l'art de bâtir religieux au moyen-âge (se rappeler à ce propos le cas des étroits bas-côtés et des travées restreintes du sanctuaire et des cryptes d'églises que l'on constate avoir été voûtés longtemps avant la large nef centrale des églises). Cette série d'analogies, de phénomènes parallèles, provoqués par les mêmes causes, invite à rattacher les petites églises dalmates aux spécimens si nombreux de l'art de bâtir ci-dessus mentionné, que nous appellerions volontiers la «petite architecture»; aux «Karner» des pays des Alpes; aux édifices ronds et à croix de la Bohême du moyen-âge. Un exemple: les petits édifices centraux de Nona ci-dessus mentionnés peuvent se comparer aux quatre-feuilles qui apparaissent sporadiquement — c'est-à-dire sans exemples analogues dans les types usités par l'architecture monumentale du pays respectif — en diverses contrées d'Europe. Nous citerons: les petites chapelles de Ste.-Croix à Montmajour et de St.-Germain de Querqueville en France; les petites chapelles de Papocz et de St.-Ják en Hongrie; les petits édifices à quatre absidioles de Bohême, à Režnovice et Reporye; le petit bâtiment central du Wavel, à Cracovie en Pologne, etc.

Ce qui donne, cependant, un intérêt spécial aux églises dalmates de cette espèce, c'est leur nombre relativement considérable, la multiplicité de leurs plans, la variété de leurs voûtes, enfin le fait que ces humbles spécimens de l'art de bâtir en Dalmatie semblent pendant longtemps avoir prédominé et représenter toute l'activité constructive du pays. Vu sa situation à la périphérie de la civilisation européenne, cette région n'en subissait les influences que dans de moindres proportions, et avec un certain retard. C'est seulement à partir de la fondation des nombreux monastères bénédictins dépendants de Montecassino, vers le milieu du XI-e siècle, que la Dalmatie connut, dans une large série de monuments, un art de bâtir plus monumental, aux dimensions plus grandes, d'une technique plus achevée, et cela dans la forme basilicale à trois nefs et à plafond plat qui était en usage dans l'art monastique de l'Italie méridionale.

L'ÉTAT ACTUEL DES ÉTUDES BYZANTINES EN GRÈCE

PAR

S. B. KOUGÉAS

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ D'ATHÈNES

Au lieu de faire une communication spéciale, j'ai préféré vous donner ici un bref aperçu de l'état actuel des études byzantines en Grèce, parce que je crois que, à cause de la guerre, qui a rendu si difficiles les changements scientifiques, cet état n'est pas bien connu.

Vous savez bien, messieurs, qu'au commencement du XIX-e siècle, tout le monde, la Grèce aussi, n'avait que peu ou point d'intérêt pour les choses byzantines. Même le petit nombre des savants grecs, absorbés par le courant du classicisme, ne s'occupaient que de la langue et de la vie de l'ancienne Grèce, dont la grandeur les avait éloignés, non seulement de la vérité de Byzance, mais en général aussi de toutes recherches relatives à Byzance. Mais les savants grecs ne tardèrent pas à comprendre que, sans cesser d'admirer leurs grands ancêtres, ils ne devaient pas oublier leurs pères, et, avec le temps, même l'*Αρχαιολογική Έταιρεία*, cette vieille et célèbre corporation, qui au commencement de son action avait voué ses forces aux antiquités classiques, a donné une extension à son oeuvre jusqu'aux monuments byzantins, et c'est elle qui a fait les frais de la restauration de l'excellente église de Daphni.

Ils sont bien connus les travaux de Paparrigopoulos sur l'histoire et sur la vie des Byzantins, de Sathas pour l'édition des textes, de Moustoxydi pour l'étude de la langue du moyenâge grec, de Paspatis sur l'art et les monuments byzantins. A cette génération de premiers byzantinistes grecs succède une autre, plus active et plus nombreuse. Sakkelion, Lambros, Papadopoulos-Kerameus non seulement publient les textes et les diverses sources concernant l'histoire et la vie de Byzance, mais ils publient aussi les catalogues de manuscrits grecs qui sont conservés dans différents monastères de l'Orient grec, pour rendre ces sources accessibles aux autres aussi. N. Politis étudie la vie intérieure de Byzance avec une méthode excellente et, en comparant les monuments du folklore néo-grec avec la tradition byzantine, il obtient des

résultats précieux pour la connaissance de l'âme populaire byzantine, qui n'était pas si sèche et si froide que se l'avaient imaginée les critiques de l'âge précédent. G. Chatzidakis, examinant systématiquement la langue néo-grecque, formule d'importants résultats dans son oeuvre monumentale, les *Μεσαιωνικά και Νέα Ἑλληνικά*.

Mais la génération d'aujourd'hui, qui se compose des élèves de ces maîtres distingués, outre qu'elle est plus riche en forces scientifiques, travaille avec une méthode plus sûre.

Et d'abord la langue. L'exploration méthodique de la langue néo-hellénique commence avec l'humaniste Coray, qui est la plus grande figure de la Grèce intellectuelle vers 1821. Mais, quelques décades plus tard, les études de grammaire néo-grecque arrivent avec Chatzidakis à se fonder sur une base scientifique et répondant aux exigences de la science moderne. Avec l'intérêt historique pour la langue néo-grecque se réveille aussi l'intérêt pour les autres manifestations de la civilisation nationale, et cet intérêt pour la langue moderne renforce aussi peu à peu l'intérêt pour la langue médiévale, qui était antérieurement enterrée sous la superstition archaïsante et sous la dépréciation de l'oeuvre des Byzantins. Une des premières questions que posait alors l'étude historique de la langue était celle-ci: «Quel résultat pouvons-nous tirer des textes du moyen-âge écrits dans une langue plus ou moins archaïque, qui est pourtant la contemporaine, vive et populaire langue?» Là-dessus s'engagea la dispute entre Chatzidakis et Psycharis (Psichari).

Pendant la dernière décade il s'est fait un progrès important. Les études linguistiques, qui étaient trop théoriques et qui se ne s'appuyaient pas sur une étude des manifestations populaires plus profonde et intégrale, ont subi dans les derniers années un changement sérieux, qui se manifeste dans la création du «démoticisme». Ce fut l'État qui a beaucoup encouragé les études linguistiques. On a fondé dernièrement à l'Université une chaire pour la langue médiévale et moderne grecque, et, en outre, il y a déjà dix ans que fonctionnent des archives lexicographiques, qui, en préparant l'édition d'un lexique historique de la langue grecque moderne, ont constitué en même temps un trésor spécial pour la langue du moyen-âge. On voit les résultats de ces études pour la langue médiévale dans les travaux de Psaltis sur la grammaire des chroniqueurs byzantins, de Triantaphyllidis sur les mots étrangers (*Lehnwörter*), de Xanthoudidès, de Kalitzounakis (*Neugriechisches bei Eustathios*), de Boutouras et des actuels rédacteurs du Lexique historique, qui publient leurs recherches dans les volumes du *Δεξιμογραφικόν Ἀρχαίων*, dont ont paru jusqu'à présent quatre.

En ce qui concerne les sources et les textes grecs du moyen-âge, le mouvement créé par Lambros avec sa Revue *Νέος Ἑλληνομνημῶν* continue, en même temps que la publication de cette revue. Et c'est un fait intéressant qu'à ce mouvement participe maintenant très activement aussi le clergé grec, qui à ce point de vue jusqu'à un moment donné restait

inactif. Comme on le sait, la Métropole de Salonique publie depuis quelques années un bulletin mensuel sous le titre de *Γρηγόριος Παλαμάς*, et le moine Spyridion Lauriotis un autre sous le titre *Athos*, où s'impriment, naturellement pas d'une manière irréprochable, des documents et autres textes ecclésiastiques. Et, si les efforts des moines aboutiront à créer une imprimerie au Mont Athos, on peut espérer y voir paraître de nombreux documents, qui, conservés aux *σκευοφυλάκια*, aux « secrets » des couvents, étaient de tout temps inaccessibles à la recherche des savants laïcs. Moi-même, en passant il y a une semaine à Salonique, j'ai vu chez un religieux distingué de l'Athos un grand nombre de copies de certains documents précieux, dont l'importance au point de vue du droit byzantin m'a surpris tout-à-fait.

Les recherches dans le domaine des traditions populaires du moyen-âge ont beaucoup progressé tout dernièrement par les travaux de la Société folkloristique (*Λαογραφική Έταιρεία*), qui ne s'intéresse pas seulement au folklore récent, mais étend ses investigations jusqu'au moyen-âge. En outre, il y a aussi des Archives du folklore grec (*Λαογραφικόν Ἀρχεῖον*), fondées il y a huit ans. Les unes et les autres de ces fondations sont l'œuvre de notre regretté grand folkloriste N. Politis. Mais ses riches collections sont entrées dans la possession des Archives de folklore. Pour estimer l'importance que présentent pour Byzance ces collections, je mentionnerai que parmi les chansons il y a des centaines qui, en plusieurs versions, appartiennent au cycle seul d'Akritis. J'omets les énigmes byzantines, les proverbes, les traditions, etc. On recueille et on examine tous ces documents avec la méthode qui, introduite par Politis, est observée aussi par ses nombreux élèves, dont le plus connu est Stilpon Kyriakidis, directeur des Archives de folklore et rédacteur du Bulletin folkloristique. Dans ce bulletin on a commencé à publier les textes et les allusions de folklore qu'on trouve dans les auteurs et les scholiastes byzantins, comme, par exemple, Aréthas, Eustathios, etc.

On étudie aujourd'hui même la musique byzantine, non seulement pour l'usage pratique, mais aussi théoriquement. Dans ce but on a constitué un comité de spécialistes qui analysent les mélodies populaires en comparaison avec la musique byzantine d'église, et les résultats de ces études ne sont pas sans intérêt.

La littérature théologique est servie par deux bulletins, la *Θεολογία* et *Ἱεροῦ Σύνδεσμος*.

En ce qui concerne l'histoire byzantine, l'Université vient d'obtenir tout récemment deux nouvelles chaires: d'histoire byzantine en général et d'histoire de la vie publique et privée de Byzance, à côté d'une autre pour l'histoire de l'art byzantin, qui existe depuis douze ans. Quant aux publications, elles sont pour la plupart connues de vous; tels les travaux de M. Andréadès, qui s'occupe avec beaucoup de compétence de l'histoire économique de Byzance, de M. ¹Βέβης, de M. Amanotos, de M. Koukoulès, de M. Fourikis, de M. Bogiatzidis, etc., qui ont

dernièrement publié un certain nombre de travaux sur l'histoire et sur la vie privée de Byzantins.

Quand aux travaux concernant l'histoire de l'art byzantin, mon collègue M. Sotiriou a déjà présenté à la section archéologique du Congrès un exposé exact.

De la numismatique, de la sigillographie et des inscriptions byzantines s'occupe avec compétence et zèle le sous-directeur du Musée Numismatique National, M. Costantopoulos, qui a publié en dehors de documents nouveaux et inédits un assez grand nombre de suppléments à l'oeuvre monumentale de M. Schlumberger.

Et enfin quelques mots encore sur les études de droit byzantin en Grèce. D'après un décret de l'an 1835, on a ordonné que «les lois civiles des empereurs byzantins, contenues dans l'Hexabiblos d'Harménopoulos, seront en vigueur jusqu'au jour où sera publié le code civil». *Οἱ πολιτικοὶ νόμοι*, dit le décret, *τῶν βυζαντινῶν αὐτοκρατόρων οἱ περιεχόμενοι εἰς τὴν ἑξάβιβλον τοῦ Ἀρμενοπούλου θέλουν ἰσχύσει μέχρις οὗ δημοσιευθῆ ὁ πολιτικὸς κῶδιξ*

Conformément à ce décret, le droit byzantin constitue les lois qui sont en vigueur en Grèce. Et, d'après l'interprétation qu'on a donné à ce décret, non seulement sont en vigueur les lois contenues dans Harménopoulos, mais en général tout le droit byzantin, excepté toutefois quelques points modifiés par les lois ultérieures.

C'est pourquoi le droit byzantin est devenu en Grèce l'objet autour duquel se faisaient les recherches dogmatiques des juristes grecs du XIX^e siècle. Kalligas, Pappariopoulos, Oiconomidès, Dimitrakopoulos, Momperratos, Raktivan, etc., qui, en interprétant le droit qui était en vigueur en Grèce, interprétaient aussi le droit byzantin lui-même. Par conséquent la connaissance de celui-ci avança d'une façon essentielle.

Mais, même au point de vue de l'examen historique du droit byzantin, les juristes grecs ont fait des travaux remarquables. Rallis et Potlis ont publié les sources du droit de l'Église sous le titre: *Σύνταγμα θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*. Momperratos a édité l'*Ἐκλογή τῶν Ἰσαύρων* d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Sgoutas a fondé un bulletin où se publiaient plusieurs traités concernant le droit byzantin, des textes juridiques, parmi lesquels le *Νομοκάνων* de Malaxos et le poème juridique de Michel l'Attaliote, et par son testament Sgoutas a institué un legs pour l'École du droit afin de récompenser par des rentes les ouvrages qui feraient avancer les connaissances concernant le droit byzantin. Tels sont: Momperratos, *Περὶ προγαμιαίας δωρεᾶς* (de la donation antenuptiale), Polygenis, *Περὶ προικῆς* (de la dot), Déligeorgis *Περὶ συνεισφορᾶς* (De la cotisation), Maridakis, *Περὶ διαζυγίου* (Du divorce), Lalossis, *Περὶ ὑποθήκης* (de l'hypothèque) et Maridakis, *Τὸ ἀσικὸν δίκαιον ἐν ταῖς νεωραῖς τῶν βυζαντινῶν αὐτοκρατόρων* (Le droit civil dans les Nouvelles des empereurs byzantins). Cette dernière est une étude très étendue, qui met en relation les réformes de Léon-le-Sage avec le droit hellénistique. On vient d'annoncer

encore deux concours du fond Sgoutas : 1. Les sources d'Harménopoulos et 2. La loi navale des Rhodiens (*δ ναυτικός νόμος τῶν Ροδίων*).

Vu que beaucoup des membres du Congrès sont des Roumains, je crois nécessaire de rappeler que, il y a quelque temps, M. Triantaphyllopoulos, professeur de droit civil à l'Université d'Athènes, a fait à la « Société pour les sciences sociales et politiques » une très intéressante communication sur les codes de Moldavie et Valachie à l'occasion du centenaire de leur édition. M. Triantaphyllopoulos montre dans son étude que Ananias Kousanos de Trébizonde, qui a constitué ce code, avait pris comme base le code autrichien, et non pas le code français. Il l'a fait pour observer la tradition byzantino-romaine, ce qui était possible seulement avec le code autrichien. En outre, M. Triantaphyllopoulos constate que le plan du Code Civil de Bessarabie, qui a été élaboré en 1824, était le travail de Pierre Manégas, né en Valachie d'un père originaire d'Arta, et qu'à son plan avait apporté une contribution même Capodistrias.

Au dernier temps l'étude du droit byzantin en Grèce se fait dans la direction qui a été introduite par l'école historique nouvelle de Mitteis, d'après laquelle le droit byzantin n'est plus considéré comme une simple continuation du droit de Justinien, mais ses sources doivent être recherchées dans le courant du droit grec, qui par Alexandre-le-Grand et ses successeurs a envahi l'Orient et prédomina aussi après l'introduction du droit romain comme droit officiel. Telles sont les études de M. Pappoulas, qui est aujourd'hui recteur de l'Université d'Athènes : *Τὸ Ἑλληνικὸν δίκαιον ἐν τῇ ιστορικῇ αὐτοῦ ἐξελξει*, « Le droit grec en son évolution historique » de M. Triantaphyllopoulos, *Ὁ Φαλκιδεῖος νόμος ἐν τῷ Βυζαντινῷ δικαίῳ*, « La loi falcidienne dans le droit byzantin », etc.

Tel est, en peu de mots, messieurs, le mouvement actuel des études byzantines en Grèce, et ce mouvement se manifeste non seulement dans les bulletins spéciaux, parmi lesquels il est juste de compter les *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher* de M. Bées, mais aussi dans d'autres bulletins du pays, comme, par exemple, l'*Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερὶς* et l'*Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον*, l'*Ἀθηνᾶ*, etc., qui accueillent toujours volontiers les études byzantines. Ce n'est certainement pas assez ce que nous apportons. Il reste encore beaucoup de travail pour l'étude de Byzance, et ce travail on ne peut le faire que par la collaboration de plusieurs personnes et de plusieurs pays. C'est pourquoi nous saluons avec le meilleur espoir le premier Congrès d'Études Byzantines, et nous saluons aussi le nouvel organe de ces études, qui paraîtra bientôt sous le titre très convenable de *Βυζαντινόν*.

Mais il aurait fallu examiner ici à Bucarest plus longuement le plan et le programme d'une collaboration commune pour les études byzantines. N'oublions pas que l'édition de Bonn est déjà trop vieillie. Une édition nouvelle sur une base plus critique et avec des additions nécessaires de nouveaux textes de chroniques byzantines est indispensable. Ensuite il faut que nous étudions la question de ce qu'on fera avec

l'édition des documents byzantins, le *Corpus der Mittel- und Neugriechischen Urkunden*, qui avait été décidée, il y a déjà longtemps, et qui à cause de la guerre a été abandonnée.¹⁾ Que ferons-nous pour le recueil des inscriptions byzantines et pour préparer un «*Corpus inscriptionum christianarum*». de qui on a déjà parlé dans le Congrès des Orientalistes à Athènes (1912) ? C'est dommage qu'on soit obligé de travailler encore aujourd'hui avec la *Chronographie* de Muralt et avec les catalogues anciens, d'éhèques c'est-à-dire avec *l'Oriens Christianus* de Lequien. La publication d'un lexique des noms propres et surtout des noms des familles byzantines, est une question tout-à-fait urgente.

Je me suis borné seulement à toucher une partie des problèmes et surtout des problèmes d'une seule branche, celle de l'histoire byzantine. Sans doute il y a aussi de pareils problèmes dans l'histoire de l'art byzantin.

Ces problèmes, qui exigent l'assistance et la collaboration de plusieurs, j'espère que nous les discuterons certainement dans le prochain Congrès d'études byzantines, et je crois qu'ils ne resteront pas insolubles pour longtemps. Les grandes nations, qui ont à leurs disposition beaucoup de forces et beaucoup de moyens, elles qui ont toujours été les précurseurs sur les chemins de la science, doivent aussi prendre l'initiative de solutionner ces problèmes de Byzance. Les autres nations les suivront et les aideront par un travail commun, La Grèce apportera sa contribution selon ses forces.

¹⁾ Entre temps aparu la première partie de M. Fr. Dolger, *Corpus der griechischen Urkunden, I. Th. von 565—1025*.

CONQUISTA DE TEBAS EN 1379 POR JUAN DE URTUBIA

(EPISODIO DE LA HISTORIA DE LOS NAVARROS EN GRECIA)

POR

EL PROF. A. RUBIÓ Y LLUCH,
DE BARCELONA

No es esta la vez primera que tratamos de historiar, total o parcialmente, la fortuna inesperada que a la famosa Compañía navarra le cupo en el Oriente griego, en los tres distintos teatros de sus hazañas, a saber: en Albania primero, en la Grecia continental después, y por último, y principalmente, en la Morea o Principado de Acaya, donde logró fundar, en 1383, un dominio que se sostuvo, más o menos independiente, hasta 1402, en que murió su último caudillo, Pedro de San Superano.

En un antiguo estudio nuestro, publicado hace ya treinta y ocho años, bajo el título de *Los Navarros en Grecia y el Ducado catalán de Atenas en la época de su invasión*, en el IV volumen de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, procuramos resumir en su conjunto esta curiosa y oscura historia, en los tres indicados escenarios, con nuevos datos tomados de los antiguos Archivos de la Corona de Aragón de Barcelona, y de la *Cámara de Comptos de Pamplona*, en el reino de Navarra. Pero la mencionada monografía es hoy deficiente y errónea en muchos de sus detalles y hasta en ciertos puntos de vista generales en tal grado, que se hace necesaria una total rectificación de su contenido. A llenar este objeto se dirige el presente estudio en el cual nos proponemos sólo tratar del ignorado episodio de la conquista de Tebas por los Navarros, acerca del cual podemos hoy añadir datos y aclaraciones hasta el presente completamente desconocidos.

Las gestas de los Navarros en Grecia, a saber: las del infante Luis de Evreux, conquistador de Durazzo, de Juan de Urtubia, conquistador de la Beocia, y de Mahiot de Coquerel, conquistador del Peloponeso, para no citar más que los hechos de mayor relieve, no han tenido la fortuna de hallar un historiador, como le tuvieron los de la Expedición de los Catalanes a Oriente en Muntaner, o las conquistas de los Francos en Rumania y en Grecia, en Villehardouin y en la Crónica

de la Morea. La reconstrucción de esa historia, de la que solo se han salvado algunos indicios y noticias sueltas, se hace muy difícil, y ha de ser por necesidad siempre muy incompleta.

I

LOS NAVARROS EN LA ALBANIA

Por los años de 1366 concertábase el matrimonio del infante D. Luis de Evreux, conde de Beaumont-le-Roger, hermano del rey de Navarra, Carlos el Malo, con Doña Juana de Sicilia, duquesa de Durazzo, hija de Carlos de Sicilia, de la rama de Anjou-Tarento, segundo duque de aquel estado, que también se llamaba reino de Albania. Mantúvose la dinastía angevina en dicho territorio hasta 1368, en el que el albanés Carlos Topia se apoderó de Durazzo, cuando precisamente el casamiento de Luis de Evreux con la princesa Juana ponía fin al débil gobierno de una mujer, empuñando sus riendas mano más vigorosa. Este príncipe, además, podía contar con el apoyo de su hermano el rey de Navarra, y hasta con el del Rey de Francia, que le había facilitado poco antes de su casamiento 50.000 ducados, destinados a la guerra contra los Albaneses ¹⁾.

Al tener noticia de la caída de la capital de su estado, el infante de Navarra pensó seriamente en su conquista, y ya en 1372 se entendió con un cierto capitán de mercenarios, llamado Ingeram de Coincy, el cual se comprometió a alistar en la Gascuña un escogido cuerpo de quinientas lanzas y quinientos arqueros a caballo, para dirigirse a la conquista del *Regnum Albanie* contra Carlos Topia y Jorge Balšić ²⁾. A este reclutamiento que podemos considerar como el más numeroso, pero no principal núcleo de la futura Compañía navarra, siguieron otros en años sucesivos, hechos principalmente en su misma tierra de origen. Desde 1374 hasta muy entrada la primavera de 1376, no cesan los preparativos, ni el movimiento de las gentes de armas, ni los préstamos de dineros pedidos por el rey a los recibidores, bailes y *merinos* de las montañas de la Ribera, de Olite, Sangüesa, Ultrapuerto, Tudela y Barbizana. El rey de Navarra quiso contribuir, asimismo por su parte, a esta empresa, con 100 hombres de armas ³⁾.

Las gentes reclutadas en Navarra se embarcaron en Tortosa entre el mes de febrero de 1375 y el de junio de 1376. Es de suponer que estos refuerzos llegarían tarde a la Albania. No sabemos de esta lucha sino que en ella perdió la vida D. Luis de Evreux, hecho que debió de acaecer a mediados de 1376, como quiera que ya en este mismo

¹⁾ Hopf, *Griechenland im Mittelalter*. VII, 34.

²⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, Gotha 1918, p. 16.

³⁾ A. Rubió y Lluch, *Los Navarros en Grecia y el Ducado catalán de Atenas en la época de su invasión*, Memoria de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, tomo IV, 1887, p. 427.

año había llegado la noticia de su muerte a conocimiento del rey de Navarra ¹⁾. En lo que no cabe duda alguna es en que la Compañía navarra, a los órdenes de D. Luis de Evreux, logró arrancar a Durazzo del poder de los Albaneses ²⁾.

Cerca de tres años permanecieron los Navarros en la entonces empobrecida, pero estratégica capital de la Albania, a la cual además hacían mal sana los numerosos pantanos que la rodeaban. La situación en que quedaron, y la insegura suerte a que les condenaba su alejamiento de la metropoli, no podían ser de su agrado, sobre todo desde que la duquesa viuda de Durazzo, su soberana, poco después de la muerte de su primer esposo, D. Luis de Evreux, contrajera nuevas nupcias con Roberto, duque de Artois ³⁾.

Con la muerte de su caudillo el infante D. Luis, y con el nuevo enlace de su antigua señora Doña Juana de Durazzo, es natural que los Navarros se consideraran desligados de todo compromiso de fidelidad para con ella, y que comenzasen a pensar seriamente en su difícil y embarazosa situación, en un todo semejante a la que se había hallado a principios de aquel siglo la Compañía Catalana, en Casandria, cuando la muerte y desaparición de todos sus jefes.

Desamparados en tan lejanas tierras y sin recursos para regresar a la propia, pensaron entonces en ofrecer sus servicios al rey Pedro IV de Aragón, que tan benévolo fué con ellos cuando emprendieron su atrevida odisea. Este proyecto les permitía acariciar la idea de un más pronto regreso a sus hogares. Tuvo lugar este hecho en el mes de junio de 1377. El monarca catalán contestó a los jefes de la Compañía, que estaba dispuesto a trasladarles a sus estados, y aceptar sus servicios, una vez obtenida la natural licencia de su soberano legítimo, el rey de Navarra, al cual pedía al mismo tiempo que les enviara dos buenos buques. Mas, para ello, añadía en su contestación a los caudillos navarros, era necesario que llevasen consigo sus caballos y también sus navios propios, de los cuáles habían buen cumplimiento ⁴⁾. Tomó una parte muy activa en estas negociaciones, (además del enviado de los Navarros, Martín de Xalets) el conde de Ampurias, primo del rey aragonés.

Dichas negociaciones se gestionaron en nombre de cuatro caudillos de la Compañía, que, al quedar acéfala, es probable fueran designados para gobernarla, viniendo a constituirse en una especie de República militar autónoma. Estos cuatro caudillos eran, por el orden en que en

¹⁾ *Los Navarros en Grecia, etc.*, p. 429.

²⁾ Archivo de la Corona de Aragón, Barcelona 23 junio 1377. Este documento ha de formar parte de nuestro *Diplomari de l'Orient Català*, en curso de publicación. Siempre que en adelante tengamos que referirnos a algún documento de esta colección, lo haremos en esta forma. D. del O. C.

³⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, II. p. 109.

⁴⁾ Arch. Cor. Ar. Doc. de 21 y 23 junio 1377. Carta de D. Pedro IV á Mossen P. de la Saga y Mahiot de Cocarell, camarlangos del rey de Navarra, y Juan de Urtubia, y Guano, escuderos.

el documento aparecen designados, como puede verse en la nota anterior: Mossen Pedro de la Saga, Mahiot de Coquerel, camarlangos del rey de Navarra, Juan de Urtubia y Guarro. Los dos últimos ostentan el título de escuderos. En los registros de alistamiento, mosen P. de la Saga, o Pieirres de Lassaga, o de Laxaga, como se le denomina en otros testimonios diplomáticos posteriores, lleva el título de caballero, y también el de camarlengo, y fué el designado por el infante D. Luis para ir expresamente a Navarra, con objeto de reclutar gentes de armas para su campaña de la Albania.

Los nombres de estos cuatro caudillos nos afirman en la idea de que las huestes que pasaron directamente desde Navarra en 1376, fueron las que constituyeron el núcleo principal o nacional, por decirlo así, de la Compañía, y las que prevalecieron largo tiempo sobre los elementos heterogéneos de distinta procedencia, ya gascona, ya francesa o italiana, que más tarde aparecen preponderantes en el reparto de los feudos de la Morea. En esta ocasión hacen su primera aparición histórica en el escenario del Oriente, como jefes de la Compañía navarra, los que han de ser en él sus principales caudillos, a saber: Juan de Urtubia y Mahiot de Coquerel.

II

LOS NAVARROS EN LA MOREA

La historia enmudece en el momento mismo de iniciarse las anteriores negociaciones de los mencionados jefes de las bandas navarras con el rey de Aragón. Que no alcanzaron el resultado apetecido, bien claro lo muestran los confusos e inesperados hechos posteriores que nos las presentan, no ya en su primer campo de combate de Durazzo, sino bien lejos de él; en la Morea o Grecia peninsular, sin que podamos explicarnos el motivo de tan repentino cambio de dirección. No fué éste, como pudiera juzgarse a primera vista, el que aquellas huestes, poco antes vencedoras, fueran expulsadas por los Albaneses de la reconquistada ciudad de Durazzo; ya que el segundo esposo de la duquesa Juana de Durazzo viuda del infante de Navarra, el duque Roberto de Artois, todavía estaba en posesión de la ciudad en el año 1379, en el que los Navarros habían hecho ya su aparición en la Morea y en la Beocia. Cabalmente en esta época figuran un capitán y castellano, aunque no navarros, en calidad de vicario o lugarteniente general del duque Roberto¹⁾. Fracasado su primer intento de servir al rey de Aragón, mal avenidos con su nuevo soberano, no era de esperar que aquel formidable instrumento de combate dejara de ser utilizado por algunos de los señores que se disputaban el predominio del Peloponeso, y que más o menos ponían también sus miradas codiciosas sobre el

¹⁾ Jireček, *Geschichte der Serben*, p. 169.

desquiciado dominio de los catalanes en Grecia, próximo a su ruina. Así vemos solicitados, para que se trasladen a la Morea, a los principales caudillos del antiguo ejército de Luis de Evreux, esto es, a Urtubia y Coquerel, en poco espacio de tiempo, desde 1378 a 1380, por tres distintos personajes: Nerio Acciajuoli, señor de Corinto, el gran maestre de la Orden del Hospital, Juan Fernandez de Heredia, y Jaime de Baux, príncipe titular de la Acaya, y último aspirante latino a la corona imperial de Bizancio.

Otro de los puntos históricos más oscuros de esta época y de estos sucesos, es la participación que el florentino Nerio Acciajuoli pudo tener en el desarrollo de los acontecimientos que se acumularon vertiginosamente en la Morea y en el Ducado catalán de Atenas. Y sin embargo Nerio debió ser un factor muy importante en los destinos de la Compañía navarra, sobre todo en este último dominio.

Después de la conquista de Megara, en 1374, por el astuto señor de Corinto, originario de la acaudalada familia de los Acciajuoli de Florencia, bien puede afirmarse que no vivió ya en paz con los Catalanes de Atenas, ciudad cuya posesión ardientemente anhelaba. El debió jugar un papel principal en la rebelión que estalló al morir el rey Federico III de Sicilia (1377) y en la invasión del conde de Conversano (1378); en una palabra, en cuantos sucesos contribuían a quebrantar el que fué un día poderoso dominio de los antiguos almogavares. Es de presumir que él fuera también el que alentara a los Navarros y Hospitalarios contra sus aborrecidos vecinos. Que no vivió con ellos nunca en paz definitiva, lo corrobora el que en septiembre de 1382 el rey de Aragón, Pedro IV, le diera las gracias por haber guardado la *tregua*, firmada entre él y su vicario en los Ducados, el vizconde de Rocaberti¹⁾. Obsérvese que el rey no habla en su carta de paz, sino de *tregua*, lo cual supone un estado de guerra continua y anterior con los Catalanes de Grecia. Pero en fin, nada concreto sabemos respecto a las relaciones de Nerio con la Compañía navarra, fuera de que ya en abril de 1378 se había puesto a su servicio Juan de Urtubia²⁾. Este fué al parecer el primer caudillo navarro que desembarcó en el Peloponeso, cosa que le sería muy hacendera, pues, como hemos visto anteriormente, la antigua Compañía de Luis de Evreux no carecía de buques, y así lo habían manifestado sus jefes cuando trataron de ponerse a las órdenes del rey de Aragón.

Antes de entrar de lleno en el relato de la campaña de Juan de Urtubia en las tierras del Ducado catalán de Atenas, conviene que se ponga bien en claro, hasta donde alcancen nuestras informaciones, la intervención que en dicha campaña tuvo lo Orden de los Hospitalarios, así como también cuantos antecedentes se refieran a este hecho. Por fortuna no se trata ahora de meras conjeturas, sino de supuestos

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Valencia, 12 septiembre 1382.

²⁾ Delaville-le-Roulx, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la fin de Philibert de Naillac*, Paris 1910, p. 210.

plenamente comprobados. Ya no son solo el prior de Tolosa, Gauchier de la Bastida, y Bertran de Flota, comendador de la Orden, sino su propio jefe supremo, el famoso maestre Juan Fernandez de Heredia, cuya intensa vida de acción llena casi todo el siglo XIV, los que vamos a ver en estas páginas en íntimo contacto con el aguerrido Juan de Urtubia. Los Navarros, en efecto, pudieron contar más de una vez en su empresa contra el Ducado catalán de Grecia con el apoyo moral y material de la Orden de San Juan.

Desde la primavera del mismo año 1378, en que aparecieron aquellos en el Peloponeso, puso en él también el pie con sus huestes, el citado Juan Fernandez de Heredia. Era la adquisición de este territorio el sueño de toda su vida, vana y desastrosa quimera de la que habían de ser las primeras víctimas los mismos Hospitalarios, y para realizarlo le parecía un medio muy adecuado, poder contar con el auxilio de la Compañía navarra, que inesperadamente se le ofrecía.

El ejército de la Orden, con el cual se afianzó ésta por de pronto en la Morea, lo componían un centenar de ballesteros, y un centenar de *brigants*, soldados que tomaban este nombre por la armadura ligera que llevaban, llamada *brigantina*. Para reforzar esta pequeña e insuficiente mesnada los Hospitalarios tomaron a sueldo la compañía mandada por Juan de Urtubia, que había estado, poco antes, como hemos indicado, al servicio de Acciajuoli ¹⁾. Algo más tarde se les agregó, con cincuenta hombres de armas, otro notable caballero navarro, ya conocido de nuestros lectores, Mahiot de Coquerel, que acababa de desembarcar en la península ²⁾, y que ya no debía salir de ella. Empero muy pronto echaron de ver los Hospitalarios que este caudillo prefería obrar por cuenta propia, y que les hacía traición en provecho de Jaime de Baux, el pretendiente de más alto linaje del principado de la Morea.

El compromiso de los dos capitanes navarros con los Hospitalarios fué negociado en la Morea por el prior de Tolosa, Gauchier de la Bastida, que acompañó a Heredia en su viaje a Rumania. Pudiera muy bien ser que durante su priorato en aquella ciudad, tan vecina de Gasuña — que ejerció desde 1370 — se le ofreciera ocasión de conocer a Urtubia, el cual precisamente por esta época, como más adelante veremos, hizo algún viaje a aquella misma región. La presencia de Gauchier en la Morea al comienzo de 1378 está plenamente demostrada.

Tal vez incumbe a este personaje la responsabilidad de la guerra que los Navarros hicieron a los Catalanes de Grecia. El interés que se tomó porque no fracasara la empresa de Urtubia no pudo ser mayor. Llegó a amenazar más adelante con combatir a D. Luis Fadrique de Aragón, vicario de los dominios catalanes, porque se negaba a concertar la paz con el caudillo navarro, de lo que el rey Pedro IV se quejó con harta

¹⁾ Delaville-le-Roulx, op. cit., p. 210.

²⁾ *Ibid.*, p. 210, nota.

razón a dicho prior de Tolosa, conminándole a su vez con preceder contra los bienes de la Orden de la Confederación, si no desistía de su intento ¹⁾.

También alcanza al Maestro Heredia, como jefe superior del Hospital, no pequeña responsabilidad, en cuanto a la conducta observada por los Hospitalarios con los Catalanes de Grecia. No quiere esto decir que él ordenara la invasión de los Navarros, ni que la alentara directamente, pero nada hizo por evitarla. Cuando tuvo lugar este suceso, él, rescatado ya del poder de los Turcos (mayo 1379), se encontraba de nuevo en la isla de Rodas, de la cual ya no se movió hasta el 9 abril de 1382, en que emprendía su regreso a Aviñón, donde acadó cúis días ²⁾. Pero desde Rodas podía ejercer actos de jurisdicción, y los ejerció con frecuencia. Sobre Urtubia tenía gran prestigio, y nada lo prueba tanto, como el que por su mediación logró Pedro IV de Aragón, que aquel caudillo devolviera más tarde la libertad al noble Galcerán de Peralta, castellano y veguer de Atenas, que, como veremos, había caído prisionero de los Navarros ³⁾.

Por esto era al gran Maestre a quien el rey de Aragón dirigió preferentemente sus quejas, por la participación de sus caballeros en la lucha entre Navarros y Catalanes: «No hallamos la causa», le decía en una ocasión, «de que *debais proteger hasta cierto punto* — esto es, como si quisiera significar, de una manera velada e intermitente — a los invasores de nuestras gentes y tierras» ⁴⁾.

Y esta conducta era aún menos explicable por parte del gran Maestre, en cuanto en la apariencia, al menos, nada daba a entender que se hubiesen debilitado los lazos de afecto que unían al rey con su antiguo vasallo, por el cual sintió dicho rey siempre tan honda veneración. Es verdad que nuestro monarca se opuso resueltamente a que los caballeros Hospitalarios de sus estados marcharan a la Morea para prestar ayuda al antiguo casteleano de Amposta ⁵⁾: pero no lo es menos que así que tuvo noticia de que se había rescatado del poder de los Turcos, no sólo le felicitó con mucho afecto, sino que le rogó al mismo tiempo que regresara lo más pronto posible a sus estados, pues sentía muy gran necesidad de sus servicios ⁶⁾.

No conocemos a ciencia cierta el número de Hospitalarios, ni los nombres de los jefes, que pasaron al Ducado de Atenas, a socorrer a Urtubia, ni el tiempo que duró su participación en la campaña, ni el porqué de dicha participación. Nos consta sólo, que no fué permanente, sino transitoria. Solo tenemos noticia de que, en septiembre de 1380,

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida 23 septiembre 1380. *Diplomatari de l'Orient Catalá*.

²⁾ A. Rubio y Lluch, *La Grecia catalana desde 1377 a 1379*, Barcelona 1920; *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, vol. VI (tiraje aparte, p. 62).

³⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida 10 septiembre 1380. D. del O. C.

⁴⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida 10 septiembre 1380. Dos cartas de la misma fecha dirigidas la primera al Maestre Heredia, y la segunda a este y a Bertran Flotà, comendador del Hospital conjuntamente. D. del O. C.

⁵⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 10 mayo 1378. D. del O. C.

⁶⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 2 agosto 1379. D. del O. C.

los Hospitalarios se disponían de nuevo a atacar a los vasallos del rey de Aragón en Grecia, como *lo habían hecho otras veces* con gran perjuicio suyo ¹⁾. Parece ser también que en la invasión no tomaron parte sino algunos Hospitalarios de la península, no todos ²⁾. Tal estado de cosas debió cesar a principios de 1381. En efecto, con fecha de 8 de mayo de este año, el rey escribía al Maestre Heredia, que se encontraba en Rodas, que ayudase al vizconde de Rocaberti a expulsar a los Navarros de sus dominios de Grecia ³⁾. Pocos días después, el 28 del mismo mes, la Orden de San Juan se veía obligada a evacuar la Morea ⁴⁾, con lo cual la hueste de Urtubia se vió privada de su eficaz protección.

III

LOS NAVARROS EN EL DUCADO DE ATENAS

Cualquiera que fuera el móvil que guiara a Juan de Urtubia, ya obraro por su cuenta, o por cuenta ajena, no podía haber elegido momento más oportuno para invadir los dominios catalanes de Grecia. Reinaba allí una espantosa anarquía en todos los lugares y villas del país. Fueron los años de 1377 a 1378, que precedieron la invasión navarra, de tan profundo trastorno político, que no han dejado rastro alguno en la cancillería palermitana, ni en la barcelonesa ⁵⁾.

Por vez primera desde la anexión del Ducado catalán de Atenas a la corona de Sicilia, gobernada por una rama de la dinastía de Barcelona, se encontraba aquél entregado a sus propias fuerzas, privado de la tutela directa de una metrópoli, por haberse extinguido, con Federico III de Sicilia en 1377, la sucesión de la línea masculina de los Duques de Atenas, de estirpe condal. Faltada de un poder central director de todos reconocido, la unidad política de la antigua Compañía catalana se había roto en pequeñas soberanías municipales y feudales.

Los Catalanes de Grecia estaban profundamente divididos por el litigio de la sucesión del poder. Los magnates, el alto clero y los elementos más importantes del país habían tomado partido por la anexión directa a la poderosa corona de Aragón, única que podía salvarles; mientras otra fracción, menos numerosa, seguía fiel a la joven reina de Sicilia, la débil Doña María, y a su lado estaban la mayoría de los Sicilianos allá avecindados, los cuales no levantan ya más la cabeza durante el corto periodo de la soberanía directa en Grecia de la casa de Barcelona. Al frente de los rebeldes figuraba al parecer D. Pedro de

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida, 10 septiembre 1380. D. del O. C.

²⁾ Arch. Cor. Arag., *ibid.*, D. del O. C.

³⁾ Arch. Cor. Arag., Zaragoza, 8 mayo 1381. D. del O. C.

⁴⁾ A. Rubió y Lluch, *Los Navarros en Grecia*, p. 167.

⁵⁾ *La Grecia catalana desde 1377 a 1379, Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, vol. VI, Barcelona 1920, p. 172.

Aragón, jefe de la rama menor de esta familia en Grecia; acandillaba los leales su primo D. Luis Fadrique de Aragón, conde de Salerno y vicario general de los Ducados, el personaje de más relieve entre cuantos constituían la nobleza catalana de Grecia. Puesto el país en tales condiciones, la presencia en él de Juan de Urtubia, con sus aguerridas huestes, no fue más que un nuevo combustible arrojado a la inmensa hoguera, que ya ardía en su suelo.

En tiempos normales y de fuerte cohesión política, cuando la Compañía catalana conservaba aún su nombre marcial de combate y su antigua unidad, la atrevida tentativa de Urtubia y sus auxiliares habriase estrellado contra las ciudades y los castillos inexpugnables del país, sin que los Catalanes hubieran tenido que hacer un esfuerzo superior al que emplearon en 1331 para arrojar de su territorio las mesnadas de caballeros francos, armados de hierro, mandados por Gualtero de Brienne, duque titular de Atenas, que fué a Grecia para reconquistar el Ducado, que de derecho creía pertenecerle. Lo inexplicable es que aquel estado, con tan débiles raíces en tierra lejana y extraña, devorado por intestinas discordias, combatido a la vez por francos, venecianos, florentinos, albaneses, servios, turcos, griegos y navarros, y abandonado por su metrópoli que tan poco se interesó por él, hiciera todavía el milagro de prolongar su agonía un par de lustros más, después de la herida que ahora iba a recibir. Ella era mortal de toda necesidad, par cuanto iba asestada al corazón mismo de sus dominios, en la región central de la Beocia, dejando incomunicados y desarticulados los tres territorios que aun quedaron a los Catalanes, o sea el Atica, Neopatria y el Condado de Salona, en la Focida. Las mutilaciones anteriores inferidas por los Servios y Albaneses en la Tesalia, por los Venecianos en Karistos en la isla de Eubea, o por Nerio Acciajuoli, en la Megárida, lo fueron periféricas, pero no destrozaron la cohesión geográfica e interna del estado. Bien puede afirmarse, sin jactancia alguna, que ninguna otra dominación latina en Grecia costó tanto de desarraigar como la catalana.

Muy escasos antecedentes tenemos del capitán navarro, Juan de Urtubia, que había de emular en la Grecia continental las hazañas de su compañero de armas, Mahiot de Coquerel, en la Morea. Tanto el archivo de Barcelona, como el de Pamplona, nos dan de él muy pocas noticias. Un par de años antes de embarcarse en Tortosa, con sus restantes conmitones, para acudir en auxilio del infante D. Luis de Navarra, le vemos galardonado por el rey D. Carlos el Malo, con distintas gracias y mercedes, que prueban la prestación de importantes servicios a su soberano. Lo serian sin duda algunos de ellos, cuando le valian en enero de 1374 una asignación de 1.000 florines de oro de Aragón, cantidad considerable para aquel tiempo ¹⁾. En el mismo mes y año, el Rey le había concedido los emolumentos de los molinos del puente

¹⁾ Archivo General del Reino de Navarra. C. 18, f. 128.

de Tudela ¹⁾ y pocos días después la guarda del castillo de Rocafort, facultándole para ser sustituido por Martín Dixury, escudero ²⁾).

Parece haber tomado una parte muy grande en el alistamiento de la Compañía de D. Luis de Evreux, y es de creer que el pago de los gastos ocasionados por sus viajes a Gascuña, de que habla un documento de 17 de diciembre de 1375, por ciertos negocios que interesaban al rey, pudiera muy bien referirse a tal objeto³⁾; por lo menos la fecha es muy inmediata a la época en que aquellos alistamientos se realizaron, o sea, como en otro lugar hemos recordado, entre 25 febrero 1375 a 24 abril 1376. Pudiera ser también, como ya hemos indicado, que en estos viajes a Gascuña hubiera tenido ocasión de conocer a Gauchier de la Bastida, prior en Tolosa de la Orden del Hospital. En la expedición embarcada en Tortosa en 1376, Urtubia, que solo llevaba el título de escudero, figura con una mesnada de 50 hombres de armas a su servicio. Ningun otro caudillo se había presentado con tan lucida hueste. El mismo Mahiot de Coquerel, que llevaba el título superior de camarlengo del rey de Navarra, sólo mandaba 30 soldados, y muchos menos aun, los demás jefes. Cuando Urtubia se puso al servicio de los Hospitalarios, tenía a sus órdenes, según hemos visto, cien hombres de guerra, y es de suponer que al invadir el Ducado catalán de Atenas, todavía este número se hubiese aumentado con el refuerzo de los italianos, hospitalarios, griegos y rebeldes que correrían a sus filas. Mas se ha de tener presente también que en aquella época, en que no se conocían grandes ejércitos organizados, muchas veces una banda de aventureros disponía de la suerte de un país no preparado para la guerra. No era más numeroso que el contingente de Urtubia, el que en 1381 salió de Cataluña, a las órdenes del vizconde de Rocaberti, para salvar los Ducados catalanes de Grecia de su ruina.

En los primeros meses de 1379 tuvo lugar la invasión del Ducado de Atenas por la banda de Juan de Urtubia, único caudillo de los que aparecen al frente de la Compañía navarra de Durazzo, que consta que tomará parte en esta empresa. De Pedro de Lassaga y de Guarro, ni en esta, ni en la de la conquista de la Grecia peninsular se encuentra el menor rastro.

Ya dijimos que ignorábamos la causa inmediata o pretexto de la invasión. Tampoco conocemos por qué razones quebrantó la Compañía navarra su unidad militar, más que de origen, para servir a distintos señores. La parte de ella que se decidió por reconocer la soberanía de Jaime de Baux, es la que conservó en mayor grado su personalidad, y, por decirlo así, su nombre oficial colectivo, y hasta cierta independencia relativa, aunque en ella preponderara más el elemento gascón y extranjero, en general, que el navarro. Nunca la Compañía navarra alcanzó a tener, en tanto grado, la fuerte cohesión étnica de la catalana.

¹⁾ Arch. Gen. del R. de Navarra. Doc. de Estella de 14 febrero 1374. C. 20, f. 38.

²⁾ Arch. Gen. de R. del Navarra; Doc. de San Juan del Pie de Puerto de 18 febrero 1374. C. 20.

³⁾ Arch. Gen. del R. de Navarra. Compto 1374—1375. R. 152, f. 12.

Una vez franqueadas las tierras de Nerio Acciajuoli, los Navarros se internarían en el Ducado, tomando al parecer directamente el camino de Tebas, dejando a su derecha la ciudad de Atenas, a quien hacía más fuerte su inexpugnable Acrópolis, y que estaba constantemente amenazada ya por el señor florentino, que les guardaba la espalda. Que Tebas, quizá por ser más indefensa, fué el principal y primer objetivo de Urtubia lo prueba desde luego el que se la cita antes que ninguna otra ciudad atacada por los Navarros en el más antiguo documento de nuestro Archivo que a ellos se refiere ¹⁾. Lo prueba también, como hemos de ver más adelante, el que desde Atenas acudiese en su defensa el valiente veguer de dicha ciudad, Galceran de Peralta.

La presencia de Urtubia en las llanuras de la Beocia levantó a los habitantes del país desafectos a los Catalanes y atrajo al propio tiempo contra ellos a algunos enemigos exteriores, que desde tiempo maquinaban y deseaban su ruina. Uno de los primeros en entenderse con los Navarros fué el llamado Duque del Archipiélago, de la Dodecanesia actual y señor terciario del Negroponte, Nicolás dalle Carceri, el cual, disgustado de la tutela veneciana, esperaba conseguir la plena soberanía de la isla, con la ayuda de aquellos temidos aventureros ²⁾. La familia de los Carceri era enemiga de los Catalanes a los que combatió al establecerse en 1311 en la Grecia continental.

También facilitó mucho la invasión navarra el Marqués de Bodonitza, feudo cuyo fuerte castillo se alzaba en el inexpugnable e histórico paso de las Termópilas. Lo era a la sazón Francisco Giorgio Pallavicini, de origen veneciano. Muy contra su voluntad se veían los Giorgios obligados a reconocerse vasallos de la Compañía catalana, lo cual les obligaba solo a la entrega anual al Vicario general de cuatro caballos armados ³⁾. En cuanto Pedro IV de Aragón se informó de la confederación de estos dos señores, de origen veneciana, con sus enemigos capitales, escribió al baile del Negroponte Andres Zeno, pidiéndole que prohibiese a dichos magnates, y aun a todos los vasallos del comun de Venecia, que prestasen ayuda a los Navarros ⁴⁾. Es de suponer que su demanda fuese bien acogida, porque Urtubia era también peligroso vecino para las colonias venecianas. El caudillo navarro y el señor dalle Carceri tenían las mismas intenciones; por esto se habían entendido tan fácilmente. La ocasión no podía ser más favorable, como quiera que Venecia se encontraba entonces envuelta en una sangrienta guerra con Génova, por la superioridad de los mares, que fué llamada la guerra de Chioggia. Terminó ella con la paz de Turin en 18 de agosto de 1381, acabando así definitivamente el porfiado duelo, que durante

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 30 septiembre 1379. D. del O. C.

²⁾ Hopf, *Chroniques gréco-romanes* (Estrati deli Annali veneti di Stephano Magno) Berlin 1873, p. 183.

³⁾ Arch. Cor. Arag., R. 1559, f. 1. D. del O. C.

⁴⁾ *Los Navarros en Grecia*, p. 216, donde se cita el documento referente a este paso del rey Pedro IV de Aragón.

casi todo el siglo XIV sostuvieron las dos poderosas repúblicas rivales. Como es natural, en tales circunstancias, Venecia no podía socorrer largo tiempo a su importante colonia insular. Su baile, Carlos Zeno, había entregado en 1379 el cargo a su sucesor Pantaléon Barbo (1379—1381), para tomar el alto mando contra los Genoveses¹⁾. Más por fortuna para los Venecianos, el caudillo navarro no pudo realizar su atrevido plan, por haber encontrado, sin duda, en el campo de sus conquistas más dificultades de las que él se imaginaba.

IV

CONQUISTA DE TEBAS POR JUAN DE URTUBIA

La ciudad de Epaminondas casi no tiene historia militar medieval hasta su sitio y conquista por los Navarros. Quizá su misma indefensión era lo que les animó para intentar sobre ella un atrevido golpe de mano. Que los magnates de la ciudad no lo recelaban y que el ataque sobrevino de improviso, es prueba fehaciente el que poco tiempo antes de él la abandonaba, lleno de confianza en el restablecimiento de la normalidad, Bernardo Ballester, uno de sus ciudadanos más prestigiosos, quizás el principal jefe del que podríamos denominar partido anexionista o catalán en la Beocia. Por este concepto fué sin duda designado como procurador y enviado de las ciudades de Tebas y del condado de Salona para presentar a Pedro IV los homenajes de aquellas regiones del Ducado. Después del noble D. Luis Fadrique de Aragón, — el Vicario general del estado, el enemigo más temible que halló Urtubia en su campaña, — ninguno de los vasallos catalanes, avecindados entonces en la tierra griega le superó en influencia política y en servicios prestados a la Corona de Aragón. El rey Pedro IV se complugó en una ocasión en demostrarle munificamente su gratitud, declarando que lo hacía por haber conseguido Ballester con sus esfuerzos que los Ducados de Atenas y Neopatria vinieran a su obediencia²⁾.

La ausencia de Ballester, en momentos tan críticos, de su ciudad nativa — era hijo de uno de los magnates de la Compañía, que se estableció en ella a raíz de la conquista — hemos de suponer que favoreció muchísimo a los Navarros, ya que dejaba a Tebas privada de su más poderoso, enérgico y denodado defensor.

La historia no nos ha revelado a quien quedó confiada la guarda de Tebas al ser atacada por aquellos. ¿Era tal vez aún veguer o gobernante de ella, por prolongación de su mandato, Nicolás de Ardoino, descendiente directo de aquel Pedro de Ardoino, que desde Sicilia partió con la Compañía catalana para Oriente, y que ejerció en ella durante mucho tiempo el cargo de notario? Nuestro Nicolás de Ardoino se había

¹⁾ Hopf., *Griechenland im Mittelalter*, Leipzig 1870, Enc. de Ersch y Gruber, VII, 23.

²⁾ Arch. Cor. Arag., Zaragoza, 14 febrero 1381. D. del O. C.

ganado en la capital beótica un prestigio semejante al de los Almenara y Peralta, respectivamente, en Livadia y Atenas, y por aclamación, después de una desastrosa época de anarquía, sus conciudadanos le elevaron al gobierno de Tebas, nombramiento que después confirmó Federico III, duque de Atenas, y aun prorrogó hasta septiembre de 1378, es decir hasta muy pocos meses antes de sobrevenir la irrupción de las bandas de Navarra. Más demostrada que la participación en la defensa de su patria de Nicolás Ardoino, meramente hipotética, parece ser la de Francisco de Folgueres o Falgueres, caballero tebano distinguido, de pura cepa catalana; a quien podemos suponer hijo de Pedro de Falgueres, que en 1371 era gobernador o veguer del Ática¹⁾. Consta que Francisco de Folgueres perdió sus bienes en la invasión navarra, cuya restitución a su favor ordenó más tarde el rey de Aragón²⁾.

Entre los defensores de Tebas no aparece ninguno de los nombres de aquellas históricas figuras de la Compañía catalana, que en este tiempo brillan en los anales de las ciudades del Ducado. Solo dos oscuros e insignificantes se han salvado de las tinieblas que rodean este suceso, a saber: los de Garcia Pertusa y Guido de Regio, catalán, al parecer, el primero, italiano el segundo. El rey de Aragón en premio de su lealtad les galardonó respectivamente con los bienes de los dos traidores, Bernardo Forner y Francisco de Lenda³⁾.

La histórica familia de los Llurias, existente aún en esta época, cuyos diversos miembros aparecen citados en un catálogo contemporáneo de la cancillería barcelonesa de los nobles más adictos a la Corona de Aragón, no figuró casi nunca en los acontecimientos que reseñamos, a pesar de que en Tebas, y aun en todo el país, había alcanzado en no lejanos días tan grande influencia política como prosperidad económica, desde que fue arbitro de los destinos del Ducado catalán el vicario general y mariscal de la Compañía, Roger de Lluria. Cierta que ahora los Fadriques de Aragón habían recobrado de nuevo el prestigio perdido durante la hegemonía de los Llurias. Daba además la fatal coincidencia de que poco antes de la invasión, Juan de Lluria — hijo del citado vicario —, señor del castillo del Estir (Styris), en la Beocia, había caído prisionero en poder del conde de Conversano, descendiente de los duques francos, que, aprovechándose de la anarquía del país, había intentado de nuevo en 1378 recobrar la herencia que pertenecía a sus antepasados. De otro Roger de Lluria nos hablan los documentos de este tiempo. Dásele el nombre de Puntigano, por proceder sin duda de la Puglia o Calabria — de donde fueron originarios los Llurias de Italia, Cataluña y Grecia — region en que existe cabalmente un lugar de aquel nombre. Pero bien pudiéramos considerar la donación en su favor otorgada en 1381, por el rey Pedro IV, — indemnización

¹⁾ Venecia, Archivio di Stato, *Commemoriali*, VII, 583. Vid. también Hopf, *Storia di Karystos*, trad., italiana de Sandagna.

²⁾ Arch. Cor. Arag., Lerida, 10 septiembre 1380. D. del O. C.

³⁾ Arch. Cor. Aragon, Lerida, 22 septiembre 1380. D. del D. C.

probable de uno de tantos despojos causados por la invasión navarra, a la cual se hace una alusión terminante ¹⁾), — como una fundada conjetura de haber tomado parte también el Puntigano en la defensa de la ciudad.

Al ver a Tebas puesta en grave aprieto por la hueste navarra, la ciudad de Pericles — que cabalmente pocos años antes había negado a la capital política del Ducado su hegemonía gerárquica, y conseguido para sí cierta autonomía municipal — corrió ahora en auxilio de su antigua rival. Ante el peligro común los Catalanes de Grecia olvidaban sus antiguas discordias. Galcerán de Peralta, antiguo castellano, veguer y capitán a un tiempo de la fortaleza de Cimon y de la ciudad, en unión de Pedro Balter, notario de ella, — que como sus colegas el ateniense Dimitri Rendi y el livades Mauro Nicola, adictos a la casa de Aragón, manejaba tan bien la pluma como la espada, — se presentó delante de Tebas, con una hueste escogida. Ambos lucharon valerosamente para salvarla, más la fortuna les fué adversa, y Peralta, con sus allegados y su compañero de armas Balter, fueron derrotados y hechos prisioneros por Juan de Urtubia en un combate desastroso, con gran golpe de su gente, después de haber derramado valorosamente su sangre en defensa del país ducal y real ²⁾). La noticia de la derrota y prisión de Peralta había ya llegado a Barcelona el último día de septiembre del año de 1379 ³⁾). Este hecho debió producir naturalmente en Atenas una honda impresión y aumentar la perturbación que en ella reinaba, y aun los peligros que la amenazaban, porque el valeroso Peralta era una de las figuras más importantes del partido anexionista y de las que más habían trabajado para que aquellos lejanos territorios pasaran al dominio de la *sacra corona de Aragón*. Se puede decir que desde 1370 era Peralta regidor perpetuo, de Atenas, con el doble título de castellano y capitán, hasta el punto de que bien puede asegurarse que a él se le debió en gran parte el renacimiento y la importancia política que la villa de Teseo alcanzó en los últimos días de la dominación aragonesa. La Acrópolis le debió también algunas reparaciones estratégicas ⁴⁾.

Llama la atención en este episodio de la defensa de Tebas, que no volará también en su auxilio, desde su castillo de Salona, su conde D. Luis Fadrique de Aragón, Vicario general supremo del país en aquella sazón, tan leal a la metrópoli, tan aguerrido, tan diligente. Quizá la extensión de la invasión y de la rebeldía, en los primeros momentos, y nuevos peligros después le obligaron a mantenerse a la defensiva en sus inexpugnables montañas del Kiona y del Parnaso, en su fuerte

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Zaragoza, 8 mayo 1381. D. del O. C.

²⁾ Arch. Cor., Arag. Capítulos de Atenas de 20 mayo 1380, publicados en *Los Navarros en Grecia*, etc., pp. 461 a 471. Vid. otro documento posterior de Lérida (10 sept 1380) que puntualiza que Peralta cayo prisionero de Urtubia. D. del O. C.

³⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 30 septiembre 1380. D. del O. C.

⁴⁾ A. Rubió y Lluch, *La Acrópolis de Atenas en la época catalana*, Barcelona 1908.

castillo de la antigua Amphysa. Consta, empero, que sus castellanos griegos, Dimitro y Mitro, lograron salvar entonces el vecino castillo del Estir (Styris) en la Beocia, y que el propio conde al año siguiente (1380) trató de reconquistar la capital del Ducado, combatiendo rudamente a Juan de Urtubia, quien, como hemos indicado antes, se vió obligado a pedir la protección de los Hospitalarios. Sin duda que, a no haberle sorprendido una temprana muerte, dos años más tarde (1382), él hubiera salvado el país ducal.

Fácil es de presumir también las desastrosas consecuencias que la derrota y prisión de Peralta tendría en Tebas. Harto difícil era ya su situación. La misma prisa con que acudió a socorrerla el castellano de la Acrópolis, indica cuán indefensa se hallaba y cuán poco contaba en sus propias fuerzas. El desastre alentó la audacia de los descontentos, y dió pie a que la traición abriera las puertas a los *enemigos capitales* del ducado, como suele llamar el curioso y largo documento de la cancillería ateniense, más de una vez aquí citado; a las gentes allegadizas de toda procedencia que formaban la mesnada de Urtubia, o combatían por cuenta propia, aprovechando el general desorden.

Halló, en efeto, el caudillo navarro auxiliares eficaces dentro de los muros de la vieja Cadmea. Hallólos no solo en los Griegos, sino hasta en los mismos Catalanes enemigos de la anexión, así como también entre los sicilianos y extranjeros de diversa origen que la habitaban.

Pero sobre todo fué el elemento helénico donde la traición reclutó sus más decididos y hábiles adeptos. En otros lugares, como en Atenas y Livadia, se mostró aquel profundamente dividido y desorientado delante de la invasión navarra, que cual inesperada nube de langosta cayera sobre el país. Una parte de la población indígena se puso resueltamente al lado de los invasores, esperando el bien del exceso del mal; mientras que otra parte luchó brava y tenazmente en favor de los antiguos dominadores, temerosa de caer todavía en peores manos. Así veremos defender heroicamente la Acrópolis sagrada de Cimon al hábil notario ateniense, Dimitrio Rendi, con sus hermanos y todos sus antenados, al lado de su castellano Romeo de Bellarbre. Así hizo lo propio el livadés Mauro Nicola, notario también como Rendi y Balter (los notarios belicosos abundan en esta época), con la inexpugnable fortaleza de su ciudad natal. Así, por último, vemos a los castellanos griegos de Salona correr a salvar el castillo del Estér de caer en poder de los Navarros, en ocasión en que cabalmente su señor, Juan de Lluria, se hallaba preso, como hemos dicho, en poder del Conde de Convérsano.

Reinaba, pues, una confusa indecisión en la conciencia del pueblo de la Grecia continental, a quien solo guiaba por lo pronto un vago instinto de conservación material, sin alzar los ojos a más trascendentes fines. No se había despertado todavía allí como en el Peloponeso, en aquella misma época, y aún antes de ella, el sentimiento de la nacionalidad, que había de abrirse paso también pocos años después, casi en la víspera de la total ruina de la dominación catalana, hasta en el

mismo ánimo de aquellos que, como el citado Rendi, habian sido sus más decididos favorecedores. De todas suertes es en la época catalana, cuando, después de un siglo de completa oscuridad e inactividad, el pueblo griego de estas regiones vuelve a tener historia, es decir, cuando torna a figurar en los sucesos de su patria.

Ninguna ventaja en rigor habia de reportar a los habitantes de la Beocia, poco antes desconocedores de la tremenda catástrofe que se les venia encima, con el nuevo gobierno puramente militar que iba a implantar en su suelo la aventurera hueste de Navarra. Sin embargo, ningun tebano griego, que sepamos, se puso al lado de los Catalanes. Quizá sólo pensó entonces la mayoría de los moradores griegos de Tebas en sacudir su yugo, como el enfermo cree aliviar su suerte con un simple cambio de postura.

El griego Micer Aner o Arner fué el principal factor e instigador de la entrega de Tebas, y a él se unió también, como veremos, su Arzobispo Simon Atumano, griego así mismo de origen. Debíó de ser Aner un personaje importante en ella, como Rendi en Atenas, y así lo indica también el título honorífico de *Micer*, que precede a su nombre, y con que se le designa en los documentos. Creemos asimismo que él fuera aquel Micer Aner (la semejanza de nombre y calificativo no puede ser mayor), que diez años más tarde puso sitio a Neopatria, defendida por el capitán catalán Andrés Savall¹⁾. El papel activo que en la liberación de la patria de Pindaro y Pelópidas desempeñaron dos personajes tan importantes de la raza griega hace sospechar en un instintivo sentimiento de nacionalidad, que quizá se despertó allí antes que en parte alguna. Los sucesos que vamos a relatar lo confirman. Para alcanzar la entrega de la Cadmea a los enemigos, Micer Arner o Aner se entendió con un tal Oliverio Domingo, habitante de Tebas y además buscó auxiliares en la misma Atenas. Ambos habian concebido el vasto y atrevido proyecto de sublevar a la vez la capital del Atica y la de la Beocia, aprovechando el pánico que en aquélla y ésta causara la total derrota y la prisión de Galcerán de Peralta. Ambos hallaron un activo cómplice en cierto Catalán de Atenas, llamado Juan Conominas, cuyo nombre aparece ahora por vez primera con motivo de estos sucesos, el cual, con todos los de su apellido, pertenecía a la fracción rebelde a la casa de Aragón. En mayo de 1380, fecha en que se promulgaron los capítulos de Atenas, Juan y Jaime Conominas habian perecido ya sin duda en los sucesos de la invasión realizada en el año anterior; pero vivia aun cierto Jaimet Conominas, de la misma familia, quien vivia con Alberto de Mantua, perteneciente, sin duda, a la de los Bonacolsis, que tanta influencia tuvo en la historia de los Ducados, se habia pasado a los *enemigos capitales* de la Corona de Aragón. Todos estaban acaudalados con bienes y posesiones en la Cetines catalana. De ellos pedian al rey la adjudicación, en aquellos

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 3 Enero 1390. D. del O. C.

capítulos, los leales Romeo de Bellarbre y Gueraldo de Rodonella, en recompensa de sus servicios: el primero los de Jaime Conominas y Alberto de Mantua, los de Juan Conominas, el segundo. A la vez que Conominas desde la capital del Atica maquinaba la entrega de Tebas, Oliverio Domingo desde esta ciudad hacia por su parte todos los esfuerzos para conseguir la rebelión de Atenas. Entre tanto Micer Arner estaba en continuos tratos ya con el uno, ya con el otro de ambos conspiradores. Parece que la participación de Oliverio Domingo fué tan eficaz y decidido, que los documentos contemporáneos afirman que casi exclusivamente por obra suya se perdió Tebas y no quedó ciertamente por él, el que la Acrópolis y la ciudad de Atenas no se rebelasen ¹⁾.

Contribuyeron también a la expulsión de los Catalanes de Tebas Bernardo Forner y Francisco de Lenda, cuyos bienes, como hemos visto antes, fueron adjudicados por su soberano a los leales Garcia Perz tusa y Guido de Regio ²⁾. El traidor Lenda, además, había tomado antes parte principal en la rebelión de la rama menor de la casa de Aragón en Grecia, contra el vicario D. Luis Fadrique, conde de Salona ³⁾.

V

EL ARZOBISPO SIMON ATUMANO

En los registros de la cancellería catalana es contado también el sabio prelado de Tebas, Simón Atumano, en el número de los fautores de la entrega de dicha ciudad a los Navarros. El grado de su participación en este hecho nos es del todo desconocido.

Un documento de nuestra cancellería catalana nos dice que Simón fué natural de Constantinopla, hijo de un turco y de una griega cismática. Lo primero, es decir, el lugar de su nacimiento está plenamente probado por otros diversos testimonios ⁴⁾, pero no así su filiación turca. Pero bien pudiera ser que tuviera razón en este punto nuestro documento. ¿ El extraño apellido de Atumano no podría haberlo recibido precisamente por su origen otomana? Recuérdese que con igual epíteto se designá también, entre otros, al príncipe Orchan, por los historiadores bizantinos Gregoras y Cantacuzeno.

Lo que de su biografía principalmente nos interesa saber es: que desde la sede de Geraci, en la Calabria, que regentó desde 1363 a 1366,

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Capítulos de Atenas de 20 de mayo 1380. D. del O. C. *Los Navarros en Grecia*, etc., p. 250. En una de las peticiones de estos capítulos se hallan casi todas las noticias expuestas en el texto sobre la conjuración de Aner, Domingo y Conominas. Vid. también doc. de Lérida de 10 sept. 1380. D. del O. C.

²⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida, 8 septiembre 1380. D. del O. C.

³⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 5 mayo 1380. D. del O. C.

⁴⁾ Mons. Giovanni Mercati, *Se la versione dall' ebraico del codice veneto-greco VII sia de Simon Atumano, Archivscovo di Tebe. Ricerca storica con notizie e documenti sulla vita dell' Atumano*, Roma 1916, p. 16.

fué trasladado a la de Tebas, durante el gobierno del mariscal Roger de Lluria. Nombróle para esta diócesis, el 17 de abril de 1366, el papa Urbano V, haciendo de sus virtudes cumplido elogio ¹⁾.

Más a pesar de los doce años que vivió con los Catalanes, y de la activa participación que tomó en los asuntos políticos del Ducado, parece que su convinencia con ellos no debió serle grata, y ello le determinaría a unir su suerte con la de los nuevos invasores. Los Catalanes, ofendidos por la conducta desleal de su prelado, debieron pintarle a su rey con los más negros colores, antipatía que quizá tenía aún más hondas raíces. Varios son los documentos del Archivo real, relativos al arzobispo de Tebas, en los que se pide su destitución ²⁾, pero en uno sobre todo, el apasionamiento no retrocede ante las más violentas acusaciones. No sólo se le echa en rostro su inteligencia con los *enemigos capitales* de la Corona, una de las causas de la pérdida de la ciudad de Tebas, sino que se le presenta como un antiguo *calogero* o monge griego de Bizancio, vicioso e intrigante, el cual, tras de haberse salvado, con la fuga, del castigo de la hoguera a que estaba condenado por sus espantosos crímenes, que la lengua no se atreve a referir, una vez en extranjera tierra, con apariencias hipócritas logró engañar al papa Gregorio XI (*sic*), hasta conseguir de él el arzobispado de Tebas ³⁾.

¿Quién reconocería en este viejo libertino y depravado, con tan negros trazos retratado, al doctísimo teólogo y filólogo, que por sus grandes conocimientos de las lenguas griega, hebrea y latina mereció ser comparado por Raoul de Rivo, el sabio decano de Tongres († 1405), con el mismo San Jerónimo, de quien nos habla con tanto elogio el eminente bizantinólogo Mons. Mercati, actual prefecto de la Biblioteca Vaticana, en la doctísima monografía, a que ya nos hemos referido en una de nuestras notas? ¿Es posible que fuera un vulgar hipócrita o un intrigante un varón de tan rara e indiscutible ciencia, consagrado de lleno a profundos estudios y trabajos de erudición, que son entre todos los más duros y penosos? ¿Es posible que un sujeto de tan pésimos antecedentes fuera el autor de una *Biblia triglota*, que dedicó al papa Urbano VI, anticipación inesperada, en plena Edad Media, de la famosa *Poliglota* de nuestro gran Cisneros, y cuyo texto griego llena hoy de admiración a los más doctos filólogos, por su soberano dominio de la lengua de Homero? Al decir de Demetrio Cidonis — otro de los luminares de la cultura bizantina del siglo XIV — Simón Atumano hacia honor a Grecia y a Italia ⁴⁾. El mereció, por último, la

¹⁾ Mercati, op. cit., p. 30.

²⁾ Arch. Cor. Arag. Vid. doc. que llevan la fecha de 10, 11 y 12 septiembre 1380 y 31 diciembre de 1382. D. del O. C.

³⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida, 11 septiembre 1380. D. del O. C.

⁴⁾ Mercati, op. cit., p. 43. Este elogio está sacado de una epístola de dicho Cidonis en contestación a otra de Simon Atumano, que por desgracia no ha llegado hasta nosotros.

consideración de hombres tan ilustres en el Renacimiento italiano como Coluccio Salutati, que celebró altamente su versión latina de Plutarco, *De remediis irae* ¹⁾.

Pero, considera da en sí misma la afirmación del documento, tiene ella indubitable valor de certeza, por referirse a un hecho de que podían ser testigos presenciales, o informados plenamente por los que lo fueron (v. g. por los fugitivos de Tebas que buscaron en Atenas su salvación) los mensajeros de Grecia que en septiembre de 1380 se presentaron al rey en Lérida, para darle cuenta de los sucesos recientemente ocurridos en los Ducados, y sobre todo los de la invasión navarra. En cambio todo lo relativo a los supuestos antecedentes personales de Simón Atumano, es decir, a sucesos muy anteriores a su llegada a Tebas, en 1367, tales como su fuga de Constantinopla a tierras extrañas, su apostasia, sus supuestos crímenes, sus intrigas, todo esto sólo por vagas o falsas referencias podían saberlo.

Pero hay además otras razones que en este pleito alegan contra el docto prelado de Tebas. Es evidente que, si hubiera sido su conducta favorable a la causa catalana, Pedro IV no se diera tanta prisa, ni tenido tanto interés en pedir al Papa la remoción de su cargo. Ningun otro de cuantos formaban la gerarquía eclesiástica de los Ducados en este tiempo — que constaba de tres arzobispados y cinco diócesis sufragáneas — cayó en desgracia del rey de Aragón, ni fué objeto de una acusación semejante; antes bien todos fueron conservados en sus diócesis. Atumano, en cambio, si bien desamparó su sede, lo hizo bastante tiempo después de su conquista por los Navarros. No siguió la suerte de su rebaño espiritual, que abandonó casi en masa su ciudad ante la temida invasión; no imitó el ejemplo de su hermano de apostolado, como el prelado Boyl antes citado, que, en cuanto se vió privado de su sede de Megara, fué a refugiarse en la Acrópolis ateniense. Todo esto hace con harta razón muy sospechosa su conducta. Por lo demás, si hubiera sido mal quisto a los Navarros, estos indudablemente le hubieran extrañado de su diócesis. Ni nos consta tampoco que cuando, después de cruenta contienda, vinieron los Ducados a la obediencia de Pedro IV, figurara al lado de los arzobispos de Atenas y Neopatria y los obispos de Megara y de Salona en las filas del partido adicto a la corona aragonesa. Por último, cuando la dominación navarra le fué odiosa e insostenible, no se refugió en las vecinas ciudades de Atenas o Salona, gobernadas aún por los Catalanes, sino en la lejana Italia, prefiriendo exponerse a un largo viaje y, como tal, lleno entonces de peligros.

Antes de llegar a Italia, tal vez al abandonar su sede y probablemente a principios de 1381 ²⁾, debió escribir a su amigo Demetrio Cidonis,

¹⁾ Francesco Novati, *Epistolario di Coluccio Salutati*, Roma 1883, II, p. 482.

²⁾ Mons. Mercati, op. cit., p. 16. En el invierno de 1381, Atumano se hallaba en Roma. Su ausencia en esta época de la capital de su diócesis está igualmente probada por un documento de nuestra cancellería. Arch. Cor. Arag., Ulldecona, 31 diciembre 1382. D. del O. C.

de Constantinopla, la carta a la que ya nos hemos referido, y que, de haberse conservado, nos hubiera enterado de sus amargas quejas por la aflictiva situación en que quedó la capital tebana después de la irrupción navarra, y de los horrores cometidos en aquella sazón por cuantos intervinieron en la encarnizada contienda. Sabemos, además, que en esta carta manifestaba Simón a su amigo que quiso permanecer en Tebas hasta el último momento para sacrificarse por el bien de su grey y prodigarle sus asiduos cuidados pastorales, pero le fué imposible realizarlo a causa de la horrible perversidad de aquellos *Españoles*, que — son sus propias palabras — blasfemaban de Dios en su grosera lengua, despreciando la Iglesia, pisoteando cual polvo las leyes, oprimiendo a todos, y usando con todos de intolerable libertinaje¹⁾.

Ahora bien, los Españoles, con los cuales no pudo permanecer más el arzobispo Atumano, parece que no podían ser otros que los Navarros, con los cuales convivió unos dos años. Mal podían hacer intolerable entonces su situación los Catalanes que abandonaron la ciudad en cuanto entraron en ella los enemigos. Las violencias de los Navarros habían de estar más frescos en su ánimo, como más recientes, que las de los antiguos dominadores, ya pasadas. Otra razón da lugar también a creer que se refiere a los Navarros la palabra *Españoles* en el texto empleada. En efecto, los escritores bizantinos, que sepamos, jamás acostumbraron a designar a los Catalanes con tal epíteto, llamábanlos preferentemente latinos, francos y hasta italianos y, con frecuencia, con su propio nombre nacional. Mas, a pesar de todo, la acusación es vaga, es confusa. Ni la oímos tampoco directamente de la boca misma de Atumano, cuya carta, repetimos, de haberse conservado, tanta luz arrojará en los sucesos de aquella oscura época; la conocemos sólo al través de la retórica, hinchada y poco precisa respuesta de Cidonis. Pero nos sume de nuevo en la incertidumbre la afirmación de este último de que los autores de aquellos horrores se dispersaron (*διωκίσθησαν*), cosa que solo, al parecer, puede convenir al éxodo de los leales de D, Pedro IV a Atenas, Eubea y otros lugares vecinos. De todas suertes no deja de ser sumamente curioso el juicio despectivo del citado escritor bizantino, ya se aplique el equivoco epíteto de Españoles a los Navarros, ya a los Catalanes, respecto a la lengua que unos y otros hablaban, que es calificada de *grosera*, o *inculta*; desprecio tradicional, heredado de los antiguos griegos, y muy en carácter en un sabio bizantino, para quien, a la par que para aquellos, debía somar como bárbara cualquier lengua occidental.

VI

SUCESOS POSTERIORES A LA CONQUISTA DE TEBAS

Las frases que acabamos de comentar dan a entender claramente que la conquista de Tebas por los Navarros fué precedida, acompañada y

¹⁾ Mercati, op. cit., p. 55.

seguida de innumerables violencias y crueldades, parecidas a las que señalaron la aparición de la Compañía catalana, sesenta y ocho años antes en aquella misma ciudad, que más que ninguna otra de las del ducado fué víctima de ellas. Pero no todas esas violencias se han de cargar en cuenta a la desesperada defensa de los Catalanes, si es que a ellos quiso únicamente referirse el prelado tebano, al dirigirse a Cidonis. Parece también que Juan de Urtubia saqueó y destruyó la vieja ciudad de Cadmo, y pasó al filo de la espada a los moradores que cayeron en sus manos ¹⁾. Del violento saqueo sabemos que fueron víctimas no sólo simples ciudadanos como el caballero catalán Francisco de Falguero o Roger de Puntingaño, sino aún los mismos bienes sagrados: El propio Atumano lo fué a la larga también y participó del despojo que sufrió la sede. Las rentas del arzobispado de la catalana Destives en el siglo XIV se calculaban en unos 15.000 florines ²⁾. Privado de sus emolumentos cayó aquel prelado en la mayor miseria. De ella se quejaba a su docto amigo de Constantinopla, si bien que reconociendo, al recordarlo, que esa misma pobreza le hacía más grato y más justo a los ojos de Dios ³⁾. Razon tenía el rey Pedro IV al dirigirse al papa Urbano VI en exclamar que de la invasión de los Navarros se habían seguido infinitos males y escándalos ⁴⁾.

Pone el sello al triste cuadro que acabamos de presentar la fuga a la desbandada y casi colectiva de los Tebanos catalanes y griegos que pudieron salvar su vida, a la Eubea, a Atenas y a otros lugares cercanos. Que muchos Catalanes se refugiaron en la capital del Atica, dejando abandonados a los invasores sus bienes y haciendas, lo afirman categóricamente los llamados capitulos de Atenas que tan al vivo nos describen la triste situación, los afanes y pobreza de esta ciudad en 1380 ⁵⁾. Pero la mayor parte de los Tebanos buscó amparo en la cercana isla del Negroponte. Por ella vagaron largo tiempo los infelices desterrados con sus rebaños o sus animales y su pobre ajuar, esperando en vano la hora del regreso a sus hogares. Muy numeroso debió de ser el éxodo de los Tebanos cuando el rey de Aragón, al tratar de comunicar en 1381 a la universidad, o sea, al común de Tebas, el nombramiento del vizconde de Rocaberti como vicario general de los Ducados, lo hizo dirigiéndose sólo a sus vasallos, así francos (nombre con que se designaba también generalmente a los Catalanes), como griegos, arrojados de la ciudad de Estives que habitaban en el Negroponte ⁶⁾.

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida, 10 sep. 1380. D. del O. C. En este doc. se afirma que *Urtubia civitatem Thebarum invasit et gentes in ea habitantes destruxit*, Lérida, 23 sep. 1380. D. del O. C. En otro doc. se dice que *Urtubia civitatem Destives improvide diraubavit et consumpsit*.

²⁾ Mercati, op. cit., p. 35.

³⁾ Mercati, op. cit. p. 60.

⁴⁾ Arch. Cor. Arag., Lérida, 11 septiembre 1380. D. del O. C.

⁵⁾ Arch. Cor. Arag., Atenas, 20 Mayo 1380. *Los Navarros en Grecia*, p. 46r.

⁶⁾ Arch. Cor. Arag., Barcelona, 13 septiembre y 19 octubre 1379. D. del O. C. Vid. también *ibid.*, Zaragoza 13 abril (sic) 1381. D. del O. C.

La historia se repite. En efecto, la costumbre de refugiarse en la vecina isla de Eubea los habitantes de la Beocia y del Atica, sobre todo, los de la primera, para huir de los horrores de las guerras civiles ó extranjeras, arranca de la más remota antigüedad. Cuando la guerra del Peloponeso, los Atenieses, como ahora los Catalanes, buscaron también en ella su salvación. Asimismo los fugitivos de 1379 se encontraron allí con más de un descendiente de aquellos francos que, al ser tomada Tebas por la Compañía catalana en 1311, acudieron a refugiarse también en su fértil suelo.

Ignoramos la fecha cierta en que la traición abrió las puertas de la Estives catalana a los Navarros. La noticia del suceso llegó a Barcelona después del 13 y antes del 30 de septiembre de 1379 ¹⁾. Ahora bien, teniendo en cuenta la larga duración de los viajes marítimos en aquellos tiempos, podemos calcular que aquel suceso pudo muy bien tener lugar poco antes de empezar el verano de dicho año.

Con la conquista de Tebas desaparecen los Navarros casi por completo de su historia. La ciudad de Tebas no volvió a formar parte del Ducado catalán. El vizconde de Rocaberti en su expedición a Grecia en 1381 no pudo ya reconquistarla, y nos consta que en 1383 no pertenecía tampoco a los Catalanes ²⁾, pero no podemos afirmar si todavía se hallara gobernada por los Navarros, ó si ya había sido recuperada por los Griegos. La paz o alianza formada entre el Vizconde de Rocaberti y la Compañía navarra en 1382 da lugar a suponer que Juan de Urtubia y los suyos habían evacuado la Beocia y unido a sus hermanos del Peloponeso.

Barcelona (España), 21 Marzo 1924.

¹⁾ Arch. Cor. Arag., Doc. de Lérida, 13 septiembre y 30 del mismo mes de 1380. D. del O. C.

²⁾ Arch. Cor. Arag., Tortosa, 10 abril 1383. D. del O. C.

MANUEL II PALÉOLOGUE ET LES ROIS D'ARAGON

COMMENTAIRE SUR QUATRE LETTRES INÉDITES EN
LATIN, EXPÉDIÉES PAR LA CHANCELLERIE BYZANTINE

PAR

CONSTANTIN MARINESCO

MAITRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST

Une chance inespérée m'a fait trouver en 1920 dans *l'Archivo de la Corona de Aragón* de Barcelone quatre lettres latines en original expédiées du temps du Manuel II Paléologue aux rois d'Aragon Martin V (1395—1410) et Ferdinand I (1412—1416)¹⁾.

Je ne sais si, en dehors d'un privilège de commerce, traduction d'une version grecque du même document, accordé par Andronic II Paléologue aux marchands catalans et publié par Capmany (*Memorias historicas sobre la marina, comercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*, II, Madrid 1779, pp. 367—369, no. 249) je ne sais, dis-je, si on connaît d'autres actes *en latin* émanés de la chancellerie impériale. En tout cas, je suis persuadé qu'il s'agit là d'un aspect à peu près ignoré jusqu'à présent de la diplomatie byzantine.

Ces lettres méritent d'autant plus un commentaire qu'elles apportent certaines précisions de détail sur les relations entre Manuel II Paléologue (1391—1425) et l'Occident.

Ce fut la pression turque, devenue tous les jours plus menaçante, qui obligea le basileus byzantin à faire appel à l'aide des Puissances catholiques à plusieurs reprises.

Après le désastre de Nicopolis (1396), où la fleur de la chevalerie française fut anéantie par les troupes du fougueux Sultan Bajazet I, le roi Sigismond de Hongrie, réfugié sur un navire, fut reçu à Constantinople par Manuel²⁾, qui avait attendu de la nouvelle croisade l'ex-

¹⁾ Ce fut mon collègue et ami M. Ferran Valls Taberner, l'érudit historien catalan, qui attira mon attention sur l'existence de ces lettres dans un fond non-coté des Archives.

²⁾ N. Iorga, *Geschichte des osmanischen Reiches*, I, Gotha 1908, p. 296.

pulsion des Turcs de l'Europe et, comme conséquence, la délivrance de son empire ¹⁾).

Épouvanté par ce désastre, menacé tous les jours par l'armée du Sultan, l'empereur pensait à un certain moment à se réfugier en Occident. Une ambassade composée de Nicolas Notaras, Théodore Cantacuzène et du beau-frère de l'empereur, Ilario Doria, parcourait les pays catholiques en quête de subsides pour la défense de Constantinople ²⁾).

À trois reprises, en 1398, en 1399 et en 1400, Boniface IX prêcha la croix en faveur de l'empire byzantin en danger ³⁾).

Mais, comme ni l'ambassade, ni les appels réitérés du Pape, ni l'expédition un peu aventureuse de Boucicaud ne furent suivis d'aucun résultat sensible pour l'empereur, Manuel résolut d'entreprendre un voyage en Occident.

Le 4 décembre 1399 il quittait Constantinople. Il passa par Venise, Florence, Gênes et par la Provence il pénétra en France. Cette longue visite, pendant laquelle on montra tous les égards au basileus pérégrinant, prit fin par un voyage en Allemagne ⁴⁾.

Ce ne fut que quelques années après, en 1402, qu'il rentra dans sa capitale, ne rapportant de son long voyage que des promesses ⁵⁾).

En janvier 1407, il faisait de nouveau appel à Venise contre les Turcs. Vers la fin de l'année il allait en Morée pour consolider la situation de son fils, le despotte Théodore II, qui venait d'hériter de la péninsule après la mort de son oncle Théodore I ⁶⁾).

En même temps, le fameux Manuel Chrysoloras, l'érudit qui enseigna le grec à Florence ⁶⁾, partait en Occident en qualité de procureur général du basileus. Le 13 décembre il traitait avec Venise la question de la participation de la Seigneurie aux travaux de fortification de l'Hexamilion et celle de la vente ou de la restitution à l'empire de certaines localités de la péninsule. Il échoua dans sa mission dans la ville des lagunes ⁷⁾. Mais, comme naguère son empereur, il devait visiter

¹⁾ Pour les espoirs qu'avait fait naître l'expédition chrétienne, voy. W. Norden., *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin 1903, p. 710 et note 2; voy. aussi J. Delaville le Roulx, *La France en Orient au XIV-e siècle*, I, Paris 1886, p. 251.

²⁾ Iorga, ouvr. cité, p. 297.

³⁾ Norden, ouvr. cité, p. 706, note; N. Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades*, II-e série, Paris 1899, p. 81.

⁴⁾ Doukas, éd. Bonn, pp. 56, 78; Chalcocondylès (même édition), pp. 84—86, 96; Phrantzès (même édition), p. 62. Le dernier chroniqueur donne comme date du retour de l'empereur à Constantinople le 13 septembre 1405. Elle est fautive. Le 19 juillet 1404 Manuel se trouvait déjà dans sa capitale. Iorga, *Notes*, I-e série, Paris 1899, p. 142; voy. aussi le même, *Gesch. d. osm. Reiches*, I, pp. 300, 327—328; cf. C. Sathas, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen-âge*, II, Paris 1880, pp. 5—6, note 5; V. Vasiliev, *Le voyage de l'empereur byzantin Manuel dans le Journal du Ministère de l'Instruction Publique* (en russe), t. 39, Pétersbourg (juin 1912), pp. 260—304.

⁵⁾ Iorga, *Geschichte des osm. R.*, I, p. 345; K. Hopf, *Griechenland im Mittelalter* (Encyclopédie d'Ersch et Gruber, t. VII), II, Leipzig 1870, p. 70, col. 1.

⁶⁾ Voy. pour Chrysoloras, Iorga, *Notes*, I-e série, pp. 160 et note 4, 161—162; II-e série, pp. 32, note 1, 33, 145.

⁷⁾ Hopf, ouvr. cité, *ibid.*

encore d'autres villes et des pays où son maître espérait pouvoir recueillir des subsides pour la défense de Constantinople.

Le 18 avril 1408 il se trouvait à Gènes, d'où il devait partir pour Paris ¹⁾. C'est ici qu'une des lettres trouvées par moi dans l'*Archivo de la Corona de Aragón* de Barcelone apporte des détails nouveaux sur cette mission de Chrysoloras et sur les relations entre l'Aragon et l'empire byzantin à cette époque.

Le Pape avait accordé des indulgences en Aragon dont les revenus auraient dû servir à la défense de l'empire de Manuel, attaqué par les Infidèles.

Une occasion très propice se présenta au basileus byzantin d'être agréable au roi Martin V d'Aragon. Il profita de la circonstance pour intervenir en même temps auprès de lui afin d'obtenir l'argent recueilli à la suite de la vente de ces indulgences.

Le souverain aragonais avait envoyé à Constantinople un Catalan, Pere de Quintana, pour demander à Manuel des reliques de saints et surtout des reliques ayant rapport à la Passion de Jésus et à la sainte Vierge. Dans sa réponse, l'empereur assurait Martin que beaucoup d'autres princes avaient fait des interventions similaires auprès de son père, Jean V Paléologue, et auprès de lui-même — d'aucuns étaient même venus personnellement à Constantinople dans ce but — mais toujours sans résultat.

Toutefois, dans le cas de Martin, la question se présentait sous un aspect bien différent. L'empereur lui portait une grande amitié; d'autre part, le souverain aragonais avait exprimé le désir d'aller secourir Constantinople. En dehors de l'intérêt qu'avait Manuel à toucher les revenus des indulgences accordées par le Pape en Aragon, il était encore poussé par d'autres motifs assez forts à satisfaire Martin. Après s'être consulté avec la noblesse constantinopolitaine et surtout avec le Patriarche, il avait décidé d'envoyer au souverain d'Aragon une série de reliques très précieuses, à savoir: une partie de la colonne à laquelle avait été attaché Jésus était accompagnée par un morceau de la pierre sur laquelle avait pleuré saint Pierre après avoir renié pour la troisième fois le Christ. En même temps, le roi était gratifié d'une partie de la pierre sur laquelle on avait oint le corps de Jésus après la descente de la croix et aussi d'un fragment du gril sur lequel saint Laurent avait subi le martyre.

Manuel avait eu l'intention première d'expédier toutes ces reliques par Pere de Quintana.

Mais, comme il voulait envoyer en Aragon un ambassadeur de la Cour byzantine, il les garda encore pendant quelque temps. Le Catalan quitta la capitale impériale, mais en cours de route il fut englouti par les flots.

¹⁾ Iorga, ouvr. cité, pp. 161—162.

Ce ne fut que le 23 octobre 1407 que l'empereur put les expédier, précisément par Manuel Chrysoloras, lequel, après avoir visité Venise, Gênes, où nous l'avons déjà rencontré, devait aller à Paris et ensuite, sans doute, en Aragon, où il devait prier le roi de l'aider à toucher les revenus des indulgences accordées par le Souverain Pontife — ils avaient été retenus jusqu'alors «propter quorundam malicias».

L'empereur espérait aussi que Martin allait donner son concours à son procureur général pour recueillir d'autres sommes d'argent dans son royaume, en vue de la défense de son État ¹⁾).

Cependant, l'ambassade de Chrysoloras, qui devait refaire presque exactement le voyage de propagande de son souverain quelques années auparavant, dut rester aussi sans résultat.

Lorsque, après la mort de Bajazet, capturé à Angora par Tamerlan, éclata la lutte entre les fils du Sultan pour la succession, l'empereur byzantin crut que l'occasion était favorable pour négocier une alliance chrétienne propre à chasser les Turcs de l'Europe. En janvier 1410 un ambassadeur byzantin arrivait à Venise et essayait de persuader la Seigneurie qu'elle aurait dû utiliser la lutte entre Mohammed et Soliman, deux des fils de Bajazet, pour briser la force turque en Europe ²⁾). Mais la République entendait poursuivre sa politique traditionnelle, la politique réaliste d'un peuple de marchands. Aussi ne bougea-t-elle pas en 1410, et encore moins deux années plus tard, lorsque le roi de Pologne Vladislav Jagellon lui faisait des propositions de croisade. Cette fois-ci, pour éviter une réponse précise, la République fit dépendre sa participation à la croisade du concours de Sigismond, bien qu'elle fût précisément en conflit avec le roi de Hongrie à cause de la Dalmatie. Cependant, en janvier de l'année suivante, Venise pensait, non pas à une lutte contre les Turcs, mais bien à une alliance avec le Sultan contre Sigismond. L'empereur byzantin, qui se rendait très bien compte des conséquences de l'inimitié entre les deux seules Puissances chrétiennes qui auraient pu l'aider d'une manière efficace, essaya d'amener la paix entre les deux adversaires en 1414, mais en vain ³⁾).

En juillet 1413 Manuel quittait Constantinople pour aller en Morée, où il voulait installer définitivement son fils Théodore à Mistra, la résidence de son frère mort six ans auparavant, et pour mettre la province en état de défense.

En cours de route, il dut s'arrêter à Thasos qu'il alla assiéger et reprendre sur un des dynastes grecs qui s'en était emparé. En septembre

¹⁾ Toutes ces relations se trouvent dans une lettre adressée par l'empereur au roi Martin le 23 octobre de la première indiction (1407 d'après le comput byzantin). *Archivo de la Corona de Aragón* de Barcelone, no. 273. 14 «Armari de Tortosa sach. G.» (voy. pièce justificative no. I).

²⁾ Iorga, *Gesch. d. osm. R.*, I, p. 348.

³⁾ Iorga, *ouvr. cité*, I, pp. 365—366.

1414 l'île revenait à l'empire. De Thasos il alla à Salonique ¹⁾, d'où il écrivit le 28 novembre une lettre au nouveau roi d'Aragon, Ferdinand I-er. C'est encore une pièce de la correspondance de Manuel que j'ai eu la chance de découvrir à Barcelone.

L'empereur envoyait sa missive par un navire catalan qui rentrait de Salonique. Il croyait pouvoir affirmer à son «parent», Ferdinand, que les relations d'amitié entre les deux dynasties avaient toujours été des plus étroites. Il s'empressait donc de lui écrire avec d'autant plus de plaisir qu'il avait appris que le roi aragonais avait promis au jeune despote Théodore de venir en Morée avec une grande armée de croisade. Après lui avoir communiqué qu'il avait été retardé dans son voyage en Morée par la conquête de Thasos, l'empereur l'avisait qu'il allait quitter Salonique sous peu.

Il espérait pouvoir rencontrer Ferdinand dans la péninsule, où il comptait passer l'hiver ²⁾.

Mais ce fut un peu plus tard qu'il partit de Salonique. Arrivé à Nègrepont, l'empereur fut très bien reçu par les Vénitiens, lesquels, cependant, étaient inquiets de sa visite. A cette occasion, ils se dépêchèrent de congédier les mercenaires grecs engagés dans leurs colonies de Morée.

Le 13 mars 1415 il débarquait à Kenchreai, le port de Corinthe, où le prince d'Achaïe lui fit hommage. On commença et on accéléra avec la plus grande rapidité les travaux pour la reconstruction du fameux rempart de l'Hexamilion barrant l'isthme de Corinthe, reconstruction projetée auparavant par le frère de l'empereur. Dans vingt-cinq jours les travaux furent achevés. Le 23 juillet on mentionnait dans un acte vénitien la muraille comme récemment terminée.

Chose curieuse, les nobles grecs du Péloponèse se révoltèrent contre l'empereur qui avait voulu les défendre contre une invasion turque par la réfection de la muraille et menacèrent même de détruire le rempart.

D'autre part — chose plus compréhensible — les impôts mis pour subvenir aux frais de cette construction défensive obligèrent beaucoup de serfs moréotes à s'enfuir dans les colonies vénitiennes ³⁾.

L'empereur attendit en vain l'arrivée promise du roi Ferdinand d'Aragon à la tête d'une armée de croisés.

Le 25 mars 1416 Manuel rentrait à Constantinople, où il fut reçu avec allégresse par le patriarche, le peuple et le sénat. Au moment où

¹⁾ Phrantzès, p. 96; W. Miller, *The Latins in the Levant*, Londres 1908, p. 377; Iorga, ouvr. cité, I, 369.

²⁾ *Archivo de la Corona de Aragón*, sans cote (voy. pièce justificative no. II).

³⁾ Phrantzès, pp. 96, 107 (il faut corriger la date de 6913 donnée par le chroniqueur byzantin pour l'arrivée de l'empereur en Morée, en 6923); Doukas, éd. Bonn. pp. 102—103; Chalcocondylès, même éd., pp. 183—184, 216; C. Sathas, *Documents inédits*, III, Paris 1882, p. 116; Miller, ouvr. cité, pp. 377—378; Iorga, ouvr. cité, I, p. 369 (à corriger le 8 avril 1414 donné par M. Iorga comme date du commencement de la construction de l'Hexamilion par le 8 avril 1415); cf. le même, *Notes*, I, p. 232.

sa galère arriva dans le port de Gallipoli, le sultan Mohammed, auquel le vieil empereur avait donné son appui pour monter sur le trône, vint le saluer sur son navire ¹⁾).

Manuel avait trop l'expérience des promesses de croisade des souverains occidentaux, pour tenir rigueur au roi d'Aragon de n'être pas venu en Morée. Le jour même de son arrivée dans la capitale, il lui faisait part par un chevalier catalan se trouvant au service de la Cour impériale, un certain «Juvenis», de ce qu'il avait fait pendant son voyage en Morée et lui demandait de ses nouvelles ²⁾).

Au début du même mois, pendant l'absence de Manuel, un familier du fils aîné de l'empereur, le futur Jean VIII, un certain Constantin Raoul Paléologue, inconnu par ailleurs, écrivait, lui aussi, au roi d'Aragon.

Lors d'une visite qu'il avait faite précédemment à la Cour de Ferdinand, il avait demandé au nom de son maître quelques chiens de grande taille. Le roi avait promis de lui faire ce plaisir. Cette fois-ci Constantin Paléologue assurait Ferdinand de la grande sympathie que lui portait son maître et le priait d'envoyer les chiens en question par un Catalan, porteur de la lettre, et qui devait rentrer à Constantinople avec des marchandises ³⁾).

La même année, Ferdinand mourait. Son fils Alphonse V hérita de son projet de secourir les chrétiens du Levant et inaugura une politique d'une grande envergure, politique qui visait à la création d'un véritable empire dans le bassin oriental de la Méditerranée et dans la Péninsule Balcanique, surtout après que cet ambitieux souverain se fût emparé en 1442 du royaume de Naples.

C'est dans un travail qui touche maintenant à sa fin que je m'occupe des relations d'Alphonse V avec l'empire byzantin et les contrées orientales, sur la base d'une riche information inédite, fournie toujours par l'Archivo de la Corona de Aragón.

Bucarest, 6 avril 1924.

¹⁾ Phrantzès, p. 108, (à rectifier la date de 6914 en 6924); Doukas, pp. 102—103; Miller, ouvr. cité, p. 574.

²⁾ *Archivo de la Corona de Aragón*, sans cote (voy. pièce justificative n^o. III).

³⁾ *Archivo de la Corona de Aragón*, sans cote (voy. pièce justificative n^o. IV).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

*Constantinople, 23 octobre [1407].**

Manuel II Paléologue expédie à Martin V, roi d'Aragon, certaines reliques que ce dernier lui avait demandées et le prie de donner son concours à l'ambassadeur Manuel Chrysoloras envoyé en Occident pour recueillir des subsides destinés à la défense de Constantinople.

Archivo de la Corona de Aragón, no. 273. 14 Armari de Tortosa, sach. G.

Manuel, in Christo Deo fidelis Imperator et Moderator Romeorum, Paliologus et semper Augustus, Illustrissimo et Excellentissimo Principi Martino, Dei gratia Regi Aragonum, Valencie, Maioricarum et Sardinie ac comiti Barchinone et Rossillioni, carissimo consanguineo nostro, salutem et prosperos ad vota successus.

Litteras Excellencie Vestre iam diu nobis presentatas per virum nobilem quondam Petrum de Quintana, fidelem vestrum, gratanter recepimus et relaciones ipsius, quas nobis de omnibus prudenter exposuit, hilariter intelleximus.

Ex quibus litteris et relacione, primum vestram bonam affectionem, quam erga nos semper geritis, licet antea pluribus et veris demonstracionibus cognoverimus, eciam nunc intelleximus.

Gavisi etenim valde fuimus de vestra et vestrorum sospitate. Nos autem, per Dei gratiam, corporis sospitate vigemus.

Et, quia ex dictis relacionibus comperimus devocionem quam habetis in sanctis reliquiis, tam aliorum sanctorum, quam precipue in illis que aliquem actum vel passionem Salvatoris Nostri aut Matris Eius nobis sensualiter representant, ex quibus valde laudanda et preconizanda vestra devocio, predictus autem quondam Petrus, cuius dictis per vestras litteras fidem credulam adhibuimus, nominatim dixerat nobis ex quibus velletis habere reliquiis. Noverit igitur Excellencia Vestra dictas reliquias in magna devocione fore aput omnes fideles christianos, et plures ex christianis principibus, qui personaliter huc venerunt et quidam per suos nuncios hanc gratiam ab inclite memorie Domino et patre nostro, Domino Imperatore, et eciam a nobis habere voluerunt, sed nemo ipsorum obtinuit. Vestre tamen Excellencie, cui et per litteras, et per nuncios veram promisimus amiciciam et ab ipsa Vestra Excellencia similes promissiones habuimus, que eciam necessitatis tempore huic nostre urbi promptissime subvenire voluit, et quia ex hiis

que fecistis aut facere voluistis nostram animam ad similia atraxistis, dictam vestram petitionem non potuimus denegare sed, habito cum nostris baronibus et magnatibus consilio, et precipue cum Reverendissimo ac Sanctissimo in Christo Patre, Domino Patriarcha nostro, cuius in talibus deliberatio multum valet, deliberavimus aliquas particulas reliquiarum vobis transmittere, ex quibus p̄ceit dictus Petrus, videlicet: De columna in qua ligatus fuit Salvator Noster; de lapide super quem Petrus incumbens, post ternam Christi negacionem, amarissime flevit; de lapide in quo, post deposicionem a cruce ut ungerent, positus fuerat humani generis Liberat̄or, ac eciam de craticula super quam Sanctus Laurentius fuit assatus.

Quas quidem reliquias per dictum Petrum vobis misissemus; sed, quia nostrum ad vos intendebamus mittere ambassatorem ad Vestram Excellenciam visitandam et pro quibusdam aliis referendis, cum quo dictas reliquias mittere disposueramus, quem nostrum ambassatorem, propter aliquas occupaciones, tunc paratum minime habebamus, scripsimus vobis tunc cum dicto Petro, qui, ut audivimus, et dolenter, submersus fuit. Pro quo, dictas nostras litteras habere minime potuistis. Nunc autem ad prefatam Excellenciam Vestram mictimus nobilem et circumspectum militem, Manuelem Crusolora, predilectum et fidelem ambassatorem, cambellanum ac intimum consiliarium nostrum, quem nostrum constituimus generalem procuratorem, executorem et commissarium in omnibus nostris serviciis ipsarum parcium Occidentis, prout in sue procuracionis instrumento plenius et serius continentur.

Cum quo quidem Vestre Excellencie dictas reliquias mictimus et sibi certa commisimus, ut prefate Excellencie Vestre referat nostri parte.

Rogamus ut placeat ipsius relatibus velut nostris affatibus plenissimam dare fidem. Et quia, ut Vestram Excellenciam firmiter scire credimus, pro subsidio nostri imperii ab infidelibus conturbati, Sanctissimus in Christo Pater et Dominus noster, Dominus Summus Pontifex, nonnullas suas apostolicas concessit indulgencias, que per regnum vestrum iam divulgate fuerunt, ex quibus, ut audivimus, alique pecuniarum quantitates conlecte fuerunt, ut nobis mitterentur, que propter quorundam malicias arrestate et detente fuerunt, propterea prefatam Excellenciam Vestram rogamus quatinus, nostri amoris intuitu, velit, tam pro recuperacione dictarum pecuniarum detentarum, quam pro aliis in futurum conligendis, pro quibus, procul dubio, predictus ambassator et procurator noster vestris ope et auxilio indigebit, eidem in omnibus vestrum prebere auxillum et favorem, ut, vestro munitus auxilio, effectualiter exequi valeat exequenda. Pro quo vobis semper tenebimur ad graciaram debitas acciones.

Datum in Constantinopoli, die XXIII Octubris, prime indiccionis. *Μηνὴ Ὀκτωβρίῳ, ἑνδ. α' † (à l'encre rouge) 1).*

m.

¹⁾ Je dois la transcription de ces mots grecs à l'extrême obligeance de mon cher maître M. N. Iorga.

Au v^o; Illustrissimo et Excellentissimo Principi Martino, Dei gratia Regi Aragonum, Valencie, Majoricarum et Sardinie ac comiti Barchinone et Rossilionis, consanguineo nostro carissimo.

Trace d'un sceau. Diamètre 35 mm.

Papier.

II

Salonique, 28 novembre [1414].

L'empereur Manuel II Paléologue exprime à Ferdinand I d'Aragon la joie qu'il avait éprouvée en apprenant qu'il avait promis au despote de Morée d'y venir à la tête d'une armée de croisade, l'avertit de la prise de l'île de Thasos, de son arrivée à Salonique, de son intention de continuer sa route vers la Morée et le prie de le tenir au courant de ce qu'il pense faire pour la cause chrétienne.

Archivo de la Corona de Aragón, sans cote.

Manuel, in Christo Deo fidelis Imperator et Moderator Romeorum, Paleologus, semper Augustus, Illustrissimo et Excellentissimo Principi, Fernando, Dei gratia Regi Aragonum, Sicilie, Valentie, Maioricarum, Sardinie comitique Barchinone, Rossilioni et Seritanie, consanguineo nostro, salutem.

Cum quedam navis de vestris partibus Catalonie ad hanc nostram civitatem accesserit et inde ad proprias partes remeare intendat, Excellentie Vestre duximus scribendum, significantes vobis qualiter, inter nos, precessores nostros et omnes reges Aragonum, maxima viguit dilectio et fervens amor et ferventius quam inter aliquos alios principes partium occidentalium. Et, quia a vestra persona etiam circa nos talem dilectionis zelum cognoscimus provenire, similiter et nos erga vos cordialiter gerimus et gerere sumus dispositi, ut ipsa dilectio mutuo amore preservetur, addicientes quod maximum sumpsimus gaudium de eo quod intelleximus quod Vestra Excellentia illustri filio nostro, despoti Moree Porfirogenito¹⁾, notificaverat qualiter accedere intendebat pro communi utilitate [ch]ristianorum et specialiter nostra [a]d dictas partes Moree cum potencia maxima, quod, ultra omnia, nobis gratissimum et placidum exitisset, notificantes quod [a] nostra urbe constanti[no]politana recissimus (*sic*), illo proposito ut, ad dictas partes Moree visitandas accederemus. Sed illud tam celeriter, ut sperabamus, [fieri] non potuit, quia vacavimus circa recuperationem cuiusdam nostre insule, nominate Thassum, a quodam nostro emulo nostro occupate. Quam, Deo duce, recuperav[im]us et immediate nostram civitatem Salonicham accessimus, a qua, Deo auxiliante, cito recedemus et ad partes Moree accedemus, ibique yemari in[t]endimus ac per tempus morari.

¹⁾ D'une autre encre.

Quatenus, si illuc veniretis, nobis ibidem residentibus, ad maximum gaudium atque letitiam nobis cederetur, et exultaremus summe. Deinde vos ortamur ut placeat aliquem de vestris ad nos transmittere, ut certiores reddamur de intentione vestra, [quam non dubitamus esse optimam pro nobis et communi utilitate sacre fidei christiane et cunctorum christianorum; offerentes nos promptè ad omniaque vobis] grata atque placida. Datum in nostra civitate Salonichi, die XXVIII mensis Novembris.

Μητι Νοεμβριω, ιωδ... 1) + (à l'encre rouge).

Au v^o: Illustrissimo et Excellentissimò Principi Fernando, Dei gratia regi Aragonum, Sicilie, Valencie, Majoricarum, Sardinie comitique Barchinone, Rossilionis et Seritanie, consanguineo nostro.

Trace d'un sceau. Diamètre 35 mm.

Papier.

III

Constantinople, 25 mars 1416.

Manuel II Paléologue avertit Ferdinand I d'Aragon qu'il venait de rentrer à Constantinople de son voyage en Morée et lui demande de ses nouvelles.

Archivo de la Corona de Aragón, sans cote.

Manuel, in Christo Deo fidelis Imperator et Moderator Romeorum, Paleologus et semper Augustus, Illustrissimo et Excellentissimo Principi Fernando, Dei gracia Regi Aragonum, Valencie, Maioricarum, Sardinie et Sicilie ac comiti Barchinone et Rossillioni; carissimo consanguineo nostro, salutem et sincere dileccionis affectum.

Quia iam diu novimus Excellenciam Vestram puram et amicabilem dileccionem erga nos affectuosè gerere et nos vice versa non minorem dileccionem erga Excellenciam Vestram habere; notificamus vobis qualiter, Christi gracia, hodie in festo Dominice Anunciacionis, de partibus nostris Moree et aliis locis nostris ubi, Dei munere, bene et votive cuncta nostra agenda peregrimus, appulimus sospites ad hanc nostram imperialem urbem Constantinopolis, ubi, Dei dono, invenimus omnes de domo et familia nostra incolumes, hoc credentes Vestre Ecclencie placitum.

Nos autem, pari modo de prosperitate et felicitate vestra, cum nobis intimatum gaudium sumimus et leticiam, Deo rogamus quatinus ad nostri cordis²⁾ leticiam velitis, quocienscumque habilis adierit, id nobis vestris litteris intimare.

Ceterum, harum presentator, Juvenis Catalanus, fidelis et subditus vester nosterque servitor, ad has rediens partes informatus de statu

¹⁾ Je dois la transcription de ces mots grecs à l'obligeance de M. N. Iorga.

²⁾ Ms. *verbis*.

nostro et condicionibus harum parcium, has litteras Vestre Excellencie presentans, Eamdem poterit de omnibus oretenus informare. Nos etenim amicabiliter rogamus quatinus circumspectum militem et ambassatorem nostrum iam dictum ¹⁾, ad vestram presenciam destinatum, si ipsum in agibilibus non expedivistis, placeat in predictis votive et cicius expedire, ut in Excellencia Vestra confidimus ab experto. Valet in Domino feliciter et longeve!

Datum in Constantinopoli, MCCCC^oXVI, die XXV Marcii.

Μηρίλ Μαγρίω, ἰδ. θ' ²⁾ + (à l'encre rouge).

Au v^o: Illustrissimo et Excellentissimo Principi Fernando, Dei gratio Regi Aragonum, Majoricarum, Sardinie et Sicilie ac comiti Barchinone et Rossilionis, carissimo consa[n]guineo.

Trace d'un sceau. Diamètre 35 mm.

Papier.

IV

Constantinople, 3 mars 1416.

Un certain Constantin Raoul Paléologue assure Ferdinand I d'Aragon de l'affection de son maître, Jean, fils de Manuel II Paléologue, et le prie de lui envoyer, conformément à une promesse antérieure, plusieurs chiens.

Archivo de la Corona de Aragón, sans cote.

Illustrissime, Sacratissime ac Excellentissime Princeps et Domine.

Post humilem et devotam recommendationem, notum facio Serenitati Vestre qualiter Serenissimus Dominus, Dominus meus Imperator Calo Johannes, primogenitus filius Serenissimi et Illustrissimi Principis et Domini, Domini Manuelis, Imperatoris ac Moderatoris Romeorum, gerit erga Regiam Magiestatem Vestram amorem immensum et intimum et ideo michi præcepit ut scriberem dicte Regie Magiestati ac eidem notificarem hoc sui parte apponeremque istud quod, si qua placent Serenitati Vestre ex hiis partibus, ut audacter et cum magna fidutia sibi notificatis. Hoc enim sibi gratissimum erit et hoc instanter a Regia Magiestate in signum reciproci amoris requirit.

Ceterum, Serenissime Princeps et Domine, cum fuerim temporibus retroactis coram presentia Regie Magiestatis Vestre, requisivi a dicta Regia Magiestate aliquos canes magnos pro dicto Serenissimo Domino meo, Domino Imperatore Calo Johanne, quia tales canes caros habet prefataque Vestra Regia Magiestas obtulit grananter debere sibi mittere aliquos tales canes. Quod nunc reduco ad mentem Regie Magiestatis Vestre, suplicans eidem R[egie] M[agiestati] ut precipiat aliquos tales mitti prefato Domino, Domino meo Imperatori. Hoc enim sibi gratissimum erit. Ymo, post quia ³⁾ lator presentium est homo totaliter

¹⁾ Ms. *iam dm.*

²⁾ Je dois la lecture de ces mots grecs à l'obligeance de mon maître M. N. Iorga.

³⁾ Ms. *postquam.*

Regie Magiestatis et debet iterum ad istas nostras partes cum mercibus reddere, valde placeret Serenissimo Domino meo si preciperetis per istum sibi tales aliquos canes mitti.

Quod spero in M[agiestate] R[egia] quod non aliter erit.

Ego vero semper et ubique sum et ero, donec vixero, servitor ac zelator honoris et status R[egie] M[agiestatis] V[estre], quam Deus Omnipotens conservet in longevo.

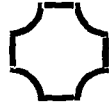
Data in Constantinopoli, M^oCCCC^oX^oVI, die III Martii.

R[egie] M[agiestatis] humilis ac devotus servitor Constantinus Raul (*sic*) Paleologus.

Au v^o: Illustrissimo, Sacratissimo ac Excellentissimo Principi et Domino, Domino F[erdinando], Dei gratia Regi Aragonum, Sicilie, etc., Domino suo singularissimo.

Papier.

*Trace d'un sceau
ayant cette forme.
Diamètre 4 cm.*



SUR LES MONNAIES BYZANTINES TROUVÉES EN ROUMANIE

PAR

CONST. MOISIL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE L'ÉTAT ROUMAIN
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

La numismatique a rendu jusqu'à présent des nombreux et importants services à la science de l'histoire.

L'étude des monnaies anciennes grecques et romaines a complété et éclairci d'une manière heureuse nos connaissances sur la vie et sur la civilisation antique. En même temps les monnaies du moyen-âge ont contribué largement à nous faire comprendre l'organisation, les institutions et les moeurs de cette époque si mouvementée, mais aussi si intéressante. Même pour l'histoire des temps modernes, assez riche en sources littéraires, les monnaies ont apporté des connaissances précieuses qui ont aidé à résoudre beaucoup de problèmes obscurs.

Les sources écrites de l'histoire roumaine sont — surtout pour les temps un peu plus reculés — assez rares et bien de fois elles manquent complètement. C'est pourquoi nous sommes forcés de nous adresser très souvent aux sources monumentales, et spécialement aux monnaies, pour puiser les informations que nous ne pouvons trouver ailleurs.

A l'aide des trouvailles monétaires faites sur le territoire de la Roumanie actuelle nous avons pu établir, par exemple, que les Daces, nos ancêtres, ont eu depuis le IV^e siècle a. J. C. des relations très étroites et très fréquentes avec le monde grec, et qu'une certaine influence de la civilisation hellénique s'est reflétée sur eux pendant presque trois siècles.

C'est toujours à l'aide des trouvailles monétaires que nous avons pu constater l'existence des relations pacifiques entre les Daces et les Romains bien avant la rivalité guerrière du temps de César, de Domitien et de Trajan, et que les marchands romains ont traversé les champs et les vallées de la Dacie au moins un siècle avant notre ère, en offrant à la population les beaux deniers consulaires, qui ont remplacé ensuite, en peu de temps, les monnaies grecques qui circulaient auparavant dans ce pays. En effet, des trouvailles de deniers romains consulaires

ont été faites partout en Dacie, mettant au jour un grand nombre de pièces du premier siècle ¹⁾.

Ce fait confirme l'assertion de notre illustre savant, M. N. Iorga, que, bien avant la colonisation de la Dacie par Trajan, des nombreuses colonies rurales d'Italie s'étaient établies parmi les Daces mêmes, constituant ainsi la première étape de latinité dans le pays.

Les monnaies anciennes trouvées en Roumanie ont éclairci encore une autre problème de notre histoire. On a pensé pendant longtemps qu'après la retraite des légions romaines par l'ordre d'Aurélien à cause des invasions barbares, et surtout après l'établissement des Goths et des Slaves sur les bords du Bas-Danube, toutes les relations entre l'empire et la province abandonnée ont cessé, comme si une barrière infranchissable s'était dressée entre ces deux pays.

Or les trouvailles monétaires prouvent justement le contraire. En effet, on a trouvé sur le territoire de la Dacie des monnaies de tous les successeurs d'Aurélien jusqu'à Théodose-le-Grand, ce qui prouve que les relations commerciales au moins ont continué pendant tout ce temps-là et que les effets des invasions n'ont pas eu un caractère aussi destructif qu'on le croyait jadis.

Après le règne de Théodose-le-Grand, un phénomène très intéressant surgit dans l'histoire monétaire de la Dacie. Les monnaies des empereurs d'Occident cessent de circuler et leur place est prise par les monnaies frappées à Byzance. On a trouvé de cette époque un nombre assez grand de pièces frappées par Arcadius, par Théodose II, par Marcien et par Léon I-er, mais on n'a trouvé que très rarement les monnaies des empereurs contemporains d'Occident, comme Honorius, Valentinien III ou autres.

La raison de ce phénomène doit être cherchée dans la nécessité qu'ont ressentie les négociants d'abandonner la voie commerciale de l'Adriatique, à cause des invasions d'Attila, et de prendre un chemin plus sûr, qui traversait la Péninsule Balcanique, conduisant jusqu'au Danube. Ce chemin devint dorénavant, pendant tout le moyen-âge, la voie terrestre principale qui a lié la Dacie au monde civilisé, c'est-à-dire à l'empire de Byzance. Et c'est pour cette raison que les monnaies byzantines ont été les seules qui pénétrèrent dans notre pays pendant cette époque.

Lorsque l'on parle de la circulation monétaire dans les premiers siècles du moyen-âge, il faut toujours tenir compte des nouvelles conditions économiques créées par les invasions et par la fondation des États nouveaux sur le territoire de l'empire romain d'Occident et de l'Orient.

¹⁾ Pour les trouvailles monétaires de Roumanie voir surtout: Gooss, *Chronik der archäolog. Funden Siebenbürgens*, dans l'*Archiv des Vereins f. siebenbürgische Landeskunde*, XIII (1876); Seidl, *Beiträge zu einer Chronik d. archäol. Funde*, dans l'*Archiv f. oesterr. Geschichtsquellen*, XIV—XX; les chapitres «Eremletek» dans le *Numismatikai közlöny*, I—XXIV; Martjan, *Repertoriul arheologic pentru Ardeal*, Bistrița, 1926 et Const. Moisil, *Monete și tesaurae monetare*, dans le *Buletinul Societății Numismatice Române*, X—XX (1914—1924).

En ce qui concerne la partie sud-orientale de l'Europe, bien que Byzance et quelques autres villes ou régions, favorisées par le sort, ont pu mener une vie civilisée, dans la Péninsule Balcanique et dans les pays au Nord du Danube une telle vie n'était pas possible. Dans ces régions les conditions politiques et économiques étaient devenues telles que la population a perdu presque tout caractère de civilisation et qu'on était revenu, au point de vue du trafic, au primitif échange en nature, de sorte que l'emploi de la monnaie cessa presque totalement.

D'autre part, l'empire lui-même a eu des époques de décadence, lorsque sa prépondérance politique ou commerciale était très réduite et des liens avec les pays du Nord du Danube n'étaient pas possibles.

C'est pour cela même que les trouvailles de monnaies byzantines de chez nous ne présentent pas une suite complète et ininterrompue, mais on constate des époques dans lesquelles ces monnaies apparaissent en très grand nombre et d'autres époques où elles sont rares ou manquent totalement.

D'après ceci nous voyons que la circulation monétaire dans notre pays dépend au moyen-âge des fluctuations politiques et militaires de l'empire byzantin : dans les époques de gloire militaire et d'expansion politique le commerce byzantin, prenant un essor plus grand, agissait aussi sur nous et nous apporta des monnaies impériales ; pendant les époques de décadence, ces relations s'interrompaient et notre commerce se réduisait seulement aux relations avec les voisins et le trafic se faisait par l'échange en nature.

La première époque de laquelle nous soit resté un grand nombre de monnaies byzantines est celle du règne de Justinien. Il n'est pas étonnant que pendant ce règne les relations des Daco-Romains avec l'empire byzantin eussent été très assidues, car c'est ce grand empereur qui fortifia la frontière du Danube en reconstruisant les anciennes cités et forteresses et en établissant un puissant cordon militaire. Ces soldats assurèrent en même temps le commerce et facilitèrent le trafic par voie terrestre et fluviale. On doit surtout à ces relations commerciales les nombreuses monnaies de Justinien trouvées chez nous.

D'autre part, les soldats de la frontière recevaient leur solde en numéraire, et cet argent a contribué de même à faciliter les petites transactions et la circulation monétaire.

Il est intéressant de mentionner que les monnaies de Justinien trouvées chez nous se présentent, tantôt sous la forme de pièces en or (*solidi*), tantôt comme des monnaies en bronze, grandes et petites. Ce serait une indication que les unes ont pénétré par le grand commerce, tandis que les autres par le petit trafic des soldats de la frontière ou des petits négociants.

Il est de même intéressant de remarquer que la riche circulation monétaire produite par le règne de Justinien ne cessa pas avec sa mort,

mais continua sous ses successeurs: Phocas, Héraclius et Maurice, étant représentée surtout par des monnaies en bronze.

A partir de la seconde moitié du VII-e siècle les monnaies byzantines commencent à disparaître et pendant plus de deux siècles on ne trouve que ci et là quelques pièces isolées. C'est l'époque de l'invasion des Bulgares et de l'organisation de leur État, et pendant tout ce temps il paraît que les relations commerciales entre les Roumains et les Byzantins ont cessé presque totalement.

Ce n'est qu'après que des empereurs comme Nicéphore Phocas, Jean Tzimiskès et Basile II eurent rétabli la prépondérance byzantine dans la Péninsule Balcanique que les monnaies de Byzance apparaissent de nouveau dans les fouilles de notre pays. Cependant les découvertes de monnaies de ces empereurs sont relativement très restreintes et en aucun cas ne peuvent être comparées, comme quantité et richesse, avec celles du temps de Justinien.

Une époque aussi riche en trésors monétaires comme celle de Justinien n'apparaît qu'à l'arrivée des Comnènes au trône de l'empire. La grande renaissance politique et militaire de Byzance sous cette dynastie a fait que l'influence byzantine se manifesta avec puissance aussi chez nous. Et cela ne nous est pas seulement prouvé par les actions militaires, mais aussi par des nombreuses trouvailles monétaires.

Les monnaies frappées par ces empereurs ont une forme tout à fait caractéristique: elles sont concaves et dépourvues de tout art. Se trouvant en très grand nombre chez nous, elles sont arrivées à être considérées comme les types des monnaies byzantines. Et, puisqu'elles représentent très souvent l'empereur et son héritier, l'un à côté de l'autre, on a pu croire qu'elles ont comme type les Saints Constantin et Hélène, d'où leur nom populaire de *constantinates*. Les pièces en or de ces empereurs qui sont assez nombreuses dans notre pays ont servi au paravant et servent encore comme objets de parure très usités.

La circulation monétaire, si riche chez nous au temps des Comnènes, baisse de nouveau avec l'avènement des Anges et cesse totalement après la prise de Constantinople par les chevaliers latins. D'ailleurs c'était tout à fait naturel, parce que le commerce byzantin n'existe plus en ce temps. Dès ce moment, le trafic de la Mer Noire, de la Péninsule Balcanique et du Danube tombe sous la domination des villes italiennes, comme Venise, Gênes ou Raguse.

Tout de même, dans les actes commerciaux de ces villes conclues avec leurs colonies du Danube et de la Mer Noire, on ne mentionne que très rarement les monnaies italiennes et les transactions se font toujours en *hyperperi* byzantins.

M. Iorga, d'une part¹⁾, et M. Georges Bratiano, d'autre²⁾, ont

¹⁾ Iorga, *Acte și fragmente*, III, p. 3.

²⁾ G. Bratiano, *Vicina*, dans le *Bulletin de la Section historique de l'Académie Roumaine*, X (1923).

publié des documents, des contrats d'entente commerciale, où on mentionne comme monnaie d'échange ces hyperpères.

Ce mot n'est pas connu dans la numismatique, et probablement a-t-il été donné par les premiers empereurs de Nicée ou de Trébizonde aux monnaies d'or byzantines, comme les *solidi* ou demi-*solidi* (*quinarii* ou *semissi*)¹⁾.

Les textes de XIII-e et XIV-e siècles prouvent que le poids et la valeur des hyperpères différaient d'une ville à l'autre. Ainsi nous trouvons des expressions comme celles-ci: *hyperperi ad sagium constantinopolitanum*, ou *ad sagium Vicinae*²⁾; en italien: *perperi di Messembria*³⁾, *perperi di Valachia*⁴⁾. Chacune de ces monnaies d'or a un poids différent et un cours différent. Cibrario nous renseigne qu'en 1284 un hyperpère valait 12 gros⁵⁾; en 1366 à Mésembrie, 17 hyperpères valaient 1 florin⁶⁾; en Valachie, au temps de Mircea-le-Vieux, un «perperus» valait 18 deniers⁷⁾.

A partir d'une certaine époque le mot hyperpère ne signifiait plus une monnaie réelle en or, mais une quantité quelconque de monnaies d'argent. Ainsi dans une diplôme d'Étienne Douchan, Tzar de Serbie, en 1346, on dit: *ducenta perpera bonorum grossorum veneticorum, duodecim pro quolibet perpero computandorum*⁸⁾. Ce qui veut dire que, alors même un hyperpère représentait une somme de 12 matapans vénitiens. Dans une lettre de l'empereur Sigismond il est dit que le prince valaque Dan II (en 1428) payait un hyperpère par jour pour un chevalier et encore un hyperpère pour trois fantassins: *tres volahi pedites similiter in uno perpele contentarentur*⁹⁾. Une preuve de plus qu'à cette date les hyperpères étaient considérés toujours comme des monnaies conventionnelles.

En tout cas l'hyperpère a été la dernière monnaie byzantine qui eût été employée chez nous et son nom s'est perpétué dans un impôt nommé *perper*, *părpăr*, qui se rencontre jusque très tard dans le XVIII-e siècle et dans l'impôt du *părpărit*.

En résumé, on constate que les monnaies byzantines ont eu une importance exceptionnelle dans la vie économique du peuple roumain, et pendant une longue période de son histoire elles ont été les seules monnaies utilisées par ce peuple. C'est pour cela que les numismates, les archéologues et les économistes roumains doivent leur prêter le plus grand intérêt.

¹⁾ Mouchmov, *Monnaies et sceaux des Tzars bulgares*, Sofia, 1924, p. 42.

²⁾ G. Bratiano, *Vicina*, pp. 56, 57, 60, 65, 72, 74.

³⁾ *Ibid.*

⁴⁾ Iorga, loc. cit., I, p. 54.

⁵⁾ Mouchmov, ouvr. cité.

⁶⁾ *Ibid.*

⁷⁾ Bogdan, *Relațiile Tării-Românești cu Brașovul*, p. 36.

⁸⁾ Rupp, *Nummi hungarici*, II, p. 151.

⁹⁾ Docan, *Studii privitoare la numismatica Tării-Românești*, dans les «Annales de l'Académie Roumaine», XXXII, p. 520.

L'ORIGINE DES COMNENES

PAR

G. MURNU

L'origine ethnique de la famille impériale des Comnènes qui «ont donné à l'empire byzantin un siècle de splendeur et de gloire» est restée jusqu'aujourd'hui obscure.

On n'a pas pu prouver qu'elle a été romaine, par filiation directe des anciennes colonies de l'Italie, d'après l'hypothèse de Ducange, ni gréco-asiatique, selon l'opinion de Papanigopoulos, ce qui n'était qu'une déduction basée simplement sur le fait que les Comnènes possédaient de grands biens immobiliers dans l'Asie Mineure¹⁾. Les deux historiographes byzantins qui, mieux que les autres, connaissaient la vérité et qui étaient les plus intéressés à la mettre en évidence, c'est-à-dire Anne Comnène et Nicéphore Bryennios, ne nous donnent aucun éclaircissement, aucune indication sous ce rapport. Ce silence, selon notre opinion, ne peut pas être tout à fait accidentel; il paraît même significatif, si nous considérons ce phénomène curieux, que les mêmes historiographes qui n'ont pas un mot à dire quand il s'agit de l'extraction d'une famille dont ils font partie d'une manière directe ou indirecte, s'étendent, d'après l'observation de Chalandon, avec tant de complaisance sur les origines plus ou moins légendaires des Doukas et sur les alliances avec la maison des Tzars de Bulgarie. Voilà pourquoi nous sommes tentés, d'avance, de supposer que l'origine des Comnènes, à sa souche, n'était pas justement si noble et illustre qu'on le dit habituellement, et qu'Anne Comnène et Bryennios avaient en effet quelques raisons personnelles pour ne pas la relever expressément. Une telle conclusion devient assez plausible si nous essayons de mettre au point quelques indications et données auxquelles on n'a pas accordé, jusqu'à présent, l'attention et l'importance qu'elles méritaient, quoiqu'elles puissent nous orienter, jusqu'à un certain point, dans l'obscurité du problème que nous touchons ici.

Comme base de nos discussions sous ce rapport nous pouvons nous servir d'un témoignage direct qu'on trouve, d'après Charles Hopf,

¹⁾ F. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis I-er. Comnène*, Paris 1900, p. 21.

parmi les informations que nous transmet, dans son journal de voyage, Benjamin de Tudèle et d'après lequel le voyageur juif affirme que l'empereur Manuel Comnène, qui régnait pendant son séjour à Constantinople, «montrait une sympathie particulière envers les Vlaques, gens de même race que lui» (des Kaisers Manuel Zuneigung zu den Stammesgenossen Vlachen¹).

Cette information, tout à fait précise et claire, aurait pu trancher en notre faveur la question de la nationalité des Comnènes, si elle n'était pas encore sujette à caution. Malheureusement je n'ai pas eu le temps matériel ni les moyennes nécessaires pour la contrôler sur le texte original ou dans les traductions qui ont été à la disposition de Hopf.

Dans le texte hébraïque que j'ai déjà consulté (grâce à la bienveillance du dr. Niemirower, chef-rabbin de Bucarest), je n'ai pas pu identifier ce passage de l'auteur²). Mais on sait qu'il y a plusieurs versions du texte rédigé par Benjamin (deux à Londres et une à Altdorf) et des interprétations qui jusqu'à présent m'ont été inaccessibles. Aussi, je ne peux pas garantir encore, non seulement la précision et la fidélité de la transmission du passage de Benjamin par Hopf, mais même l'existence de ce passage dans son texte original. Le seul fait positif dont nous disposons c'est la citation faite par Hopf d'après le texte. Comment l'expliquer? En tout cas on ne doit pas l'attribuer à l'imagination ou à l'intention de l'auteur de nous tromper, car on sait le sérieux et la compétence de celui-ci dans les études byzantines, et un tel procédé de sa part serait aussi inexplicable qu'inadmissible (K. Krumbacher, en parlant de lui, dit qu'il est «der beste und gründlichste deutsche Forscher auf dem Gebiete der byz. Geschichte»³).

D'autre part, pour ce qui est la valeur d'information de Benjamin de Tudèle, elle n'est généralement pas contestable; on l'a constaté ailleurs et particulièrement au moment où ce voyageur, arrivant en Grèce, nous donne des informations sur les Vlaques thessaliotes, les habitants de la *Μεγάλη Βλαχία*. On y constate des exagérations, même des naïvetés, mais il n'invente pas, il transcrit fidèlement tout ce qu'il entend. Et, dans ce cas spécialement, en tant que connaisseur direct de ce qu'il raconte — il avait puisé ses renseignements au milieu des gens qui vivaient tout près de la sour impériale, — on aurait pu le croire absolument véridique, si son affirmation, citée par Hopf, était vraiment authentique.

Mais le contenu du témoignage attribué à Benjamin pourrait être pourtant soutenu par d'autres considérations, même si ce témoignage n'avait été qu'une simple hypothèse.

En effet, on sait déjà que, selon un autre contemporain, Psellos, les Comnènes étaient originaires du village de Comne, situé dans la vallée

¹) *Griechenland, Separatausgabe aus der Allgem. Encyklopädie von Ersch und Gruber*, VI, Leipzig 1870, p. 165.

²) Il s'agit du texte publié à Lemberg 1848 et à Francofort-s.-M. 1904 (par Grünhut).

³) *Voy. Byz. Literaturgeschichte*, 1-e éd., p. 1069.

de la Toundscha, tout près d'Andrinople. Le souvenir de cette origine locale des Comnènes, selon Jean Cantacuzène, était conservé jusqu'au quatorzième siècle dans la dénomination d'un bois qui était tout près de la même vallée, le «Bois des Comnènes»¹⁾.

Cette constatation est importante pour la question qui nous intéresse. D'une part, elle confirme par voie documentaire ce que, par induction logique, nous avons déjà soupçonné, c'est-à-dire la modestie des origines de la famille des Comnènes. D'autre part, elle nous autorise à considérer comme possible d'origine vlaque que lui attribue Benjamin-Hopf.

Car le village de Comne, selon l'indication géographique très sûre qui nous est déjà donnée, se trouvait dans une région où l'élément vlaque, dans ce temps-là devait être suffisamment représenté, car il s'écoulait du voisinage immédiat des montagnes de l'Hémus et du Rhodope, qui étaient déjà, depuis plusieurs siècles, inondées par des masses des Vlaques venus du Nord et constituaient un pays d'un caractère éminemment *vlaque*, une Vlachie, *Βλαχία*, d'après les témoignages unanimes et concordants des documents historiques contemporains (Nicéas Acominatos, Ansbert, Villehardouin, Clary, Henri de Valenciennes, etc.). Acominatos nous assure que, de son temps, la population pastorale vlaque s'étendait jusqu'à Anchiale; un peu plus tard, au temps d'Andronic Paléologue, selon Pachymère, elle atteignait même jusqu'à Vizye et aux environs de Constantinople, et elle était si nombreuse qu'elle inspirait au gouvernement byzantin une crainte légitime à l'approche du danger mongol qui menaçait alors la capitale de l'empire²⁾.

Ansbert, le chroniqueur de Frédéric Barbarousse, qui, en qualité de témoin oculaire, connaît assez bien ce pays et les circonstances locales, nous dit que le règne de Kalopetros et Asen sur les Vlaques et les Bulgares se limitait au pays de Thrace (in hortic Tracie) et que, dans cette contrée, était le pays des Vlaques, «terra Blacorum»³⁾. Villehardouin le confirme, et son éditeur, Natalis de Wailly, en résumant ses renseignements sur cette *Vlachie*, conclut qu'elle «est une partie de la Thrace, comprenant les contrées voisines de l'Hémus et du Rhodope»⁴⁾.

L'existence de cette Vlachie et son rapport avec Andrinople ont pénétré à la fin du moyen-âge jusque dans la conscience même du peuple grec.

Aussi, nous trouvons dans Passow (*Carmina popularia graeca*, No. CXCVIII) un chanson qui provient de Candie (an 1361) et dont nous citons ces vers inspirés par l'invasion turque en Thrace: *κλαίγουν τ' ἀηδόνια τῆς Βλαχιάς καὶ τὰ πουλιὰ στὴν Δύσει κλαίγουν τὴν*

¹⁾ Voy. J. Cantacuzène, éd. Bonn, II, p. 508; cf. Jireček, *Geschichte der Bulgaren*, p. 389 (an. 1337).

²⁾ Pachymère, éd. Bonn, II, p. 106, 4.

³⁾ Ansbertus, *Hist. de exped. Friderici* (dans les «Fontes R. Austriacarum», V), pp. 48 et 54.

⁴⁾ Geoffroi de Villehardouin, éd. Paris 1882, p. 604.

Ἰνδριανούπολιν τὴν βαρὺὰ κοινρασευμένη (les rossignols de Vlachie pleurent, et les oiseaux, à l'Occident, pleurent Andrinople, la ville cruellement pillée), où Andrinople nous apparaît comme chef-lieu de Vlachie baleanique.

Toutes ces données, quoique à peine effleurées ici, sont pourtant assez suffisantes pour appuyer notre thèse.

D'autre part, Benjamin de Tudèle, d'après Hopf, comme nous avons vu, relève la sympathie que portait Manuel Comnène aux Vlaques. Il y a certains faits historiques qui nous font déduire la réalité du contenu de cette affirmation. Parmi les réclamations adressées à l'empereur Isaac l'Ange par les chefs des Vlaques de l'Hémus, Pierre et Asen, avant de faire éclater la révolution projetée par eux, la principale était la revendication du droit pour leur peuple «d'être reçu dans l'armée byzantine au même titre que les Grecs» (σοστρατολογηθῆναι ῥωμαίοις) ¹).

Mais cette réclamation fut repoussée par le basileus et la révolution fut inévitable. Quelques informations éparses dans l'oeuvre historique d'Anne Comnène et de Cinnamus nous montrent que les Comnènes avaient accordé, à ce qu'il paraît, dès le commencement de leur règne, ce droit que les Asénides réclamaient, comme nous l'avons vu plus haut. Ils nous disent même, en deux endroits souvent cités, qu'Alexis et Manuel recrutaient des gens de race vlaque et faisaient la guerre aux ennemis de l'empire à l'aide du grand nombre de ces nouveaux et braves soldats. En conséquence, si les Asénides réclament, de la part du successeur des Comnènes, le droit d'égalité avec les Grecs dans le service militaire, cela nous prouve que dans ce temps-là ils avaient perdu ce droit et ils étaient réduits à leur humiliante situation antérieure. Mais celui à qui ils devaient l'abrogation de leurs privilèges c'était, sans doute, l'empereur lui-même, Isaac l'Ange, chose bien explicable de la part d'un souverain qui était une individualité typique et purement byzantine par son origine et son caractère, et qui, par conséquent, ne pouvait tolérer les prétentions d'une race étrangère qui sous la protection des Comnènes avait grandi et pris un essor dont elle fera bientôt la preuve la plus éclatante sous les Asénides. Que les Vlaques aient eu une situation privilégiée sous les Comnènes, c'est un fait acquis depuis longtemps par les historiens roumains, et notamment par M. N. Iorga ²).

Sans doute, ces avantages dont les Vlaques se prévalaient dans l'empire étaient d'abord dûs à leur propre valeur, à leur utilité militaire, qui devait être très appréciée dans ces temps critiques pour l'empire, mais nous croyons en même temps que le régime de faveur des Comnènes était pour eux tout aussi indispensable pour mettre en valeur et faire accroître leur individualité collective et ethnique. C'est à cet ordre d'idées qu'il faut rattacher l'existence d'un général vlaque contemporain qui joue un rôle sous Manuel, c'est-à-dire de *Tzintziloukis*, si son nom

¹) Nicétas Choniates, éd. Bonn, p. 482.

²) Voy. *Geschichte des rumänischen Volkes*, Leipzig 1905, I, p. 95: «Aber sie (les Vlaques de l'empire byzantin) waren eine privilegierte Gesellschaft, sie bildeten eine Art besonderen Stand im Reiche».

tout à fait vlaque et même dialectal (cinciluchi, au lieu de cinci-lupi, cinq-loups, quinque lupi) ne nous trompe pas.

Mais ce régime dont nous parlons ne peut être bien compris que si nous admettons l'affinité de race entre les souverains qui le favorisaient et les sujets qui en jouissaient.

L'acceptation de cette éventualité qui, bien entendu, doit être toujours tenue comme hypothétique jusqu'à ce que nous puissions vérifier ce que la communication de Hopf contient de vrai, présente encore un autre avantage. Elle nous aide à mieux comprendre aussi l'apparition si frappante et exceptionnelle des Comnènes à cette époque de décadence et de dissolution morale de Byzance. On expliquerait ainsi ce contraste d'une manière plus logique et plus naturelle et on donnerait, en partie, raison à l'hypothèse qui fait honneur à l'intuition de Ducange en s'imaginant que dans les veines de cette dynastie des héros «aux forces titaniques» circulait du sang de ces montagnards vigoureux et primitifs, issus de la grande race thraco-romaine et trempés dans des detresses et des endurance^s séculaires.

Cet exemple ne serait pas unique. Il trouverait son parallélisme, à peu près simultanément, dans l'apparition, de la même race, de figures héroïques tout aussi exceptionnelles pour la phase historique du peuple bulgare, qui était déjà trop diminué et affaibli après les efforts écrasants qu'il avait faits pendant la première période de son histoire et notamment dans la guerre d'extermination que lui avait déclarée le Bulgaroctone. Cette apparition inattendue est la dynastie des Asénides qui, quoique d'origine purement vlaque — sur ce point il n'y a pas de contestation possible, — cédant à la force majeure, qui était alors la tradition et le facteur politique, ont fondé un empire bulgare, oeuvre propre, dûe à leur intelligence et à leur énergie personnelle et, en grande partie, à la participation active de gens de leur race — la meilleure preuve en est le fait qu'il ne leur a pas survécu longtemps et que leurs successeurs ont été, pour la plupart, des étrangers et indignes de ces fondateurs de l'empire.

Ce phénomène historique pourra être poursuivi un peu plus tard, en deçà du Danube, où vont se concentrer et s'organiser avec plus de vitalité et de conscience les forces éparses de ces Vlaques, des Roumains, et on va rencontrer, à leur tête, dans la grande épopée de la résistance des Chrétiens contre l'Islam, une suite à peu près ininterrompue de personnalités au moins tout aussi remarquables par leur caractère héroïque, prouvant que le peuple vlaque, à la fin du moyen-âge, se trouvait à peine dans son premier épanouissement historique et était capable d'un grand déploiement de forces, pendant que les Byzantins et les Bulgares avaient déjà épuisé leur sève vitale collective dans les efforts antérieurs.

SUR UN RELIEF INÉDIT DU VII S. REPRÉSENTANT LA SAINTE VIERGE

PAR

VASILE PÂRVAN

DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL DE BUCAREST
ET DE L'ÉCOLE ROUMAINE DE ROME

Procope raconte dans son livre *Περὶ κτισμάτων* IV 7, 10 sqq. (ed. Haury) que Justinien restaura non seulement les quatre forteresses qui dominaient le coude que fait le Danube vers le Nord, entre *Durostorum* et *Axiopolis*: *Σαλτουπύργος*, *Δορόστολος*, *Συκιδάβα* et *Ἅγιος Κρύλλος*, sur la rive même, mais qu'il rebâtit aussi les châteaux-forts de l'intérieur voisin, *Κούησιρις*, *Πάλματις* et, peut-être encore *Ἄδινα*¹⁾, qui dominaient la route vers *Marcianopolis* (cp. pour *Palmatis*, Kiepert, *Formae orbis antiqui*, XVII *Fop*, et Miller, *Itineraria Romana*, p. 588) et qui avaient été occupés par les Slaves, dont les violences dans ces régions²⁾ et les continuelles attaques contre les voyageurs *ἄβατα-ἐποιοῦν τὰ ἐκέρη χωρία* (IV 7, 13).

Nous savons par les découvertes archéologiques faites jusqu'à présent dans ce secteur: *Durostorum*, *Abrittus*, *Tropaeum*, *Axiopolis*, que ce coin où la Mésie touchait à la Scythie fut assez florissant, malgré toutes les invasions, jusqu'à la fin du VI-e siècle³⁾. Nous savons même, que plus tard encore, au neuvième siècle, des éléments romains, goths ou slaves, continuaient — sous les Bulgares — la tradition monumentale grecque, dont le VI-e siècle nous a laissé ici les plus beaux vestiges dans les basiliques en marbre de *Tropaeum*, d'*Abrittus* ou d'*Axiopolis*. Une inscription funéraire du 6 octobre 870 nous transmet le nom germanique d'un *ἀρχιερέων ἐπισκόπου Νηκωλάου, Ὀκθιουαύτης* (*Okthivautes*) dans la région située vers le Sud de Roustchuk (à Tcher-ven)³⁾, tandis que deux autres épigraphes, d'*Axiopolis*, nous rappellent,

¹⁾ Procope s'exprime d'une manière peu claire: *οὗ δὴ ἄγχιστα καὶ φρούριον Ἄδινα καινογενήσας ἐδείματο*; οὗ peut se rapporter à *Πάλματις* aussi bien qu'au Danube même.

²⁾ Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire Romain*, Paris, 1918 et Pârvan, *Nuove considerazioni sul vescovato della Scizia Minore in Rendiconti della Pontif. Accademia*, Rome, 1924.

³⁾ Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, Vienne, 1906, p. 290, No. 367.

d'une part l'époque de Justinien ¹⁾, de l'autre la période slavo-valaque (le nom si caractéristique de *Voislav* se lit très bien sur la pierre) ²⁾. On voit donc que non seulement au sud des Balkans ³⁾, où les Byzantins revenaient toujours à la charge même après les pires vicissitudes, mais aussi au nord de la montagne amie, la civilisation grecque continuait à produire des fruits, soit chez les riverains romano-slaves du Danube, soit chez les sauvages touraniens *Bagatour*, *Omourtag*, *Malamer* et les autres khans bulgares qui régnaient sur des sujets slavo-romains dans les alentours de Preslav, de Shumen, ou de Shabla, vers 800 apr. J.-Chr. ⁴⁾. On édifiait encore toujours des forteresses sur les cimes des montagnes ⁵⁾ et les inscriptions commémoratives ou funéraires étaient rédigées en grec ⁶⁾. Il n'y a eu presque aucun hiatus entre les dernières fondations byzantines et les premières fondations bulgares: les Bulgares apprennent les arts et les lettres chez les Grecs et ils en deviennent les fidèles disciples; les forteresses, les églises, la langue officielle de leurs premières manifestations civilisées, sont grecques.

Ces constatations d'ordre général nous ont semblé nécessaires avant de passer à la description même de notre découverte, vu qu'il s'agit d'une oeuvre d'art, dont quelque savant pourrait peut-être être tenté de fixer la date encore plus bas que le VII^e siècle. Nous avons voulu établir dès à présent qu'une telle opinion ne changerait rien au caractère strictement byzantin de notre monument.

A 40 km. environ vers l'E.S.E. de l'ancien *Durostorum* (Silistrie) et à 25 km. env. vers le S. de l'ancien *Sucidava* (dans le voisinage d'Oltina), pas trop loin de l'actuel Kiosé-Aïdin, se voient encore de nos jours les ruines d'un château-fort de forme très allongée (ellipsoïdale) de 150 m. de longueur sur 30 m. de largeur. On avait pensé que c'était l'ancien *Palmaris*; mais une telle identification est contredite d'une manière absolue par la table de Peutinger, qui indique clairement la distance d'à peine XIV m. p. à partir de *Durostorum* vers *Marcianopolis*, ce qui mène à un point voisin de l'actuel Kočular (cf. Miller, *l. c.*), et en aucun cas à Kiosé-Aïdin, qui est à une distance presque double. Il nous resterait, si nous voulions à tout prix donner un nom antique à notre forteresse, le

¹⁾ Tocilescu, *Fouilles d'Axiopolis*, dans la *Festschrift zu Otto Hirschfelds 60. Geburtstag*, Berlin, 1903, p. 357 et suiv.

²⁾ V. p. les inscriptions, Netzhammer, *Die christlichen Altertümer der Dobrudscha*, Bucarest, 1918, p. 121 et 128, révisées dans les *Strena Buliciana*, Zagreb-Split, 1924, p. 409 sqq., et pour les Latino-Gréco-Goths du territoire de Durostorum au temps d'Ul-fila, Pârvan, *Contrib. epigr. la ist. Creșt. daco-roman*, Bucarest, 1911, p. 68 et suiv.

³⁾ Cp. Filow, *L'ancien art bulgare*, Berne 1919, p. 9 et suiv. pour les églises, et Jireček, *Arch.-epigr. Mitt.*, X, p. 43 sqq., et 129 sqq., avec deux cartes, pour les châteaux-forts.

⁴⁾ Kalinka, *o. c.*, nos. 84, 87—89 et CIG. (Boeckh) IV 8691 b.

⁵⁾ K. Škorpil, AEM. XVII p. 201 (lecture de Jireček) avec Kalinka, *l. c.* et Jireček AEM. X p. 167.

⁶⁾ Škorpil, Kalinka et Jireček, *l. c.* Cf. AEM. XIX p. 237 et suiv.

Κούνησις de Procope aussi — à localiser approximativement dans cette région — et beaucoup d'autres noms encore, chez le même auteur, dans les longues listes des noms de camps et châteaux-forts restaurés par Justinien dans la Mésie, mais qu'on ne saurait identifier sur le terrain (IV 11). Ce serait toutefois peine perdue que d'insister plus longuement sur ce point.

Le château-fort de Kiosé-Aïdin a été fouillé par notre service archéologique en 1915 dans les circonstances suivantes. En avril 1915 le préfet du district de Durostor, qui se trouvait être alors M. Jean Cămărășesco, plus tard Ministre de l'Intérieur, un grand ami des antiquités nationales, nous demanda l'agrément pour commencer aux frais de la préfecture des fouilles sur l'emplacement de l'ancien château byzantin de Kiosé-Aïdin, dont les habitants tiraient toute sorte de menus objets — entre autres, des monnaies du IV jusqu'au VII s. de notre ère — qu'ils vendaient ensuite aux amateurs. Comme j'étais momentanément occupé, je priais M. le préfet d'attendre mon arrivée au mois de mai, vu que ces fouilles ne devaient pas être commencées sans une enquête préalable sur place et sans des assistants spécialistes que le service des fouilles de notre Musée National devait envoyer là-bas pour surveiller les travaux. Ce que M. le préfet, par excès d'enthousiasme, ne prit pas en suffisante considération. A mon arrivée les fouilles autour du mur d'enceinte étaient déjà assez avancées et l'on avait totalement démoli sur le côté nord, où le travail avait été poussé plus énergiquement, un petit édifice en pierres de taille, qui ne faisait pas partie intégrante du mur, mais y était seulement adossé dominant la voie d'accès à l'entrée du château; M. Cămărășesco, lui-même, en fut désolé; mais le mal était fait. Je chargeais alors M. le professeur Teodoresco, à ce moment-là conservateur du Musée d'Antiquités, de reviser tout le travail déjà fait et de prendre la direction des fouilles, aidé par le jeune archéologue Mateesco, actuellement pensionnaire de notre École de Rome. M. Teodoresco mena à bonne fin les fouilles de l'intérieur du château-fort et il constata qu'il s'agissait d'une très petite et très pauvre forteresse, de type assez tardif (il la place — comme dernier aspect architectonique — au VII-e siècle), complètement occupée par des bâtisses assez étroites et inconfortables de caractère essentiellement militaire. (Voir son compte-rendu, inclus dans mon Rapport général sur l'activité du Musée National en 1915, publié avec mes remarques et compléments, dans *l'Annuaire de la Comm. des Mon. Hist.* (roum.), Bucarest, 1916).

La seule trouvaille vraiment intéressante de toute cette campagne de fouilles restait donc toujours le petit édifice à l'extérieur des murailles, que j'étudiais alors sur place, prenant moi-même les photographies les plus caractéristiques, — restées d'ailleurs inédites, par suite de la grande guerre, jusqu'à ce jour, où j'ai l'honneur de vous les présenter.

En ce qui concerne le château-fort de Kiosé-Aïdin (existant d'après les monnaies déjà au IV-e siècle et continuant à rendre service encore

au VII-e), je tiens à remarquer qu'il n'est point une apparition isolée dans le diocèse de la Thrace. La réforme du système défensif de l'Empire au IV-e et au V-e siècles a provoqué la création de tout un réseau de châteaux-forts; assez petits, mais très nombreux, parfois de simples tours de garde, au lieu ou près des grands camps, malheureusement trop rares, des temps antérieurs. Ces châteaux sont — d'après ce que nous avons constaté jusqu'à présent — très rares en Scythie Mineure, province qui déjà vers la fin du VI-e siècle était définitivement perdue à l'Empire. Ils sont, au contraire, très nombreux en Thrace et particulièrement dans le Haemimont et dans l'Europe, où ils représentent d'une manière très caractéristique la tenace action byzantine pour refouler, ou du moins pour réfréner les barbares.

Dans son voyage à travers la Bulgarie, en 1883 et 1884, Jireček eut l'occasion de visiter bon nombre de ces châteaux, parmi lesquels telles forteresses ont naturellement une origine plus ancienne, romaine, d'autres au contraire sont essentiellement byzantines. Il faut citer parmi les derniers le château décrit par Jireček, après Škorpil (*Arch.-epigr. Mitt.*, X, 167, 30), sous le nom de «bourg d'en haut» (à côté du «bas bourg», qui n'est toutefois autre chose que l'ancien camp romain), près de Deultum. Ce château situé sur le sommet d'une hauteur solitaire, et dominant l'ancienne ville (*colonia*) romaine, n'a que 3000 m². de surface, et est défendu, d'après Škorpil, par une double enceinte de murs, épais de 1.50 m. et distants entre eux de 6 m. (En réalité le mur intérieur pourrait être, à notre avis, tout simplement une partie intégrante des constructions intérieures du camp militaire et non pas une seconde enceinte, comme Škorpil est enclin à le croire). Par conséquent: des murs d'enceinte assez minces, un espace défendu très restreint; voici les deux caractéristiques du château byzantin. Au contraire le «bourg d'en bas» (ainsi appelé par Škorpil et Jireček) est une grande ville-forte romaine de 350 × 200 pas, dix fois donc plus étendue que le «bourg d'en haut» et défendue par des murailles épaisses de 3 m. à la base, à parement en blocs équarris.

Les châteaux-forts comme celui «d'en haut» de Deultum sont divisés à l'intérieur en un grand nombre de chambres, plus ou moins grandes (voy. par ex. chez Jireček, *l. c.*, p. 207, la description des forteresses bâties sur l'emplacement de l'ancien *Arzus*, sur la voie Philippople-Andrinople), c'est-à-dire exactement comme dans notre château-fort. La raison essentiellement militaire de ces forteresses nous explique aisément aussi bien leur petitesse (bâties pour la garnison seule), que leur arrangement intérieur en forme stricte de caserne (comme c'était aussi le cas avec les anciens camps romains à destination exclusivement militaire).

Il nous faut donc étudier le château-fort de Kiosé-Aïdin en connexion technique et historique justement avec ces forteresses byzantines de la Thrace, vu que sur le Danube ou en Scythie Mineure ce type avancé est resté très rare.

Mais de beaucoup plus importantes que le château sont les modestes ruines de la construction extérieure aux murailles, dont nous venons de parler. Adossée au côté N. du château, cette construction paraît avoir constitué plutôt une arcade, décorant le mur d'enceinte, et non pas un édifice religieux indépendant. Nous disons «il paraît», puisque malheureusement, à notre arrivée sur place, les ouvriers avaient déjà complètement déplacé du lieu où les blocs s'étaient naturellement écroulés, toutes ces pierres éparpillées, de telle manière qu'une reconstruction du bâtiment d'après les ruines authentiques nous avait été rendue impossible. Par bonheur on n'avait pas encore touché aux substructions, constituées par de grands blocs, qui restaient encore *in situ*. La profondeur de ca. 1.20 m. sous le niveau de la voie d'accès au château, à laquelle les grands blocs se trouvaient fixés, les ossements qui y avaient été trouvés, la forme même de cette substruction, tout enfin nous fait supposer qu'il s'agit ici d'un tombeau.

À la base du mur d'enceinte de notre château-fort, près de la voie, a été enseveli un croyant en Jésus-Christ; dans une sorte de sarcophage, formé par six grandes plaques: chaque pièce égale à la grandeur de la partie respective de ce sarcophage. C'est là un procédé parfaitement connu aussi à *Tomî*, la capitale de la Scythie Mineure, où, de la même manière, tout le cimetière du côté N. de la ville chrétienne est parsemé de tels sarcophages. Ces plaques se trouvaient encore en place à notre arrivée à *Kïosé-Aïdin*, mais le chrétien dont le repos avait été troublé par les ouvriers tartares, venait d'être tiré de son tombeau et les collaborateurs asiatiques de M. le préfet faisaient leurs considérations historico-philosophiques sur l'âge et la portée du monument.

Au-dessus du tombeau les anciens avaient élevé une arcade, dont les blocs en pierre calcaire d'excellente qualité, profilés à trois bandes rehaussées, ont été trouvés sur place, écroulés les uns sur les autres.

Quelques-uns de ces blocs, aussi bien que la clef de l'arc, portaient la croix byzantine gravée soit en relief, soit en creux; un seul bloc portait la croix grecque peinte au minium. Il paraît que l'arcade (v. fig. 1) avait constitué un tout avec le tombeau, une espèce d'*arcosolium*, qui abritait les restes d'un chef ecclésiastique ou militaire. Il suffit de rappeler, que, de même qu'on célébrait la messe sur la *mensa* des *arcosolia* des catacombes romaines, on a pu ensuite, peut-être à une époque plus récente que celle de l'érection de l'arcade, ajouter aussi une fonction religieuse, c'est-à-dire l'office même du culte chrétien sur l'ancien tombeau. Rien n'empêche toutefois que l'arcade et la *mensa* aient été érigées en même temps, vu que le tombeau n'a jamais exclu dans le culte chrétien la célébration de la messe au dessus des restes mêmes d'un défunt vénérable.

En effet, parmi les ruines de ce monument on a trouvé une plaque aussi, (v. fig. 2) toujours en pierre calcaire, très maladroitement sculptée en méplat — caractéristique des monuments syro-byzantins et généralement

orientaux de l'époque ¹⁾ — représentant la sainte Vierge, l'Enfant sur les genoux, entre deux archanges ²⁾: c'est le type bien connu de la Vierge assise sur un trône, tenant Jésus sur ses genoux ³⁾. Cette icône semble au premier abord assez différente, comme style, des fragments de l'arcade. Tandis que celle-ci rappelle les lignes décoratives des arcades de Turmanin et pourrait très bien appartenir encore au VI-e siècle, l'icône a un aspect plus tardif. Dans le cadre assez correct et sobre de l'*arcosolium* à blocs bien équarris, l'icône barbare a fait un contraste

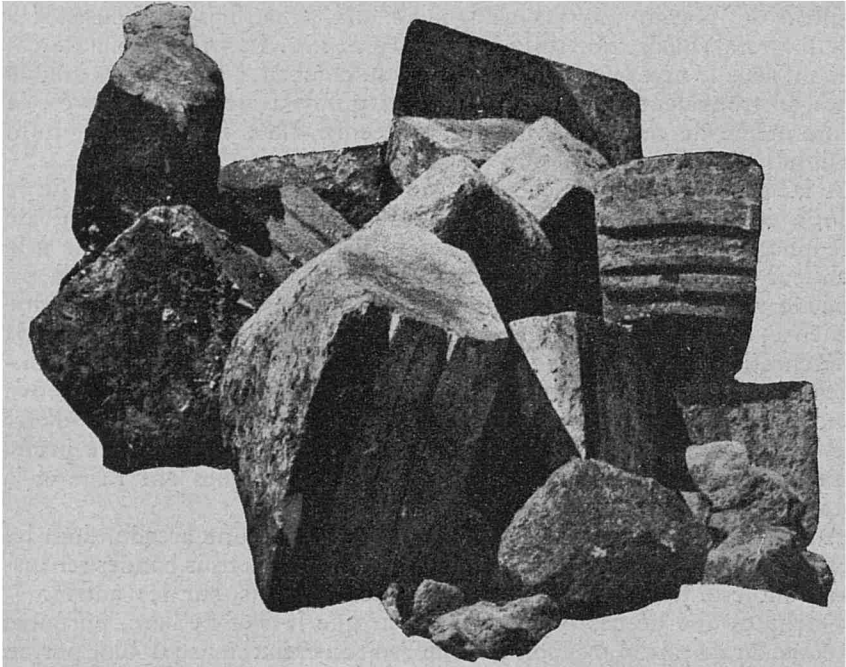


Fig. 1

tellement frappant, qu'on serait tenté de risquer même quelque hypothèse de caractère d'histoire politique. C'est-à-dire l'on serait enclin à admettre que le tombeau à arcade ait été bâti à une époque relativement tranquille (par exemple du temps de Justinien) et permettant quelque floraison artistique (cp. les basiliques en marbre de Tropaeum, Abrittus, Callatis ou Ibida), par des artisans spécialistes, assez habiles dans le métier de l'architecte et du tailleur de pierres, — tandis que l'icône n'aurait été sculptée que plus tard, à une époque de grands troubles,

¹⁾ Voy. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 40, 99, 261 et suiv. et 608 suiv.

²⁾ Cf. pour le type iconographique de la Vierge, Diehl, p. 305 et suiv.

³⁾ Diehl, p. 306.

par quelque moine ou soldat maladroit, qui l'aurait ajoutée, comme image de culte, au beau tombeau déjà ancien, devenu par la tradition un monument de martyr ou de saint et par conséquent parfaitement approprié à sa transformation en oratoire, semblable à telle chapelle ou église plus grande, dont on était ici totalement privé. Si séduisante que fût cette hypothèse, elle ne tient pas. En effet, arcade et icône font un seul tout et s'expliquent réciproquement. D'autre part, toute différence de travail ou de style entre l'arcade et l'icône devient presque illusoire, quand nous réfléchissons au célèbre exemple d'Adamclissi

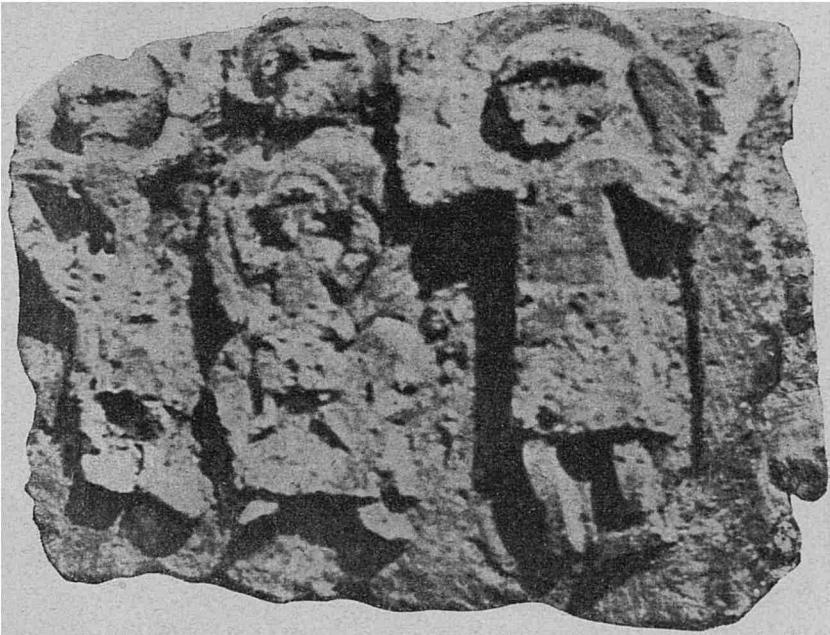


Fig. 2

où la partie décorative du monument est infiniment supérieure à la partie figurée, quoiqu'elle soit non seulement contemporaine, mais qu'elle provienne des mêmes tailleurs de pierre. Nous sommes donc d'avis qu'il s'agit ici du phénomène artistique bien connu, dont toute époque qui a prêté plus d'attention à la sculpture décorative, de caractère plutôt végétal ou géométrique, a subi les conséquences, se voyant tout à coup à bout de ressources lorsqu'il lui fallut représenter la figure humaine aussi. C'est d'ailleurs un caractère distinctif de la primitivité, aussi bien que de la décadence, cette impuissance à bien tenir la balance entre le géométrique ornemental, dont les Orientaux et avec eux les Byzantins ont été si friands — oeuvre passive de répétition des vieux clichés —

et le plastique anthropomorphe, qui demande la rondeur et l'ampleur, la ligne inattendue et caractéristique, devant être créée par une phantaisie toujours en action.

Il nous faut donc chercher une époque assez fruste, où la primitivité de l'icône puisse se marier assez convenablement à la discrète et correcte simplicité de l'arcade. Il nous semble que l'emploi comme oratoire du tombeau à arcade, complété par l'image de la Vierge entre deux archanges, possible au VI-e et VII-e siècle, ne pourrait, en aucun



Fig. 3

cas, avoir une origine aussi récente que le VIII-e siècle. En effet les troubles produits à cette époque par l'établissement des Bulgares dans ces régions aura fait cesser presque totalement toute activité constructive locale. Et le monument suppose quelque tranquillité pour qu'il ait pu être érigé, par des chrétiens, près d'un château naturellement occupé par une garnison chrétienne aussi. Mais il y a plus encore. Le monument est essentiellement byzantin. Or, les monnaies retrouvées sur place cessent avec le VII-e siècle, ce qui veut dire que la vie même dans ce château-fort ne continue plus. D'autre part, pendant le VIII-e siècle l'influence grecque chrétienne faiblit très sensiblement dans cette marche éloignée de l'empire, si elle ne disparaît même totalement sous la poussée barbare. La Mésie est perdue à l'Empire déjà

vers 600. En tout cas, les inscriptions grecques de cette contrée, mentionnant des évêques, des prêtres ou des fidèles chrétiens (voy. entre autres l'inscription d'un officier commandant la garnison d'un petit château-fort comme le nôtre, chez Kalinka, *o. c.*, no. 360: *Μάρκελλος ὁ τῆς μακαρίας μνήμης δέκαρχος βάνδου κόμιτος Δούδου καστολείου Ρούνης* = *decanus in vexillatione comitis Dudi* et no. 361 et Pârvan, *Contrib. epigr. la ist. creșt. daco-roman*, p. 58 et suiv.) ne dépassent pas le VII-e siècle. D'autre part, les Bulgares ne reprennent l'activité constructive ici qu'à partir de la fin du VIII-e siècle ¹⁾. Notre icône, quoique très maladroitement sculptée, trahit une inspiration évidente et directe des modèles byzantins de relief iconique. Comparant par exemple les

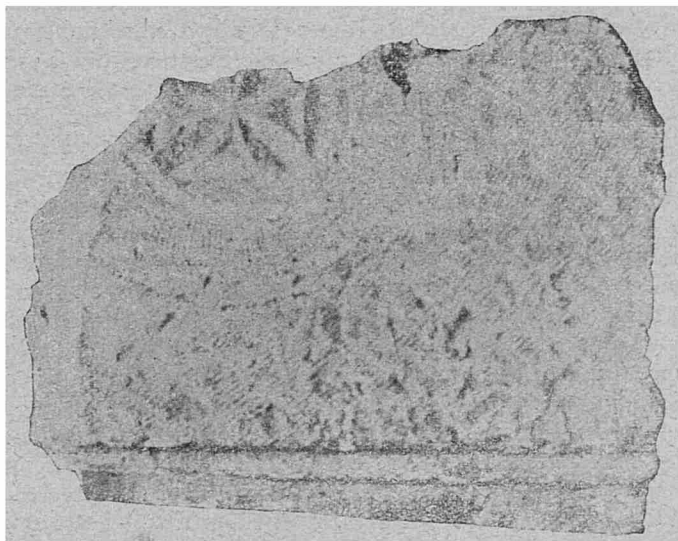


Fig. 4

reliefs de l'ambon de Salonique (V-e siècle) avec notre icône, nous constatons dans les deux oeuvres à la fois la même note caractéristique de la nouvelle tendance de l'art vers le conventionnalisme et la solennité froide, orientale-byzantine, le même isolement de la Vierge du reste du Monde, fut-il sacré, fut-il profane, par les anges qui l'accompagnent à droite et à gauche, — mais nous retrouvons aussi — et la constatation est très naturelle — une grande différence de technique, ce qui contribue à déterminer aussi, d'une manière un peu plus sûre, la différence d'époque entre les deux reliefs. A Salonique encore toujours quelque préoccupation de la surface plastique arrondie, de la vérité réellement sculpturale, — à Kiosé-Aïdin la méthode plus

¹⁾ Les belles églises érigées entre le IV-e et le VII-e s. en Bulgarie représentent notamment l'art byzantin dans ses premières formes: cf. Filow, *L'ancien art bulgare*, p. 2, 4 et suiv.

tardive, imprégnée d'esprit oriental, nous pourrions même dire picturale, de creuser à la virole une surface parfaitement plane, comme dans les reliefs chrétiens *coptes*, ou, chose plus caractéristique encore, les reliefs payens *hindous*. Toutes ces considérations nous poussent donc à attribuer le relief de Kiosé-Aïdin au VII-e siècle, et non pas au VI-e, ou, encore moins, au huitième.

La position de la Vierge dans notre icône, l'Enfant sur les genoux, placé géométriquement au milieu de la figure de la mère, comme dans le relief de l'ambon de Salonique ou à S. Apollinare Nuovo de Ravenne, et, d'autre part, son entourage formé par les deux figures, qui d'après leurs costumes militaires sont les deux archanges, Michel et Gabriel, — méritent d'être étudiés de plus près, d'un côté en relation avec les peintures du VI-^e et du VII-e siècle à Rome (Diehl, *o. c.*, p. 326 et 329) et les représentations analogues des mosaïques de Saint Apollinaire-Neuf, de l'autre avec les sculptures en ivoire d'époque plus récente, entre le X-e et le XIII-e siècle. Notre icône, qui dans l'Orient si pauvre en reliefs chrétiens en pierre, comme objets de culte (cp. Kraus, *Geschichte der christl. Kunst*, I, 1, p. 233, ou Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 262), constitue par soi-même un document de réelle valeur, fournit aussi toute une série de détails intéressants, aussi bien techniques que stylistiques, qui mériteraient d'être approfondis. Je relève par exemple cette seule note: tandis que les représentations analogues byzantines montrent la Vierge et l'Enfant, ou pour le moins l'Enfant, levant seulement la main droite pour bénir — la main gauche reposant on tenant quelque objet symbolique (un rouleau en parchemin, ou autre chose) et, par exemple à Saint Apollinaire-Neuf il y a même l'un des anges qui bénit, — nous voyons sur le relief de Kiosé-Aïdin l'Enfant Jésus dans les bras de sa Mère levant les deux mains très-haut, comme les *orantes* payens, et ensuite chrétiens¹), attitude qui revient chez l'archange placé à droite de la Vierge. Au contraire la Mère tient des deux mains son fils — geste qui revient assez souvent — et l'archange de gauche paraît avoir levé seulement la main gauche, tandis que la droite semble reposer sur la hanche. Ces attitudes, qui au point de vue iconographique présentent le plus grand intérêt, de même que l'habillement des personnages, pourraient être étudiées en comparaison plus détaillée, d'une part avec les reliefs analogues de l'Orient, de l'autre avec ceux qui ont été récemment retrouvés en Afrique byzantine.

Il nous reste encore à relever la forme et la technique des diverses croix qui décoraient l'arcade.

Il n'y a rien de caractéristique ni dans la croix grecque peinte en *minium*, ni dans la longue croix byzantine gravée très négligemment sur l'un des blocs de l'arcade (fig. 3), d'après un modèle linéaire, où

¹) Cp. toutefois, *La Macédoine, Voyage archéologique*, par N. P. Kondakoff, St. Pétersbourg, 1909 (en russe), la I-ère planche de la fin: une mosaïque de St. Georges de Salonique, où les anges font un geste très semblable, quoique non pas identique.

les bouts des quatre bras de la croix se transforment naïvement en quatre grands triangles. Au contraire, la croix sculptée d'après la manière bien connue, en méplat — et presque en creux, à la méthode des intaglios — comme dans du bois, et entourée de deux cercles concentriques, traités dans la même technique (fig. 4), est de la plus grande importance pour le caractère de l'édifice constaté à Kïosé-Aïdin. En effet, cette croix se place, à côté du relief avec la sainte Vierge, tout naturellement dans la série des sculptures décoratives byzantines, à caractère oriental, que nous retrouvons ensuite à l'époque bulgare, à Preslav et dans la Bulgarie méridionale (cf. Filow, *o. c.*, fig. 1). La croix entourée de cercles, retrouvée à Kïosé-Aïdin; indique aussi le VII-e siècle, plutôt que les temps antérieurs, et constitue le trait d'union avec la sculpture décorative de Preslav, au IX-e et au X-e siècles, lorsque les Bulgares reprennent à leur compte l'activité constructive des Byzantins.

C'est ainsi donc que le pauvre et fruste monument de Kïosé-Aïdin peut fournir aux historiens de la civilisation byzantine dans la Dobrogea méridionale, à l'époque de transition entre l'hellénisme déjà orientalisé et le byzantinisme slavisant un point de repère d'autant plus précieux qu'il est si rare et presque inattendu.

DIE GRÜNDE EINER SERBISCHEN ENTLEH- NUNG AUS DEM BYZANTINISCHEN RECHTE

VON

NIKOLA RADOJČIĆ

PROFESSOR AN DER UNIVERSITÄT LJUBLJANA

Die Beziehungen zwischen dem byzantinischen und serbischen Rechte sind noch nicht hinlänglich genau untersucht und klar dargestellt. So oft von ihnen die Rede ist, stösst man daher auf widersprechende Anschauungen, die grösstenteils auf vorgefassten Meinungen beruhen, gewöhnlich ohne Rücksicht darauf, was die Forschung bisher auf diesem Gebiete ergeben hat. Die gegensätzlichen Ansichten werden darum mehr mit dialektischen als mit sachlichen Gründen verteidigt. Das macht den Kampf temperamentvoll und interessant, aber bringt die Hauptprobleme ihrer Lösung nicht näher. Wie gewöhnlich bei solchen Fehden, bewegen sich die Gegner in den äussersten Extremen ohne Sinn und Geneigtheit für eine mittlere Lösung. Sie verwechseln dabei den Radikalismus ihrer Anschauungen mit Originalität, verhindern die Entwicklung verlässlicher Traditionen in der Erforschung der betreffenden Probleme und stellen immer von neuem die kaum gewonnenen Theorien des altserbischen Rechtes in Frage.

Das empfindet man am schwersten bei der Behandlung des wichtigsten altserbischen Rechtsdenkmales, des Gesetzbuches des Zaren Stefan Dušan. Dieses rief eine Menge von Untersuchungen hervor, die indessen nach Ziel und Methode sehr einseitig sind. Die Forscher befassen sich nämlich hauptsächlich mit seiner Bedeutung und, damit im Zusammenhang, seiner Systematik, obwohl solche Untersuchungen unfruchtbar bleiben, solange man sich nicht über die Grundzüge der serbischen Gesetzgebung und ihre Originalität im Klaren ist. Darum gehen auch die Meinungen über das Gesetzbuch Duschans weit auseinander und schwanken zwischen der Behauptung, dass es die feierlich verkündete Verfassung des altserbischen Staates darstelle, und der Meinung, dass es nur eine bescheidene Ergänzung oder Abänderung der in Serbien geltenden byzantinischen Gesetze gewesen sei. Das wird nicht anders, bevor man nicht allseitig und gewissenhaft die Selbständigkeit der altserbischen Gesetzgebung und die Organisation der

Gerichte untersucht hat. In dieser Hinsicht verfügen wir heute erst über die Anfänge, zwar oft ausgezeichnete, aber zusammenhanglose, die noch keine Synthese grösseren Umfanges oder dauernden Wertes gestatten.

Bezüglich der Selbständigkeit des Gesetzbuches Dušans hat man zwei Arten von Untersuchungen im Auge zu behalten. Vor allem muss man nachprüfen, worin Duschans Gesetzbuch mit den slavischen Rechten übereinstimmt oder sich von ihnen unterscheidet, beziehungsweise, wo es mit dem mittelalterlichen Rechte anderer Völker Berührungen hat, ohne dass es von ihnen abhängig wäre. Ferner gilt es festzustellen, welche Bestimmungen dem römischen Rechte (regelmässig durch Vermittlung der dalmatinischen Küstenstädte) entlehnt sind, oder aus dem byzantinischen Rechte stammen, wobei wiederum zu beachten ist, wie weit diese Anleihen vom serbischen Rechte schon aufgesaugt sind oder noch als Fremdkörper in ihm empfunden werden. Die erste Art dieser Untersuchungen begann schon Fr. Palacky, fand aber, was die Systematik seiner Arbeitsweise betrifft, keine Nachfolger, da die späteren Forscher nur gelegentlich Uebereinstimmungen des serbischen Rechtes mit anderen slavischen oder germanischen (*leges barbarorum*) anmerkten. Auch was die zweite Art der Untersuchungen betrifft, leisteten die früheren Forscher mehr als die späteren. Romuald Hube hat allerdings das sogenannte Justinianische Gesetz, nicht das Gesetzbuch Duschans, eingehend untersucht, allein dabei eine so grosse Zahl von wertvollen Entlehnungen aus dem byzantinischen Rechte festgestellt, dass er damit auch der Behandlung des Duschanschen Gesetzbuches den Weg gewiesen hat, da beide Denkmäler formell und inhaltlich untrennbar verbunden sind. Romuald Hube folgte eine ganze Reihe von Gelehrten, die aber keine solchen Ergebnisse aufzuweisen hatten. Der erste von ihnen, Valtazar Bogišić, ergänzte in ausgezeichnete Weise die Resultate Hubes, kam jedoch über verheissungsvolle Anfänge nicht hinaus. Grösseren Erfolg hätte vielleicht Th. Zigel erzielt, der schon der Wahrheit auf guter Spur war, wenn ihn nicht daran zugleich das Vorurteil gehindert hätte, dass das Gesetzbuch Duschans in viel grösserem Masse selbständig sei. Ferner von solchen vorgefassten Meinungen war T. Florinski, der in seinen umfassenden Studien über Duschans Gesetzbuch auch auf seine Abhängigkeit von byzantinischen Vorbildern einging. Allein, schliesslich interessierten auch ihn mehr die Einheitlichkeit der Komposition, die Bedeutung des Gesetzbuches und dergleichen Fragen als die wichtigen Entlehnungen aus dem byzantinischen Rechte. Nichts ist übrigens so charakteristisch für Stand und Art. aller gelehrten Arbeiten über den Zusammenhang des serbischen und byzantinischen Rechtes wie die traurige, aber wahre Feststellung Konstantin Jirečeks, dass es noch heute nicht klargelegt ist, ob den serbischen Gesetzgebern die Basiliken überhaupt bekannt waren, da Th. Zigel nur das erste Buch der Basiliken mit Duschans Gesetzbuch verglichen hat, und das noch mehr wegen seiner Anordnung als seines Inhaltes.

Die Beziehungen zwischen byzantinischer und serbischer Gesetzgebung müssen also mit mehr Systematik und weniger Vorurteil untersucht werden, wenn es heute schon vollkommen sicher ist, dass man den Einfluss von Byzanz auf das mittelalterliche Serbien bis vor kurzem stark überschätzt hat. Das gesamte Leben und die Entwicklung Serbiens waren keine bloße Nachahmung von Byzanz, sondern zeigen viel mehr imposante Selbständigkeit auf allen kulturellen Gebieten und vor allem viel mehr westliche Einflüsse, als man bis jetzt annahm. Trotzdem darf man den Einfluss von Byzanz nicht unterschätzen, am wenigsten in der Gesetzgebung und besonders nicht zur Zeit Stefan Duschans, als die Beziehungen zu Byzanz unzweifelhaft am stärksten waren. Mit diesen beschäftigte sich sehr erfolgreich Stojan Novaković, der sich bemühte in seinen Studien Volk und Staat in seiner Gesamtheit zu erfassen, indessen nur dazu kam einige besondere Fragen wirklich zu bearbeiten, während er für andere nur das Quellenmaterial zusammentrug. Seine Quellensammlungen und Studien sind ausserordentlich ergiebig für die Entwicklungsgeschichte der altserbischen Gesetzgebung und Gerichtsverfassung. Er wies auch nach, dass die altserbischen Gesetze und Gerichtspraxis im Bewusstsein des Volkes so fest verankert und geachtet waren, dass sie sogar die Selbständigkeit des Staates überlebten, und sich das Volk an sie auch unter den Türken hielt, wenn ihnen auch schon längst die rechtsbindende Kraft fehlte.

Nichtsdestoweniger ergaben die Forschungen Stojan Novakovićs kein geschlossenes System, einerseits weil noch immer zu wenig Quellen vorliegen, andererseits wegen der Rückständigkeit der Forschung auf diesem Gebiete der modernen Byzantologie. Denn, wie im slavischen Rechte, so sind auch in der Byzantologie die Studien dieser Art arg vernachlässigt worden, so dass darunter natürlich die Erkenntnis der gegenseitigen Abhängigkeit beider Rechte verhängnisvoll leidet. Unser Wissen ist darin teilweise so mangelhaft, dass gewisse Gesetzesbestimmungen für unvereinbar mit der landläufigen Meinung über Byzanz gelten, und man daher auch gar nicht auf den Gedanken verfallen ist, sie aus dem byzantinischen Rechte herzuleiten.

Das beste Beispiel eines solchen Irrglaubens ist die allgemeine Ueberzeugung, dass der byzantinische Kaiser ein allmächtiger Despot war, für den es überhaupt keine Gesetze gab. Gerade aus diesem Grunde genossen in Duschans Gesetzbuche jene Bestimmungen besonderes Ansehen, die das Gesetz über den Herrscher stellen, besonders die Artikel 171 und 172, welche lauten: «Ausserdem befiehlt Meine Majestät: Wenn meine Majestät einen Erlass herausgibt, aus Zorn, aus Liebe oder Gunst für jemanden und dieser Erlass dem Gesetzbuche zuwiderläuft, d. h. nicht mit dem Recht und Gesetz übereinstimmt, wie das Gesetzbuch schreibt, so sollen die Richter diesem Erlass nicht glauben, sondern richten und urteilen nach dem Rechte» (171). «Jeder Richter soll nach dem Gesetzbuch richten, genau wie es darin steht, und nicht aus Furcht vor Meiner Majestät» (172).

Schon bei meinen Studien über die Komnenen fiel mir eine Novelle Kaiser Manuels von 1159 auf, die befiehlt, dass gesetzwidrige Verordnungen des Kaisers nicht gelten, also, dass das Gesetz über dem Willen des Herrschers stehen soll: «Διορίζεται γὰρ διὰ τῆς παρουσίας χρυσοβούλου γραφῆς, ἵνα εἴ τι δι' ὄλου τοῦ καιροῦ τῆς αὐτοκρατορίας ἡμῶν ἀγράφως ἢ ἐγγράφως ὀρισθῆ παρα τῆς βασιλείας μου ἐναντίον τῶ δικαίω και τῆ τῶν νόμων ἐδθύτητι, ἀκυρον τοῦτο διαμείνη και τὸ ἀπρακτον ἐξεει παντάπασιν» (C. E. Zachariae a Lingenthal, *Jus Graeco-Romanum*, III, 456). Aus dieser Stelle war für mich klar, erstens, dass man auch noch in der Spätzeit des byzantinischen Kaisertums den Willen des Gesetzes achtete, und, zweitens, dass die erwähnten Artikel des Duschanschen Gesetzbuches nicht originell sind, da sie sich vollkommen mit dem Inhalt der obigen Novelle decken. Von dieser Novelle ausgehend, verfolgte ich nach rückwärts und vorwärts in der byzantinischen Gesetzgebung die Entwicklung der Idee von der Allmacht der allgemeinen Gesetze, die sogar die Macht der Kaiser beschränken. Dabei ergab sich, dass, je gefestigter der Staat war, um so schärfer der Gedanke der Unterordnung des Kaisers unter das Gesetz ausgesprochen wurde.

Ich kann hier nicht des näheren ausführen, durch welche Zwischenstadien die Idee der Allmacht der Gesetze im römischen und byzantinischen Rechte vom Codex Theodosianus bis zu den Novellen Andronikos III. hindurchging, sondern begnüge mich nur, darauf zu verweisen, wie sich die Bestimmungen über die Allmacht der Gesetze in derselben Anordnung wie in Duschans Gesetzbuch schon in dem Auszuge des Athanasios Scholastikos aus den Novellen Kaiser Justinus (Tit. VI, Const. XIV u. XV) und dann in den Basiliken (an zwei Stellen) finden (Lib. II, Tit. VI, XXIII u. XXIV; Lib. VII, Tit. I, XVI u. XVII). Ich will hier auch nicht darauf eingehen, woher die serbischen Gesetzgeber die Artikel 171 und 172 übernommen haben, eb aus den Basiliken oder aus der erwähnten Novelle Kaiser Manuels, da diese ohnehin auf die Basiliken als Quelle zurückgeht: «Πᾶς δὲ δικαστῆς, εἴτε... ἄλλως δικάζων, τηρεῖτω τοὺς νόμους, και κατά τούτους φερέτω τὰς ψήφους, και, καιν εἰ συμβαίη κέλευσιν ἡμετέραν ἐν μεσῶ, καιν εἰ θείος τύπος, καιν εἰ πραγματικός εἶη φοιτήσας τύπος λέγων, τοιῶσδε χρῆναι τὴν δίκην τεμεῖν, ἀκολουθεῖτω τῶ νόμῳ ἡμεῖς γὰρ ἐκεῖνο βουλόμεθα κρατεῖν ὅπερ οἱ ἡμέτεροι βούλονται νόμοι» (*Basilicorum* lib. VII, Tit. I, XVI). «Θεοσπίζομεν, ὥστε δίκης ἐξεταζομένης, εἴτε ἐπὶ χρηματικαῖς, ἢ ἐγκληματικαῖς, ἢ ἐτέραις οἰαιούσιν ἀναφνομέναις αἰτίαῖς παρα δίκασταις, εἴτε ἐνταῦθα, εἴτε ἐν ἐπαρχίαῖς, μήτε πραγματικὸν τύπον, μήτε ἐτέραν ἀντιγραφὴν, μήτε θείαν ἡμῶν τινα ἐγγραφον ἢ ἀγραφον κέλευσιν, ἢ κατάθεισιν ἐν ταύτῃ τῇ βασιλίδι πόλει παρα τῶν περιβλέπτων ἡμῶν δεφερενδαρίων, ἢ ἐτέρων τινὸς διατυποῦσαν αὐτοῖς, ὅπως δέοι τὴν ἀρχθεῖσαν ἐξετάζειν ἢ κρῖνειν ὑπόθεσιν, καταφανῆ γίνεσθαι τοῖς δικάζουσιν ἢ καταφανῆ γινομένην κρατεῖν, ἀλλὰ κατά τοὺς γενικὸς ἡμῶν νόμους τὰς δίκας ἐξετάζεσθαι τε και τέμνεσθαι, τὸ γὰρ ἐπὶ τῇ τῶν νόμων κρινόμενον ἐξουσία οὐκ ἀν δεθηεῖν τινὸς ἐξωθεν διατυπώσεως» (*ibid.*, XVII).

Uebrigens ist es für mich ausser Zweifel, dass die Basiliken ebenso wie die Novellen der byzantinischen Kaiser den serbischen Gesetzgebern bekannt waren. Es besteht also die Möglichkeit einer direkten Entlehnung dieser Artikel sowohl aus den Basiliken, als aus der Novelle des Kaisers Manuel.

Wichtig ist nun für den Historiker die Frage nach dem Ton der serbischen Entlehnungen und noch viel wichtiger nach den Gründen ihrer Herübernahme.

Der Ton der Artikel 171 und 172 von Duschans Gesetzbuch ist hervorragend, entschieden und klar, gleich der Diktion der römischen Gesetze und der byzantinischen aus der besten Zeit des Reiches. Denn, zur Zeit der Vollkraft ihres Staates, verstanden auch die byzantinischen Herrscher streng zu befehlen, in dem Gefühl, dass ein Verhandeln unzulässig sei. Und nur zur Zeit der Schwäche verlegten sie sich, anstatt zu befehlen, auf Ueberredung und Beschwörung. Herabgestimmt ist der Ton dieser Gesetze zum ersten Mal in einer verdächtigen Novelle Kaiser Leos des Weisen, die sich formell gar nicht auf sie bezieht, sondern ganz im allgemeinen die Richter verdammt, die es wagen würden, gegen das Gesetz zu urteilen (C. E. Zachariae a Lingenthal, *Jus Graeco-Romanum*, III, 223). Diese Novelle ging in die Einleitungen aller Auszüge aus dem byzantinischen Rechte über, wohin mit der Zeit alle Bestimmungen über die Allmacht der Gesetze verlegt wurden, wo sie sich in einem Meere von leeren Phrasen verloren. Zum letzten Mal hatte die byzantinische Gesetzgebung zur Zeit der Renaissance unter Kaiser Manuel noch genug Kraft, um in der erwähnten Novelle die Allmacht der Gesetze scharf zu betonen. Seither wird in solchen Fällen geklagt, geraten und beschworen, mit dem einzigen Erfolg, dass sich die Kaiser demonstrativ den Gesetzen unterordneten, die Archonten aber nach wie vor sich darüber hinwegsetzten.

Die Macht ihres Staates gestattete den serbischen Gesetzgebern den kräftigen Ton der byzantinischen Glanzzeit anzuschlagen, als sie die Bestimmungen über die Allmacht der Gesetze in ihr Rechtsbuch aufnahmen. Die Gründe aber, warum diese Bestimmungen von Duschana übernommen wurden, sind vorzüglich politischer Natur. Er bemühte sich, seinen neuen Untertanen den Uebergang unter die serbische Herrschaft zu erleichtern, indem er ihnen möglichst dieselben Rechtsverhältnisse schuf, in denen sie unter Byzanz früher gelebt hatten. Da Byzanz ausgesprochen ein Rechtsstaat war, mit einer allseitig entwickelten Gesetzgebung und komplizierten, durch Traditionen geheiligten Gerichtsverfassung, so durfte wohl Zar Duschana gefühlt haben, dass er die Rechtsordnung und Praxis der Rechtssprechung womöglich unangetastet bewahren sollte, was übrigens, dank der Geltung byzantinischer Gesetze auch in Serbien selbst, kein Ding der Unmöglichkeit war. Er war überhaupt von grossem Entgegenkommen gegen alle byzantinischen Wünsche, wenn sie nicht politischer Natur waren, und so hatte er, um die vollständige persönliche Sicherheit und gerichtliche Unabhängigkeit zu

verbürgen, diese byzantinischen Rechtsbestimmungen über die Allmacht der Gesetze übernommen.

Schon im ersten Teile des Gesetzbuches, Artikel 105, hatte Zar Duschan, in Voraussicht der Möglichkeit, dass kaiserliche Erlässe mit den bestehenden allgemeinen Rechtsbestimmungen nicht im Einklange stehen, bestimmt, dass solche Fälle ihm selbst vorgelegt werden sollen: «Jeder Erlass, der zu irgendwelchem Zwecke den Richtern vorgelegt, durch das Gesetzbuch Meiner Majestät aber Lügen gestraft wird, soll von den Richtern, sowie sie den Widerspruch erkennen, Meiner Majestät unterbreitet werden». Auch diese Gesetzesbestimmung ist dem byzantinischen Rechte entlehnt (*Basilicorum* lib. II, Tit. VI, XIV) und, obwohl sie die persönliche und materielle Sicherheit weitgehend verbürgte, gab sich der serbische Kaiser damit noch nicht zufrieden, sondern wünschte, noch günstigeren byzantinischen Gesetzen dieses Inhaltes Rechtskraft in seinem Staate zu verleihen, um so seinen neuen Untertanen das günstigste, was Byzanz bot, voll zu ersetzen. In Befolgung dieser Absicht behielt sich Zar Duschan gelegentlich der Teilung des serbischen Reiches zwischen ihm und seinem Sohne König Urosch die südöstlichen Gebiete vor, wo das Herrschen nicht nur eine feste Hand, sondern viel Takt und Kenntnis der byzantinischen staatlichen Einrichtungen erforderte; Nikephoros Gregoras betont ausdrücklich die Absicht des Kaisers in den zurückbehaltenen Provinzen ganz nach byzantinischer Art zu herrschen: «κατὰ τὴν εἰθισμένην Ῥωμαίους δόξαν» (XV, 1).

Es war im Sinne derselben Absicht, dass er auf dem Reichstag 1354 den Artikel 105 durch die Bestimmungen der Artikel 171 und 172 ergänzte, beziehungsweise abänderte. Auf diese Weise erhielt das serbische Reich eines der hauptsächlichsten Merkmale des Rechtsstaates, um dadurch in erster Linie die neuen serbischen Untertanen zufriedenzustellen, welche aus politischen Gründen auf den serbischen Staat von einer gewissen Höhe herabsahen, nicht zuletzt wegen seiner bisherigen Rechtsverhältnisse.

Die Gründe, aus welchen Zar Stefan Duschan die Artikel 171 und 172 in sein Gesetzbuch übernommen hatte, waren ausgesprochen politischer Natur, der Erfolg blieb jedoch vollständig aus. Denn, obwohl der serbische Kaiser alle jene Einrichtungen, die mit der Entwicklung des serbischen Staates in Einklang zu bringen waren, wieder aufrichtete und befestigte, um so seinen neuen Untertanen Gelegenheit zu geben, nach gutem, altem Brauch weiter zu leben, sahen diese aus politischen Gründen in ihm nur den Zerstörer des byzantinischen Reiches und seiner ehrbaren Institutionen. Ihre Gefühlsstellung, bestimmt durch den Hass einer langwährenden Feindschaft, erlaubte ihnen nicht, den Zaren Stefan Duschan gerecht zu beurteilen, obwohl er ihnen durch die Artikel 171 und 172 bei weitem mehr bot, als die entsprechenden Gesetze damals in Byzanz. Dennoch hing ihr Herz zweifelsohne mehr an der bekannten schwülstigen Novelle des Kaisers Andronikos II. «Von den

Richtern» (C. E. Zachariae a Lingenthal, *Jus Graeco-Romanum*, III, 660—673) und an jenen Kaiser Andronikos III. von den «καθολικοί κριταὶ τῶν Ῥωμαίων» (ibid., 688—691), welche jedoch eher als Zeichen der erschütterten Rechtsordnung, ja sogar der vollständigen Anarchie in der Gerichtsbarkeit zu werten sind. Sie brachten auch keine Gesundung dieser Verhältnisse, denn wegen der Uebermacht und Einsichtslosigkeit der Archonten wurden sie gar nicht beachtet. Vergebens rief Andronikos II. den Richtern ins Gedächtnis, dass «κράτιστον πάντων καὶ λυσιτελέστατον δικαιοσύνη» ist. Sein Reich langte schon dort an, wo man die Gerechtigkeit nicht zu beschützen vermag. Darum ist es nur ein Zeichen der traurigen Verhältnisse, wenn Andronikos III. die Richter bevollmächtigte, ihn selbst gerichtlich zu belangen, wenn er sich unterstehen sollte, etwas gegen die Gesetze zu tun. Es war alles vergebens. Allgemeiner staatlicher Verfall ergreift meistens zuerst die Gerichtsbarkeit, besonders in einem so ausgesprochen bürokratischen Staate, wie es Byzanz war. Die Zersetzung des Rechtslebens war nicht durch die Phrasen und Beschwörungen aufzuhalten. Mit dem Schwinden der allgemeinen Sicherheit ging auch die Rechtssicherheit in Byzanz dahin. Das hinderte aber die früheren byzantinischen Untertanen im serbischen Reiche nicht, Byzanz zu idealisieren und den Serben den Vorwurf zu machen, dass sie den Verfall der bewährten byzantinischen Einrichtungen verschuldet hätten.

Der Verfasser des bekannten Schreibens des Despoten Stefan Ugliescha an den Patriarchen von Konstantinopel Philotheos drückte gewiss nicht seine persönliche Meinung aus, sondern wird wohl die allgemeine Ansicht — wenigstens der griechischen Bewohner der Provinz von Ser — wiedergegeben haben, als er schrieb: «Ἐπεὶ τοίνυν Στέφανος ἐκεῖνος ὁ Οὐρσεῖς, Σερβίας καὶ Ῥωμανίας ἀυτοκράτορα ἑαυτὸν ἀνεπιπῶν, τῷ ὕψει τοῦ ἀξιώματος καὶ τῷ μεγέθει τῆς ἐξουσίας τὴν καρδίαν συνεπαρθεῖς, οὐ μόνον τὰς ἀλλοτρίας καὶ μὴ ὑποκειμένας αὐτῷ πόλεις πλεονεκτικοῖς ὀφθαλμοῖς ἑώρα, καὶ ἄδικα ξίφη κατὰ τῶν μηδὲν ἠδικηκότων ἐγύμνου, καὶ τῆς ἑωμαϊκῆς ἐλευθερίας καὶ πολιτείας τοῦ ἐταύτη φύντας καὶ τραφέντας καὶ ἀξήθηθέντας ἔλεινῶς ἀπεστέρει...» (Miklosich et Müller, *Acta et diplomata graeca*, I, S. 562). Alles Entgegenkommen nützte demnach dem Zaren Stefan Duschan nichts. Er war und blieb für die Byzantiner vor allem der Zerstörer ihrer Freiheit, und es erging ihm wie jedem Eroberer, mag er gerecht wie immer sein.

Wir haben gesehen, dass der politische Erfolg der Artikel 171 und 172 des Duschanschen Gesetzbuches bei den ehemaligen byzantinischen Untertanen im serbischen Reiche nicht eintrat; trotzdem blieb doch auf einem Gebiete die Wirkung nicht aus, und zwar auf dem der serbischen Rechtsentwicklung, wenn sie sich auch erst in einem späteren Zeitpunkte zeigte. Die Verhältnisse nämlich im serbischen Reiche nach dem Tode Stefan Duschans waren alles andere eher als günstig für eine weitere Entwicklung der grosszügig angelegten Gesetzgebung. Die Provinzen, auf die diese Gesetze in erster Linie zugeschnitten waren,

gehörten seit der Marica-Schlacht (1371) nicht mehr zum serbischen Reiche. Sie waren das erste Opfer der Türkennot, welche von nun an das ganze Sinnen des serbischen Volkes beherrschte. So konnte nur ein geringer Teil der staatlichen Handlungen, während der kurzen Ruheperioden, dazu verwandt werden, um die Gesetzgebung und Staatsverwaltung auszubauen. Am gewaltigen Hintergrunde der Türkenkämpfe gemessen, erschienen diese Leistungen ganz naturgemäss ihren Zeitgenossen geringfügig, sie werden auch nur kurz und gelegentlich erwähnt. Doch sind wir hinlänglich unterrichtet, dass Stefan Duschán, als Gesetzgeber und Organisator des Staates, seinen Fortsetzer erst in dem Despoten Stefan fand. Während seiner Regierungszeit, besonders in der Periode der türkischen Ohnmacht nach der Angora-Schlacht und der ihr folgenden dynastischen türkischen Kämpfe, entsteht eine leider nur zu kurze Renaissance in Serbien, welche sich auch auf die Gesetzgebung erstreckte. Damals erfolgte die zweite Redaktion des Duschánschen Gesetzbuches, wobei die Artikel nach dem Inhalt umgruppiert wurden und ebenso eine Abkürzung der serbischen Uebersetzung Syntagmas des Matthäos Blastares. Die ganze Gesetzgebung und Verwaltungsreform dieser Zeitspanne war durchaus im Geiste der besten byzantinischen Traditionen. Die Blüte der Gerechtigkeit, wie Konstantin der Philosoph (Kap. 47) diese Zeit nennt, dauerte aber nur sehr kurz. Doch fasste Duscháns Gesetzbuch so tiefe Wurzeln im Bewusstsein des Volkes, dass ihm sogar die Türkenherrschaft nicht alle Bedeutung entziehen konnte. Wenn auch das Volk nicht alle seine Bestimmungen aufrechterhalten konnte, so wandte es wenigstens diejenigen an, welche in seinem Kompetenzbereiche blieben oder wegen der Unbekümmertheit der Türken ausgeübt werden konnten. Aber auch die übrigen Bestimmungen des Gesetzbuches Stefan Duscháns, wenn sie auch nicht lange ausgeübt wurden, blieben im Bewusstsein des Volkes lebendig, dank der starken Tradition und einer ungewöhnlich grossen Anzahl von Abschriften.

Die Idee von der unbeschränkten Geltung der Gesetze, übernommen aus dem byzantinischen Rechte in das Gesetzbuch Stefan Duscháns aus politischen Gründen, hat bei den Serben in der Gesetzgebung und dem Rechtsbewusstsein des Volkes ausgezeichnete Hüter gefunden. Sie haben sie auch über die ungünstigste Zeit der Türkenherrschaft lebendig und stark erhalten bis auf die moderne Zeit, in der, wie seinerzeit in Rom und Byzanz, nach allgemeiner Auffassung die erste Pflicht der Herrscher ist, Gesetze zu schützen und sich nicht über sie zu stellen.

TEIL EINER MITTEILUNG ÜBER DIE AUSGRABUNGEN DER ANTIKEN CHRISTLICHEN DENKMÄLER IN GRIECHENLAND

VON

Dr. G. SOTIRIOU

DIREKTOR DES BYZANTINISCHEN MUSEUMS IN ATHEN

Die Ausgrabungen in Griechenland, die in diesen letzten Jahrzehnten vorgenommen wurden, sind hauptsächlich an Denkmälern des altchristlichen Kreises gemacht, um diese für Hellas fast unbekannte Periode aufzuklären¹⁾.

Ich möchte mich aber hier nur mit drei davon beschäftigen, da diese uns wichtige Probleme der altchristlichen Epoche erklären, nämlich mit

1. *Der Basilika in Athen am Ufer des Ilissos,*
2. *der Basilika des Heiligen Demetrius in Saloniki und*
3. *der Theologoskirche in Ephesos.*

1. Durch die Ausgrabungen der Basilika in Athen am Ilissos wurde der Grundriss der Kirche festgestellt. Es ist eine grosse, 64 m lange dreischiffige Basilika mit Querschiff und einem Martyrion des Bischofs von Athen, Leonidas, auf der linken Seite. Die vier massiven Pfeiler des Altarraumes lassen uns vermuten, dass über dem Altar sich eine Kuppel befand. Nach den vorgefundenen Skulpturen usw. müssen wir die Kirche dem fünften Jahrhundert zuschreiben.

(Näheres darüber ist von mir veröffentlicht worden in der *« Αρχαιολογική Εφημερίς », 1919, S. 1-31.*)

2. Die Ausgrabungen in der abgebrannten Basilika des Heiligen Demetrius in Saloniki haben uns viele Punkte des Demetriuskultus beleuchtet und obwohl die wichtigsten Teile noch unausgegraben geblieben sind—für den Grundriss der ursprünglichen Basilika des 5. Jahrh. gewichtige Winke gegeben. Diese muss eine kreuzschiffartige Basilika sein, die in der Vierung des Kreuzes ein unterirdisches Mausoleum des Heiligen Demetrius

¹⁾ Zuletzt sind unsere Kenntnisse über die altchristlichen Denkmäler Griechenlands erweitert durch die Sammlung altchristlicher Skulpturen im byzantinische

enthielt, das mit einer grossen Krypta verbunden ist. Nach dem Brande des siebenten Jahrhunderts wurde der östliche Teil des Kreuzes, das vielleicht ganz zerstört war, nicht wieder aufgebaut. Die Apsis wurde auf die zwei östlichen Pfeiler zurückgezogen¹⁾.

3. Durch die Ausgrabungen von Ephesos (Ajapuluk) sind die Dimensionen und der Grundriss des Baues festgestellt worden. Wir haben nämlich vor uns eine Kreuzschiffbasilika mit Emporen und fünf Kuppeln, die kreuzförmig angelegt sind. In der Mitte des Quadrats befindet sich das Mausoleum des Theologos. Durch diese Ausgrabungen ist ausserdem wichtiges Material zur Lösung der Probleme über die berühmte Apostelkirche von Konstantinopel geliefert worden. Eine Rekonstruktion der Apostelkirche auf Grundlage der neuen Ergebnisse und der literarischen Quellen ist von mir versucht worden in *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον*, 1922, S. 205 ff.

Diese Ausgrabungen berühren und erklären zum Teil die folgenden Probleme der altchristlichen Baukunst.

1. Welche Entwicklung hat die Lage der Kuppel zur Basilika in der ersten Epoche (viertes bis fünftes Jahrhundert) genommen.

2. Welche Bedeutung hat der kreuzförmige Grundriss während der vorjustinianischen Epoche, der zuerst in den Martyrien angewendet wurde, aber auch in grossen Gemeindegkirchen. Ausserdem trägt dieser Grundriss zur Erklärung des Märtyrerkultes bei.

3. Wie war die letzte Entwicklung der kreuzförmigen Basilika in der justinianischen Zeit.

In der christlichen Baukunst spricht man nicht von völlig freier Neuschöpfung von Bauformen, sondern von einer Um- und Fortbildung vorhandener; die basilikale Form existierte vorher durch die hellenistische, der Zentral- und Kuppelbau durch orientalische Tradition. Immer wieder hat man versucht, den Längsbau des Mittelmeerkreises mit dem Kuppelbau des Ostens zu vereinigen. Dieser Gedanke schwebt den christlichen Architekten durch Jahrhunderte vor und findet verschiedene Anwendungsversuche während der ganzen ersten Periode. Bevor aber die volle Einheit beider Typen in der Kreuzkuppelbasilika erreicht wurde, haben wir eine Reihe von Monumenten, in denen die zwei Arten parallel vorhanden sind. In der Reihe der Monumente: Kodja-Kalessi, Meriamlik, Pirdop, Phillipe in Mazedonien, Eirene-Kirche in Konstantinopel (vergl. Strzygowski, *Die Baukunst der*

Museum in Athen und vor allem durch Ausgrabungen in Nikopolis, in Epirus, in Nea Anchialos, d. h. an die altchristlichen *Θεωτότιδες Ἐρήβαι* in Thessalien u. a. Die Arbeiten werden demnächst fortgesetzt.

¹⁾ Zuerst hat der Architekt A. Zachos hierauf hingewiesen, veranlasst durch die aussen an beiden Seiten der heutigen Apsis befindlichen Kolonnaden und durch die Ähnlichkeit der Basilika von Salona. Durch eine weitere Ausgrabung werden wir den genauen Grundriss der Kirche erklären und ein spezielles Werk veröffentlichen. Bis jetzt ist ein ausführliches Bericht über die Arbeiten zur Erhaltung des Monuments u. über die Krypta erschienen in *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον*, 1918, *Συμπλήρωμα*, S. 1—46.

Armenier, Band II, S. 843 ff.), die untereinander verschiedene Unterschiede aufweisen, nimmt die Basilika von Athen einen hervorragenden Platz ein. Als Typus ist sie älter und sozusagen mehr hellenistisch, denn sie opfert noch nichts von ihrem basilikalischen Typus, d. h. sie hat die ganze Länge von Osten nach Westen beibehalten, nur über dem Bema erhebt sich an Stelle des triumphierenden Bogens die Kuppel. Sind diese Mischformen der ersten Epoche Produkte der Kräfte des Mittelmeerkreises? Vielleicht ist es so, wenn wir an die Beispiele denken, die von Tag zu Tag im Mittelmeergebiet auftauchen und an die Verwendung der Kuppel an dem damals herrschenden Bau, d. h. der Basilika.

Aber das, was κατ' ἐξοχήν als Neuschöpfung der christlichen Architektur anzusehen ist, ist der *kreuzförmige Typus*, der nicht nur aus konstruktiven und ästhetischen Gründen entstanden ist, sondern auch aus der Idee des Christentums. Dessen erste Anwendungen geschahen sicher in dem Sepulkralbau, der genügend untersucht worden ist.

Der kreuzförmige Typus wurde nicht in dieser ersten Epoche in dem einfachen Kreuzbau begrenzt (vergl. Rott, *Kleinasiatische Denkmäler*; Ramsey-Bell, *The thousand and one churches*, S. 399, 427; Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier*, S. 498 ff.; Heisenberg, *Apostelkirche*, S. 85, 160 u. a.) oder dem *Trikonchos* (vergl. Wulff, *Altchristliche und byzantinische Kunst*, S. 27 ff.), jenem der kleinen Kirchen Roms, Vorderasiens und Afrikas, die gewöhnlich als *Grabkirchen* verwendet sind, sondern er trat in Berührung mit den zwei anderen Typen, dem Basilikalischen und Kuppelbau. Die Verbindung jedes der Typen für sich oder beider mit dem kreuzförmigen Schema ist die grosse architektonische Errungenschaft des konstantinischen Jahrhunderts.

Ein unglücklicher Zufall hat es gewollt, dass keine der hauptsächlichen grössen Kreuzbauten der ersten Epoche (viertes bis fünftes Jahrhundert) bis auf unsere Zeit unverändert erhalten geblieben ist und so, trotz der vorhandenen literarischen Ueberlieferungen, die Rolle, die der kreuzförmige Typus in den monumentalen Bauten der vorjustinianischen Zeitepoche gespielt hat, nicht anerkannt worden ist¹⁾.

¹⁾ Die literarischen Quellen sagen uns, dass viele und wichtige Kirchen dieses Schema aufwiesen, und besonders war nach dem bekannten Brief Gregors von Nyssa der kreuzförmige Typus bei Anlagen von Märtyrerkirchen im vierten Jahrhundert beliebt (vergl. Strzygowski, *Kleinasion*, Leipzig 1909, S. 77 ff.). So werden in diesem Jahrhundert die beiden berühmtesten Bauten Konstantins, die Geburtskirche zu Bethlehem und die Apostelkirche zu Konstantinopel, als kreuzförmige bezeichnet (obwohl man beide bis heute bestritten hat) nach der Beschreibung des Sophronius und Gregors von Nazianz «Ζαθέου τετραστούου δὲ ἄγαν ἐκπρεποῦς τρικόνυχου» und «πλευραῖς σταυροῦτοις τέτραχα τεμνόμενον». Kreuzförmig war auch die von Ambrosius in Mailand erbaute Kirche nach der Gründungsinschrift («forma crucis templum est templum victoria Christi»), die Strzygowski (*Kleinasion*) zu der Aeusserung veranlasst hat, dass «der kreuzförmige Grundriss nicht nur aus liturgischen Bedürfnissen erklärt werden muss, sondern dass die symbolische Deutung auf den Sieg des Kreuzes mitbestimmender Faktor war». Ebenso kreuzförmig war die Kirche von Gaza aus dem Jahre 407 usw.

Nach den neuesten Arbeiten aber (vergl. Schmalz, *Mater ecclesiarum*, etc., in «Studien zur christlichen Architektur und Ikonographie in Antike und Mittelalter») können wir vermuten, dass auch der bedeutendste Bau Konstantins, die Grabeskirche in Jerusalem, der Prototyp der Martyrien, kreuzförmig war. Jetzt liegt uns auch ein anderes Monument, die berühmte Kirche in Saloniki vor Augen, die im fünften Jahrhundert über dem Grab des Heiligen Demetrius errichtet worden ist. Diese vollentwickelte dreischiffige, mit Emporen versehene Basilika war etwa auch kreuzförmig und vielleicht trug auch sie, wie die Grabeskirche, über der Vierung eine Kuppel.

Schliesslich haben wir auch die Basilika in Salona, deren kreuzförmiger Grundriss uns zuerst das Vorhandensein dieser Typen ahnen liess (vgl. Egger, *Die Entstehungsgeschichte und Bedeutung der Kirchen von Salona, Forschungen in Salona*, I, S. 8, 97 ff.). Infolgedessen müssen wir auch mit einem anderen Blick die bis heute durch literarische Ueberlieferung als kreuzförmig bekannten, aber angezweifelte Kirchen untersuchen, ebenso die Entwicklung, welche die mit Emporen versehene kreuzförmige Basilika unter Justinian genommen hat. Dann werden wir verstehen, welche grosse Rolle dieser Typus in der altchristlichen Epoche vor allem für die Errichtung der Martyrien gespielt hat ¹⁾.

Die beiden als Martyria^{ff} errichteten grossartigen Bauten Justinians: die so gepriesene Apostelkirche in Konstantinopel auf den Trümmern der ersten konstantinischen Kirche, und die Theologoskirche von Ephesos, sind ebenso dreischiffige kreuzförmige Basiliken (die Theologoskirche hat die Kolonaden mit drei Säulen, wie die Kirche von Salona), mit der Weiterbildung, dass vier andere Kuppeln über den Schenkeln des Kreuzes errichtet sind.

Wenn wir nun vor uns haben, dass die dreischiffige kreuzförmige Basilika, die entweder ein Holzdach hatte oder mit einer Kuppel versehen war, in der vorjustinianischen Epoche vielfach in Verwendung war, dann ist zu verstehen, dass wir den Ursprung des Typus der beiden justinianischen Bauten nicht anderswo suchen, sondern dies als die letzte Vollendung und höchste Entwicklung der kreuzförmigen Basilika ansehen müssen (vergl. Sotiriou, *Ἡ ναὸς Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου ἐν Ἐφέσῳ*, *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον*, 1922, S. 219 ff.).

¹⁾ Einen unzweifelhaften Anstoss für die Entstehung und Entwicklung dieses Typus hat der Märtyrerkultus gegeben. Man errichtete nach dem konstantinischen Kirchenfrieden den Bau eigentlicher Kirchen über den Gräbern der Märtyrer, möglichst ohne sie zu verletzen. In diesem Falle bekam der Altar seinen Platz direkt über dem betreffenden Grabe (Menasgruftkirche, Basilika des Heiligen Demetrius in Saloniki, Basilika in Salona u. a.), sodass Altar und Gruft dann inmitten der Kirche lagen. Seltener war die Gruft weiter von den Kirchen getrennt (kleinasiatische Martyrien) oder mit der Kirche verbunden (Basilika am Ilisos in Athen). (Darüber vergl. Kaufmann, *Handbuch der christlichen Archäologie*, 1913^a, S. 217 ff.) Die Stelle des Altars und des Grabes in der Mitte der Kirche ist besonders passend für den Kultus, da das Volk sich um das Grab versammeln konnte, um den Märtyrer zu verehren. Manchmal existierte unter dem Grabe (vielleicht als Rest des Altertums?) eine Krypta mit Kultusgeräten (Myron usw.; vergl. Krypta des Heiligen Demetrius in Saloniki).

Versuchen wir jetzt alle die Verbindungen, die auf Grund des kreuzförmigen Schemas bis zu Justinian auftauchten, nach Gruppen zu scheiden.

1. *Trikonchen und einfache kreuzförmige Kirchen* im Grabbau, in Gemeinde- und monumentale Kirchen. Solche kreuzförmigen, gewöhnlich einschiffigen Kirchen, gab es, wie uns aus dem aufgedeckten Grundriss und den erhaltenen Denkmälern bekannt ist, bis zur justinianischen Epoche in grosser Menge in Kleinasien, Nordafrika, Italien usw. Darüber ist viel geschrieben worden, vgl. Literatur in Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier*, S. 497, 830; Egger, S. 97 ff. u. a.

2. *Verbindung des kreuzförmigen Grundrisses mit dem Zentralbau* (achteckig oder strahlenförmig), natürlich mit der *Kuppel in der Mitte*. Wie oben erwähnt, ist dies nach Gregor von Nyssa der gewöhnliche Typus der Martyrien. Aber bei den bis heute bekannten Monumenten begegnen wir dieser Verbindung nur in einer Kirche in Alt-Konstantia (Wiranscher) im nördlichen Mesopotamien, die Strzygowski untersucht hat (vgl. *Kleinasien*, S. 97), wenn wir die rein achteckigen und überhaupt die polygonalen Bauten ausschliessen, mit denen die Kirchen in Wiranscher in engerer Verbindung steht, denn die Schenkel des Kreuzes sind enger und erscheinen wie Vorhallen.

3. Die grossartige *Verbindung des Kreuzes mit der dreischiffigen Basilika*, die die drei Schiffe nicht nur im östlichen Schenkel des Kreuzes gewahrt hat, wie die Sophienkirche in Sophia, sondern auch in den drei andern Schenkeln und vielleicht eine Kuppel über die Vierung gehabt hat (Basilika des Heil. Demetrius in Saloniki, Basilika von Salona).

Die *kreuzförmige Basilika mit noch vier andern Kuppeln über den Schenkeln des Kreuzes*, die die höchste Entwicklung dieser Type darstellt. Die so gepriesene Apostelkirche von Konstantinopel, die von Justinian auf den Trümmern der ersten konstantinischen Kirche errichtet wurde und die Theologoskirche von Ephesos liegen uns als einzige und beste Beispiele dieses zur letzten Entwicklung gelangten Types vor. Nur ein ähnliches Monument haben wir ausserdem, das vielleicht der justinianischen Epoche angehört, nämlich die *Katapoliani* in Paros, die aber einige Dekadenzerscheinungen dieses Typus an sich hat, weil die Schenkel des Kreuzes verengert sind und das Dach, das zum Teil später erneuert worden ist, dem der Kreuzkuppelkirche ähnlich ist. Die nachjustinianischen Epochen haben diesen grossartigen Typus nicht weitergeführt; nur an der Markuskirche in Venedig (erbaut 976—1008) und der späteren Kirche von S. Font in Périguéux (erbaut 1122) haben wir Nachahmungen dieses Typus mit verschiedenen Aenderungen.

ÉTOFFES BYZANTINES TROUVÉES À SION (SUISSE)

PAR

LE DR. E. A. STUCKELBERG
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BÂLE

Outre les soieries romaines de Sion et les étoffes de l'époque de Justinien I à Saint-Maurice, le Valais (Suisse) possède quatre spécimens d'art byzantin dans le trésor de la Cathédrale de Sion. Ces soieries inédites ont été découvertes en automne 1923 par M. Stuckelberg, auteur de la thèse sur le Patriciat de Constantin (Genève et Bâle 1891); les quatre étoffes ont été photographiées à Bâle et reproduites en couleur pour les musées et bibliothèques de Berne, Zurich, Londres et Sion. Sur tous les quatre tissus on trouve le pourpre foncé caractéristique pour les produits de la manufacture impériale de Constantinople du IX-ème au XI-ème siècle.

La *première soierie* porte un couple de lions en cadre oval; l'arbre au milieu rappelle les modèles persans des étoffes sassanides. Mesures: 41.5 à 31 centimètres. Le plus grand fragment de notre étoffe formait un bas cousu et était rempli de terre sainte; les sept petits fragments du même tissu (juxtaposés dans la vitrine) ont été trouvés aux archives de Notre Dame de Valère; un petit fragment forme un sac à reliques d'une autre étoffe (rouge et verte), très ancienne. Le fond de la soierie est remarquable par la couleur mais, rarement employée.

Le *second tissu* est orné d'un couple de griffons tout-à-fait semblable à l'étoffe de Berlin (O. v. Falke, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, fig. 187), mais avec la différence qu'elle répète la croisette du milieu au lieu d'une reminiscence d'arbre, qu'on voit à Berlin. Le cadre est identique et se trouve sur l'étoffe à l'éléphant d'Aix-la-Chapelle. Le dernier tissu est daté, vu qu'on s'en est servi vers l'année 1000; notre soierie remonte donc environ à cette époque: nous dirons même qu'elle offre le style du X-ème siècle. Le fond est noir, les contours sont jaunes, les yeux des griffons blancs. Notre étoffe de soie a fait partie d'une dalmatique, légèrement usée et doublée au bord intérieur avec de la soie rouge façonnée. Mesures: Largeur en haut 106.5, en bas 91 cm., hauteur 51 cm. La *troisième étoffe* est remarquable par ses couleurs

brillantes, qui rappellent un papillon exotique. Notre trouvaille ne représente qu'un fragment; le dessin formait un cercle qui a dû avoir plus d'un mètre de diamètre; le fond de l'intérieur du rond était jaune. Le cadre contenait des tiges violettes et des raisins jaunes sur fond noir. A l'extérieur on remarque les restes de branches d'un tilleul, stylisées. Mesures: 32×30 cm. La *quatrième trouvaille* est aussi un fragment: on y voit le commencement d'un arbre qui portait jadis probablement un couple d'aigles. Le cadre ressemble au cadre d'une étoffe qui est à Berlin (Falke, loc. cit., no. 191). Mesures: 20×11 cm.

Probablement l'une ou l'autre de ces étoffes a servi à envelopper les ossements du saint évêque Théodule, transféré vers 1000¹⁾.

¹⁾ Après l'envoi de cette notice M. Stuckelberg nous fait savoir qu'il a découvert encore à Saint-Maurice (Valais) un fragment de soie portant cette inscription:

ENΩTE TOOMOY AMHN

